ECHANDELYS

NAISSANCES

1

1881

A

1900

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TIMBRE 2/10 EN SUS 1F. 50c

NAISSANCES.

ANNÉE 1881.

Le présent Registre, contenant trois *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* C. Bacros, *Juge du Tribunal civil d'* Ambert, *département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Naissances dans la commune d'* Echandelys, *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-un.*

Fait à Ambert, *le* premier *décembre mil huit cent quatre-vingt.*

C. Bacros

N° 1

Le 10 janvier 1881

Faure, Marie-Angèle

sexe féminin - légitime

Par acte reçu à la mairie de Tours-sur-Meymont le 16 mai 1908 Faure Marie-Angèle dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Héritier Jean

Mention faite le 19 juin 1908

Le Maire,

décédée le 25 Février 1952 à Echandelys

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le onze du mois de janvier, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparu Marien Faure, maçon, âgé de trente ans, domicilié à Deux frères, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix janvier, à quatre heures du soir, de lui déclarant, et de Marie Chonion, âgée de vingt-quatre ans, son épouse, sans profession, domiciliée au même lieu; lequel enfant est né en la maison d'habitation de ses père et mère, sise au lieu des Deux-frères en cette commune, et auquel le père a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Angèle; les dites déclaration et présentation faites en présence de Vallier, Jean, âgé de vingt-quatre ans, étudiant, et de Chonion Etienne, garde-forestier, âgé de quarante-cinq ans, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Chonion

Vallier

Faure

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le dix-huit janvier à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil

N° 2

Le 18 janvier 1881

Dostrevie, Julie-Adrienne

sexe féminin-légitime

décédée le 13 Juillet 1975 à Chevreuse (Yvelines)

De la commune d'Echandelys, canton de St-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) a comparu Noël Dostrevie, âgé de trente-cinq ans, forgeron, demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui, dix-huit janvier, à quatre heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, et d'Annette Thiodat, âgée de trente ans, sans profession, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Julie-Adrienne les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Viallis, âgé de vingt-quatre ans, étudiant, et de Chomion Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde forestier, domiciliés tous deux au chef lieu de cette commune ; et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dostrevie Chomion Viallis

N° 3

Le 19 janvier 1881

Chevarin, Amélie-Jeanne-Claudine

sexe féminin légitime

Par acte reçu à la Mairie de Condat le 21 novembre 1908 Chevarin Amélie-Jeanne-Claudine dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Fournier Xavier Mention faite le 14 mai 1909 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt du mois de janvier, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) a comparu Antoine Chevarin, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur, domicilié à Coupsat, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix-neuf janvier, à neuf heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de Coupsat, et de Catherine Langlard, son épouse, âgée de vingt ans, ménagère, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Amélie-Jeanne-Claudine ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Viallis, âgé de vingt quatre ans, étudiant, et de Chomion, Etienne âgé de quarante-cinq ans, garde forestier, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys ; et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Chevarin Chomion Viallis

N° 4

Le 11 février 1881

Déruseclade, Jean-Alexis

sexe masculin légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt un, le douze février, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) a comparu Jeanne Gidon, âgée de trente cinq ans, ménagère, sœur de la mère de l'enfant, domiciliée au Verts, en cette commune, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le jourd'hier, onze février, à neuf heures du soir, au Moulin de Gery, commune d'Echandelys de Gidon, Marguerite, âgée de trente-trois ans, sans profession, épouse de Antoine Déruseclade, âgé de trente-neuf ans, sieur de long, demeurant au dit lieu du Moulin de Gery, et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Jean-Alexis ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chomion, Etienne, âgé de quarante cinq ans, garde forestier

& de Viallis Jean, âgé de vingt-quatre ans, étudiant, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys; & ont les témoins signé avec nous le présent acte, la déclarant a dit ne savoir signer après lecture faite

Thonion Viallis

L'an mil huit cent quatre-vingt un, le dix-huit février, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) & comparue Marie Dutour, agée de soixante-deux ans, ménagère, grand'mère de l'enfant, du Moulin-de-Gery, commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que ce matin, dix-huit février, à onze heures, est né un enfant du sexe féminin, en sa maison, qu'elle nous présente, & auquel elle a déclaré donner les prénoms de **Marie-Eugénie**; lequel enfant est né d'Annette Montaburn, âgée de vingt-quatre ans, ménagère, épouse de Benoît Longechal, âgé de vingt-huit ans, sieur de long, domicilié au Moulin-de-Gery, en cette commune; la dite déclaration faite en présence de Jean Viallis, âgé de vingt-quatre ans, étudiant, & de Thonion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde-champetre, demeurant au chef-lieu d'Echandelys, & ont les témoins signé avec nous le présent acte, la déclarante a dit ne savoir signer, après lecture faite. Thonion Viallis

Longechal Marie Eugénie

sexe féminin - légitime

Par acte reçu en notre Mairie le 29 7bre 1900. Longechal Marie Eugénie dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Redon Auguste mention faite le 25 9bre 1900 Lebraire

décédée le 7 Mai 1956 à Bourgoin (Isère)

N° 6

Le 18 février 1881

N° 6

L'an mil huit cent quatre-vingt un, le quatorze mars, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marguerite Pomhon, âgée de soixante-huit ans, sage-femme du bourg d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que hier, treize mars, à cinq heures du matin, est né un enfant du sexe masculin, au hameau de Deux-Frères, qu'elle nous présente, & auquelle elle a déclaré donner les prénoms de **Etienne-Jean**; lequel enfant est né de Jeanne Couderc, âgée de vingt-un ans, cultivatrice, épouse d'André Genesthier, âgé de vingt-cinq ans, sieur de long, habitant au village de Deux-Frères, en cette commune; la dite déclaration faite en présence d'Etienne Thonion, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans, & de Jean Viallis, âgé de vingt-quatre ans, étudiant, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, & ont les témoins signé avec nous le présent acte, la comparante a déclaré ne savoir signer, après lecture.

Genestier Etienne Jean

sexe masculin - légitime

Par acte reçu en notre mairie le 2 h 7bre 1901 Genestier Etienne Jean dont la naissance est contenue ci-contre a contracté mariage avec Jamin Pauline Félicie mention faite le 11 8bre 1901 Lebraire

Thonion Viallis

Le 13 mars 1881

L'an mil huit cent quatre-vingt un, le vingt mars, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm

N° 7

Le 19 mars 1881

Gauthier, Adélaïde-Marie-Antoinette

sexe féminin - légitime

Département du Puy-de-Dôme, est comparue Marguerite Pinchon, âgée de soixante-huit ans, sage-femme du bourg d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que hier dix-neuf mars, à dix heures du matin, est né un enfant du sexe féminin, à Belle-Vue, commune d'Echandelys, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Adélaïde-Marie-Antoinette; lequel enfant est né de Julie Grange, âgée de vingt-six ans, ménagère, épouse de Jean-Jacques Gauthier, âgé de vingt-cinq ans, sieur de long, demeurant tous deux au dit lieu de Belle-Vue, en cette commune; la dite présentation faite en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-un ans, menuisier, et de Chomion, Etienne, garde forestier, âgé de quarante-cinq ans, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys, et ont les témoins signé avec nous le présent acte, la comparante a déclaré ne savoir signer, après lecture faite.

Témoins Dumas

Jauthier

N° 8

Le 21 mars 1881

Derrode, François-Louis

sexe masculin - légitime

Marié à Fournols le 21 septembre 19[illegible] à Magnat anna Marie Le 4 octobre 1911 le maire Lamy

Décédé à Fournols le 16 Janvier 1960

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt-un mars, à quatre heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Hb. (Puy-de-Dôme) est comparu Jean-Pierre Derrode, âgé de trente-cinq ans, cultivateur, du Cluel, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, vingt-un mars, à trois heures du matin, de lui déclarant, et de Marie Louise Sauvadet, âgée de vingt-huit ans, ménagère, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de François-Louis; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-un ans, menuisier, et de Chomion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde forestier, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys; le père et les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Témoins

Dumas Derrode

Jauthier

N° 9

Le 6 avril 1881

Bourmerie, Jean-Joseph

sexe masculin - légitime

Par acte reçu à la mairie d'Ayzelles le 24 août 1907 Bourmerie Jean Joseph avec l'acte de reconnaissance et mariage entre Vaillaux Hélène-Julie native de Ayzelles le 28 juin 1907 Ayzelles

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le six avril, à quatre heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Benoîte Chevalier, âgée de soixante-neuf ans, ménagère, de Condeyras, commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui six avril, à six heures du matin, est né un enfant du sexe masculin, au dit lieu de Condeyras, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Jean-Joseph; lequel enfant est né de Marie Redon, âgée de trente-un ans, sans profession, épouse d'Antoine Bourmerie, âgé de trente-deux ans, sieur de long, domiciliés tous deux à Condeyras, en cette commune; la dite présentation faite en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-un ans, menuisier, et de Chomion,

Marié le huit avril mil neuf cent vingt à Paris (15e Ar) avec Cholotty Marie Marguerite. Le trois août mil neuf cent vingt. Le Maire : Camus

N°-10

Le 23 avril 1881

Ponchon, Joseph-Eugène

sexe masculin - légitime
Reçue à la Mairie de la Courette. Le 13 mai 1967.
Par acte reçu à la Mairie de St Geneis-la-Courette le 28 octobre 1909 Ponchon Joseph-Eugène dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Chouny Felicie-Anastasie Mention faite le 15 9bre 1909 Le Maire,

N° 11

Le 26 avril 1881

Pouget, Jean-François

sexe masculin légitime

Marié à Echandelys le 2 décembre 1913 avec Verrière Jeanne Gabrielle Le 2 décembre 1913 Le Maire,

3

Chomion, garde-forestier, âgé de quarante-cinq ans, domicilié tous deux au chef-lieu de la commune d'Echandelys ; et ont, les témoins, signé avec nous le présent acte, la comparante a déclaré ne savoir signer, après que lecture leur en a été faite.

Chomion Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt-quatre avril, à six heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Anne Ponchon, âgée de quarante-six ans, ménagère, tante de l'enfant, habitant à Fiosson, commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que hier, vingt-trois avril, à six heures du soir, est né un enfant du sexe masculin, au dit lieu de Fiosson, qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Joseph-Eugène ; lequel enfant est né Jeanne Bravard, âgée de quarante ans, épouse de Claude Ponchon, âgé de quarante-huit ans, sieur de long, domiciliés tous deux au dit lieu de Fiosson en cette commune ; la dite présentation faite en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-un ans, menuisier, et de Chomion-Etienne, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans, domiciliés tous deux à Echandelys, et ont les témoins signé avec nous le présent acte, après lecture faite, la comparante a déclaré ne savoir signer. Chomion

Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt-sept avril, à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Françoise-Jeanne Dautier, âgée de cinquante-six ans, grand'mère de l'enfant, demeurant à Bouchet, commune de Saint-Genès-la-Courette, laquelle nous a déclaré que hier, vingt-six avril, à quatre heures du soir, est né un enfant du sexe masculin, à la Forestrie, commune d'Echandelys, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Jean-François ; lequel enfant est né de Julie Pointud, âgée de vingt-huit ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste-Paul Pouget, âgé de vingt-neuf ans, sieur-de-long, demeurant tous deux au dit lieu de la Forestrie, en cette commune ; la dite présentation faite en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-un ans, menuisier, et de Chomion, Etienne, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec nous le présent acte, la déclarante a dit ne savoir signer, après lecture faite.

Chomion Dumas

N° 12

Le 30 avril 1881

Gouriche
Françoise-Annet

masculin. légitime

suivant acte reçu à la Mairie de Lyon 1er arr.t Gouriche sous l'acte ci-contre a contracté mariage avec Pierre Jeanne Léontine le 1er mai 1906 Mention faite le 10 mai 1906 Reylat

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le trente avril, à midi, par-devant nous Antoine Jenebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marguerite Ronchon, âgée de soixante-huit ans, sage femme demeurant au bourg d'Echandelys, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui, trente avril, à deux heures du matin est né un enfant de sexe masculin, à la Faye, commune d'Echandelys, qu'elle nous présente, & auquel elle a déclaré donner les prénoms de François-Annet; lequel enfant est né de Claudine Vacheron, âgée de trente-cinq ans, épouse de Jean Gouriche, âgé de quarante-un ans, cultivateurs, demeurant au dit lieu de la Faye; les dites déclaration & présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-deux ans, meunier, & de Chanion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre, demeurant tous deux au chef-lieu de la commune d'Echandelys, lequel est signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite; la comparante ne sait signer. Chanion, Dumas

Suivant acte reçu à la Mairie de Lyon 3e arr.t Gouriche François Annet dont l'acte est ci-dessus a contracté mariage avec Jay Clémentine-Marguerite. Mention faite le 28 mai 1911 le 3 mars 1911

Canus

N° 13

Le 30 avril 1881

Dutour
Marie-Thérèse.

féminin – légitime

Mariée à La Sauvetat le 27 novembre 1906 avec Pascal Antoine Le 28 déc.bre 1906 Le maire, X

décédée le 12 juillet 1970 à Paris (19ème Arrt.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le trente avril, à quatre heures du soir, par-devant nous Antoine Jenebrier, maire, officier de l'état civil de la commune de Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marguerite Ronchon, âgée de soixante-huit ans, sage-femme du bourg d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui, à six heures du matin, est né un enfant du sexe féminin, au Chuel commune d'Echandelys, qu'elle nous présente & auquel elle a déclaré donner les prénoms de Marie-Thérèse; lequel enfant est né de Marie Faugère, épouse de François Dutour, âgé de trente-sept ans, cultivateurs, habitant au dit lieu du Chuel, en cette commune; la dite présentation faite en présence de Chanion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre et de Jean Dumas, âgé de quarante-deux ans, meunier, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys, lequel est signé avec nous, la comparante a déclaré ne savoir signer, après qu'il leur en a été fait lecture.

Chanion, Dumas

Canus

N° 14

Le 19 mai 1881

Coudeyras, Claudius

masculin – légitime

Par acte reçu à la Mairie d'Echandelys le 31 août 1907 Coudeyras Claudius dont l'acte ci-contre a contracté mariage avec Gerschy Marie Antoinette Mention faite le 30 août 1907 Le maire Reylat

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt mai, à quatre heures du soir, par-devant nous Antoine Jenebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Françoise Jenebrier, âgée de soixante ans, grand'mère maternelle de l'enfant, du hameau des Deux-Frères, commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que hier, dix-neuf mai, à quatre heures du soir, est né un enfant du sexe masculin, qu'elle nous présente, & auquel elle a déclaré donner le prénom de Claudius, lequel enfant est né de Marie Jenebrier, âgée de vingt-un ans, ménagère, épouse de Coudeyras, Etienne, âgé de trente-un ans, tailleur de pierres, habitant à Deux-Frères, commune d'Echandelys, la dite

Déclaration faite en présence de Chonion, Etienne, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans, & de Dumas, Jean, âgé de quarante-deux ans, manouvrier, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec nous, la comparante a déclaré ne savoir signer, après qu'il leur en a été fait lecture.

Chonion Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt un juin, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Varenat, Jacques, âgé de soixante-deux ans, propriétaire au Moulin-de-Gery, commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que hier, vingt juin à une heure du soir, est né un enfant du sexe masculin, en sa maison, sise au dit lieu du Moulin-de-Gery, qu'il nous présente, & auquel il a déclaré donner le prénom d'Antoine, lequel enfant, fils posthume, est né de Jeanne Communal, âgée de trente-trois ans, ménagère, habitant au dit lieu du Moulin-de-Gery, commune d'Echandelys, épouse de défunt Blaise Dailloux, âgé de trente-cinq ans, vivant de long, en son vivant, décédé le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-un, dans le département de la Haute Saône; les dites présentation & déclaration faites en présence de Chonion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde champêtre, & de Dumas, Jean, âgé de quarante-deux ans, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec nous, le déclarant a dit ne savoir signer, après lecture faite. ++ Deux mots rayés nuls approuvé

Chonion Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt-cinq juin, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Pierre Redon, âgé de vingt-huit ans, meunier de long, du Verd, commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que aujourd'hui, vingt-cinq juin, à sept heures du matin, est né un enfant du sexe féminin de lui déclarant & de Jeanne Chantagrel son épouse, âgée de vingt-six ans, au dit lieu des Verds, & auquel il a déclaré donner les prénoms de Gilberte-Antoinette; la dite présentation faite en présence de Chonion, Etienne, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans, & de Jean Dumas, âgé de quarante-deux ans, manouvrier, demeurant tous les deux au bourg d'Echandelys; & ont signé avec nous le déclarant & les témoins après lecture. Le mot Chantagrel rayé nul, approuvé. Chonion

Redon Dumas

N° 15

Le 20 juin 1881

Dailloux, Antoine

sexe masculin - légitime

N° 16

Le 25 juin 1881

Chantagrel

Redon, Gilberte-Antoinette

sexe féminin - légitime

N° 17

1er juillet 1881

Brugière
Henri-Gustave

masculin - légitime

Par acte reçu à la mairie de Cohere, le 15 janvier 1909 Brugière Henri-Gustave dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Dergouttes Marie
Mention faite le 15 février 1909 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le deux juillet, à sept heures du soir par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Pierre Brugière, âgé de quarante-six ans, ferreur de long, demeurant à Lozeyeux, commune d'Echandelys lequel nous a déclaré que hier, premier juillet, à six heures du matin, est né un enfant du sexe masculin, au dit lieu de Lozeyeux, en sa maison de lui déclarant et de Anne Chalimbaud, son épouse, âgée de quarante-quatre ans, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Henri-Gustave; les dites déclaration et présentation faites en présence de Thomas Etienne, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans et de Dumas Jean, âgé de quarante-deux ans, menuisier, habitant tous deux le chef-lieu de la commune d'Echandelys, lesquels et le déclarant ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Thomas Dumas Brugière

N° 18

19 juillet 1881

David, Mathieu
Vincent-Paul-Mary

masculin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt du mois de juillet, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Jean David, âgé de trente-trois ans, chiffonnier, demeurant à Cher, commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que hier, dix-neuf juillet, à six heures du soir, est né un enfant du sexe masculin, au dit lieu de Cher, en sa maison de lui déclarant, et de Jeanne Simondet, âgée de vingt-sept ans, son épouse, sans profession, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Mathieu-Vincent-Paul-Mary; les dites declaration et présentation faites en présence de Thomas Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde champêtre, et de Jean Dumas, menuisier, âgé de quarante-deux ans, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Thomas David Dumas

N° 19

1er août 1881

Clavelier,
Antoinette-Geneviève

féminin - légitime

décédée à Echandelys le 19 Mai 1967

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le deux août, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Annet Clavelier, âgé de vingt-six ans, propriétaire, demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, premier août à cinq heures du soir, de lui déclarant en sa maison, sise au bourg de Echandelys, et de Jeanne-Marie Fredon, âgée de vingt-trois ans, son épouse, sans profession, et auquel il a déclaré donner

Par acte reçu en notre mairie le 8 8bre 1900 Clavelier Antoinette Gen.ve vous la naissance est constatée ci contre a contracté mariage avec Chonion J.E.ne mention faite le 25 9bre 1900

les prénoms d'Antoinette-Geneviève; la dite présentation faite en présence de Clavelier, Antoine, âgé de cinquante-neuf ans, grand père paternel de l'enfant, propriétaire, et de Pionnet, Antoine, âgé de soixante dix-sept ans, propriétaire, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Clavelier Pionnet

Jaubert

N°20

Le 12 août 1881

Forge, Etienne

sexe masculin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le douze août, à quatre heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm Puy-de-Dôme, est comparue Antoinette Redon, âgée de soixante-deux ans, grand-mère maternelle de l'enfant, demeurant à Lorpeux, commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui, douze août, est né un enfant du sexe masculin, au dit lieu de Lorpeux, en cette commune, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom d'Etienne; lequel enfant est né de Marie Grange, âgée de trente ans, épouse de Jean Forge, âgé de trente ans, sieur de Long, demeurant tous deux à Lorpeux, commune d'Echandelys; la dite présentation faite en présence de Dumas, Jean, âgé de quarante-cinq ans et de Chonion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture; la Déclarante a dit ne savoir signer.

Dumas Chonion Jaubert

N°21

Le 15 octobre 1881.

Marquet, Marie-Thérèse

sexe féminin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le seize octobre, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparu Jean Marquet, âgé de vingt-six ans, propriétaire, domicilié à la Forestrie, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, sept octobre, à sept heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de la Forestrie, et de Jeanne Marquet, son épouse, âgée de vingt-deux ans, sans profession, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Thérèse; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion, Etienne, garde-forestier, âgé de quarante-cinq ans, et d'Antoine Chevalgre, instituteur communal #, domiciliés tous

au chef-lieu de cette commune, lesquels & le père de l'enfant ont signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. / Il âgé de trente-quatre ans. / approuvé.

Marquet Chonion Chevalayre A.

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le vingt-cinq Du mois de novembre, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genetier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marguerite Donchon, âgée de soixante-huit ans, sage femme, habitant le chef-lieu de la commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que le vingt-quatre du mois de novembre, à quatre heures du soir, est né un enfant du sexe masculin, au village de Deux-frères, commune d'Echandelys, qu'elle nous présente, & auquel elle a déclaré donner le prénom d'Etienne; lequel enfant est né de Genetier, Anne, âgée de trente-sept ans, épouse de Damien Loffre, âgé de soixante-dix ans, tous deux cultivateurs, demeurant au dit lieu de Deux-frères, commune d'Echandelys; les dites déclarations & présentations faites en présence de Chonion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde champêtre, et de Chevalayre, Antoine, âgé de trente-quatre ans, instituteur communal, domiciliés tous deux au chef-lieu de cette commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte, la déclarante a dit ne savoir signer, après qu'il leur en a été fait lecture.

Chevalayre A. Chonion

Clos & arrêté par nous Maire de la commune d'Echandelys, le présent registre des naissances, contenant vingt-deux actes, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-un

Fait en Mairie à Echandelys le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Le Maire

N° 22

Le 24 9bre 1881

Loffre, Etienne

sexe masculin - légitime

Par acte reçu à la Mairie de Chambery le 4 avril 1910 Loffre Etienne dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Bouchet Henriette Eugénie
Mention faite le 16 7bre 1910
Le maire

décédé à Chambery (Savoie) le 28 Mars 1973

Table alphabétique

des naissances de l'année 1881

	№ des actes	Noms et prénoms	Date de la naissance
	9	Bournerie Jean-Joseph	6 avril
	17	Brugeie Henri-Gustave	1 juillet
	3	Chevarin Amélie Jeanne Claudine	19 janvier
	14	Corderyas Claudius	19 mai
+	19	Clavelier Antoinette Geneviève	1 août
	2	Drostevie Julie-Adrienne	18 janvier
	4	Désusclade Jean-Alexis	11 février
+	8	Derode François-Louis	24 mars
+	13	Dutour Marie Thérèse	30 avril
	15	Dailhous Antoine	20 juin
+	18	David Mathieu-Vincent-Paul Marie	19 juillet
+	1	Faure Marie-Angèle	10 janvier
	20	Farge Etienne	12 août
	6	Genestier Etienne-Jean	13 mars
	7	Gauthier Adélaïde Marie-Antoinette	19 mars
	12	Gounicha François-Annet	30 avril
	5	Longechal Marie-Eugénie	18 février
	22	Soffe Etienne	14 novembre
	21	Marquet Marie-Thérèse	19 octobre
+	10	Ponchon Joseph-Jean-Eugène	23 avril
	11	Pouyet Jean-François	26 avril
	16	Redon Antoinette Gilberte	29 juin

Certifiée exacte, la présente table, par nous, Maire de la commune d'Echandelys

Echandelys le 5 janvier 1882

Jaubert

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1882.

Le présent Registre, contenant Trois ***feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,*** Juge ***du Tribunal civil d'*** Ambert ***, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Naissances dans la commune d'*** Echandelys ***pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-deux.***

Fait à Ambert ***le*** Deux ***décembre mil huit cent quatre-vingt-un.***

N° 1

Le 18 janvier 1882

Ravaud
Marguerite-Théodorine
ce féminin — légitime

Par acte reçu en cette Mairie le 29 octobre 1910 Ravaud Marguerite-Théodorine dont acte est ci-contre a contracté mariage avec Dinard Pierre-Auguste
Mention faite le 29 octobre 1910
Décédée à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais) le 14 Octobre 1962

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le dix-huit du mois de janvier, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparu Marc-Antoine Ravaud, âgé de vingt-six ans, propriétaire, demeurant à la Parade, commune d'Échandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui, dix-huit janvier, à neuf heures du matin, de lui déclarant, en sa maison sise au dit lieu de la Parade, et de Jeanne Aubert, âgée de vingt ans, son épouse, sans profession, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marguerite-Théodorine; les dites déclaration et présentation faites en présence de Ravaud, Marc-Antoine, maçon, âgé de cinquante-quatre ans, et de Coudeyras, Antoine, âgé de cinquante-quatre ans, propriétaire, domiciliés tous deux au chef-lieu de cette commune, et tous deux grands-oncles de l'enfant et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Coudeyras Ravaud Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le onze février, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état

N° 2

Le 10 février 1882

Bargeon, Annette-Eugénie-Adélaïde

sexe féminin-légitime

Par acte reçu à la Mairie de St Saint-Genès-la-Tourette Bargeon Annette-Eugénie Adélaïde dont l'acte est ci contre a contracté mariage le 11 septembre 1909 avec Mr. Mondabrut Antoine Mention faite le 30 8bre 1909 Le Maire,

civil de la commune d'Échandelys, cantons de Saint-Germain-l'Herm Puy de Dôme est comparu Jean Bargeon âgé de trente-quatre ans, meunier de long, du Moulin des Bordes, commune d'Échandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier, dix février, à quatre heures du soir, de lui déclarant, en sa maison, sise au dit lieu du Moulin des Bordes, et de Marie Buisson âgée de vingt-cinq ans, son épouse, sans profession, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Antoinette Eugénie-Adélaïde; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-trois ans, menuisier et de Chonion, Étienne, âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre, domiciliés tous deux au chef-lieu de ladite commune, et ont le père et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dumas Chonion Bargeon

Genevier

N° 3

Le 10 février 1882

Rouvet, Régis-Alexis

sexe masculin-légitime

Suivant acte reçu à la Mairie de Brousse le 26 juin 1906 Rouvet dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Maynaud Maria Mention faite le 29 juin 1906 décédé à Brousse le 22 Juin 1965

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le onze février à six heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, est comparu Blaise Rouvet, âgé de trente-neuf ans, métayer à Roure en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier à trois heures du soir, du dix février, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de Roure et de Marie Chalimbaud, âgée de trente-quatre ans, sans profession, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Régis-Alexis; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante trois ans, menuisier, et de Chonion, Étienne, âgé de quarante-cinq ans, domiciliés tous deux au chef-lieu de cette commune; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. + trois mots rayés nuls, le père a déclaré ne savoir signer: approuvé

Dumas Chonion Genevier

N° 4

Le 26 février 1882

Grange Pierre-Alfred

sexe masculin-légitime

Par acte passé à la Mairie du 2e arrondissement de Lyon le 3 août 1908 Grange Pierre Alfred dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Boyer Ernestine-Marguerite Mention faite le 26 7bre 1908 décédé à Caluire et Cuire (Rhône) le 5 Janvier 1965.

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-six du mois de février à cinq heures du soir par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparue Marguerite Ponchon, âgée de soixante-huit ans, sage-femme, domiciliée au chef-lieu de la commune d'Échandelys, laquelle nous a déclaré qu'en ce jour d'hui, vingt-six février, à sept heures du matin, est né un enfant du sexe masculin, au hameau de Belle Vue, commune d'Échandelys, qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Pierre-Alfred; lequel enfant est né de Marie Rouvet, âgée de vingt-deux ans, sans profession, épouse de Jean-Germain Grange, âgé de trente ans, tisserand, demeurant au dit lieu de Belle-Vue en cette commune; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-

Demeure, fils

trente ans, menuisier, et De Chonion Etienne, âgé De quarante-cinq ans, garde-forestier, demeurant tous deux au bourg D'Echandelys, lesquels ont signé avec nous, après lecture faite.

Dumas fils Chonion

Timbre 2/10 en sus 1f. 50c

N° 5

Le 6 mars 1882

Courdot, Antoine Alcide-Victor

sexe masculin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-Deux, le sept du mois De mars, à cinq heures Du soir, par-Devant nous Antoine Genebrier, maire et officier De l'état civil De la commune D'Echandelys, canton De Saint-Germain-l'Herm (Puy-De-Dôme), est comparu Jules Pierre Courdot, âgé De trente-deux ans, boulanger, demeurant au bourg D'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant Du sexe masculin, né hier, six Du mois De mars, à six heures Du soir, de lui déclarant, en sa maison, sise au chef-lieu De cette commune, et De Jeanne Barrière âgée De vingt-cinq ans, sans profession son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms D'Antoine-Alcide-Victor, les dites déclarations et présentations faites en présence De Jean Dumas, âgé De quarante-deux ans, menuisier et De Chevaleyre Antoine, instituteur public, demeurant tous deux au chef-lieu De cette commune; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Chevaleyre A Dumas fils Courdot

N° 6

Le 22 mars 1882

Dutour, Marie

sexe féminin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-deux du mois De mars, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier maire et officier De l'état civil De la commune D'Echandelys, canton De Saint-Germain-l'Herm (Puy-De-Dôme) est comparu Gaspard, Dutour, âgé De soixante ans, cultivateur, grand-père De l'enfant, demeurant à Darel-commune D'Echandelys, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui vingt-deux mars, à dix heures Du matin, est né un enfant Du sexe féminin en sa maison, sise au dit lieu De Darel qu'il nous présente, et auquel il a déclaré Donner le prénom De Marie; lequel enfant est né De Anna Amblard, âgée De vingt-six ans, sans profession, épouse De Jean Dutour, âgé De trente-deux ans, demeurant tous deux au dit lieu De Darel, la dite déclaration faite en présence De Jean Dumas, âgé De quarante-deux ans, menuisier et De Chonion, Etienne, garde-champêtre, âgé De quarante-cinq ans, demeurant tous deux au bourg D'Echandelys; les témoins ont signé avec nous le présent acte, le déclarant a dit ne savoir signer, après lecture faite.

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 20 février 1909 Dutour Marie dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Troup Pierre Eugène Mention faite le 20 février 1909 Le Maire,

décédée à Issoire (P. de-D.) le 23 décembre 1956

Le Maire

Dumas fils Chonion

N° 7

Le 23 avril 1882

Ponchon,
Marguerite-Maria

sexe féminin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-Deux, le vingt trois avril, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparue Marguerite Coudeyras, âgée de vingt-quatre ans, cultivatrice, sœur de la mère de l'enfant ci-dessous nommé, demeurant à Pissoux, en cette commune, laquelle nous a déclaré, que aujourd'hui vingt-trois avril, à une heure du matin, est né un enfant du sexe féminin, à Chabreyras, commune d'Échandelys, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Marguerite-Maria, lequel enfant est né de Coudeyras, Jeanne Marie, âgée de vingt-neuf ans, ménagère, épouse de Ponchon, Jacques Antoine, âgé de trente-deux ans, sieur de long, demeurant ensemble à Chabreyras, commune d'Échandelys; la dite déclaration faite en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-deux ans, menuisier, et de Chanion, Etienne âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre, domiciliés tous deux au bourg d'Échandelys; la déclarante et les témoins ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Coudeyras Dumas Chanion

Genebrier

N° 8

Le 29 avril 1882

Gauthier, Maire

sexe féminin - légitime

Mariée à Villeneuve St. Georges le 24 7bre 1906 avec Cessier Marcel Charles Eugène
Le 7 août 1914
Le Maire,

décédée à Chambéry (Savoie) le 2 Novembre 1970

L'an mil huit cent quatre-vingt-Deux, le vingt avril, à quatre du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de St. Germain-l'Herm Puy-de-Dôme est comparu Sauvadet Antoine, âgé de trente-deux ans, propriétaire à Lossedat, oncle de l'enfant, lequel nous a déclaré que hier vingt-neuf avril, à dix heures du soir est né un enfant du sexe féminin, à Belle Vue commune d'Échandelys, qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner le prénom de Marie; lequel enfant est né de Julie Grange, âgée de vingt-sept ans, ménagère, épouse de Jean Gauthier, âgé de vingt-cinq ans, sieur de long, demeurant tous deux au dit lieu de Belle-Vue, en cette commune; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-trois ans et d'Étienne Chanion, âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre demeurant tous deux au bourg d'Échandelys, et ont, le déclarant et les témoins, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Chanion Dumas Sauvadet Jeunon

Genebrier

N° 9

Le 3 mai 1882

L'an mil huit cent quatre-vingt-Deux, le trois mai à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de St. Germain-l'Herm Puy-de-Dôme

Faure, Marie

sexe féminin - légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 1er avril 1902. Faure marie ci-dessus a contracté mariage avec Girardon Philibert. Mention faite le 10 avril 1902. Le Maire

est comparue Marguerite Berand, âgée de quarante-quatre ans, ménagère, demeurant à Deux-Frères commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que hier deux mai, à deux heures du soir, est né un enfant du sexe féminin, en la maison de Gilbert Faure, âgé de vingt-sept ans, maçon au dit lieu de Deux-Frères, et auquel elle a déclaré donner le prénom de Marie, lequel enfant est né de Marie Berand, âgée de vingt-six ans, ménagère, épouse du dit Gilbert Faure, domiciliés tous deux à Deux-Frères, commune d'Echandelys, la dite présentation faite en présence de Jean Dumas, âgé de quarante trois ans, menuisier et de Chonion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre, tous deux domiciliés au chef-lieu de cette commune; les témoins ont signé avec nous, la déclarante a dit ne savoir le faire après lecture faite.

Faure Dumas Chonion

Greffier

N° 10

Le 4 mai 1882

Coudeyras, Joséphine-Justine

sexe féminin - légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 24 7bre 1907 Coudeyras Joséphine-Justine dont l'acte en ci-contre a contracté mariage avec Jean Dumas mention faite le 27 7bre 1907

décédée à Echandelys le 28 Mars 1973

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le quatre mai, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marguerite Berand, âgée de quarante-quatre ans, ménagère, demeurant à Deux-Frères, en cette commune laquelle nous a déclaré que aujourd'hui quatre mai, à trois heures du matin, est né un enfant du sexe féminin au dit lieu de Deux-Frères que elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Joséphine-Justine; lequel enfant est né de Catherine Genestier, âgée de vingt-six ans, cultivatrice, épouse de Coudeyras Benoît, âgé de trente-deux ans, sciem de long, demeurant tous deux à Deux-Frères, commune d'Echandelys, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-deux ans, menuisier et de Chonion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre, demeurant au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec nous, la déclarante a dit ne savoir signer, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dumas Chonion

Greffier

N° 11

Le 13 mai 1882

Dutour, Gaspard-Maxime

sexe masculin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le quatorze mai, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Dutour Antoine, âgé de trente cinq ans, sciem de long domicilié à Pauplantas, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, treize mai, à onze heures du soir de lui déclarant, en sa maison, sise au dit lieu de Pauplantas et de Mayoux, Antoinette, âgée de trente ans, sans profession, son épou-

et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Gaspard-Marius, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Étienne, âgé de quarante-cinq ans, garde champêtre, et de Chevaleyre Antoine, âgé de trente-cinq ans, instituteur, domiciliés tous deux au chef-lieu de cette commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Chonion Dutaur Chevalleyre Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le quatorze du mois de mai à

N° 12

Le 14 mai 1882

Barrière, Jean-Marie-Antoine

sexe masculin - légitime

Par acte en date du 28 octobre 1911 inscrit à la Mairie de Saint-Genès-la-Tourette le nommé Barrière dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Coudereille Lucie-Maria Doul mention faite le 30 avril 1911. Le Maire,

par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, est comparue Marguerite Ponchon, âgée de soixante-huit ans, sage-femme, domiciliée au bourg d'Échandelys, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui quatorze mai, à six heures du matin, est né un enfant du sexe masculin, au Moulin-du-Mas, commune d'Échandelys, qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Jean-Marie-Antoine; le dit enfant est né de Malle Ceraze, âgée de trente-un ans, sans profession, épouse de Pierre Barrière, âgé de trente-deux ans, scieur de long, demeurant tous deux au dit lieu du Moulin-du-Mas, en cette commune; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Étienne, âgé de quarante-cinq ans, garde-forestier et de Chevalleyre Antoine, instituteur communal, domiciliés tous deux au chef-lieu de cette commune; les témoins ont signé avec nous le présent acte, la déclarante a dit ne savoir signer après lecture.

Chevalleyre Chonion Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-deux mai à six heures

N° 13

Le 21 mai 1882

Vaisse, Marie-Henriette

sexe féminin - légitime

décédée le 22 Août 1963 à Issoire (P.-de-Dôme)

du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Échandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, est comparue Catherine Grange, âgée de cinquante-quatre ans, ménagère domiciliée au Moulin-de-Jery, grand'mère paternelle de l'enfant, laquelle nous a déclaré que hier vingt-un mai, à six heures du soir est né un enfant du sexe féminin, au dit lieu du Moulin-de-Jery qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Marie Henriette; laquelle enfant est née de Pinyolle Louise, âgée de trente ans, sans profession, épouse de Jean Vaisse, âgé de trente ans, scieur de long, demeurant tous deux au dit lieu du Moulin-de-Jery; la dite déclaration faite en présence d'Étienne Chonion, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans, et d'Antoine Chevalleyre, instituteur, âgé de trente-cinq ans, domiciliés au bourg d'Échandelys, lesquels ont signé avec nous, la déclarante a dit ne savoir signer, après lecture.

Chevalleyre Chonion Genebrier

N° 14

Le 8 juin 1882

Echalier
Marc-Alphonse

sexe masculin — légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le six du mois de juin, à midi par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm Puy-de-Dôme est comparu Marguerite Ronchon, âgée de soixante-huit ans, sage-femme demeurant au bourg d'Echandelys, laquelle nous a déclaré que hier, cinq juin, à sept heures du soir est un enfant du sexe masculin, à Chabeyras, commune d'Echandelys, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Marc-Alphonse; lequel enfant est né de Antoinette Darteyre, âgée de vingt-sept ans sans profession, épouse de Pierre Echalier, âgé de trente-un ans, sieur de Long, demeurant ensemble au dit lieu de Chabeyras; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Etienne Chanion, âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre, et de Jean-Pierre Duchamp facteur rural âgé de trente-six ans, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune; et les témoins ont signé avec nous le présent acte, la déclarante a dit ne savoir signer, après qu'il leur en a été fait lecture.

[redacted] Duchamp

N° 15

Le 21 juin 1882

Chartoire
Jean-Laurent

sexe masculin — légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys Chartoire Jean-Laurent dont l'acte de naissance est ci-contre a contracté mariage le 23 juillet 1907 avec Montel Marie Louise
Mention faite le 23 juillet 1907
Le secrétaire
Chevalier

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, Le vingt-deux du mois de juin, à cinq heures du soir par-devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Joseph Chartoire âgé de vingt-huit ans, sieur de Long, du Buisson, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-un juin à six heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu du Buisson, et de Jeanne Terrasse âgée de trente-un ans, son épouse, sans profession, demeurant avec lui, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Laurent; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Etienne Chanion, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans, et d'Antoine Chevalèyre âgé de trente-cinq ans, instituteur, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Chevalèyre Chartoire

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-sept juin à midi, par-devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Michel Dutour âgé de trente-sept ans, sieur de Long, domicilié à Chabeyras, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui, vingt-sept, juin à deux [illegible]

N° 16

Le 6 juin 1882

Dutour
Marie-Jeanne

sexe féminin – légitime

Par acte reçu à la Mairie d'Echandelys le 16 7bre 1907 Dutour Marie-Jeanne dont l'acte est ci-contre a contracté Mariage avec Ortigier Edmond Antonin François Mention faite le 16 7bre 1907
Le Maire
Arnaud

du matin, à Chabreyras, commune d'Echandelys. De lui Déclarant et de Antoinette Vaisse, âgée de trente-cinq ans, son épouse, sans profession, et à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Jeanne, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Étienne, garde-forestier âgé de quarante-cinq ans et de Antoine Chevalleyre âgé de trente-cinq ans, instituteur, domiciliés tous deux au chef lieu de cette commune, lesquels ont signé, avec le père et nous, le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Chevalleyre A. Chonion Dutour Jeanne.

N° 17

Le 7 juillet 1882

Coudeyras
Jean-Annet

sexe masculin – légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le sept juillet, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Étienne Coudeyras, âgé de quarante-quatre ans, sieur de Long, domicilié à Deux-Frères, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, sept juillet, à midi, de lui Déclarant, au dit lieu de Deux-Frères, et de Michelle Bautier, son épouse, âgée de trente-deux ans, sans profession, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Annet, les dites Déclaration et présentation faites en présence d'Étienne Chonion, âgé de quarante-cinq ans, garde-forestier, et de Chevaleyre Antoine, instituteur, domiciliés tous deux au chef lieu de cette commune, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Chevalleyre A. Coudeyras Jeanne ?

N° 18

Le 25 juillet 1882

Courdias
Benoît-Félix

sexe masculin – fils légitime

Par acte reçu à la Mairie de Villars sur Marne Courdias Benoît Félix dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Chanon Anne-Marie Joseph le 17 8bre 1908
Mention faite le 23 8bre 1908
Le Maire,

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-cinq juillet, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Antoine Courdias, âgé de quarante-quatre ans, sieur de Long, domicilié à Chez, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, à huit heures du matin, de lui Déclarant en sa maison d'habitation, au dit lieu de Chez et de Antoinette Pavot, âgée de trente-neuf ans, son épouse, sans profession, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Benoît-Félix, les dites Déclaration et présentation faites en présence d'Étienne Chanion, garde-champêtre, âgé de quarante-cinq ans et de Antoine Chevaleyre âgé de trente-cinq ans, instituteur, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après lecture.

Chevalleyre A. Courdias Jeanne

Chonion

N° 19

Le 13 août 1882

Chabaud
Marie-Louise

sexe féminin — fille légitime

décédé à Lamontgie
Puy-de-Dôme le
24 octobre 1964

L'an mil huit cent quatre vingt-Deux, le quatorze du mois d'août, à cinq heures du soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Antoine Chabaud, âgé de trente un ans, huissier, domicilié à Puy-Manton, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, ne hier treize août, à cinq heures du soir, de lui déclarant en la maison de la veuve Dupuydon sa belle-mère, au bourg d'Echandelys, et de Anne-Marie Thérèse Dupuydon, âgée de vingt-deux ans, sans profession, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie-Louise; les dites déclaration et présentation faites en présence de Gidon Antoine, âgé de cinquante un ans, instituteur libre, et Marc-Antoine Ravaud, âgé de cinquante-cinq ans, propriétaire, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune, et ont le père et les témoins, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite./.

A. Chabaud Ravaud Gidon

Genebrier

N° 20

Le 21 septembre 1882

Chevaleyre, Marius
Jean-Baptiste-Edouard

sexe masculin — fils légitime

Par acte reçu à la Mairie de Valcivières le 21 Septembre 1922, Chevaleyre Marius Jean Baptiste Edouard dont l'acte de naissance a contracté mariage avec Buissonnier Eugénie Louise
Mention faite le 22 octobre 1921.
Le Maire
Farny

décédé à Valcivières (Puy-de-Dôme) le 7 Août 1961

N° 21

L'an mil huit cent quatre-vingt-Deux, le vingt-un septembre à huit heures du soir, par-Devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Antoine Chevaleyre, âgé de trente cinq ans, directeur de l'école publique d'Echandelys, domicilié au chef-lieu de cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, vingt-un du mois de septembre, à quatre heures du soir au bourg d'Echandelys, de lui déclarant et de Antoinette Goubeyre, âgée de trente-trois ans, sans profession, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marius-Jean-Baptiste-Edouard, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-deux ans, menuisier, et de Camut François, âgé de trente-cinq ans, sécretier, demeurant tous les deux au chef-lieu de cette commune, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que il leur en a été fait lecture./.

Chevaleyre Dumas Camut

Genebrier

N° 21

Le 22 8bre 1882

Farny, jeanne-félicie

sexe féminin — fille légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-Deux, le vingt-Deux du mois d'octobre à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Blaise Renaudias âgé de cinquante trois ans, cultivateur, grand-père de l'enfant ci-dessous nommé, demeurant à Paul commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui, vingt-Deux octobre, à dix heures du matin, est un enfant du sexe féminin, en sa maison, au dit lieu de Paul et auquel

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 15 8bre 1904 Rouves jean Emile Faure jeanne Félicie sous la naissance est ci contre a contracté mariage avec Rouves jean Emile mention faite le 18 9bre 1904 Le Maire

il a déclaré donner les prénoms de Jeanne Félicie, lequel enfant est né d'Antoinette Renaudias, ménagère, âgée de vingt-deux ans, épouse de Jean-Marie Faure, âgé de vingt-trois ans, cultivateur, demeurant tous deux à Paul, commune d'Echandelys; la dite déclaration faite en présence d'Antoine Chevalyre, instituteur, âgé de trente-cinq ans, et de Jean Dumas, âgé de quarante-trois ans, menuisier, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune; et ont le déclarant et les témoins, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Dumas — Renaudias

Chevalyre

Jeanneau

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-trois octobre, à midi; par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Marien Faure âgé de trente-deux ans, maçon, domicilié à Deux-Sœurs, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui vingt-trois du mois d'octobre de lui déclarant, au dit lieu de Deux-Sœurs, et de Marie Chanion, âgée de vingt-six ans, sans profession, son épouse, auquel il a déclaré donner les prénoms de Maria Gilberte, les dites déclaration et présentation faites en présence d'Etienne Chanion, âgé de quarante-cinq ans, garde-champêtre, et de Jean Dumas, âgé de quarante-trois ans, menuisier, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune, lesquels ont signé, avec le père de l'enfant, après que lecture leur en a été faite.

Dumas — Chanion — Faure

Jeanneau

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le cinq du mois de novembre à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme) est comparu Guillaume Jouchamet, âgé de trente-deux ans, propriétaire domicilié, à la Forestelie, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui, cinq novembre, à deux heures du soir, au dit lieu de la Forestelie de lui déclarant, et de Marie Montel âgée de trente-deux ans, ménagère, son épouse, auquel il a déclaré donner les prénoms de Anna-Eugénie Marie-Thérèse, les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevalyre, âgé de trente-cinq ans, instituteur public, et Jean Dumas, âgé de quarante-trois ans, menuisier, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune, et ont le père et les témoins signé avec nous, après que lecture leur en a été faite.

Chevalyre — Dumas — Jouchamet

Jeanneau

N° 22

Le 23 8bre 1882

Faure Maria-Gilberte

sexe féminin — légitime.

Par acte reçu en notre mairie le 27 avril 1901 Faure maria Gilberte a contracté mariage avec Faure Jean mention faite le 10 8bre 1901 Le Maire

Chanjeaux

décédée à Chambon-Feugerolles (Loire) le 6 Mai 1960)

N° 23.

Le 5 9bre 1882.

Jouchamet

Anna-Eugénie-Marie-Thérèse

féminin — légitime.

Par acte reçu en notre mairie le 16 7bre 1901 Jouchamet Anna-Eugénie Marie Thérèse dont l'acte de naissance a contracté mariage avec Fabre Henri Jacques mention faite le 6 mai 1912 Le Maire

Chanjeaux

décédée le 2 Août 1971 à Clermont-Ferrand

N° 24

Le 6 novembre 1882

Coudeyras, Marie

sexe féminin - légitime

Mariée à St Herme le 30 juin 1906 avec Rivoire Joseph.
Le 30 juillet 1906
Le Maire,
~~décédée à Condat les Montboissier le 21 Novembre 1953~~
décédée à Montbrison le 8 février 1965

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux le sept du mois de novembre, à midi par-
devant Nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune
d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme, est comparu Coudeyras
Etienne, âgé de trente-six ans, menuisier, demeurant à Deux Frères commune
d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier six
novembre, à neuf heures du soir, au dit lieu de Deux-Frères, de lui déclarant
et de Marguerite Julie Bourg, âgée de vingt-quatre ans, ménagère, son épouse,
auquel il a déclaré donner le prénom de Marie, les dites déclaration
et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de quarante-trois ans,
instituteur, et de Chorion, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, garde champêtre
demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune, et ont le père et
les témoins signé avec nous, après lecture.

Dumas Chorion Coudeyras

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le douze novembre, à cinq heures du
soir, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la
commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme) est comparu
Pierre Barrière, âgé de vingt-huit ans, cultivateur, demeurant aux Chassaignes, commune
de Manglieux, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui,
douze novembre, à midi, en la maison de Pierre Anglade, grand-père de l'enfant,
aux Sagnes, commune d'Echandelys, de lui déclarant, et de Marguerite-Jeanne Anglade
âgée de vingt-huit ans son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms
d'Anna-Maria; la dite présentation faite en présence de Jean Dumas,
âgé de quarante-trois ans, menuisier et d'Antoine Chevalerye, âgé de
trente-cinq ans, instituteur, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, témoins de
père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Barrière Chevalerye Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux le vingt-un novembre, à midi par-devant
nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton
de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme) est comparu Antoine Giraud, âgé de quarante-quatre
ans, métayer aux Bordes, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe
féminin, né hier vingt novembre, à sept heures du soir au dit lieu des Bordes de lui déclarant
en sa maison et de Rose Terrasse, âgée de trente-sept ans, métayère, son épouse, et auquel lui
il a déclaré donner le prénom d'Antoinette; la dite présentation faite en
présence de Jean Dumas, âgé de quarante-trois ans, menuisier et d'Antoine
Chevalerye, instituteur public, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys
lesquels ont signé avec nous, le père a déclaré ne savoir signer après
que lecture leur en a été faite!

Chevalerye Dumas

Barrière, Anna Maria
sexe féminin, légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 2 juillet 1907 Barrière Anna-Maria dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec David, Jean-Baptiste suivant mention faite le 2 juillet 1907
Le Maire
Demycon

Giraud, Antonnette
sexe féminin légitime

décédée à Cunlhat le 16 Mars 1957

N° 26

Le 20 novembre 1882

Clos et arrêté par nous, Maire de la commune d'Echandelys, le présent registre des naissances, contenant vingt-six actes.
Fait en Mairie à Echandelys le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Le Maire

Table alphabétique

des naissances de l'année 1882.

N° d'ordre	Noms et prénoms	Date de la naissance
2	Bargeon Annette-Eugénie-Adélaïde	19 janvier
+ 25	Barrière Anna-Maria	12 9bre
12	Barrière Jean-Marie-Antoine	14 mai
19	Chabaud Marie-Louise	13 août
15	Chartoire Jean-Laurent	21 juin
20	Chevaleyre Marius-Jean-Baptiste-Edouard	21 9bre
17	Coudeyras Jean-Annet	7 juillet
+ 10	Coudeyras Joséphine-Justine	4 mai
24	Coudeyras Marie	6 9bre
11	Dutour Gaspard-Marius	13 mai
6	Dutour Marie	22 mars
16	Dutour Marie-Jeanne	27 juin
14	Echalier Marc-Alphonse	5 juin
+ 21	Farge Jeanne-Félicie	22 9bre
22	Faure Maria-Gilberte	23 8bre
+ 9	Faure Marie	2 mai
8	Gauthier Marie	29 avril
26	Giraud Antoinette	20 9bre
4	Grange Pierre-Alfred	26 février
+ 23	Jouhannet Anna-Eugénie-Marie-Chérie	5 9bre
7	Ponchon Marguerite-maria	23 avril
1	Ravaud Marguerite-Théodosine	18 janvier
+ 3	Rouvet Régis-Alexis	10 février
5	Tourdot Antoine-Alcide-victor	6 mars
18	Tourdoit Benoit-Félix	25 juillet
13	Vaisse Marie-Henriette	21 mai

Certifiée exacte la présente table, par nous, Maire de la commune d'Echandelys.

Echandelys le 5 janvier 1883

Jambon.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1883.

Le présent Registre, contenant trois *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* C. Bacros, juge *du Tribunal civil d'*Ambert, *département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Naissances dans la commune d'*Echandelys, *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-trois.*

Fait à Ambert, *le* premier *décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.*

C. Bacros

N° 1

Le 1er mars 1883

Serindat, Eugénie

Sexe féminin - fille légitime

Par acte reçu à la mairie de Journols le 8 février 1902 Serindat Eugénie dont la naissance est constatée ci-contre a contracté mariage avec Bougade Barthélemy-Joseph suivant procès-verbal fait le 3 9bre 1902 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le premier du mois de mars à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Sup. de Dôme est comparue Marie Rebon, âgée de soixante-trois ans, grand mère de l'enfant, sans profession, demeurant à Sagnerade, commune d'Echandelys, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui premier mars à sept heures du matin, en sa maison au dit lieu de Sagnerade, et auquel elle a déclaré donner le prénom de Eugénie, lequel enfant est né de Jeanne Serindat âgée de vingt-sept ans, sans profession, épouse de Jean Serindat, âgé de trente-trois ans, sabotier, domiciliés ensemble à Sagnerade en cette commune; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Etienne Chomion, âgé de quarante-six ans, garde champêtre et de Chevalleyre Antoine, âgé de trente-six ans, instituteur, demeurant tous deux au chef lieu de cette commune, lesquels ont signé avec nous, le comparant a déclaré ne savoir signer après que lecture leur en a été faite.

Chevalleyre Chomion Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le cinq mars à sept heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, a comparu Dugnas Joseph, âgé de trente-huit ans, propriétaire

N° 2

Le 4 mars 1883

Champroux
Victorine

sexe féminin - légitime

décédée le
13 Janvier 1949
à Brousse
A. de D.

demeurant aux Verts en cette commune, lequel nous a déclaré que le quatre du mois de mars, à midi, est né un enfant du sexe féminin en la maison de Jean-Marie Champroux, au dit lieu des Verts, qu'il nous présente, et auquel il a déclaré donner le prénom de Victorine lequel enfant est né de Marie Gidon, âgée de trente deux ans, sans profession épouse dudit Jean-Marie Champroux, âgé de trente cinq ans, cultivateur demeurant ensemble aux Verts, commune d'Echandelys; la dite déclaration faite en présence de Chonion, Etienne, garde champêtre, âgé de quarante six ans, et de Chevalleyre, Antoine, âgé de trente six ans, instituteur demeurant tous deux au chef lieu de cette commune; et ont, le déclarant et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance, après lecture faite.

Chevalleyre P. Chonion Degnat

N° 3

Le 22 mars 1883

Champroux
Prosper

sexe masculin - légitime

Marié à Echandelys le
14 avril 1914 avec
Barrière Marie-Louise
Le 14 avril 1914
Le Maire,

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le vingt-deux mars à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme) est comparu Antoine Champroux, âgé de trente huit ans, propriétaire à Losédat commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui, vingt-deux mars à quatre heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation, et de Marie Fayolle, âgée de trente huit ans, ménagère et auquel il a déclaré donner le prénom de Prosper, les dites déclaration et présentation faites en présence de Michel Béal, âgé de vingt-un ans, instituteur adjoint et de Chonion, Etienne, âgé de quarante six ans, garde champêtre, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après que lecture leur en a été faite.

Béal P. Chonion Champroux

N° 4

Le 29 mars 1883

Marquet
Julie-Léonie

sexe féminin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le vingt-neuf mars à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme) est comparue Jeanne Blanchard, âgée de soixante-trois ans, ménagère, demeurant à Losédat, en cette commune laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui, vingt-neuf mars, est né un enfant du sexe féminin, en sa maison d'habitation, au dit lieu de Losédat, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Julie-Léonie, lequel enfant est né d'Anna Pinet, âgée de trente cinq ans, ouvrier de long, domiciliés à Losédat, en dite commune, la dite présentation faite en présence de Michel Béal âgé de vingt-un ans, instituteur adjoint et de Chonion Etienne âgé de quarante-six ans, garde champêtre demeurant tous deux au bourg d'Echandelys lesquels ont signé avec nous, la comparante a déclaré ne savoir signer, après lecture faite. Ont sans profession, épouse d'Antoine Marquet, âgé aussi de trente-cinq ans.
La rature d'un mot nul et le renvoi ci-dessus sont approuvés.

Béal P. Chonion Jeanne

N°. 5

Le 27 mars 1883

Buisson
Jeanne-Louise

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le vingt-neuf mars, à cinq heures du soir, par devant nous, Antoine Genebrier, Maire et Officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Charles Buisson, âgé de quarante-cinq ans, propriétaire au Moulin-de-Gery, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né le vingt-huit mars, à dix heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, au dit lieu du Moulin-de-Gery, et de Jeanne Sayolle, âgée de quarante-deux ans, ménagère, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jeanne Louise; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevalèyre âgé de trente-six ans, et de Michel Béal, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs et domiciliés au chef-lieu de cette commune, le père et les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chevalèyre — Béal — Buisson — Genebrier

N°. 6

Le 9 avril 1883

Bourneric
Adolphe-Jean-Marie

masculin-légitime

N° 6 (bis)
Du 24 avril 1883, au moulin de Gery, Cne d'Echandelys, naissance de Grangé aîné-Léopold, fils légitime de Jean-Baptiste et de Marie Pinet, ainsi qu'il résulte d'un jugement rendu par le tribunal civil d'Ambert le vingt-deux décembre mil neuf cent trois transcrit le 2 janvier 1904.

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le neuf avril, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marie Champroux, âgée de soixante-deux ans, ménagère, demeurant à Coudeyras, commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui neuf du mois d'avril, à quatre heures du matin, est né un enfant du sexe masculin, en la maison d'Antoine Bourneric, au dit lieu de Coudeyras, qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Adolphe-Jean-Marie, lequel enfant est né de Marie Redon, âgée de trente-trois ans, cultivatrice, épouse du dit Antoine Bourneric âgé de trente-cinq ans, cultivateur, domiciliés tous deux au dit lieu de Coudeyras, en cette commune; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevalèyre âgé de trente-six ans, et de Michel Béal, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs et domiciliés au chef-lieu de cette commune, lesquels ont signé avec nous; la comparante a déclaré ne savoir signer après que lecture leur en a été faite.

Chevalèyre — Béal — Genebrier

N° 7

Le 1er mai 1883

Fougère, Jean

sexe masculin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le premier mai, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Clavelier Jean, âgé de cinquante-six ans, propriétaire au Buisson en cette commune, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui premier mai, à quatre heures du matin, est né en sa maison au dit lieu au Buisson, un enfant du sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner le prénom de Jean; lequel enfant est né de Marie Clavelier, âgée de vingt ans, sans profession, épouse d'Antoine Fougère cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, domiciliés tous les deux au Buisson,

commune d'Echandelys ; la dite présentation faite en présence d'Antoine Chevalcyre, instituteur, âgé de trente six ans, et de Michel Béal, âgé de vingt-un ans, instituteur adjoint, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune ; les témoins ont signé avec nous. Le sieur Jean Clavelier a déclaré ne savoir le faire, après lecture faite.

Chevalcyre A Béal A Jumeau

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le quatre mai, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Annet Clavelier âgé de trente ans, marchand à Echandelys lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui, quatre mai, à neuf heures du matin est né un enfant du sexe féminin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, au bourg d'Echandelys, et de Jeanne Marie Redon, âgée de vingt-sept ans, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Anne Monique ; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevalcyre, âgé de trente-six ans et de Béal Michel, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec nous, avec le père de l'enfant, après lecture faite.

Chevalcyre A Béal A Clavelier Jumeau

N° 8

Le 4 mai 1883

Clavelier

Anne-Monique.

sexe féminin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le six mai à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Jean Baptiste Mavel, âgé de trente ans, propriétaire, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a déclaré que hier, cinq mai, à onze heures du soir, est né un enfant du sexe féminin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation au chef-lieu de cette commune, et de Jeanne Marie Anglade son épouse âgée de vingt ans, sans profession, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Anna-Clarisse ; la dite déclaration faite en présence de Michel Béal âgé de vingt-un ans et d'Antoine Chevalcyre âgé de trente-six ans, tous deux instituteurs et demeurant au chef-lieu de cette commune, et ont, le père & les témoins, signé avec nous après lecture.

Mavel Béal A Chevalcyre A Jumeau

N° 9

Le 5 mai 1883

Mavel

Anna-Clarisse

sexe féminin-légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 6 7bre 1904 Mavel Anna Clarisse a contracté mariage avec Bérard Antoine suivant acte dressé le 6 7bre 1904 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le dix mai, à cinq heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme) est comparue Jeanne Redon, âgée de cinquante-cinq ans, cultivatrice, grand mère maternelle

N°. 10

Le 10 mai 1883

Gidon
Marie-Julie

sexe féminin - légitime

Par acte à la mairie d'Echandelys le 29 Gidon pour ci-contre mariage Mention faite le 29 Juin

de l'enfant, demeurant à Limoges, commune d'Aix-la-Fayette, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui dix mai, à midi, elle avait mis un enfant du sexe féminin aux Verts commune d'Echandelys, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Marie-Julie; lequel enfant est né de Marguerite-françoise Grenouillet, âgée de vingt-cinq ans, ménagère, épouse de Jean-Etienne Gidon, âgé de trente ans, sieur de Long, domiciliés tous deux au dit lieu des Verts. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Michel Béal, âgé de vingt-un ans, et d'Antoine Chevaleyre, âgé de trente-six ans, tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys; que les témoins ont signé avec nous le présent acte; la comparante a déclaré ne savoir signer, après que lecture du présent acte leur en a été faite.

Chevaleyre — Béal — Genebrier

mariage Julien 9bre 1904 = marie julie l'acte enregistré a contracté avec Héberty Jean marie jules 9bre 1904

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le onze juin à cinq heures du soir, par-devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marie Rouvet, âgée de cinquante ans, grand'mère de l'enfant cultivatrice, du Moulin-de-Gery, commune d'Echandelys, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, onze juin, à onze heures du matin, audit lieu du Moulin de Gery et auquel elle a déclaré donner les prénoms d'André-Alexis; lequel enfant est né de Françoise Buisson âgée de vingt-neuf ans, ménagère, épouse d'Auguste-Michel Vaisse âgé de vingt-cinq ans, chiffonnier, demeurant tous deux au Moulin-de-Gery, en cette commune; lesdites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevaleyre, instituteur, âgé de trente-six ans, et de Michel Béal, instituteur adjoint, âgé de vingt-un ans, domiciliés tous deux au chef-lieu de cette commune. Les témoins ont signé avec nous le présent acte la comparante a déclaré ne savoir signer, après lecture faite.

Chevaleyre — Béal — Genebrier

N°. 11

Le 11 Juin 1883

Vaisse, André-Alexis

sexe masculin légitime

Par acte reçu à la mairie de Saint-Eloy-la-Glacière le premier octobre 1910 Vaisse André-Alexis dont le acte est ci-contre a contracté mariage avec Jouhannet Marie. Mention faite le 20 mai 1911 Le Maire,

N°. 12

Le 19 Juin 1883

Connelier
François-Alfred

sexe masculin légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 11 mai 1912 Connelier dont le acte est ci-contre a contracté mariage avec Costilhes Louise Mention faite le 11 mai 1912 Le Maire,

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le dix-neuf juin à midi, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marie Rouvet âgée de cinquante ans, cultivatrice demeurant au Moulin de Gery, commune d'Echandelys, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui, dix-neuf juin à huit heures du matin, est né un enfant du sexe masculin, à Cher, qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner les prénoms de François-Alfred; lequel enfant est né de Marie Mayet, âgée de vingt-neuf ans, ménagère, épouse de Pierre Connelier, âgé de trente-quatre ans, propriétaire, demeurant à Cher commune d'Echandelys; les dites déclaration et présentation faites en présence de

Antoine Chevalegre, âgé de trente-six ans, instituteur, et de Chonion, Etienne, âgé de quarante-six ans, garde champêtre, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune, et ont, les témoins, signé avec nous le présent acte, la comparante a déclaré ne savoir signer, après lecture.

Chevalegre Chonion Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le quatre juillet, à midi, par-devant Nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marie Rouvet, âgée de cinquante ans, cultivatrice, demeurant au Moulin de Gery, en cette commune, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, trois juillet, à deux heures du soir à Deux-frères commune d'Echandelys, et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Jeanne Marie; lequel enfant est né de Etienne Coudeyras, âgé de trente ans, sans profession, époux d'Antoine Coudeyras, âgé de trente-deux ans, sieur de Long, demeurant tous deux à Deux-frères, en cette commune; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevalegre, instituteur, âgé de trente-six ans, et d'Etienne Chonion, âgé de quarante-six ans, garde champêtre, domiciliés tous deux au chef-lieu de cette commune, et ont, les témoins signé avec nous le présent acte, la comparante a déclaré ne savoir signer, après lecture.

Chevalegre Chonion Genebrier

N° 13

Le 3 juillet 1883

Coudeyras
Jeanne Marie

sexe féminin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le dix juillet, à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Marie Rouvet, âgée de cinquante ans, cultivatrice demeurant au Moulin de Gery, en cette commune, laquelle nous a déclaré que hier neuf juillet, à trois heures du soir, est né à Coudeyras, commune d'Echandelys, un enfant du sexe masculin, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms d'Annet-Joseph, lequel enfant est né de Marguerite Lafarge, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, épouse d'Antoine Longechal, âgé de trente-trois ans, sieur de Long demeurant tous deux audit lieu de Coudeyras; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Etienne Chonion, âgé de quarante-six ans, garde champêtre, et d'Antoine Chevalegre, âgé de trente-six ans, instituteur, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec nous, la comparante a déclaré ne savoir signer, après lecture.

Chevalegre Chonion Longechal Genebrier

N° 14

Le 9 juillet 1883

Longechal
Annet-Joseph.

sexe masculin légitime

N° 15

Le 22 août 1883

Pupidon
Jean-Joseph.

masculin - légitime

Suivant acte reçu à la mairie d'Echandelys Pupidon Jean-Joseph s'est rencontré à contracté mariage avec Romain Marie le 21 avril 1906 mention faite le 30 avril 1906

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le vingt un août à midi, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme), est comparu Pupidon Jean Pupidon, âgé de quarante deux ans, propriétaire, demeurant à la forestérie, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin, né hier, vingt du mois d'août, à onze heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation, au dit lieu de la forestérie, et de Françoise Pouchon, âgée de vingt six ans, son épouse, ménagère, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Joseph; les dites déclaration et présentation faites en présence de Antoine Chevaleyre, âgé de trente six ans, instituteur, et de Etienne Chonion, âgé de quarante neuf ans, garde champêtre domiciliés tous deux au chef lieu de cette commune; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chevaleyre A. Chonion Pupidon Genebrier

N° 16

Le 22 août 1883

Chonion
Maurice-Jean-Baptiste

masculin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le vingt-trois août, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) est comparu Etienne Chonion, garde-champêtre, âgé de quarante neuf ans, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt deux août à dix heures du soir en sa maison au bourg d'Echandelys de lui déclarant, et de Jeanne Vernet, âgée de trente neuf ans, ménagère, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Maurice-Jean-Baptiste; les dites déclaration et présentation faites en présence de Henri Chevalier, âgé de trente ans, marchand, et de Antoine Chevaleyre, âgé de trente-six ans, instituteur, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys; les témoins ont signé, ainsi que le père le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chevaleyre A. Chonion Chevalier A. Genebrier

N°. 17

Le 3 septembre 1883

Aubert
Marie-Antonine

féminin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le trois septembre à midi par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparu Antonin Aubert, âgé de vingt-huit ans, sabotier domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier deux septembre à cinq heures du matin, en sa maison d'habitation, au bourg d'Echandelys, de lui déclarant et de Françoise Ravaud âgée de trente deux ans, ménagère, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie-Antonine; lesdites déclaration et présentation faites en présence d'Étienne Chomion, garde-champêtre, âgé de quarante-neuf ans, et de Jean Dumas, menuisier, âgé de quarante-quatre ans, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; les témoins ont signé avec nous, ainsi que le père, le présent acte, après lecture faite.

Aubert Chomion Dumas fils Genebrier

N°. 18

Le 18 octobre 1883

Grange
Jean-Marie-Lucien

masculin. légitime

marié à Paris 14e arrondissement le 5 mai 1934 à Simone Marguerite Perrou
décédé à Créteil (Seine) le 21 Novembre 1961

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le dix-neuf octobre à midi, par devant nous, Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu, Jean-Germain Grange, âgé de trente-un ans, tuilerand, domicilié à Belle-Vue commune d'Echandelys; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier dix-huit octobre à dix heures du matin, en sa maison d'habitation à Belle-Vue en cette commune, de lui déclarant et de Marie Rouvet âgée de vingt-trois ans ménagère, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Marie-Lucien, lesdites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevalegre âgé de trente-six ans, instituteur, et de Jean Dumas, menuisier, âgé de quarante-quatre ans, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; les témoins ont signé, ainsi que le père, le présent acte avec nous, après lecture faite.

Chevalegre Dumas fils Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois le vingt-huit octobre à midi, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Annet Marie Bertin, âgé de vingt-quatre ans, propriétaire, domicilié à Lossedat commune d'Echandelys; lequel nous a présenté un enfant du sexe

N° 19

le 27 octbre 1883

Bertin

Pierre-Gustave

masculin — légitime

Son acte reçu à la Mairie de Saint-Dier le 31 mai 1909 Bertin Pierre-Gustave dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Segras Lucie
Mention faite le 24 8bre 1909
Le Maire,

Décédé le 7 octobre 1949 à St Dié d'Auvergne.

masculin, né hier vingt-sept octobre à cinq heures du matin, en sa maison d'habitation, à Lesseidat, en cette commune, de lui déclarant et de Jeanne Fougère, âgée de vingt-deux ans, ménagère, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Pierre-Gustave; les dites déclaration et présentation faites en présence de Bertin Pierre, grand-père de l'enfant, propriétaire, âgé de cinquante-sept ans, domicilié audit lieu de Lesseidat en cette commune; et de Antoine Chevalayre âgé de trente-six ans, instituteur communal au chef-lieu de la commune d'Echandelys. Les témoins ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Bertin Bertin

Chevalayre A. Genebrier

N° 20

le 27 octbre 1883

Marquet

Joseph

masculin. légitime

Décédé le 17 Mars 1949 à La Faye Charente

L'an mil neuf cent quatre-vingt-trois, le vingt-huit octobre, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) Marquet Jean, âgé de trente ans, propriétaire à la Forestrie commune d'Echandelys; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-sept octobre à une heure du matin, en sa maison d'habitation à la Forestrie, en cette commune, de lui déclarant et de Jeanne Marquet, âgée de vingt-trois ans, ménagère, son épouse, et auquel il a déclaré donner le prénom de Joseph, les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevalayre âgé de trente-six ans, instituteur, et de Jean Dumas, âgé de quarante-quatre ans, tous deux domiciliés au chef-lieu de la commune d'Echandelys; les témoins ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite, il a été compris et en ont approuvé.

Marquet Chevalayre A. Dumas fils

Genebrier

N° 21

Le 16 décembre 1883

Dumas. Marie

sexe féminin - fille légi-

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le Dix sept Décembre, à midi, par Devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil De la commune d'Echandelys, canton De St Germain l'Herm (Puy de Dôme) est comparu Dumas Claude âgé de trente cinq ans, cultivateur, demeurant à Parel, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant Du sexe féminin, né hier seize Décembre à neuf heures Du soir, De lui Déclarant et De Françoise Vernet, âgée De trente cinq ans, son épouse, en sa maison d'habitation à Parel en cette commune, et auquel il a Déclaré Donner le prénom De Marie ; les Dites Déclaration et présentation faites en présence D'Antoine Chevalgre, âgé de trente six ans instituteur, et De Jean Dumas âgé De quarante quatre ans, manouvrier, tous Deux Domiciliés au chef lieu De la commune D'Echandelys ; les témoins ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chevalgre D

Dumas

Dumas fils

Genebrier

Clos et arrêté par nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton De St Germain l'Herm, (Puy de Dôme), le présent registre Des naissances, contenant vingt-un actes, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-trois.

En Mairie à Echandelys le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

Le Maire

Genebrier

Table alphabetique.

	N° 2 régistre	Noms et prénoms des enfants.	Date de la naissance
	17	Aubert, Marie. Antonine	Le 2 septembre 1873
+	19	Bertin Pierre. Gustave	Le 27 octobre 1873
	6	Bourmerie, Adolphe-Jean-Marie	Le 9 avril id
	5	Buisson, Jeanne-Louise	Le 28 mars
+	2	Champroux, Victorine	Le 4 mars
	3	Champroux, Prospère	Le 22 mars
	16	Chanion, Maurice Jean-Baptiste	Le 22 août
	8	Clavelier, Anne-Monique	Le 4 mai
	13	Coudeyras, Jeanne-Marie	Le 3 juillet
	21	Dumas Marie	Le 16 Décembre
	7	Fougère Jean	Le 1er Mai
+	10	Gidon Marie-Julie	Le 10 mai
	18	Grange, Jean-Marie-Lucien	Le 18 octobre
	14	Longechal. Amat-Joseph	Le 9 juillet
	20	Marquet, Joseph	Le 27 octobre
	4	Marquet Julie-Léonie	Le 29 mars
	9	Mavel, Anna-Clarisse	Le 8 mai
	15	Pupidon, Jean-Joseph	Le 20 août
	1	Serindat, Eugenie	Le 1er mars
	12	Connelier, François-Alfred	Le 19 juin
	11	Vaisse, André-Alexis	Le 11 juin

Certifiée exacte la présente table des actes de naissances par nous Maire de la commune d'Echandelys.

En Mairie à Echandelys le 1er janvier 1884

Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1884.

Le présent Registre, contenant trois feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous, C. Bacros juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de Naissances dans la commune d'Echandelys, pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Fait à Ambert, le Deux décembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

C. Bacros

N° 1

Le 13 janvier 1884

Rouvet Antoine

Frère masculin - fils légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys Rouvet Antoine dont l'acte est ci-contracté a contracté mariage avec Bathol Jeanne Pétronille le 28 novembre 1908 Mention faite le 14 mai 1909 Le Maire,

Décédé à Billom le 28 Août 1952. mention faite le 6 septembre 1952.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le quatorze janvier, à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Blaise Rouvet, âgé de quarante-deux ans, métayer à Prone, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier treize janvier courant, à huit heures du soir, de lui déclarant, & de Marie Chalimbaud, âgée de trente-six ans, métayère, son épouse, audit lieu de Prone, commune d'Echandelys, & auquel il a déclaré donner le prénom d'Antoine; les dites déclaration & présentation faites en présence d'Antoine Chevalyre, âgé de trente-sept ans, instituteur, & de Chomion, Etienne, âgé de quarante-six ans, garde-champêtre, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys; & ont, les témoins, signé avec nous le présent acte, le père a déclaré ne savoir signer, après que lecture en a été faite

Chevalyre Chomion Janvier

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le deux du mois de mars, à huit heures du matin, par-devant nous Antoine Genebrier, maire & officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Jean-Marie Vaisse, âgé de trente deux ans, sieur de long, domicilié au Moulin-de-Gey, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin

N° 2

Le 1er mars 1884

Vaisse,
Henri Louis

Sexe masculin - légitime.

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 17 7bre 1907 Vaisse Henri-Louis a contracté mariage avec Chouvel Marie Mentionné à l'acte fait à la Mairie le 17 7bre 1907 Le Secrétaire Greffier

Décédé à Ste Florine (Hte Loire) le 5 Janvier 1972 -

N° 3

Du 13 février 1884

Jugement rectificatif tenant lieu d'acte de naissance pour Marguerite Piallat

Transcription

né hier premier mars, à onze heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, audit lieu du Monchin de Jeux, de de Louise Sayolle, son épouse, âgée de trente-deux ans, ménagère, de auquel il a déclaré donner les prénoms de Henri-Louis; ladite déclaration de présentation faite en présence d'Etienne Chomion, âgé de quarante-six ans, garde-champêtre, de d'Antoine Chevalyre, âgé de trente-sept ans, instituteur, demeurant de tous deux au bourg d'Echandelys; de ce, de lecture faite aux témoins de les parents, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Chevalyre Chomion Vaisse Secrétaire

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le neuf mars, à midi, nous Antoine Genebriès, Maire de officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), avons, conformément à la Loi, transcrit sur nos registres de naissance le jugement dont la teneur suit: République Française - Au nom du peuple français, le Tribunal civil de première instance séant en la ville d'Ambert, chef-lieu d'arrondissement, département du Puy-de-Dôme a rendu de prononcé le jugement suivant: à Messieurs les président de juges composant le Tribunal civil d'Ambert. Mlle Marguerite Piallat, cultivateur, originaire d'Echandelys canton de St Germain-l'Herm, mais demeurant actuellement à Paris, villa de l'Hermitage 8 bis, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant délibération du bureau d'Ambert, du sept février mil huit cent quatre-vingt-trois, ayant Me Barniaud-Allégret pour avoué, a l'honneur de vous exposer: qu'il résulte des recherches faites au greffe du Tribunal, et en la Mairie de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, qu'il n'existe sur les registres de l'état civil de la dite commune aucun acte de naissance qui lui soit applicable. Qu'elle est née le vingt avril mil huit cent quarante-six, en ladite commune d'Echandelys, du légitime mariage de Jean Piallat avec Anne Faulhière, du village du Chet, commune de Echandelys, ainsi que le constate l'extrait de son acte de baptême délivré par le curé desservant ladite commune, lequel est ci-joint; Que par suite de cette omission il y a lieu de le remplacer par un jugement de ce Tribunal en tenant lieu. Ce dit pourquoi elle requiert qu'il plaise au Tribunal sur le rapport de l'un de Messieurs les Juges à ce effet commis, dire s'il y a lieu après enquête, dire que Marguerite Piallat est née au Chet, commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, arrondissement d'Ambert, le vingt avril mil huit cent quarante-six, de Jean Piallat de Anne Faulhière, du Chet; ordonner que le jugement à intervenir sera transcrit sur les registres de l'année courante de la commune d'Echandelys, et tiendra lieu à ladite Piallat Marguerite d'acte de naissance, que mention

en sera faite en marge des registres des naissances de l'année mil huit cent soixante-six et à sa date, tant sur le double déposé au Greffe que sur celui resté à la Mairie. Et ferez, messieurs, justice. Signé: Barnicaud avoué. Nous président du tribunal avons à Ambert, sur la requête ci-dessus ordonnons la communication préalable au ministère public et disons qu'il en sera fait rapport par nous à l'audience pour être ensuite statué par le tribunal, ce que de droit. Ambert le huit février mil huit cent quatre vingt quatre. Signé Audraud, président. Vu sans opposition. Au parquet à Ambert, le huit février mil huit cent quatre vingt quatre. Le Procureur de la République. Signé: Degris. Jugement. Ouï Monsieur le Président en son rapport à l'audience et le ministère public en ses conclusions. Attendu qu'il est articulé qu'une demoiselle Marguerite Piallat, serait née au lieu du Chez commune d'Echandelys, le vingt avril mil huit cent quarante six de Jean Piallat et de Anne Prulhière. Attendu qu'il résulte des documents produits la preuve que de l'année mil huit cent quarante à l'année mil huit cent cinquante, il n'existe aucun acte de naissance pouvant se rapporter à la nommée Marguerite Piallat, qui serait née en la commune d'Echandelys. Attendu qu'il s'agit d'un fait matériel absolu qui comporte la preuve orale. Le Tribunal, admet Maître Barnicaud avoué de l'impétrante à prouver, par enquête la naissance de la dite Marguerite Piallat. Ouï en leurs dépositions et après serment prêté les témoins ci-après. 1° Prulhière Annet, soixante cinq ans, cultivateur, demeurant à la Prulhière commune d'Auzelles, oncle de l'impétrante. 2° Piallat Annet, quarante six ans, sevrier de Long, demeurant au Poirier, commune d'Auzelles, père de l'impétrante. Attendu que de l'enquête à laquelle il vient d'être procédé, il résulte la preuve que le vingt avril mil huit cent quarante six, au lieu du Chez, commune d'Echandelys est né un enfant du sexe féminin de Jean Piallat et de Prulhière Anne. Attendu que s'il n'existe pas d'acte de naissance c'est par une omission et qu'il y a lieu de la réparer. Le Tribunal, fixe au vingt avril mil huit cent quarante six, la date de la naissance de Marguerite Piallat du village du Chez commune d'Echandelys, fille de Jean et de Anne Prulhière. Ordonne que le présent jugement sera littéralement transcrit sur le registre courant destiné aux naissances pour la commune d'Echandelys et qu'à la date du vingt avril mil huit cent quarante six et en marge du registre des actes de naissance mention du dit jugement sera faite tant sur le registre ordinaire conservé à la mairie de la commune d'Echandelys que sur celui déposé au Greffe. Ainsi fait et prononcé en audience publique par le Tribunal civil de première instance d'Ambert, composé de Messieurs Audraud, président; Pacros et Vinal juges; Degris, procureur de la République et Sauvade, commis greffier le mercredi treize février mil huit cent quatre vingt quatre. Et la minute sont les signatures de Messieurs Audraud, président et Sauvade, commis greffier. Et ensuite est écrite la mention suivante — Rien pour timbre à un franc vingt centimes et

enregistré au Débet à Amboise le dix neuf février mil huit cent quatre vingt quatre folio Cent sept. Case première au droit de Sept francs cinquante centimes. Dénier un franc quatre vingt huit centimes. En conséquence, le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution. Aux procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main. A tous commandants et officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent jugement a été signé par Messieurs Audriaud président et Saurade, commis-greffier. Expédié et délivré à Maître Barnicaud avoué. Collationné. Le Greffier du Tribunal signé Gourbeyre

Gourbeyre.

N° 4

Le 31 mars 1884

Tomel,
Jean-Jacques

son mar. — fils légitime

Marié à Echandelys le 10 avril 1920 à Fayolle Berthe Victorine
le mari
Cam

décédé à [illegible] Echandelys le 24 janvier 1968

L'an mil huit cent quatre vingt-quatre, le Vingt-un mars, à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy de Dôme) est comparu Jacques Rigaud, âgé de soixante ans, cultivateur à Parel commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré que le Vingt-un du mois de mars, à deux heures du matin, est né un enfant du sexe masculin, en sa maison au dit lieu de Parel, qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Jacques; lequel enfant est né d'Annette Rigaud, âgée de vingt-deux ans, ménagère, épouse de Joseph Tomel, âgé de vingt-quatre ans, ainé de long, demeurant tous deux à Parel commune d'Echandelys; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chandelys, âgé de Vingt-sept ans, et d'Etienne Chanion âgé de cinquante ans, garde forestier, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite; le déclarant a dit ne savoir signer. Et instituteur, renvoi approuvé:

Chevalyre Chanion

Gourbeyre

N° 5

Le 31 mars 1884

Dutour,
Marie Antoinette

son fils — légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le premier avril, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, (Puy de Dôme) est comparu Jean Vital Dutour, âgé de Vingt-deux ans, ainé de long, demeurant à Parel, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier Vingt-un mars, à onze heures du soir, de lui déclarant et de Anna Amblard, âgée de vingt-six ans, ménagère, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie Antoinette, la dite présentation faite en présence de

Etienne Chonion, garde forestier, âgé de cinquante ans, et d'Antoine Chevalyre, âgé de trente sept ans, instituteur, Domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys; et ont, le père de les témoins, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite et en la maison d'habitation sise audit lieu de Parel, commune d'Echandelys renvoi approuvé;

Chonion Chevalyre Jumeau

Dutour fils

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le sept avril à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Puy de Dôme, Françoise Vaillaux Mandon, âgée de quarante-deux ans, sage-femme demeurant au bourg de Condat, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à cinq heures du matin est né un enfant du sexe féminin, en la maison de ses père et mère, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Françoise-Victorine, lequel enfant est né de Antoine Giraud, âgé de quarante-quatre ans, métayer, et de Rose Terrasse, âgée de quarante ans métayère, Domiciliés tous deux aux Bordes, commune d'Echandelys, ladite déclaration faite en présence de Etienne Chonion, garde forestier âgé de cinquante ans, et d'Antoine Chevalyre, âgé de trente-sept ans, instituteur, Domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys; et ont les déclarants et témoins, signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture et est comparue renvoi approuvé

Vaillaux Mandon Chonion Jumeau

Chevalyre

N° 6

Le 7 avril 1884

Giraud
Françoise Victorine

sexe féminin - Légitime

Par acte reçu à la Mairie du 9e arrond.t à Paris le 2 mai 1912 Giraud Françoise Victorine dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Philippe Duroureau Mention faite le 30 avril 1912 Le Maire

décédée à Argenteuil (Val-d'Oise) le 17 Août 1969.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le huit avril à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparu ~~Mr~~ Joseph Pointud, âgé de trente-six ans propriétaire, demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui huit avril à cinq heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise au bourg d'Echandelys et de Catherine Clavelier, âgée de trente-trois ans ménagère, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Antoine-Joseph, ladite présentation faite en présence de Etienne Chonion, garde forestier, âgé de cinquante ans et de Clavelier, Antoine, âgé de soixante-deux ans, marchand, Domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys; et est le père

N° 7

Le 8 avril 1884

Pointud
Antoine-Joseph

sexe masculin - Légitime

et les témoins, signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite, une rature approuvée /

Pointud Chevalier Antoine

N° 8

Le 15 avril 1884

Jouhannet, Jean-Marie-Joseph

sexe masculin Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le quinze avril à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, (Puy-de-Dôme) est comparu Guillaume Jouhannet, âgé de trente-deux ans, propriétaire, demeurant à la Forestrie, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, quinze avril à quatre heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de la Forestrie et de Marie Montel, âgée de trente-deux ans, ménagère, son épouse et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Marie-Joseph. La dite présentation faite en présence de Antoine Chevalleyre âgé de trente-six ans, instituteur à Echandelys, et de Jean-Marie Montel, âgé de vingt-neuf ans, instituteur à St Remy-sur-Durolles. Et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Jouhannet Chevalleyre Montel Genebrier

N° 9

Le 24 avril 1884

Sauvadet, Jules.

sexe masculin Légitime

Par acte reçu à la Mairie d'Echandelys le 25 novembre 1909. Sauvadet Jules dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Gidon Marie Adrienne

Mention faite le 25 9bre 1909

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le vingt-cinq avril à deux heures du soir, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Antoine Sauvadet âgé de trente-cinq ans, propriétaire, demeurant à Lossedat, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-quatre avril à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de Lossedat en cette commune, et de Marie Bourmeire, âgée de trente-quatre ans, ménagère, son épouse, et auquel il a déclaré donner le prénom de Jules; la dite présentation faite en présence de Antoine Chevalleyre, âgé de trente-deux ans, instituteur et de Jean Dumas âgé de quarante-cinq ans, menuisier, demeurant tous deux au Bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Chevalleyre Dumas Sauvadet Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le huit juin à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme)

N° 10

Le 8 Juin 1884

Farge
Eugénie alphonsine

sexe féminin. Légitime

est comparue Françoise Raillous, âgée de quarante-deux ans, sage-femme demeurant au chef-lieu de la commune de Condat, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui, huit juin à une heure du matin, en la maison de ses père et mère, sise à Lospeux en cette commune et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Eugénie-Alphonsine, lequel enfant est né de Farge, Jean, âgé de trente sept ans, scieur de long et de Lalange, Marie, âgée de trente-un ans, ménagère son épouse domiciliés tous deux à Paret Lospeux commune d'Echandelys; la dite déclaration faite en présence de Chevaleyre, Antoine, âgé de trente-six ans, instituteur et de Dumas, Jean âgé de quarante-quatre ans, menuisier, demeurant tous deux à Echandelys; et ont les déclarants et témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. La rature d'un mot nul est approuvée.

Dailloux Mandon Dumas fils

Chevaleyre

N° 11

Le 12 Juin 1884

Pellegre, Jean-Marie

sexe masc. Légitime

Mariée à Echandelys le 23 août 1913 avec Sauvade Marie Clémentine le 23 août 1913

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le treize juin à dix heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Pellegre fils Joseph, âgé de trente ans, maçon demeurant au Moulin-de-Gery, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier, douze juin, à Dix heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise audit lieu de Moulin-de-Gery et de Faure Marie, âgée de vingt-cinq ans, ménagère son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chevaleyre Antoine âgé de trente-sept ans, instituteur et de Chanion, Etienne, 1er garde-champêtre demeurant tous deux à Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture. # âgé de cinquante ans, renvoi approuvé # Lories, ce renvoi et la rature d'un mot nul y approuvés.

Chevaleyre Pellegre Chanion

N° 12

Le 26 Juin 1884

Couderyras
Jean-Célestin

sexe masc. Légitime

Par acte reçu à la Mairie d'Eglise Neuve près Billom le 3 Oct. 1905

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le vingt-sept juin à midi par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Couderyras, Etienne, âgé de quarante-cinq ans, scieur de long demeurant aux Deux-Frères, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-six juin, à trois heures du soir de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise audit lieu des Deux-Frères et de Michelle Bautier, âgée de trente-cinq ans, sans profession son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Célestin les dites déclaration et présentation faites en présence de Dumas Jean,

Condegras dont l'acte ci contre a contracté mariage avec Perigne Louise.
Dont mention le 2 mars 1906
Lebaire

décédé à St. Germain-des-Fossés (Allier) le 29 Août 1959

agé de quarante-quatre ans, manouvrier, et de Chanion, Etienne, agé de cinquante ans, garde-champêtre, domiciliés tous deux au bourg d'Ebandelys, et ont le père et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Bourneris Chanion Jarrion

Condegras

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le trente juillet, à midi, par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Ebandelys, canton de St. Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) A comparu Jean Bourneris, agé de quarante-neuf ans, cultivateur, domicilié au Cheil, commune d'Ebandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, trente juillet, à cinq heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Cheil, et de Anne Blanchard, agée de trente-huit ans, son épouse, sans profession, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Joseph, ledit présentation faite en présence d'Antoine Chevalegre, agé de trente-sept ans, instituteur, et Chanion Etienne, garde-champêtre, agé de cinquante ans, domiciliés tous deux au bourg d'Ebandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous, après que lecture leur en a été faite.

Chevalegre Bourneris Chanion Jarrion

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le quinze du mois d'août, à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Ebandelys, canton de St. Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu David, Antoine, agé de quarante-deux ans, propriétaire demeurant à Labat, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, quatorze août, à onze heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise audit lieu de Labat, et de Marie Pointud, agée de trente-deux ans, son épouse, ménagère, demeurant aussi à Labat, et auquel il a déclaré donner le prénom de Frédéric, la dite présentation faite en présence d'Antoine, Cheralegre, instituteur communal, agé de trente-sept ans et d'Etienne Chanion, agé de cinquante ans, garde-forestier,

N° 13

le 30 juillet 1884

Bourneris Jean-Joseph.

sexe masculin - légitime.

Par acte reçu à la mairie d'Orbeil le 29 novembre 1910 Bourneris Jean-Joseph dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Bourdin Constance
Mention faite le 20 mai 1911.
Le Maire,

N° 14

le 14 août 1884

David, Frédéric

masculin - Légitime

Domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins, signé le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Chevaleyre — Morion — David — Jumeau

N° 7

Le 14 août 1884

Désuselade
Antoinette

féminin — légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le quinze août à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme) est comparue Françoise Dailloux, âgée de quarante-deux ans, sage-femme, demeurant à Condat, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, quatorze août; à une heure du matin, au Moulin de Cery, commune d'Echandelys, et auquel elle a déclaré donner le prénom d'Antoinette; lequel enfant est né de Hélène Marel, âgée de vingt-un ans, ménagère, épouse de Blaise Désuselade, âgé de vingt-neuf ans, chiffonnier, demeurant tous deux au dit lieu du Moulin-de-Cery; les dites déclaration et présentation faites en présence d'Antoine Chevaleyre, âgé de trente-sept ans, instituteur et d'Etienne Chonion, garde forestier, âgé de cinquante ans, domiciliés tous deux au bourg d'Echandelys, et ont la comparante et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Dailloux — Chevaleyre — Morion — Jumeau

N° 16

Le 5 septembre 1884

Dumas
Marie-Hortense

au féminin légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le cinq septembre à midi, par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme) est comparu Jean-Baptiste Dumas, âgé de trente-quatre ans, cultivateur, domicilié au chef lieu de cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui cinq septembre, à une heure du matin de lui déclarant, et de Puspidon, Antoinette, son épouse, âgée de trente ans, ménagère, demeurant aussi au bourg d'Echandelys, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie-Hortense, ladite déclaration faite en présence d'Etienne Chonion, âgé de cinquante ans, garde forestier, et d'Antoine Chevaleyre, âgé de trente-sept ans, instituteurs, demeurant tous deux au chef lieu de cette commune, et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Par acte reçu à la Mairie du 1er Arrondissement de Paris le 6 ~~septembre~~ octobre 1903 Dumas Marie-Hortense dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Alfred-Marie Julien Collet
Mention faite le 26 9bre 1903
Le Maire,

Dumas — Chevaleyre — Morion — Jumeau

N° 19

30 9bre 1884

Gidon, Jean. Alexandre

sexe masc. — légitime

Par acte reçu à la Mairie de Labergement-lès-Auxonne (Côte d'Or) le 27 avril 1912 Gidon Jean Alexandre a contracté mariage avec Meiancieux Hélène Valentine
Mention faite le 30 8bre 1913
Le Maire
décédé le 22 Août 1979 à Villeneuve sur Lot.

N° 20

13 9bre 1884

~~Guérinon~~ Lucie Delphine

sexe féminin — légitime

Rix

une mot rayé nul, Renvoi approuvé

N° 21

12 Décembre 1884

Dutour Antoine-Noël

Sexe masculin — légitime

Par acte reçu à la Mairie d'Uzon le 12 octobre 1912 Dutour Antoine-Noël a contracté mariage avec Vaudable Alexe-Marguerite
Mention faite le 30 8bre 1913
Le Maire
Décédé le 10 janvier 1949 à Uzon
N° 22

18 Décembre 1884

Corchon Marie-Eugénie

Sexe féminin — légitime

Par acte reçu en notre Mairie le 29 7bre 1906

aux Verts, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, trente novembre, à dix heures du soir, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu des Verts, de lui déclarant et de Marguerite-Françoise Grenouillet, son épouse, âgée de vingt-sept ans, ménagère, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Alexandre; la dite présentation faite en présence de Chevalaye Antoine, âgé de trente-sept ans, instituteur, et d'Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, instituteur-adjoint, demeurant tous au chef-lieu de cette commune, et ont le père et les témoins signé avec nous le présente acte, après que lecture leur en a été faite.

J. Episse Gidon Chevalaye Jeunes

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le quatorze décembre, à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune de Echandelys, canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Charles Rix âgé de vingt-huit ans cultivateur, demeurant à Parentignat, lequel nous a présenté un enfant # né hier, treize Décembre, à sept heures du soir, de lui déclarant et de Anna Guérinon, âgée de vingt-deux ans, son épouse; en la maison d'Etienne Guérinon, à la Cibaudie, commune d'Echandelys, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Lucie-Delphine; ladite présentation faite en présence d'Antoine Chevalaye, âgé de trente-sept ans et d'Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs, et demeurant au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec le père de l'enfant, après que lecture leur en a été faite. # du sexe féminin, renvoi approuvé de l'état civil approuvé

Rix J. Episse Chevalaye Jeunes

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le dix-huit décembre, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Annette Chassaing, âgée de soixante-deux ans, cultivatrice domiciliée au Boisson, commune d'Augelle, grand'mère maternelle de l'enfant, laquelle nous a déclaré que hier dix-sept décembre courant à cinq heures est né un enfant du sexe masculin qu'elle nous présente et auquel elle déclare donner les prénoms de Antoine-Noël, lequel enfant est né de Dutour Antoine, âgé de trente-neuf ans, cultivateur et de Bronte Marie-Louise âgée de trente deux ans, ménagère son épouse demeurant ensemble à Chabrespas commune d'Echandelys; la dite déclaration faite en présence d'Antoine Chevalaye, âgé de trente-sept ans, instituteur et de Joseph Episse, âgé de vingt-un ans, instituteur, tous deux domiciliés d'Echandelys, la déclarante a déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chevalaye J. Episse Jeunes

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le dix-neuf décembre à midi précédant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Corchon Jeanne Marie, âgé de vingt-huit ans, forgeron, au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix-huit décembre à cinq heures du soir, de lui déclarant et de Perron Jeanne Marie, âgée de vingt ans, son épouse, à sa maison d'habitation sise au lieu d'Echandelys et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie-Eugénie, la dite déclaration faite d'Antoine Chevalaye, âgé de trente-sept ans et d'Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys, lesquels ont signé avec le père de l'enfant après que lecture leur en a été faite. / J. Episse Corchon Chevalaye Jeunes

N.° 4

Le 9 septembre 1884

Viallis
Lucie-Hélène

féminin - légitime

Suivant acte reçu à la mairie d'Echandelys Viallis Lucie Hélène a contracté mariage avec Faucheux Louis-Félix le 4 9bre 1905
Le Maire
décédée à St-Denis de Cabanne (Loire) le 24 Août 1962)

L'an mil huit cent quatre vingt quatre, le neuf du mois de septembre, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme, est comparu Antoine Viallis âgé de cinquante un ans, cultivateur demeurant aux Enclos en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né aujourd'hui, neuf septembre, à sept heures du matin, en sa maison d'habitation, sise au dit lieu des Enclos, de lui déclarant et de Françoise Dupuy, son épouse, âgée de quarante trois ans ménagère et auquel il a déclaré donner les prénoms de Lucie-Hélène la dite présentation faite en présence d'Etienne Chorion, garde forestier âgé de cinquante ans, et d'Antoine Cheralagre, âgé de trente sept ans instituteur, demeurant tous deux au chef-lieu de cette commune, dont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faites.

Viallis Cheralagre Chorion

N.° 18.

Le 14 octobre 1884.

Genestier
Eugène-Lucien

masculin - légitime

Par acte reçu à la mairie de Saint-Amand-Roche-Savine le 4 juillet 1911 Genestier Eugène-Lucien a contracté mariage avec Besseyrias Célestine
Mention faite le 1er 8bre 1911

L'an mil huit cent-quatre-ringt-quatre, le quinze du mois d'octobre, à neuf heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune de Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Anne Buisson agée de cinquante-sept ans, sans profession, grand'mère de l'enfant demeurant à Cher en cette commune; laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier, quatorze octobre à dix heures du soir, lequel enfant est ne de Jeanne-Marie Coudert, agée de ringt-Deux ans, ménagère, épouse de Genestier Etienne, demeurant à Deux-frères en cette commune, et auquel elle a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugène-Lucien les dites déclaration et présentation faites en présence d'Etienne Chorion, garde forestier, agé de cinquante ans, et d'Antoine Cheralagre, agé de trente-sept ans, instituteur, demeurant tous au chef-lieu de cette commune, la déclarante ayant déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Buisson Cheralagre Chorion

L'an mil huit cent quatre-ringt-quatre, le premier du mois de décembre à midi par-devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Gideon Jean Etienne, âgé de trente-deux ans, propriétaire, demeurant

Coerchon dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Dreyer Pierre Joseph Tour suivant fait le 29 7bre 1906.

Clos et arrêté par nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echarondeyx, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) le présent registre des Naissances, contenant vingt-deux actes pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre.

En Mairie d'Echarondeyx, le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Maire,

Table alphabétique

Nos des Registres	Noms & Prénoms des enfants		Date de la naissance
13	Bourmerie	Jean Joseph	30 Juillet 1884
22	Corcheon	Marie-Eugénie	18 décembre
12	Coudeyras	Jean-Célestin	26 Juin
14	David	Frédéric	14 août
15	Desuselade	Antoinette	14 août
16	Dumas	Marie-Hortense	5 octobre
21	Dufour	Antoine-Noël	1er décembre
9	Dufour	Marie-Antoinette	31 mars
10	Farge	Eugénie-Alphonsine	8 Juin
18	Genestier	Eugène-Lucien	14 octobre
19	Gidon	Jean-Alexandre	30 novembre
6	Giraud	Françoise Victorine	7 avril
8	Jourbaurel	Jean Marie-Joseph	1er avril
3	Piallat	Marguerite (Transcription)	13 février
11	Pittheyre	Jean-Marie	12 Juin
7	Poinsard	Antoine-Joseph	7 avril
4	Ponnel	Jean Jacques	31 mars
20	Rix	Lucie-Delphine	13 décembre
1	Rouret	Antoine	13 Janvier
9	Sauvadet	Jules	24 avril
2	Voisse	Henri-Louis	1er mars
17	Viallis	Lucie-Hélène	9 7bre

Certifié exacte la présente Table des actes des Naissances par nous maire de la commune d'Echarondeyx.

En Mairie d'Echarondeyx le 1er Janvier 1885.

Le Maire,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1885.

Le présent Registre, contenant trois **feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,** C. Bacros, juge **du Tribunal civil d'** Ambert **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'** Echandelys, **pendant l'année mil huit cent quatre-vingt cinq.**

Fait à Ambert, **le** Premier **décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.**

C. Bacros

N° 1

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le treize du mois de janvier, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparu Rouvet Antoine, âgé de trente-neuf ans, cultivateur, domicilié au lieu de Coudenyras, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui treize janvier, à sept heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise au lieu prénommé de Coudenyras, et de Roux Marthe, âgée de trente-un ans, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Frédéric-Antoine; les dites déclaration et présentation, faites en présence de Chonion Etienne, âgé de trente-huit ans, garde-chambêtre, et de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après que lecture lui en a été faite.

Rouvet Genebrier J. Episse

Chonion

Le 13 janvier 1885
Rouvet
Frédéric-Antoine
masculin — Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le dix-huit du mois de janvier, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme), est comparu Courdiat Antoine, âgé de quarante-

N° 2

Le 17 Janvier 1885

Courdias

Alphonse

masculin — Légitime

Marié à Pittlieu-S. Jean le Six octobre mil neuf cent dix neuf avec Jumel Jeanne Marie Le trois août mil neuf cent vingt Le maire Canuet

N° 3

Le 25 Janvier 1885

Longechal

Jeanne.

féminin — Légitime

Par acte reçu en notre mairie le 26 7bre 1903 Longechal Jeanne Jean marie a contracté mariage avec Redon Jean marie amédée — mention faite le 28bre 1903 Le maire Champroux

décédée le 9 Novembre 1969 à Bourgoin-Jallieu (Isère)

N° 4

Le 26 Janvier 1885

Coupat

Antoine-Eugène

masculin — Légitime

Par acte reçu à la Mairie du 20e arrondissement de Paris Antoine-Eugène Coupat a contracté mariage avec Germaine-Henriette Binsky le 4 octobre 1913 mention faite le 30 octobre 1913 Le maire,

décédé à Paris XIe le 18 avril 1946 le maire

cinq ans, cultivateur au lieu de Cher commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier dix-sept janvier à midi, de lui déclarant, en sa maison sise au lieu dit de Cher, et de Parrot Antoinette, âgée de trente-neuf ans, son épouse, et auquel il a déclaré donner le prénom de Alphonse; les dites déclaration et présentation faites en présence de Dumas Jean, âgé de quarante-cinq ans menuisier et de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, le père ayant déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dumas J. Episse

Jacquet

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-six du mois de Janvier, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Dailloux-Mandon, sage-femme assermentée, âgée de quarante-trois ans, domiciliée à Combat, laquelle nous a déclaré que hier, vingt-cinq Janvier, à midi, est né un enfant du sexe féminin, en la maison de ses père et mère, au lieu du Moulin-de-Gény commune d'Echandelys, qu'elle nous présente, et auquel elle a déclaré donner le prénom de Jeanne, lequel enfant est né de de Longechal Benoit François, âgé de trente-un ans, cultivateur, et de Montabreun Antoinette, âgée de vingt-sept ans, son épouse, tous deux domiciliés au lieu dit du Moulin-de-Gény; la dite déclaration faite en présence de Dumas Jean, âgé de quarante-cinq ans, menuisier, et de Chanion Etienne, âgé de cinquante-un ans, garde-champêtre, tous deux domiciliés au bourg de Echandelys, et ont la déclarante et les témoins, signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Sa marque Dailloux-Mandon Jacquet

Dumas

L'an mil huit cent-quatre-vingt-cinq le vingt-six du mois de janvier, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Coupat François, âgé de vingt-quatre ans, cultivateur au lieu de La Faye commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, vingt-six janvier, à cinq heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise au lieu dit de la Faye, et de Rocex Anna, âgée de

vingt-deux ans, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine-Eugène, les dites déclaration et présentation faites en présence de Episse Joseph, âgé de vingt un ans, instituteur, et de Dumas Jean, âgé de quarante-cinq ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dumas J. Episse

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le treize du mois de février, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Dutour Michel, âgé de quarante ans, cultivateur au lieu de Chabrespas commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui treize février, à une heure du matin, de lui déclarant; en sa maison sise au lieu de Chabrespas, sus dit lieu, et de Vaisse Antoinette, âgé de trente neuf ans, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénoms de Anna, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chorion, Etienne, âgé de cinquante-un ans, garde-champêtre, et de Episse, Joseph, âgé de vingt-un ans instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, le père ayant déclaré ne savoir signer, les dits témoins ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Décédée le 27 juin 1962 à Ardes-sur-Couze (P.de.D)

Dumas J. Episse

L'an mil huit cent-quatre-vingt-cinq, le vingt huit du mois de février, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy-de-Dôme est comparu Fourbanner Guillaume, âgé de trente-trois ans, propriétaire, habitant au lieu de la Foresterie commune d'Echandelys, oncle de l'enfant, lequel nous a déclaré que le vingt-sept février, à huit heures du matin, est né un enfant du sexe féminin, en la maison de ses père et mère sise au lieu du Buisson en cette commune, lequel il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie-Louise, lequel enfant est né de Laurent Montel âgé de quarante-six ans, cultivateur et de Montel Anna, âgé de quarante ans, son épouse tous deux domiciliés au lieu susnommé du Buisson, la dite déclaration faite en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-cinq

---

TIMBRE 2 fr 10 EN SUS 1 F. 50 c.

N° 5

Le 13 février 1885

Dutour

Anna

féminin — Légitime

Suivant acte reçu en notre mairie le 7 juillet 1906 Dessous tous l'acte ci-contre a contracté mariage avec Journet Jean Mention faite le 7 juillet 1906 Angladon

Mariée en secondes noces à Echandelys le 1er avril 1913 avec Prudhière Jean-Marie Le 2 avril 1913 Le maire, Camus

N° 6

Le 27 février 1885

Montel

marie-Louise

féminin — Légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 23 juillet 1907 Montel Marie-Louise Dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Chartoire Jean Laurent. Mention faite le 23 juillet 1907 L'adjoint Angladon

instituteur, et de Dumas Jean, âgé de quarante cinq ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite

Jouhannet Roux Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le dix du mois de mars à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Roux Jean, âgé de cinquante-six ans, cultivateur au village du Buisson commune d'Echandelys, grand-père de l'enfant, lequel nous a déclaré que le neuf mars, à huit heures du soir, est né un enfant du sexe masculin, en la maison de ses père et mère au lieu du Buisson prénommé, qu'il nous présente, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Félix, lequel enfant est né de Claude Renaudias, âgé de vingt-huit ans, cultivateur, et de Philomène-Françoise Roux âgée de vingt-deux ans son épouse, domiciliés au lieu dit du Buisson, la dite déclaration faite en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente ans, instituteur, et de Epinat Joseph, âgé de vingt-un ans, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Roux J Epinat Jouhannet

No 7
Le 9 mars 1885

Renaudias
Jean-Félix

masculin — Légitime

décédé à Besse (Puy-de-Dôme) le 11 Juillet 1960

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt du mois de mars à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Roux Antoine, âgé de quarante-un ans, cultivateur au lieu dit Chel commune d'Echandelys, lequel nous a déclaré un enfant du sexe féminin, né hier vingt-neuf mars à dix heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise au lieu dit du Chel, et de Guionnet Catherine âgée de trente ans, sans profession, son épouse, auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie-Louise

les dites déclaration et présentation faites en présence de Chomon Etienne, âgé de cinquante-un ans garde-chambêtre, et de Dumas Jean âgé de quarante-cinq ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chomon Dumas Roux

No 8
Le 29 mars 1885

Roux
Marie-Louise

féminin — Légitime

N° 9
Le 2 Avril 188[illegible]

Charloire
Anne-Marie
Féminin — légitime
mariée à Echandelys
le 31 Juillet 1905
avec DEFAISSE
Charles Valentin, Lucien
décédée à Issoire
le 9 Juin 1967

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le trois de avril à neuf heures du matin, par devant nous Benebrier Antoine maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) est comparu Terrasse Etienne, âgé de soixante-un ans, cultivateur au Buisson commune d'Echandelys, grand père de l'enfant, lequel nous a déclaré que hier deux avril à dix heures du soir est né un enfant du sexe féminin en la maison de ses père et mère, qu'il nous présente, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Anne-Marie, lequel enfant est né de Charloire Joseph, âgé de trente-un ans, sieur de long, et de Jeanne Terrasse, âgée de trente-trois ans, sans professions, son épouse tous deux domiciliés au dit lieu du Buisson, la dite déclaration faite en présence de Monteil Jean-Marie, âgé de trente ans, et de Epiche Joseph, âgé de vingt-un ans, instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys. Et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Terrasse E. Epiche [illegible]

N° 10
Le 12 avril 1885

Pouget
Anna-Françoise
Féminin — légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le quatorze avril à mi[illegible] par devant nous Antoine Benebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Pouget Jean-Baptiste-Paul, âgé de trente trois ans cultivateur à la Forestrie, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier douze avril à sept heures du soir en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de la Forestrie, de lui déclarant et de Pointud Justine, âgée de trente-deux ans, sans profession son épouse et auquel il a déclaré donner les prénoms de Anna-Françoise, les dites déclaration et présentation faites en présence de Pointud Etienne, âgé de vingt ans, instituteur à Fournol oncle de l'enfant, et de Jouhannet Guillaume, âgé de trente-trois ans cultivateur au lieu dit de la Forestrie, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte. Il huit, renvoi approuvé.

Jouhannet Pointud Pouget

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-deux avril

N° 11
Le 20 Avril 1885

Serindat
Alexandrine-Marguerite

Féminin — Légitime

Suivant acte reçu à la mairie d'Aix-la-Fayette le 24 avril 1906 Serindat dont l'acte ci contre a constaté mariage avec Dupuy Jean Marie mentionné fait le 29 avril 1906
L'officier anglais

décédée à Sauxillange le 11 janvier 1948

à cinq heures Du soir pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) est comparu Serindat Jean, âgé de trente-six ans, cultivateur au lieu de Sauvagnat, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant-hier vingt avril à dix heures du matin, de lui déclarant et de Serindat Jeanne, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, son épouse et auquel il a déclaré donner les prénoms de Alexandrine - Marguerite, les dites déclaration et présentation faites en présence de Dumas Jean, âgé de quarante-cinq ans, menuisier et de Montel Jean-Marie, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Serindat Dumas Montel
Suivi de renvoi et rature d'un mot approuvés

N° 12
Le 23 Avril 1885

Mavel
Jeanne-Marie

Féminin — Légitime

Mariée à Voisset Eugène suivant le 30 janvier 1913 avec Echandelys le 23 avril 1913

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-quatre avril à midi, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm (Puy de Dôme), est comparu Mavel Jean-Baptiste, âgé de trente-deux ans cultivateur au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt-trois avril, à huit heures du matin, de lui déclarant et de Béal Jeanne Marie, âgée de trente-deux ans, sans profession, son épouse et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jeanne-Marie les dites déclaration et présentation faites en présence de Dumas Jean, âgé de quarante-cinq ans, menuisier et de Epinat Joseph, âgé de vingt-un ans, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, lecture leur en a été faite, le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Mavel Dumas Epinat

N° 13
Le 1er Mai 1885

Crangi
Marie-Thérèse

Féminin — Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le premier mai, à quatre heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy de Dôme) est comparue Dailloux-Marion, sage-femme accoucheuse, âgée de quarante-huit ans, domiciliée à Cindat, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui premier mai à deux heures du matin est né un enfant du sexe féminin en la maison de ce père et mère, sise au lieu du moulin de Cerf en cette commune, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de

Mariée à Echandelys le 26 octobre 1912 avec Pilière Antoine le 26 octobre 1912 Le Maire,

décédée à Clermont-Fd le 4 septembre 1963

Marie-Thérèse, lequel enfant est né de Genevrier Jean-Baptiste âgé de quarante-deux ans, serrurier de Loug, et de Marie Pinet, âgée de trente-cinq ans, sans profession, son épouse, domiciliés au lieu dit du Monteil-de-Gr

La dite déclaration faite en présence de Monteil Jean-Marie, âgé de trente ans, et de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, tous deux cultivateurs domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Monteil — J. Episse — Bailleux — Manon

N° 14

Le 17 mai 1885

Giraud

Joséphine-Marie

Féminin — Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le dix-sept mai, à heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparue Dailloux-Mandon, sage-femme assermentée, âgée de quarante trois ans, domiciliée à Condat, laquelle nous a déclaré qu'aujourd'hui dix-sept mai, à trois heures du soir est né un enfant du sexe féminin en la maison de ses père et mère, sise au lieu des Bordes en cette commune, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Joséphine-Marie, lequel enfant est né de Giraud Antoine, âgé de quarante-six ans, métayer et de Rose Terrasse, âgée de quarante ans, sans profession son épouse, domiciliés au lieu dit des Bordes. La dite déclaration faite en présence de Dumas Jean, âgé de quarante-cinq ans, menuisier, et de Chomion Etienne âgé de cinquante-un ans, garde-champêtre, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chomion — Dailloux-Mandon — Dumas

N° 15

Le 21 mai 1885

Viallis

Jeanne-Marie-Adèle

Féminin — Légitime

Par acte retiré à la mairie de Beaune le 15 juin 1907 Viallis Jeanne Marie Adèle pour l'acte en a contre a contracté mariage avec Meichy Jean Pierre manœuvre fait le 24 juin 1907 Le maire ou Cad

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-deux mai à huit heures du matin, Pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy-de-Dôme est comparue Viallis françois, âgé de vingt-huit ans, cultivateur à Espinat en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt-un mai à quatre heures du soir, de lui déclarant et de Julie-Joséphine Angade, âgée de vingt sept ans, sans profession son épouse, demeurant au même lieu et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jeanne-Marie-Adèle. La dite déclaration et présentation faites en présence de Monteil Jean Marie âgé trente ans et de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans tous deux cultivateurs au bourg d'Echandelys, tous ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Monteil — J. Episse — Viallis

décédée à Billom (Puy-de-Dôme) le 4 septembre 1963

N° 16
Le 22 mai 1885

Vaisse
Jean-Francisque
masculin - légitime

Par acte reçu à la Mairie de Saint-Boil (Saône-et-Loire) a été Jean-Francisque dont acte est ci-contre a contracté mariage le 27 octobre 1909 avec Pirat Maria
Mention faite le 10 déc. 1909
décédé à Saint-Boil (Saône et Loire) le 31 janvier 1960

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-deux mai à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy-de-Dôme, est comparu Jean Vaisse, âgé de trente-trois ans, cultivateur au Buisson en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-deux mai à minuit, de lui déclarant et de Jeanne-Marie Bravard âgée de trente-quatre ans, sans profession, son épouse, domiciliés au même lieu du Buisson, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Francisque, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-marie, âgé de trente ans et de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

J. Episse — Vaisse

N° 15
Le 31 mai 1885

Targe
Annette-Marie
féminin — légitime

Suivant acte reçu à la mairie de Brouay Targe Annette Marie dont l'acte est ci-contre a contracté mariage le 29 mai 1906 avec Vaudable Antonin Mention faite le 31 mai 1906

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le trente-un mai à trois heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy-de-Dôme, est comparu Dailloux-Marion, sans profession, épouse commune, âgé de quarante-trois ans, domicilié à Gidat, laquelle nous a déclaré que aujourd'hui, trente-un mai, à neuf heures du matin, elle est née un enfant du sexe féminin, en la maison de ses père et mère sise au lieu de Lospeux, commune d'Echandelys, que elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Annette-Marie. Lequel enfant est né de Targe Jean âgé de trente-huit ans, cultivateur, et de Grange Marie, âgé de trente-deux ans, son épouse, domiciliés audit lieu de Lospeux, la dite déclaration faite en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente ans, et de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Dailloux — J. Episse

N° 18
Le 1er juin 1885

Bourmerie
Berthe-Antoinette-Joséphine
féminin — légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 13 juillet 1901 Bourmerie Berthe Antoinette Joséphine a contracté mariage avec Maussier Pierre Mention faite le 11 déc. 1901 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le premier du mois de juin, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy-de-Dôme, est comparu Bourmerie Antoine, âgé de trente-cinq ans, cultivateur, domicilié au bourg commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui, premier juin à deux heures du matin, de lui déclarant, en sa maison au dit lieu de Condezyas et de Ridon Marie, âgé de trente-cinq ans, sans profession son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Berthe-Antoinette-Joséphine; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente ans et de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Décédée le 16 Février 1949 à Ouzelles.

J. Episse — Bourmerie

N° 19
Le 6 Juin 1885

Chanion
Jeanne-Félicie-Anna

Féminin – Légitime

Par acte reçu en cette mairie le 3 décembre 1910 Chanion Jeanne-Félicie-Anna dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Bonnet François
Mention faite le 3 Xbre 1910
Le maire

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le sept du mois de Juin à quatre heures du soir, Pardevant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain l'Herm Puy-de-Dôme est comparu Dailloux-Manon âgé femme accouchée, âgé de quarante-trois ans, domiciliée à Condat laquelle nous a déclaré que hier à six heures du matin, est né un enfant du sexe féminin en la maison de ses père et mère sise au lieu du Mas commune d'Echandelys, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Jeanne-Félicie-Anna, lequel enfant est né de Dumas Anna, âgée de trente-trois ans, sans profession, épouse de Chanion Jacques, âgé de quarante quatre ans cultivateurs, domiciliés au dit lieu du mas, la dite déclaration faite en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente ans et de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys, dont les déclarants et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dailloux J. Episse Montel Jeanne

N° 20
Le 11 Juin 1885

Ponchon
Pierre.

Masculin – Légitime

Par acte reçu à la Mairie de Brousse le 16 Xbre 1911 Ponchon Pierre dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Taididé Marie Joséphine
Mention faite le 30 avril 1917
Le Maire,
décédé à Brousse
Le 14 Novembre 1963

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le douze Juin à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Ponchon Jacques Antoine, âgé de trente-cinq ans, cultivateur domicilié à Chabreyras commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier onze Juin à sept heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au lieu dit de Chabreyras et de Jeanne Coudeyras, âgé de trente-deux ans, sans profession, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Pierre, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente ans, instituteur et de Dumas Jean, âgé de quarante cinq ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, dont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dumas Montel Jeanne

N° 21
Le 25 Juin 1885

David
Anna-Augustine

Féminin – Légitime

Par acte reçu à la Mairie d'Echandelys le 14 novembre 1908 David Anna Augustine dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Roche Pierre
Mention faite le 15 9bre 1908
Le Maire,
décédée le 21 Octobre 1974 à Saint-Vallier (Saône et Loire)

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le vingt-cinq Juin à six heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu David Jean, âgé de trente neuf ans, cultivateur domicilié à Chez, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né aujourd'hui vingt-cinq Juin à six heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation, sise audit lieu de Chez en cette commune et de Jeanne Simon dit, âgé de trente ans, sans profession, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna-Augustine, les dites déclaration et présentation faites en présence de Episse Joseph, âgé de vingt-un ans, instituteur et de Dumas Jean, âgé de quarante-cinq ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, dont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

J. Episse David Dumas Jeanne

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le trente juin à dix heures du soir par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain l'Herm (Puy-de-Dôme) est comparu Pierre

N° 22

Le 30 juin 1885

Chevarin

Marie-Reine-Félicie

Féminin - légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 9 juillet 1904 Chevarin dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Dubourg Pierre. Le Maire

N° 23

Le 17 juillet 1885

Echalier

Edouard-Frédéric

masculin - légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 15 juillet 1911 Echalier dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Echalier Jeanne-Marie-Claudine Mention faite le 15 juillet 1911 Le Maire

décédé à Echandelys le 12 Avril 1970

N° 24

Le 30 juillet 1885

Raraud

Pierre-Vincent-Marie

masculin - légitime

N° 25

Le 30 juillet 1885

Aubert

Jean-Martin-Antoine

masculin - légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 11 novembre 1911 Aubert dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Chanpeaux Jeanne-Marie Mention faite le 11 novembre 1911 Le Maire

N° 26

Le 13 août 1885

Faure

Marien

masculin - légitime

N° 27

19 août 1885

Thorion Marie

féminin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le dix-huit juillet à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, est comparu Echalier Edouard-Frédéric âgé de quarante-quatre ans, cultivateur au lieu du Buisson commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier dix-sept juillet à dix heures du matin, de lui déclarant, en sa maison sise audit lieu du Buisson et de Marguerite Flat âgée de trente-six ans, sans profession, son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Edouard-Frédéric, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-un ans et de Epouse Forestier âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, dont le père et les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Echalier — Montel — Forestier

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-trois juillet à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, est comparu Raraud Marie-Antoine âgé de trente-un ans, cultivateur domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant-hier vingt juillet à cinq heures du soir de lui déclarant et de sa femme Aubert Pierre-Vincent-Marie, sans profession son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre-Vincent-Marie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-un ans, instituteur, domicilié au bourg d'Echandelys et de Epouse Forestier âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, dont le père et les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Raraud — Montel — Forestier

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le trente-un juillet à trois heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme, est comparu Aubert Antoine, âgé de trente-un ans cabaretier, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier trente juillet à cinq heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu d'Echandelys et de Raraud Françoise âgée de trente-trois ans, sans profession son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Martin-Antoine les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-trois ans et de Epouse Forestier, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys et dont le père et les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Aubert — Montel — Forestier

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le quinze août à six heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Faure Gilbert âgé de vingt-neuf ans marchand domicilié à Deux Frères commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant hier treize juillet à quatre heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux Frères et de Bérard Madeleine âgée de vingt-neuf ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marien les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente-un ans, instituteur, de Thorion Etienne âgé de cinquante-un ans garde-champêtre tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Août rature approuvé.

Faure — Montel — Thorion

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le onze septembre, à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy-de-Dôme est comparue Chevarin Antoine, âgé de trente-trois ans marchand domicilié à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier dix septembre à dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu d'Echandelys et de Catherine Rangis sa

décédée à Coudes (Puy-de-Dôme) le 7 Septembre 1962

âgée de vingt quatre ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré donner le prénom de Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente un ans instituteur, de Chomon Etienne, garde champêtre, âgé de cinquante un ans garde champêtre tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. A Antoinette. (mots rayés nuls) Approuvé

Chomon Jeanin Chomon

L'an mil huit cent quatre vingt cinq le dix septembre à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme est comparu Barrière Claude, âgé de soixante deux ans cultivateur domicilié au Lac de Dore frères en cette commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui cinq septembre à cinq heures du soir la demoiselle Virginie Béal âgée de dix-neuf ans sans profession demeurant à Deux frères commune d'Echandelys est accouchée dans la maison de Marguerite Hospitalier sa mère d'un enfant du sexe masculin que nous présente et auquel il a déclaré donner le nom et prénom de Béal Claudius, la dite déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente un ans, instituteur et de Chomon Etienne, garde champêtre âgé de cinquante deux ans tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que il leur en a été fait lecture.

Chomon Montel Jeanin

L'an mil huit cent quatre vingt cinq le dix sept septembre à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme est comparu Beraud Jean-Baptiste, âgé de vingt neuf ans, cultivateur domicilié à Deux-frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier seize septembre à deux heures du matin, et nous déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Deux frères et du Bourg, âgé de vingt six ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Claudius les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente un ans, instituteur et de Chomon Etienne, garde champêtre, âgé de cinquante ans, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (mots rayés nuls) Antoinette (Renvoi et rature approuvés.

Beraud Montel Chomon

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le vingt quatre septembre à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme est comparu Pommel Antoine âgé de vingt quatre ans scieur de long demeurant au Cluet en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier à une heure du soir de lui déclarant en son domicile sis au dit lieu du Cluet et de Catherine Fougère âgée de vingt six ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré donner les prénoms d'Eugénie Justine. Les dites déclaration et présentation ont été faites en présence de Fougère Jean âgé de vingt trois ans, marchand de chiffons demeurant au Cluet, oncle de l'enfant, de Chomon Etienne âgé de cinquante ans garde-champêtre non parents domiciliés au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Pommel Fougère Chomon

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le trente septembre à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme est comparu Virginie Béal âgée de dix neuf ans sans profession demeurant aux Deux frères en cette commune laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin qui nous a été présenté le douze septembre courant et que nous avons inscrit sur les registres de l'Etat civil sous les noms de Béal Claudius. La dite déclaration faite en présence de Chomon Etienne âgé de cinquante un ans garde champêtre, et de Montel Jean Marie âgé de trente un ans, instituteur demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte.

Chomon Montel Béal

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le vingt cinq octobre à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme est comparu Goumiche Jean, âgé de quarante sept ans, jardinier, domicilié à la Forge en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant hier vingt trois octobre à quatre heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au lieu dit de la Forge et de Vacheron Claudine âgée de trente neuf ans sans profession son épouse demeurant avec lui auquel il a déclaré donner le prénom de Jean-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente un ans, et de Chirpie Joseph, âgé de vingt un ans, instituteur domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

P. Chirpie Goumiche Jeanin

Le an mil huit cent quatre vingt cinq le vingt huit octobre, à quatre heures du soir par devant nous Antoine Genebrier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Puy de Dôme est comparu Viallis Jean-Louis Gustave âgé de vingt neuf ans, instituteur à Sainte commune de Pasteres lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant hier vingt sept octobre à six heures du matin de lui déclarant en la maison de Cardegras entière, grand père de l'enfant sise au lieu d'Echandelys et de Cardegras Jeanne-Marie âgée de vingt cinq ans, sans profession son épouse demeurant avec lui auquel il a déclaré donner le prénom de Marie-Antoine-Alfred, les dites déclaration et présentation faites en présence de Cardegras Antoine, grand père de l'enfant, de Montel Jean-Marie âgé de trente un ans instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Cardegras Montel Goumiche Jeanin

---

décédée à Coudes (Puy-de-Dôme) le 7 Septembre 1962

N° 28
Le 11 7bre 1885
Claudius Béal
enfant naturel
masculin
reconnu par la mère
630 7bre 1885
Par acte reçu à la mairie de Clichy (Seine) Claudius Béal a contracté mariage avec Chabaud Rosalie le 5 août 1911 Le maire

N° 29 Corrigé
Le 16 7bre 1885
Béraud
Claudius
décédé à Echandelys le 5 Décembre 1955
légitime
masculin
Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 5 juillet 1919 Béraud Claudius a contracté mariage avec Bauthier Philomène Anna Le Maire

N° 30 Carrez
Le 23 7bre 1885
Pommel
Eugénie-Justine
légitime
se marie le 29 9bre 1919 à Viallis (Antoine) en mairie d'Echandelys

N° 31 décédée à Tissure le 24 Décembre 1962
Le 30 7bre 1885
masculin
Reconnaissance

N° 32
Le 23 octobre 1885
Goumiche
Jean-Marie
masculin légitime
Par acte reçu à la mairie du 3e arrond. à Lyon le 1er février 1913 Goumiche Jean-Marie a contracté mariage avec Virginie Duclos.

N° 33 mention faite le 30 8bre 1915 Le maire
Le 28 7bre 1885
Viallis
Marie Antoine Alfred
masculin légitime
Par acte reçu en la mairie de Brouze le 27 mai 1911 Viallis Marie Antoine Alfred dénué l'acte ci-dessus a contracté mariage avec Chaudard Marie-Antoinette-Félicie

mention du 21 août 1911 Le maire

décédé à Manglieu le 26 déc. 1950

N° 34

Le 21 9bre 1885

Granier

Jean-Antoine

Masculin - Légitime

Jean acte reçu à la Mairie d. Upie (Drôme) le 12 août 1913 Grange Jean Antoine contracté mariage avec Deux Delphine Maria - Moulon fait le 30 8bre 1913 décédé à ÉCULLY (Rhône) le 23 Décembre 1968

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-deux novembre, à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, est comparue Françoise Gaillard, âgée de quarante ans, sage-femme, demeurant à Echandelys, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant hier vingt un novembre à deux heures du matin, en la maison d'habitation sise à Echandelys, de légitime mariage de Jean-Antoine Grange, cultivateur, domicilié à Echandelys, et de Marie Jeanne Maret, sans profession, son épouse, auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Antoine, ledit enfant ici présent, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Grange, âgé de trente ans, cultivateur, et de Jean Grange, âgé de quarante cinq ans, manœuvre, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Baulaux Maret Genebrier Dumas

N° 35

Le 26 9bre 1885

Sarron Claudius-Antoine

Masculin - Légitime

Marié à Echandelys le 21 juin 1913 avec Berard Antoinette Le 21 juin 1913 Le Maire Camus

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-six novembre, à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, est comparu Sarron Barthélemy, âgé de quarante ans, cultivateur, demeurant à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant hier vingt cinq novembre à cinq heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de la Faye-Frères en cette commune et de Marie Berard, sans profession, son épouse, auquel il a déclaré donner les prénoms de Claudius-Antoine, ledit enfant ici présent, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Monteil Jean-Marie, âgé de trente ans, et de Jean Jean, âgé de quarante cinq ans, tous deux cultivateurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dumas Sarron Genebrier

N° 36

Le 26 9bre 1885

Fourdot

Anna-Marie-Antoinette

Féminine - Légitime

Mariée à Echandelys le 26 novembre 1921 à Saurzuguet décédée à Issoire le 27 novembre 1881

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-six novembre à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, est comparu Fourdot Joseph-Victor, âgé de trente ans, cultivateur, demeurant à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier vingt cinq novembre à midi de lui déclarant en sa maison d'habitation sise à Echandelys et de Marie Berger, sans profession, son épouse, auquel il a déclaré donner les prénoms de Anna-Marie-Antoinette, ledit enfant ici présent, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Monteil Jean-Marie, âgé de trente ans, cultivateur, et de Jean Jean, âgé de quarante cinq ans, manœuvre, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dumas Genebrier Fourdot Jean

N° 37 le 153-63

Marquet Marie-Jeanne-Marie

Féminine - Légitime

acte reçu à la Mairie d. Echandelys le 21 7bre 1969 Marquet Marie-Jeanne-Marie contracté mariage à Saurzuguet (Puy-de-Dôme) le 22 7bre 1910 Actif Français Monteil fait le 22 7bre 1910 décédée à Echandelys le 1er Août 1964

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le trois décembre à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, est comparu Marquet Jean, âgé de soixante-dix ans, cultivateur, demeurant à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier trois décembre à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Faye-Frères en cette commune et de Marie Jeanne Maret, sans profession, son épouse, auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie-Jeanne-Marie, ledit enfant ici présent, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Monteil Jean-Marie, âgé de trente ans, cultivateur, et de Jean Jean, âgé de quarante cinq ans, manœuvre, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Marquet Dumas Genebrier Jean

N° 38

Le 1er X bre 1885

Renaudias

Guire - Claudius

Masculin - Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le trois décembre à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, est comparu Renaudias Jean-Pierre, âgé de trente-quatre ans, tisseur de lacs, domicilié à Faye-Frères commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant hier premier décembre à six heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de la Faye-Frères en cette commune et de Reçaint Antoinette, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Pierre-Claudius, ledit enfant ici présent, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Monteil Jean-Marie, âgé de trente ans, cultivateur, et Pouget Pierre, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

P. Pouget Genebrier Renaudias Jean

N° 39

Le 3 X bre 1885

Champroux

Eugénie

Féminin - Légitime

décédée à Pont-du-château (Puy-de-Dôme) le 11 Janvier 1979

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le cinq décembre à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Puy de Dôme, est comparu Champroux Antoine, âgé de quarante-cinq ans, cultivateur, domicilié à Loredat commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier trois décembre à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Faye-Frères en cette commune et de Marie Farolle, âgée de quarante ans, sans profession, son épouse, auquel il a déclaré donner les prénoms de Eugénie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Monteil Jean-Marie, âgé de trente ans, et de Pouget Pierre, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

P. Pouget Genebrier Champroux Jean

Le présent registre a été clos et arrêté par nous Genebrier Antoine, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, ce trente un décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Jean

N° des actes	
25	
28	
29	
18	
39	
9	
27	
22	
19	
4	
21	
8	
23	
17	
26	
14	
32	
34	
13	
3	

Table alphabétique

des Naissances de l'année 1885.

N.os des actes	Noms et Prénoms		Date	N.os des actes	Noms et Prénoms		Date
25	Aubert	Jean-Martin-Antoine	30 juillet	37	Marquet	Aline-Jeanne-Marie	27 9bre
28	Béal	Claudius	11 7bre	12	Mavel	Jeanne-Marie	23 avril
29	Béraud	Claudius	16 7bre	6	Montel	Marie-Louise	27 février
18	Bournerie	Berthe-Antoinette-Joseph.e	1.er juin	30	Pommel	Eugénie-Justine	23 7bre
39	Champroux	Eugénie	31 8bre	20	Ponchon	Pierre	11 juin
9	Chartoire	Anne-Marie	2 avril	10	Pouyet	Anna-Françoise	12 avril
27	Chevarin	Marie	10 7bre	24	Rivaud	Pierre-Vincent-Marie	20 juillet
22	Chevarin	Marie-Reine-Félicie	30 juin	31	Reconnaissance		30 7bre
19	Chonion	Jeanne-Félicie-Anna	6 juin	7	Renaudias	Jean-Félix	9 mars
4	Coupat	Antoine-Eugène	26 janvier	38	Renaudias	Pierre-Claudius	1.er 8bre
21	David	Anna-Augustine	25 juin	1	Rouvet	Frédéric-Antoine	13 janvier
5	Dulour	Anna	13 février	8	Roux	Marie-Louise	29 mars
23	Echalier	Edouard-Frédéric	17 juillet	35	Sarron	Claudius-Antonin	24 9bre
17	Farge	Annette-Marie	31 mai	11	Serindat	Alexandrine-Marguerite	20 avril
26	Faure	Marien	13 août	2	Courdias	Alphonse	17 janvier
14	Giraud	Josephine-Marie	17 mai	36	Courdot	Anna-Marie-Antoinette	26 9bre
32	Gouniche	Jean-Marie	23 8bre	16	Vaisse	Jean-Francisque	22 mai
34	Grange	Jean-Antoine	21 9bre	15	Viallis	Jeanne-Marie-Adèle	21 mai
13	Grange	Marie-Chérise	1.er mai	33	Viallis	Marie-Antoine-Alfred	26 8bre
3	Lorgechal	Jeanne	25 janvier				

Nous Maire de la commune d'Echandelys, certifions exacte la table alphabétique ci-dessus dressée.

Echandelys, le 6 Janvier 1886.

Le Maire

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1886.

Le présent Registre, contenant trois **feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,** C. Bacrot, juge **du Tribunal civil d'** Ambert **, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'** Echandelys, **pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-six.**

Fait à Ambert, **le** Deux **décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.**

C. Bacrot

N° 1

Le 21 Janvier 1886

Pommel Antoine

Masculin — Légitime

Sa acte reçu à la Mairie du 10e Arrondissement à Paris Pommel Antoine dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Elisabeth Billon le 14 avril 1914 Mention faite le 20 janvier 1915 Le Maire

Rectification
Lire : Pomel Antoine
le 2 avril 1910.
décédé le 25 Août 1960
à Cussy-en-Morvan (Saône et Loire)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-un janvier à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu (+) Dailloux-Mandon, âgé de quarante-quatre ans sage-femme domiciliée à Condat en ce canton laquelle nous a déclaré que ce matin vingt-un janvier à dix heures est né un enfant du sexe masculin en la maison de Pommel Joseph Marie sise au lieu de Parel en cette commune que nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom d'Antoine lequel enfant est né de Annette Josephine Rigaud âgée de vingt-six ans, sans profession demeurant au dit lieu de Parel épouse de Joseph Pommel, âgé de vingt-six ans, ses dits lieu, la dite déclaration faite en présence de Montel Jean mariage de trente deux ans, et de Pouget Pierre âgé de vingt-un ans tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, tous les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il en a été fait lecture. (+) en l'absence du père. — Rayure approuvé. Pouget

Montel

N° 2

Le 23 Janvier 1886

Coudeyras Antoinette Jeanne

Féminin — Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-quatre janvier à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Benoit Coudeyras, âgé de trente deux ans, ses dits lieu, aux deux frères en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe fémi-

Marié le 23 juin 1914 à Echandelys avec ~~Desplas Antoinette~~ Chevalier Sa femme Auguste
Le 23 juin 1914
Le maire,

décédée à Issoire le 4 Novembre 1964

né hier vingt-trois janvier à onze heures Du matin De lui déclarant en son Domicile et De Catherine Genestier âgée De vingt-neuf ans, sans profession, son épouse Demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir Donner les prénoms de Antoinette-Jeanne. Les Dites Déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-deux ans garde-champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante-sept ans ménuisier Demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Chonion Coudeyras Dumas Genebrier maire

N° 3
Le 3 Mars 1886
Coudeyras Pierre
Masculin Légitime

décédé à Lempdes (Puy-de-Dôme) le 31 Mars 1954

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le quatre mars à quatre heures du soir, par Devant nous Antoine Genebrier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm Département Du Puy-de-Dôme est comparu Coudeyras Etienne âgé de quarante huit ans sieur de long Demeurant sus Dites, lieu en cette commune lequel nous a présenté un enfant Du sexe masculin né hier trois mars à huit heures Du matin, de lui déclarant en son Domicile et de Bautier Michelle, âgée de trente-sept ans, sans profession, son épouse Demeurant avec lui au Dit lieu des Sus-dits, commune d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Pierre, les Dites Déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-deux ans garde-champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante sept ans, ménuisier, Demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Dumas Coudeyras Chonion

N° 4
Le 5 Mars 1886
Desusclade Jean Antoine
Masculin Légitime

Par acte reçu à la Mairie de Nohanent le 5 novembre 1909 Desusclade Jean Antoine dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Derbay Annette
Mention faite le 15 Xbre 1909
Le Maire,

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le sept mars à midi, par Devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain St Herm Département du Puy-de-Dôme est comparu Desusclade Alexandre âgé de vingt-sept ans sieur de long Demeurant au Moulin de Gens commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant Du sexe masculin né avant hier cinq mars à minuit De lui déclarant en son Domicile et de Anne Coudeyras âgée de vingt-six ans sans profession, son épouse Demeurant avec lui au Dit lieu du Moulin de Gens en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Antoine, les Dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-deux ans, garde-champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-sept ans, ménuisier Demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Dumas Chonion Desusclade

N° 5
Le 6 Mars 1886
Fougère Jean
Masculin Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le sept mars à une heure du soir, par Devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme, est comparu Fougère Antoine, âgé de vingt-sept ans, ouvrier Demeurant au Buisson commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant Du sexe masculin, né hier six mars à Deux heures Du soir de lui Déclarant en son Domicile et de Chevalier Marie, âgée de vingt

trois ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui au Dit lieu du Buisson en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean ; les Dites déclaration et présentation faites en présence de Chavelier Jean, âgé de cinquante neuf ans, cultivateur demeurant au Buisson commune d'Echandelys, grand père de l'enfant et de Chonion Etienne, âgé de cinquante deux ans, garde Champêtre Demeurant au bourg d'Echandelys, le père et le premier témoin ayant déclaré ne savoir signer, nous avons signé avec le second le présent acte de naissance après que il leur en a été fait lecture.

Jeanin

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le dix huit mars à deux heures Du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Chabrier Jean âgé de trente quatre ans sieur de long Demeurant à la Forestrie commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant Du sexe féminin né avant-hier, seize mars à huit heures Du soir de lui déclarant en son Domicile et de Anna Redon âgée de trente-un ans sans profession son épouse Demeurant avec lui au Dit lieu de la Forestrie en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Julie Berthe Marie Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente deux ans et de Pouget Pierre âgé de vingt-un ans tous deux instituteurs domiciliés à Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Chabrier Pouget Jeanin

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-cinq mars à quatre heures Du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Bournerie Blaise âgé de trente deux ans sieur de long Demeurant au Moulin de Gerf commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant Du sexe masculin né hier vingt-quatre mars à deux heures du matin De lui déclarant en son Domicile, et de Marie Simondet âgée de vingt-sept ans sans profession, son épouse demeurant avec lui au lieu Dit du Moulin de Gerf en cette commune auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Mathieu, les Dites déclaration et présentation faites en présence de Simondet Mathieu âgé de soixante ans cultivateur à Cher en cette commune grand père de l'enfant et de Montel Jean Marie âgé de trente deux ans instituteur domicilié à Echandelys, le premier témoin ayant déclaré ne savoir signer le père et le second ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur a été fait lecture.

Bournerie Pouget Jeanin

L'an mil huit cent quatre-vingt-six le vingt-neuf mars à une heure de

---

TIMBRE 2 fr 10 En sus 1 f. 50 c

N° 6

Le 16 Mars 1886

Chabrier Julie Berthe Marie

Féminin Légitime

Par acte reçu à la mairie du 9e arrondissement à Paris Chabrier Julie Berthe Marie dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Régent Julien Marie le 6 Juillet 1911
Mention faite le 15 8bre 1911
Le maire.

Décédée le 22 Mai 1974 à Vannes (Morbihan).

N° 7

Le 24 Mars 1886

Bournerie Mathieu

Masculin Légitime

Décédé à Saint-Jean-des-Ollières le 28 Août 1963

N° 8

Le 27 Mars 1886

Boyer

Maria Claudia

Féminin Légitime

Par acte reçu à la mairie de Marsac le 27 9bre 1906 Boyer Maria-Claudia dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Bisserand Lue-Joseph suivant procès fait le 29 7bre 1907

décédée le 25 Avril 1980 à Joinville-le-Pont (Val de Marne)

par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Boyer Joseph âgé de vingt-huit ans cultivateur domicilié au Clud commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né avant hier vingt-sept mars, à neuf heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Marie Germain âgée de vingt-quatre ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Clud en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Maria Claudias, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente deux ans et de Pouyet Pierre âgé de vingt-un ans, instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Boyer Montel Pouyet

N° 9

Le 8 avril 1886

Dutour

Jeanne-Marie

Féminin Légitime

Décédée le 8 Octobre 1984 à Clermont-Ferrand

L'an mil huit cent quatre-vingt-six le quatre avril à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Dutour Jean âgé de trente trois ans, cultivateur domicilié à Pavel commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier trois avril à onze heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Anna Amblard âgée de trente ans sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Pavel commune d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jeanne-Marie les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne garde champêtre, âgé de cinquante-deux ans et de Dumas Jean âgé de quarante sept ans menuisier tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Dumas Chonion

Dutour

N° 10

Le 8 avril 1886

Dutour

Ambroise-Jean-Albert

Masculin-Légitime

décédé à Paris 3ème Arrondissement le 8 Mars 1956 le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-six le huit avril à onze heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire, et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme Dutour François âgé de quarante-un ans cultivateur domicilié au Clud, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce matin, huit avril, à sept heures, déclarant, en son domicile et de Marie Faugère, âgée de trente quatre ans sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Clud en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de: Ambroise-Jean-Albert, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante-deux ans garde-champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-sept ans, menuisier tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys: et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. + rature d'une lettre. — renvoi approuvé.

Dumas Chonion

Dutour

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le dix avril à ~~onze~~ (+) heures du matin

N° 11

Le 10 avril 1886

Bravard Victor Eugène

Masculin Légitime

TIMBRE 2/10 CENTS 1f. 50c.

pardevant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Bravard Benoit, âgé de quarante ans, propriétaire domicilié au Cheil commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, dix avril, à cinq heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Dutour Marie âgée de trente-cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Cheil en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victor-Eugène les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-deux ans et de Pouget Pierre âgé de vingt-un ans, cultivateurs domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père, et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. (+) onze — Renvoi approuvé.

Marié à Echandelys le 21 octobre 1920 à Raby Marie Louise le Maire conseiller

Bravard Montel Pouget

Guerin

N° 12

Le 7 mai 1886

Terrasse

Antoine-Jean-Marie

Masculin-Légitime

Décédé le 24 octobre 1942 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le sept mai à quatre heures du soir pardevant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Terrasse Pierre, âgé de vingt-six ans, cultivateur domicilié à Fisson commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant-hier (+) cinq mai à dix heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Coudeyras Marguerite, âgée de trente ans sans profession, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Fisson en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine-Jean-Marie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Terrasse Antoine âgé de cinquante ans, cultivateur à Chabrespra en cette commune, grand-père de l'enfant et de Montel Jean-Marie, âgé de trente-deux ans, instituteur domicilié au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. (+) Rature d'un mot nul. Renvoi approuvé. Terrasse

Terrasse Montel

Guerin

N° 13

Le 17 Mai 1886

Chantagrel

Alix-Pierre

Masculin-Légitime

Par acte reçu à la Mairie d'Augelles le 12 janvier 1911 Chantagrel Alix-Pierre dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Delrioude Jeanne Mention faite le 28 mai 1911 Le Maire.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le dix-neuf mai, à six heures du soir pardevant nous Antoine Genebrier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Chantagrel Jean-Baptiste âgé de trente-quatre ans; cultivateur domicilié au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant-hier, à dix heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Marie Ducros âgée de vingt-deux ans sans profession, son épouse demeurant avec lui au dit lieu d'Echandelys auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alix-Pierre les dites déclaration et présentation faites en présence de Chanion Etienne âgé de cinquante deux ans garde-champêtre, et de Dumas Jean âgé de quarante-sept ans menuisier tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Dumas Chanion Chantagrel

Guerin

N° 14

Le 24 mai 1886

Duchet
Marie-Louise
Féminin Légitime

Par acte reçu à la mairie de Dijon Duchet Marie Louise dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec [illegible] Aristide le 26 mars 1904 avec mention faite le 20 juin 1904
Lebrun
décédée à Nevers (Nièvre) le 25 Mars 1967

L'an mil huit cent quatre-vingt-six le vingt-quatre mai à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain L'Herm Département du Puy de Dôme est comparu Duchet François âgé de quarante-un ans, scieur de long, domicilié à Sabat commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui vingt-quatre mai à quatre heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Julie Bravard âgée de trente-cinq ans sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Sabat en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise, les dites déclaration et présentation faites en présence de Monteil Jean Marie âgé de trente-deux ans et de Pouget Pierre âgé de vingt-un ans tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Duchet Monteil Pouget

N° 15

Le 29 mai 1886.

Bargeon
Claudius Antoine
Masculin légitime

Reçu le 1er janvier 1887

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le trente mai à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain L'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Bargeon Jean âgé de trente-huit ans meunier domicilié au moulin des Bordes, commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-neuf mai à dix heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Marie Buisson âgée de vingt-neuf ans sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu du moulin des Bordes en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Claudius-Antoine les dites déclaration et présentation faites en présence de Chanion Etienne âgé de cinquante-deux ans garde champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-sept ans, meunier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, le père ayant déclaré ne savoir signer les témoins ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Bargeon Chanion Dumas

N° 16

Le 30 Mai 1886

Farce
Jean-Marie
Masculin Légitime

Marié le 31 août 1918 à Echandelys avec Renaudias Antoinette
Marie
Le 31 août 1918
Le Maire
décédé le 15 février 1959 à Cunlhat (P. de D.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six le trente un mai à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain L'Herm département du Puy de Dôme, est comparu Farce Jean âgé de vingt-six ans, scieur de long, demeurant à Farel commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier trente mai, à trois heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Renaudias Antoinette âgée de vingt-cinq ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Farel en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marie les dites déclaration et présentation faites en présence de Blaise Renaudias âgé de cinquante-cinq ans cultivateur demeurant au dit lieu de Farel grand père de l'enfant et de Dumas Jean âgé de quarante-six ans menuisier demeurant au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Renaudias Farce Dumas

N° 17

Le 3 juin 1886

Renaudias

Pierre-Claudius

Masculin Légitime

7 Octobre 4 8bre 1886

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le trois juin à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, département du Puy de Dôme et comparu Renaudias Claude âgé de vingt-neuf ans cultivateur domicilié au Buisson commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui trois juin à deux heures du matin de lui déclarant et de son domicile et de Roux Françoise Philomène âgée de vingt-trois ans sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Buisson en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms Pierre Claudius. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-deux ans et de Courdias Antoine âgé de vingt-un ans tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Aboudeau — Renaudias — Montel — Courdias

N° 18

Le 10 juin 1886

Connelier

François-Eugène

Masculin Légitime

Marié à Fournols le 16 avril 1921 avec Reugne Marie-Le Maire Cavey

décédé le 12 Mars 1969 à "le Broc" Puy-de-Dôme

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le dix juin à trois heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Connelier Pierre âgé de trente-sept ans, sieur de long domicilié à Cher commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier dix juin à six heures du soir, de lui déclarant et en son domicile et de Marsous Marie âgée de trente-deux ans, sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Cher en cette commune auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François-Eugène, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante-deux ans, garde champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante-sept ans, maçon tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chonion — Connelier — Dumas — Aboudeau

N° 19

Le 17 Juin 1886

Barrière

Marie Antoinette Clémence

Féminin Légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 16 7bre 1901 Barrière Marie Ant. Clémence dont l'acte en ci-contre a constaté mariage avec Dubour Michel

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le dix-sept juin à une heure du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Barrière Pierre, âgé de trente-six ans, sieur de long domicilié au Moulin-des-Mas commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né jourd'hui dix-sept juin, à cinq heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Terrasse Marie, âgée de trente-cinq ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Moulin-des-Mas en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Antoinette-Clémence, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente-deux ans, instituteur et de Dumas Jean, âgé de quarante-sept ans, maçon tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Barrière — Dumas — Montel

N° 20

Le 19 Juin 1886

Couerchon

Pierre-Victor

Masculin. Légitime

Par acte reçu à la Mairie de Chatillon (Allier) le 25 août 1909 Couerchon Pierre-Victor dont acte est ci-contre a contracté mariage avec Mlle Dejoux Marie Antoinette-Lucie Germaine Mention faite le 30 octobre 1909 Le Maire.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-six le dix-neuf juin à sept heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Couerchon Jean Marie, âgé de vingt-neuf ans, forgeron domicilié au bourg de Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier dix-huit juin à huit heures du soir de lui déclarant, en son domicile et de Perion Antoinette Marie, âgée de vingt-deux ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au bourg d'Echandelys auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre-Victor les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-deux ans, garde-champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-sept ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Couerchon Dumas Chonion

N° 21

Le 28 Juin 1886

Fayolle

Jean-Marie-Maurice

Masculin. Légitime

Marié à Echandelys le 16 octobre 1920 à Pontaumur Blérine - Le Maire Cauny

décédé à CEBAZAT (63) le 22 Février 1982

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-huit juin à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Fayolle Jean-Marie, âgé de vingt-sept ans, cultivateur domicilié à Cher commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-huit juin à deux heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Pontaumur Marie, âgée de dix-neuf ans, sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Cher en cette commune auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marie-Maurice, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-deux ans, instituteur et de Chonion Etienne âgé de cinquante-deux ans garde-champêtre, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Fayolle Monnier Montel

N° 22

Le 26 Juillet 1886

Genestier

Eugénie-Maria

Féminin. Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-huit juillet à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Genestier Blaise, âgé de vingt-six ans, scieur de long, domicilié à Lespeux, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier vingt-six juillet à une heure du matin, de lui déclarant en son domicile et de Jeanne-Marie Badel, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au lieu de Lespeux en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugénie Maria; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante-deux ans, garde-champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante-sept ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Dumas Genestier Chonion

N° 23
Le 8 août 1886
Giraud
Antoinette-Marie
Féminin-Légitime

L'an mil huit cent quatre vingt six, le huit août à dix heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Giraud Antoine, âgé de quarante-huit ans, fermier, domicilié au Bordes, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né avant hier dix août à neuf heures du matin, de lui déclarant, en son domicile et de Terrasse Rose, âgée de quarante ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu des Bordes en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoinette Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Chanion Etienne, âgé de cinquante-deux ans, garde-champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante-sept ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Témoins Giraud Chanion
J. Dumas

N° 24
Le 10 août 1886.
Viallis
Françoise-Maurice
Masculin-Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le Dix août à Deux heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Viallis Antoine, âgé de cinquante-trois ans, cultivateur domicilié aux Enclos, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant hier dix août à trois heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Dupuy Françoise, âgée de quarante-huit ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu des Enclos en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Françisque Maurice, les dites déclaration et présentation, faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente deux ans, et de Courdias Antoine âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

A Courdias Viallis Montel Jean

N° 25
Le 24 octobre 1886
Pilleyre
Joseph-Ernest
Masculin-Légitime
Marié à Maringues le 31 mai 1919 à Courtinat Jeanne Léa Echandelys le deux septembre mil neuf cent vingt
décédé le [redacted] 21 juin 1965 à Marsac en Livradois

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-cinq octobre, à une heure du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Pilleyre Antoine, âgé de trente-deux ans, tailleur de pierres, domicilié à la Parade, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-quatre octobre à huit heures et demie du soir, de lui déclarant en son domicile et de Marie Vaisse, âgée de vingt-huit ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de la Parade en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph-Ernest, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente deux ans et de Courdias Antoine, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

A Courdias Pilleyre Montel Jean

N°26
Le 20 9bre 1886
Pupidon
Maria-Ernestine
Féminin Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-un novembre, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lherm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Pupidon Jean, âgé de quarante-cinq ans, cultivateur, domicilié à la Forestérie, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt novembre, à huit heures du matin, de lui déclarant et de son domicile et de Françoise Ponchon, âgée de trente ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de la Forestérie en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Maria Ernestine; les dites déclaration et présentation faites en présence de Collanges Claude âgé de trente-trois ans, charron, domicilié au Cluel en cette commune et de Montel Jean-Marie, âgé de trente-deux ans, instituteur, domicilié au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture à eux faite.

Pupidon Jean
Montel
Genebrier
C. Sauge

N°27
Le 21 9bre 1886
Serindat
Alexandre-Etienne
Masculin Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le vingt-deux novembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain Lherm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Serindat Jean, âgé de trente-cinq ans, cultivateur, domicilié à Sagnerade, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-un novembre à huit heures du soir, de lui déclarant et de son domicile et de Jeanne Serindat, âgée de trente-~~deux~~ (+) ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au lieu de Sagnerade, en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre-Etienne; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-deux ans, et de Courdias Antoine, âgé de vingt-un ans, tous deux instituteurs domiciliés au lieu d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. (+) Rature d'un mot nul approuvée.

Courdias
Montel
Serindat
Genebrier

Le présent registre contenant vingt-sept actes de naissances a été clos et arrêté ce jourd'hui trente un décembre mil huit cent quatre-vingt-six par nous Genebrier Antoine, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys.

Le Maire

Genebrier

Table alphabétique

des naissances

N° d'ordre	N° du Registre	Nom et Prénoms	Date
1	15	Bargeon Claudius-Antoine	29 mai 1886
2	19	Barrière Marie-Antoinette-Clémence	17 Juin 1886.
3	7	Bournerie Mathieu	24 mars 1886
4	8	Boyer Maria-Claudia	27 mars 1886.
5	11	Bravard	10 avril 1886
6	6	Chabrier Julie-Berthe-Marie	13 mars 1886
7	13	Chantagrel Alix-Pierre	17 mai 1886
8	2	Coudeyras Antoinette-Jeanne	23 Janvier 1886
+ 9	3	Coudeyras Pierre	2 mars 1886.
10	20	Couerchon	18 Juin 1886.
11	4	Désusclade Jean-Antoine	5 mars 1886.
12	14	Ducher Marie-Louise	24 mai 1886.
13	9	Dutour Jeanne Marie	3 avril 1886.
14	10	Dutour Ambroise-Jean-Albert	8 avril 1886.
+ 15	16	Farce Jean-Marie	30 mai 1886.
+ 16	21	Fayolle Jean-Marie-Maurice	28 Juin 1886.
17	5	Fougère Jean	6 mars 1886
18	22	Genestier Eugénie-Maria	26 Juillet 1886
19	23	Giraud Antoinette Marie	6 août 1886.
+ 20	25	Pilleyre Joseph Ernest	24 8bre 1886.
21	1	Pommel Antoine	21 Janvier 1886.
22	26	Pupidon Maria Ernestine	20 9bre 1886
23	17	Renaudias Pierre-Claudius	3 Juin 1886
24	27	Serindat Alexandre Etienne	21 9bre 1886
+ 25	12	Terrasse Antoine-Jean-Marie ...	5 mai 1886
+ 26	18	Tonnelier François Eugène	10 Juin 1886
27	24	Viallis Francisque Maurice	10 août 1886.

La présente table alphabétique Dos

naissances a été dressé et arrêté par nous Maire
et officier de l'Etat civil de la Commune
d'Echandelys ce trente un décembre mil
huit cent quatre vingt six

Le Maire

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1887.

Le présent Registre, contenant Trois *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* Juge *du Tribunal civil d'* Ambert *, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-sept.*

Fait à Ambert *le* Deux *décembre mil huit cent quatre-vingt-six.*

N°1

22 janvier 1887

Dutour Frédéric-Joseph.

Sexe mas. Leg.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt-trois janvier à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'herm Département du Puy-de-Dôme, est comparu Dutour Antoine, âgé de quarante-un ans, cultivateur domicilié à Chabreyras, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-deux janvier, à deux heures du soir, de lui déclarant et de Mayou Annette, âgée de trente-cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Chabreyras en cette commune et auquel il a déclaré donner les prénoms de Frédéric-Joseph, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-trois ans et de Pouget Pierre âgé de vingt-deux ans tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur a été faite.

Pouget Montel Dutour

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le six mars à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'herm Département du Puy-de-Dôme, est comparu Gidon Jean-Etienne âgé de trente-quatre ans, cultivateur domicilié aux Verts commune

décédée Ferrand

N°2

1er mars 1887

Gidon

Marc-Joseph

Secr. mun. Rég.

Marié à Condat le 3 février 1930 à Anglard Marie Andrieux Vve Pouteau Cuny

d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier, cinq mars, à dix heures du soir, de lui déclarant en son Domicile et de Marguerite Françoise Grenouillet, âgée de trente ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu des Verts en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marc-Joseph, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-trois ans et de Courdias Antoine âgé de vingt-un ans tous deux instituteurs Domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite Fait

A Courdias A Montel

N°3

12 mars 1887

Farge

Jean-Marie-Théodore

Secr. mun. Lég.

Par acte reçu à la Mairie de Vic-le-Comte le 8 octobre 1912 Farge Jean Marie Théodore a contracté mariage avec Marie Joséphine Bailheux mention faite le 30 8bre 1913 Le Maire,

Décédé à Brousse Puy-de-Dôme le 1er Janvier 1958

l'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le treize mars, à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm Département du Puy-de-Dôme, est comparu Farge Jean, âgé de trente neuf ans, cultivateur, Domicilié à Lospeux, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, douze mars, à onze heures du soir, de lui déclarant, en son Domicile et de Marie Grange âgée de trente quatre ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Lospeux, en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marie-Théodore; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante trois ans, garde-champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante huit ans menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture à eux faite.

Farge Chonion Dumas Genebrier

N°4

5 avril 1887

Mavel

Henriette-Marie-Zélie

Secr.-mun.-Légit.

Par acte reçu en la mairie d'Echandelys le 26 août 1911 Mavel Henriette-Marie-Zélie dont le acte est ci-contre a contracté mariage avec Clauge Jean-Alexis. Mention faite le 26 août 1911 Le maire.

l'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le six avril à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Mavel Jean-Baptiste, âgé de trente quatre ans, cultivateur, Domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, cinq avril à une heure et demie du matin, de lui déclarant en son domicile, et de Jeanne Marie Bion, âgé de trente-quatre ans, sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Henriette-Marie-Zélie; les dites

décédée à Clermont-Ferrand le 4 Mai 1968

déclaration et présentation faites en présence de Chomion Etienne, âgé de cinquante-trois ans, garde-champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-huit ans, (#) tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite (+) Mots nuls. - # mentions

Renvois approuvés. Dumas Mauvel Chomion

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le seize avril à onze heures du matin pardevant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est Comparu Grange Jean Marie, âgé de trente ans, cultivateur domicilié au Moulin de Gerz commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né avant hier quatorze avril à neuf heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Grange Catherine, âgée de vingt six ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Moulin de Gerz, Commune d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Josephine Eugénie, lesdites déclarations et présentation faites en présence de — Arnaud Claude, âgé de trente neuf ans, cultivateur domicilié à Montmorin, Commune de Condat, oncle de l'enfant et de Dumas Jean âgé de quarante-huit ans menuisier, domicilié au bourg d'Echandelys tous les père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Grange Arnaud Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt-huit avril, à cinq heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Simonet Benoit, âgé de trente cinq ans, cultivateur domicilié à Cher Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier vingt sept avril à une heure du soir, de lui déclarant en son domicile et de Dessavin Jeanne âgée de vingt neuf ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Cher en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean, ledite déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente trois ans et de Fougerol Pierre âgé de vingt deux ans, tous deux instituteurs domiciliés à Echandelys et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Simonet Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept le deux mai, à trois heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys

---

N° 5

14 avril 1887

Grange

Josephine - Eugenie

Née féminin - légitime

Ferme reçu à la Mairie d'Clermont Ferrand le 14 avril 1921 Grange Josephine Eugenie a contracté mariage avec Paul Bonjean le 14 mai 1921

N° 6

27 avril 1887

Simonet

Jean

Né masculin - légitime

Marié à Echandelys le 7 septembre 1920 à Perrau Marie Flérence le mêre Lacoste

décédé à Echandelys le 4 Décembre 1973 le Maire

N.° 7

1.er mai 1887

Grivel
Marie-Catherine

Sexe fem. Légitime

Suivant acte reçu à la Mairie de Cunlhat le 6 mai 1905 Grivel Marie Catherine a contracté mariage avec Pouthoux Benoît Dont mention faite le 29 août 1905 a été fait lecture.
décédée à St-Dier d'Auvergne le 23 Mars 1962
Le Maire

N.° 8

7 juin 1887

Ducher
Marie-Eulalie

Sexe fem. Légitime

Suivant acte reçu en la mairie d'Echandelys le 20 août 1910 Ducher Marie-Eulalie dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Ruaux Louis Mention faite le 6 septembre 1910
Le maire, X
décédée le 18 Mai 1962 à Buxy (Saône et Loire)

N.° 9

10 juin 1887

Viallis
Jeanne-Marie

Sexe fem. Légitime

décédée à Billom, Puy-de Dome, le 20 Avril 1965.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le huit juin, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Grivel Antoine, âgé de quarante un ans, sieur de long, domicilié à Chabregras Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, premier mai à deux heures du matin, de lui déclarant et de Dumas Marie, âgé de vingt huit ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Chabregras en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Catherine ; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante trois ans, garde champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante huit ans menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Grivel — Chonion — Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le huit juin, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Ducher Jean-Hippolyte, âgé de vingt-quatre ans sieur de long domicilié à Labat, Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier sept juin, à quatre heures du soir, de lui déclarant et de son domicile et de Chuaire Jeanne âgé de vingt un ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Labat, commune d'Echandelys, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Eulalie, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Chuaire Pierre, âgé de cinquante six ans, cultivateur domicilié à Neuville Commune d'Auzelles, grand-père de l'enfant et de Montel Jean Marie, âgé de trente trois ans, instituteur domicilié au bourg d'Echandelys, le premier témoin ayant déclaré ne savoir signer, le père et le second témoin ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Ducher — Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le onze juin, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Viallis François âgé de vingt neuf ans, cultivateur, domicilié à Lopreux, commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier dix juin à six heures du soir, de lui déclarant et de son domicile et de Anglade Julie Joséphine, âgée de vingt neuf ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Lopreux en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Marie, les dits déclarat. et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante trois ans, garde Champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante huit ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, grand-père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Viallis — Chonion — Dumas

N° 10

Le 11 juin 1887

Coudeyras

Marie-Gilberte

Sexe fem.

Lég.

Mariée à Saint Jorre le 5 mai 1906 avec James Claude Le 25 mai 1906. Le Maire,

Décédée le 24 mai 1983 à Leyr. Guillaume. 63.

L'An mil huit Cent quatre-vingt-sept, le Douze juin, à cinq heures Du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire officier de l'Etat civil De la Commune D'Echandelys canton de Saint Germain L'Herm, Département Du Puy de Dôme est Comparu Coudeyras Benoît, âgé de vingt six ans, menuisier, domicilié aux Deux frères, Commune D'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier onze juin, à onze heures Du soir, De lui Déclarant en son domicile et de Donchon Jeanne Marie, âgée de vingt deux ans, sans profession, son épouse, Demeurant avec lui au dit lieu des Deux frères en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir Donner les prénoms de Marie-Gilberte ; lesdites déclaration et présentation faites en présence De Chonion Etienne âgé de cinquante trois ans, garde Champêtre et De Dumas Jean âgé de quarante huit ans menuisier, tous deux domiciliés au bourg D'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dumas Coudeyras Chonion

N° 11

18 juin 1887

Collange

Jean-Claudius-Roch

Sexe mas. Lég.

L'An mil huit Cent quatre-vingt-sept, le Dix-neuf juin, à quatre heures Du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat civil De la Commune D'Echandelys canton de Saint Germain L'Herm Département Du Puy de Dôme est comparu Collange Joseph âgé de trente cinq ans, tailleur De long, domicilié au Cluel commune D'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier Dix huit juin à onze heures Du soir De lui Déclarant en son domicile et de Terrasse Jeanne âgé de vingt neuf ans, sans profession, son épouse, Demeurant avec lui au dit lieu Du Cluel en cette Commune et auquel il a Déclaré vouloir Donner les prénoms de Jean-Claudius-Roch les dites Déclaration et présentation faites en présence De Collange Claude, âgé de trente quatre ans, charron domicilié au Cluel commune D'Echandelys et de Chonion Etienne, âgé de cinquante trois ans, garde Champêtre, Domicilié au bourg D'Echandelys, tous les père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chonion Collange Collange

N° 12

22 juin 1887

L'An mil huit Cent quatre-vingt-sept, le vingt trois juin à trois heures Du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat civil De la Commune D'Echandelys, canton de Saint Germain L'Herm. Département

Sauvadet

Marie

Acte mas. Lig.

N.° 13

23 juin 1887

Du Luy. de Dôme est Comparu Sauvadet Antoine, âgé de vingt-huit ans, cultivateur Domicilié à Lospeux, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt deux juin à dix heures du matin, de lui déclarant en son Domicile et de Mourrat Jeanne, âgée de vingt ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Lospeux en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de MARC, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente trois ans fruitier et de Dumas Jean, âgé de quarante huit ans menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Antoine Sauvadet Dumas

L'An mil huit cent quatre vingt-sept, le vingt-quatre juin, à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, Département du Luy. de Dôme, est Comparu Bourg Jean Barthelemy, âgé de vingt-trois ans, cultivateur domicilié au Fauplantat, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt trois juin à dix heures du matin, de lui déclarant, en son Domicile et de Bours Eugénie Antoinette, âgée de vingt-deux ans sans profession son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Fauplantat en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chorion Etienne âgé de cinquante trois ans, garde-Champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante huit ans, menuisier, tous deux Domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Bourg Chorion Dumas

Par acte reçu à la Mairie du 19e arrondissement à Paris Bourg Marie dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Nouraud Henri Léonard le 3 août 1912 Mention faite le 1er octobre 1912 Le Maire, décédé à Limoges (Haute Vienne) le 27 Juin 1975

N.° 14

24 juin 1887

Berdin

Alexis-Marius

Acte mas. Légitime

Marié à Echandelys le 18 septembre 1920 à Bourneix Fanny Berdin sa veuve Dumas

L'An mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt-cinq juin à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Département du Luy. de Dôme, est Comparu Berdin Amer âgé de vingt-huit ans, cultivateur domicilié à Lossedat, Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-quatre juin à trois heures du matin, de lui déclarant en son Domicile et de Jeanne Julie Fougère, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Lossedat en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexis-Marius, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chorion Etienne âgé de cinquante trois ans, garde Champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante

décédé le 5 Av

Marié le 27 Bourde Le 1

décédé à la Sa

décédé à Issoire
le 5 Avril 1956

huit ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et nous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Dumas Rouvet Monteil

Bate

N° 1

11 juillet 1887

L'An mil huit cent quatre-vingt-sept, le Douze juillet, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-Lembron, département du Puy-de-Dôme est comparu Rouvet François, âgé de trente deux ans, garde ~~champêtre~~ particulier, domicilié à la Faye commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier onze Juillet à cinq heures du matin, de lui Déclarant et de Morilhat Amélie, âgée de vingt-six ans sans profession son épouse, demeurant avec lui, au dit lieu de la Faye commune d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Germaine, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente trois ans, instituteur et de Dumas Jean âgé de quarante huit ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et nous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (1) La rature d'un mot nul est approuvée./.

Rouvet Monteil Dumas

Rouvet

Jeanne-Germaine

Sexe - fém. Légitime

Mariée à Lyon 2e arrond.t
le 27 décembre 1913 avec
Boudaud Noël André
Le 15 Janvier 1914
Le Maire,

décédée le 25 Janvier 1980
à la Sauvetat (Puy de Dôme)

N° 16

10 juillet 18[illegible]

L'An mil huit cent quatre-vingt-sept, le Douze juillet, à Dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-Lembron département du Puy-de-Dôme, est comparu Brugère Antoine, âgé de vingt-neuf ans sieur de long, domicilié au Mas commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant-hier, dix juillet à deux heures du soir, de lui déclarant et de Dutour Jeanne-Marie, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Mas en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis-René, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Brugère Louis âgé de cinquante cinq ans cultivateur domicilié à Lespeux en cette Commune grand-père de l'enfant et de Montel Jean-Marie âgé de trente-trois ans, instituteur, domicilié au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Brugère Montel Brugère

Brugère

Louis-René

Sexe - mas. Légitime

Marié à Aix la Fayette
le seize août mil neuf
cent dix neuf à
Arfaud Jeanne Marie
Echandelys le 2 septembre
1916. Le Maire
Canuc

décédé à Echandelys
le 23 Mai 1965

N° 17

22 juillet 1887

Courdias

Jean

Sexe. Mas. Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept le vingt-deux juillet à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune de Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Courdias Antoine, âgé de quarante-huit ans, sieur de long à Cher commune de Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, vingt-deux juillet à deux heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Sarrot Antoinette, âgée de quarante-deux ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui audit lieu de Cher en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Chognon Jean âgé de cinquante-cinq ans, propriétaire, domicilié à Villers-sur-Marne (Seine et Oise) oncle de l'enfant et de Dumas Jean âgé de quarante-huit ans menuisier, domicilié au bourg d'Echandelys tous les père et témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chognon Dumas

Courdias

N° 18

25 août 1887

Grange

Antoine

Sexe mas. Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt-six août à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu: Grange Jean-Eutrope âgé de quarante-deux ans sieur de long, domicilié au moulin-de-Géry, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-cinq août à onze heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Finet Marie âgée de trente-huit ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Moulin-de-Géry en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Antoine; les dites déclaration et présentation faites en présence de Dauge Jean âgé de vingt-un ans et de Courdias Antoine âgé de vingt-deux (+) tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur a été faite. (+) ans. — renvoi prouvé

Grange Courdias Dauge

N° 19

9 octobre 1887

Désusclade

Damien-Louis

Sexe. Mas. Lég.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le neuf octobre, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu: Désusclade Alexandre âgé de vingt-huit ans, sieur de long, domicilié au Moulin-de-Géry, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, neuf octobre à minuit de lui déclarant en son domicile et de Coudeyras Anna âgée de vingt-sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Moulin-de-Géry en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Damien-Louis; les dites déclaration et présentation faites en présence de Dauge Jean âgé de vingt-un ans et de Courdias Antoine tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur a été faite. (+) âgé de vingt-deux ans. Renvoi approuvé

Courdias Désusclade Dauge

N.° 20

14 8bre 1887

Dutour

Benoîte-Henriette

Sexe fém. Légit.

Par acte reçu à la mairie de Fournols le 28 mai 1912 Dutour Benoîte-Henriette dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Thiony Jean

Mention faite le 15 octobre 1912

Le Maire,

décédée à Fournols d'Auvergne le 3 Avril 1957

L'an mil huit cent quatre vingt-sept, le quinze octobre à onze heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil à la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu: Dutour Vital-Jean, âgé de trente six ans cultivateur, domicilié à Parel commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, quatorze octobre, à une heure du soir, de lui déclarant en son domicile et de Tamblard Anna âgée de trente-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Parel en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Benoîte Henriette; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-trois ans, garde-champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-huit ans menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture leur en a été faite.

Dutour Chonion Dumas

N.° 21

10 9bre 1887

Perron

Jean-Pierre-Alexis

Sexe mas.

enfant naturel

Par acte en date du 27 janvier 1912 Perron Jean-Pierre-Alexis dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Maymont Angèle Dont mention faite le 3 avril 1912

Le Maire,

décédé à Brousse, Puy-de-Dôme, le 27 Août 1975

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le dix novembre à huit heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu: Coerchon Jean, maréchal âgé de trente-un ans, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a déclaré que le dix novembre à une heure du matin, la demoiselle Perron Françoise âgée de vingt-un ans sans profession, domiciliée à la Bessière commune de Teix-la-Fayette, canton de St Germain l'Herm, est accouchée dans la maison de Coerchon Jean, sise au bourg d'Echandelys, d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les nom et prénoms de Perron Jean-Pierre-Alexis; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-trois ans, garde-champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-huit ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; lesquels ainsi que le déclarant ont signé avec nous le présent acte (+) Nature de cinq mots nuls — Renvoi approuvé.

Coerchon Chonion Dumas

N.° 22

5 décembre 1887

David

Anne-Jeanne

Sexe fém. - Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le cinq décembre à deux heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu: David Jean, âgé de quarante-un ans, cultivateur, domicilié à Cher, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui cinq décembre à deux heures du matin, de lui déclarant et de Simonet Jeanne, âgée de trente-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui audit lieu de Cher en cette

Marié le 20 juillet 1918
à Echandelys avec
Jouilloux Hippolyte
Auguste Jean
Le 20 juillet 1918
Le Maire,

décédée à
Sauxillanges (P.-de-D)
le 9 Mars 1979.

commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna-Eugénie ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante trois ans garde-champêtre, et de Dumas Jean, âgé de quarante-huit ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chonion Dumas

David

N°. 23

16 Décembre 1877

Fougère

Hippolyte-Henri

Sexe mas. Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le dix-huit décembre à dix heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de St. Germain L. Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu : Fougère Antoine, âgé de trente ans, tailleur de long, domicilié au Buisson, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant-hier, dix-seize décembre, à une heure du matin, de lui déclarant en son domicile, et de Clavelier Marie, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui, audit lieu du Buisson en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Hippolyte-Henri ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Clavelier Jean âgé de soixante ans, cultivateur domicilié au Buisson commune d'Echandelys, grand-père de l'enfant et de Fougère Hippolyte, âgé de vingt-quatre ans, marchand de bestiaux, domicilié aux Amouroux, commune de St. Eloy-la-Glacière, oncle de l'enfant ; le premier témoin ayant déclaré ne savoir signer, le père et le ~~témoin~~ second témoin ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite (+) Rature de deux mots nuls. — Renvoi approuvé.

Fougère Jouvin

Le présent registre contenant vingt-trois actes de naissance a été clos et arrêté par nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, le trente un décembre, mil huit cent quatre vingt-sept.

Le Maire

Jouvin

Table alphabétique

Naissances

	Nos d'ordre	Nos du registre	Noms et Prénoms		Date
	1	14	Berlin	Alexis ~~Claudius~~ Marius	24 juin 1887
	2	13	Bourg	Marie	23 juin 1887
+	3	16	Brugère	René-Louis	10 juillet 1887
	4	11	Collange	Jean-Claudius-Rock	18 juin 1887
	5	10	Coudeyras	Marie-Gilberte	11 juin 1887
+	6	22	David	Anna-Eugénie	5 Xbre 1887
	7	19	Déseuclade	Damien-Louis	9 9bre 1887
	8	8	Ducher	Marie-Eulalie	7 juin 1887
	9	20	Dulour	Benoite-Henriette	14 9bre 1887
	10	1	Dulour	Frédéric-Joseph	22 janvier 1887
+	11	3	Farge	Jean-Marie-Théodore	12 mars 1887
	12	23	Fougère	Hippolyte-Henri	16 Xbre 1887
	13	2	Gidon	Marie-Joseph	5 mars 1887
	14	18	Grange	Antoine	25 Août 1887
	15	5	Grange	Joséphine-Eugénie	14 Avril 1887
+	16	7	Grivel	Marie-Catherine	1er Mai 1887
+	17	4	Mavel	Henriette-Marie-Zélie	5 Avril 1887
	18	21	Perron	Jean-Pierre-Alexis	19 9bre 1887
+	19	15	Rouvel	Jeanne-Germaine	11 juillet 1887
	20	12	Sauvadet	Marc	22 juin 1887
+	21	6	Simondet	Jean	27 Avril 1887
+	22	17	Courdias	Jean	22 juillet 1887
+	23	9	Viallis	Jeanne Marie	10 juin 1887

La présente table certifiée sincère et véritable est close et arrêtée par nous, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, le trente-un décembre, mil huit cent quatre-vingt-sept.

Le Maire

Germain

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1888.

Le *présent Registre, contenant* trois *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* Juge *du Tribunal civil d'*Ambert*, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-huit.*

Fait à Ambert *le* Deux *décembre mil huit cent quatre-vingt-sept.* Vinat

N° 1

Le 3 janvier 1888.

Thiodas

Théodorine-Marie

Féminin. Légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 10 septembre 1909 Thiodas Théodorine-Marie dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Grenouillet Benoît-Ernest-Robert Mention faite le 10 7bre 1909 Le Maire,

décédé à Bondy (Seine-Saint-Denis) le ~~3 janvier~~ 24 Mai 1979

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le quatre janvier à neuf heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm (Puy de Dôme) est comparu Thiodas Antoine âgé de vingt-quatre ans, cultivateur domicilié au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier à onze heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Ravaud Françoise âgée de vingt-cinq ans, sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu d'Echandelys auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Théodorine Marie. les dites déclaration et présentation faites en présence de Ravaud Marc Antoine âgé de soixante ans maçon, grand-père de l'enfant et de Thiodas Joseph âgé de trente-un ans, maçon oncle de l'enfant tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture leur en a été faite.

Thiodas Ravaud Thiodas Genebrier maire

N° 2

Le 28 janvier 1888

Fillefre Ludovic-Benoît

Masculin. Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le vingt-trois janvier à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain département du Puy de Dôme est comparu ~~Fillefre~~ Antoine, âgé de trente trois ans, maçon, domicilié à la Parave, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 11 novembre 1911 Fillerpe Ludovic Benoît dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Thiodas Eugénie Berthe
Mention faite le 11 9bre 1911
Le Maire,

masculin né hier vingt-deux janvier à trois heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Vaisse Marie âgée de vingt-neuf ans sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu de la Parade en cette commune auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Ludovic-Benoît les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-quatre ans, garde champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-neuf ans menuisier, tous les deux domiciliés au bourg d'Échandelys, et ont, le père, et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite ; + Fillerpe rature et renvoi approuvés.

Dumas Chonion Genebrier Maire

N° 3

Le 23 janvier 1888

Ponchon Maria-Eugénie

Féminin - Légitime

Marié à Echandelys le 18 août 1921 à Grisis Eugène le Maire Cornu

Décédée à Mirefleurs (Puy-de-Dôme) le 1er Janvier 1971

l'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt quatre janvier à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Échandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Ponchon Jacques Antoine âgé de trente-huit ans cultivateur domicilié au lieu de Chabreyras commune d'Échandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt-trois janvier à une heure du matin de lui déclarant en son domicile et de Couderyras Jeanne Marie âgée de trente quatre ans sans profession son épouse demeurant avec lui au dit lieu Chabreyras en cette commune auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Maria Eugénie les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-quatre ans, garde champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante neuf ans, menuisier, tous les deux domiciliés au bourg d'Échandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite ;

Ponchon Dumas Chonion Genebrier

N° 4

Le 2 mars 1887

Lemoine Aline-Francine

Féminin - Légitime

Par acte reçu à la Mairie d'Echandelys le 16 janvier 1909 Lemoine Aline-Francine dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Rouppet Emmanuel-Antoine
Mention faite le 17 janvier 1909
Le Maire,
Décédée à Jumeaux (P.-de-Dôme) le 23 Mai 1967

l'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le deux mars à six heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Lemoine Jean âgé de quarante ans, sieur de long domicilié au lieu de Labas commune d'Échandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui deux mars à huit heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Vacher Antoinette agée de trente quatre ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Labas en cette commune, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Aline-Francine ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-quatre ans, et de Labran Etienne âgé de vingt-trois ans tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Échandelys ; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite ;

Montel E. Labran Genebrier Lemoine

N° 5

14 Mars 1888

Champroux

Maraline-Jeanne

Décédée le 19 février 1984 à 63-Laudan

Féminin légitime

N° 6

Le 3 avril 1888

Beraud

Antoine

Féminin-Légitime

Mariée le 21 juin 1913 à Echandelys avec Farron Claudius Antoine
Le 21 juin 1913
Le maire,

Remariée le 10 août 1922 à Echandelys à Charette Charles Raymond
Le maire
Carré

N° 7

Le 3 avril 1888

Thiodas

Maurice-Antoine

Masculin légitime

L'an mil huit cent quatre vingt huit le quinze mars à quatre du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Champroux Pierre, âgé de quarante huit ans, cultivateur domicilié au lieu de Couteyras commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier quatorze mars à cinq heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Viallis Marthe âgée de quarante ans ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Couteyras en cette commune auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marceline Jeanne, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente quatre et de Courdias Antoine, âgé de vingt deux ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Champroux Courdias Genebrier

Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le trois avril à midi par devant nous Antoine Genebrier maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Beraud Jean Baptiste, âgé de trente-un ans, scieur de long, domicilié à Deux-frères, commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier, premier avril, à deux heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Bourg Antoinette, âgée de vingt-sept ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu des Deux-frères en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de ~~Antoinette~~, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante quatre ans, garde champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /. +Rature d'un mot nul et ~~renvoi approuvé~~ +Antonine, renvoi approuvé

Beraud Dumas Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le trois avril, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Thiodas Joseph, âgé de trente-deux maçon, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier, deux avril, à midi, de lui déclarant en son domicile et de Ravaud Anne, âgée de vingt-sept ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Maurice-Antoine; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente quatre ans et de Courdias Antoine, âgé de vingt-deux ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite: Thiodas

Montel Courdias Genebrier

N° 8

Le 8 Avril 1878

Chometon

Jean-Marie

Masculin Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le sept avril, à midi, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme, est comparu Chometon Jean Baptiste âgé de trente trois ans, scieur de long, domicilié au lieu de Vaspeux, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant-hier, cinq avril à six heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Chabrier Marie, âgé de vingt-cinq ans ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Vaspeux en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante-quatre ans, garde champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys dont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dumas Chometon Genebrier

Chometon

N° 9

Le 11 avril 1878

Chuaire

Marie-Delphine

Féminin-Légitime

Mariée à Echandelys le 7 Juillet 1920 à Sac Henri

Le Chuaire Cayuy

décédée à Aigueperse P. de-D, le 29 Janvier 1979

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le treize mai, à six heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Chuaire Louis âgé de trente-huit ans, cultivateur domicilié au lieu de Chez commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier, onze avril à huit heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Vaisse Annette âgée de trente cinq ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Chez en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Delphine les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente-quatre ans et de Vabran Etienne âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chuaire E. Vabran Montel Genebrier

N° 10

Le 13 mai 1878.

Pomel Marie

Féminin-Légitime

Par acte en date du 19 juillet 1914 inscrit à la mairie d'Augelles la nommée Pomel dont la naissance est constatée ci-contre a contracté mariage avec Blaudeau Antoine. Dont mention faite par l'officier de l'état civil soussigné le 21 septembre 1914.

décédée à Echandelys le 29 Août 1969

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le quatorze mai, à onze heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire, officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Pomel Joseph, âgé de vingt-huit ans, scieur de long, domicilié à Parel, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier treize mai, à une heure du matin, de lui déclarant, en son domicile et de Rigaud Anne, âgée de vingt-quatre ans ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Parel, en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante-quatre ans, garde champêtre et de Dumas Jean âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite;

Dumas Pomel Chonion Genebrier

N° 11

le 3 juin 1888

Bravard
Francine-Lucie

Féminin - Légitime.

a contracté mariage en mairie de Montferrand avec Gilbert Louis François Farjolle, le 25 Juillet 1945 -
décédée à Montferrand le 8 Août 1965

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le trois juin, à six heures du soir, pardevant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Bravard Benoît, âgé de quarante-trois ans, cultivateur, domicilié au lieu du Cluel, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui, trois juin, à deux heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Dubour Marie âgé de trente-sept ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Cluel en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Francine-Lucie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-quatre ans instituteur et de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Dumas Bravard Montel Genebrier

N° 12

Le 3 Juin 1888

Rouvet
Victorine-Antoinette-Gilberte.

Féminin - Légitime

Par acte en date du 2 mars 1912 inscrit à la Mairie de Cendat la naissance Rouvet dont la naissance est constatée ci-contre a contracté mariage avec Eugène Pierre-Eugène-Louis Dard mention faite par l'officier de l'état-civil de ma mairie le 2 mars 1912
décédée à Perignat-les-Sarlièves le 15 Août 1964

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le quatre juin à quatre heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Rouvet Blaise âgé de quarante-six ans, métayer, domicilié au lieu de Roure, commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier trois juin, à six heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Chalimbaud Marie, âgée de quarante ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Roure en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victorine-Antoinette (+); les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente quatre ans, instituteur et de Chanion Etienne, âgé de cinquante quatre ans garde champêtre, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; le père ayant déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /. (+) Gilberte (Renvoi approuvé /.

Montel Chanion Genebrier

N° 13

Le 16 juin 1888

Pointud
Jean-Marie-Charles

Masculin Légitime

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le quatorze mai, à cinq heures du soir pardevant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Pointud Etienne, âgé de trente ans sabotier de long, domicilié à la Forterie, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, quatorze juin à neuf heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Anglade Antoinette, âgée de vingt-deux ans ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de La Forterie en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marie Charles, les dites déclaration (+) faites en présence de Chanion Etienne, âgé de cinquante-quatre ans, garde champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /. (+) Nouvon approuvé

Chanion Pointud Dumas Genebrier

N° 14

Le 28 Juin 1888

Ponchon

Barthelmy-Jean Séraphique

Masculin Légitime

L'an mil huit cent quatre vingt-huit, le vingt-huit juin, à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu : Ponchon Adolphe-André, âgé de vingt-cinq ans, boulanger, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, vingt-huit juin à neuf heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Champroux Jeanne-Marie, âgée de vingt-sept ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Barthelmy-Jean-Séraphique ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Ponchon Jean, âgé de cinquante-quatre ans, boulanger, grand père de l'enfant et de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture lecture en a été faite ;

Dumas Ponchon Ponchon

N° 15

Le 1er juillet 1888

Fayolle

Alfred-Jean

Masculin-Légitime

décédé à Brousse le 9 Mars 1963

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le premier juillet à deux heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Fayolle Jean Marie, âgé de vingt-neuf ans, cultivateur, domicilié au lieu de Cher commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui, premier juillet à dix heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Dutour Marie, âgée de vingt-un ans ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Cher en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alfred-Jean, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante-quatre ans, garde-champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans menuisier, tous deux domiciliés à Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite ;

Dumas Fayolle Chonion

N° 16

Le 8 juillet 1888

Vaisse

Auguste-Adrien

Masculin-Légitime

décédé à St Remy de Chargnat le 3 ~~Décembre~~ Janvier 1952.
Retrait effectué de vu mot lieu le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le huit juillet à quatre heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Vaisse Jean-Marie âgé de trente six ans, scieur de long, domicilié au lieu du Moulin de Géry, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui huit juillet à cinq heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Fayolle Louise âgée de trente-sept ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Moulin de Géry en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Auguste Adrien, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante-quatre ans, garde champêtre et de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans menuisier, tous deux domiciliés à Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite ;

Dumas Vaisse Chonion

N°: 17

Le 19 Juillet 1888

Fourdot

Sophie-Marguerite-Françoise

Féminin Légitime

L'an mil huit cent quatre vingt-huit, le dix-neuf juillet à une heure du soir par devant nous, Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm. département du Puy-de-Dôme, est comparu Fourdot Joseph-Victor, âgé de trente-six ans, facteur rural, domicilié au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix-huit juillet à une heure du soir de lui déclarant en son domicile et de Faisse Marie-Antoinette, âgé de vingt-deux ans ménagère son épouse demeurant avec lui au bourg d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Sophie-Marguerite-Françoise, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente quatre ans, instituteur et de Fombonne Michel âgé de soixante-dix-sept ans, propriétaire, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.-

Fourdot Fourdot

Montel

N°: 18

Le 30 Juillet 1888

Grange

Eugène-Louis

Masculin Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le trente un juillet à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme, est comparu Grange Jules âgé de trente-un ans, employé au chemin de fer domicilié au lieu du Moulin de Gery commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, trente juillet à sept heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Grange Catherine âgée de vingt-neuf ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Moulin de Gery en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugène Louis; les dites déclaration et présentation faites en présence de Grange Louis âgé de trente-six ans, scieur de long domicilié à Fournols d'Auvergne et Grange Jules âgé de vingt-quatre ans, militaire retraité, domicilié au lieu du Moulin de Gery, tous deux oncle de l'enfant et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Grange Grange Grange

N°: 19

Le 31 Juillet

Renaudias

Pierre-Claudius-Annet

Masculin Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le premier août à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Renaudias Claude, âgé de trente-un ans, cultivateur, domicilié au lieu du Buisson, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, trente un juillet à onze heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Roux Françoise Philomène, âgée de vingt-cinq ans, ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Buisson en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre-Claudius-Annet; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente-quatre ans, instituteur et de Dumas Jean âgé de quarante neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Renaudias Dumas

Montel

N° 20
Le 16 Août 1878
Dichamp
Léon
Masculin Légitime
Marié à Chambon le 23 Septembre 1919 à Maria Eugénie Oberpiche
Echandelys le 2 Septembre 1920
Le Maire
Cassy
décédé à Echandelys le 17 Août 1979

L'an mil huit cent quatre vingt-huit, le dix-sept août, à dix heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu André Dichamp, âgé de quarante quatre ans, cultivateur domicilié au Cheil, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, seize août, à dix heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Vernet Jeanne-Marie, âgée de quarante ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de la en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Léon, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chanion Etienne, âgé de cinquante quatre ans, garde champêtre, et de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / Dichamp Dumas Chanion Genebrier maire

N° 21
Le 21 Obre 1878
Rouvet
Anna-Jeanne-Marie
Féminin-Légitime
décédée à Lyon (8ème Arrondt) le 28 Juillet 1970

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-deux novembre à dix heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Rouvet François, âgé de trente-trois ans, garde particulier domicilié à la Faye commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, vingt-un novembre, à midi, de lui déclarant en son domicile et de Morilhat Antoinette Amélie, âgée de vingt-sept ans, ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu de la Faye en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Anna-Jeanne-Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chanion Etienne, âgé de cinquante-quatre ans, garde champêtre, et de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / Rouvet Dumas Chanion Genebrier maire

N° 22
Le 21 Obre 1878
Sarron
Alphonse
Masculin-Légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-deux novembre, à onze heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Sarron Barthelmy, âgé de quarante quatre ans, scieur de long domicilié à Deux Frères, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt un novembre à onze heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Coudeyras Marie, âgée de trente-un ans, ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu des Deux-Frères en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Alphonse; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente quatre et de Labran Etienne, âgé de vingt-quatre ans tous deux instituteurs domiciliés à Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / Sarron Montel E. Labran Genebrier maire

N°33

Champroux
Josephine-Angèle
féminin légitime

Le 27 9bre 1911

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le vingt-sept novembre, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Champroux Antoine âgé de quarante huit ans cultivateur domicilié à Vassedat commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui vingt-cinq novembre à huit heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Tayolle Marie, âgée de quarante quatre ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Vassedat en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Josephine-Angèle, les dites déclaration et présentation faites en présence de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans, menuisier et de Courdiac Antoine, âgé de vingt-trois ans, instituteur tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Champroux Dumas
Courdiac
Genebrier

N° 34

Le 16 8bre 1911

Genestier
Edouard
Masculin légitime

Par acte reçu à la mairie de Corent le 7 9bre 1911 Genestier Edouard dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Penchomme Hélène Antoinette reconnaissance faite le 31 Xbre 1911 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le seize décembre, à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme, est comparu Genestier André, âgé de trente-deux ans, cantonnier, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, seize décembre, à trois heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Coudert Jeanne, âgée de vingt-neuf ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu d'Echandelys, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Edouard ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente-quatre ans, instituteur et de Dumas Jean, âgé de quarante-neuf ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Montel
A. Genestier
Dumas
Genestier

N° 35

Le 26 8bre 1911

Pouget
Eugène
Masculin légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-huit, le vingt-quatre décembre à dix heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Pouget Paul, âgé de trente-huit ans, cultivateur, domicilié à la Forestrie, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui vingt-quatre décembre à six heures du matin, de lui déclarant en son domicile, et de Pontlud Julie âgée de trente-sept ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui, au dit lieu de la Forestrie en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Eugène ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente-quatre ans et de Courdiac Antoine, âgé de vingt trois ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite /.

Montel
A Courdiac
Pouget
Genestier

Le présent registre contenant vingt-cinq actes de naissance, a été clos et arrêté par Nous, Genebrier Antoine, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys ce jourd'hui, trente-un décembre, mil huit cent quatre vingt-huit

Genebrier

Table alphabétique

des

Naissances

Nos d'ordre	Nos du registre	Noms et prénoms		Date
1	6	Beraud	Antonine	1er Avril 1888
2	11	Brasard	Francine-Lucie	3 Juin 1888
3	23	Champroux	Joséphine-Angèle	27 9bre 1888
+ 4	5	Champroux	Marceline-Jeanne	14 Mars 1888
5	8	Chomeron	Jean-Marie	5 Avril 1888
+ 6	20	Dichamp	Léon	16 Août 1888
+ 7	15	Fayolle	Alfred-Jean	1er Juillet 1888
8	24	Genestier	Edouard	16 9bre 1888
9	17	Grange	Eugène-Louis	30 Juillet 1888
10	4	Lemoine	Aline-Francine	2 Mars 1888
11	2	Filleyre	Ludovic-Benoît	22 Janvier 1888
12	13	Poinsud	Jean-Marie Charles	14 Juin 1888
+ 13	10	Pomel	Marie	13 Mai 1888
14	14	Ponchon	Barthelemy-Jean Séraphique	28 Juin 1888
+ 15	3	Ponchon	Maria-Eugénie	23 Janvier 1888
16	28	Pouyet	Eugène	24 9bre 1888
17	19	Renaudias	Pierre-Claudius-Annet	21 Juillet 1888
18	21	Rouvet	Anna-Jeanne-Marie	21 9bre 1888
+ 19	12	Rouvet	Victorine-Antoinette-Gilberte	2 Juin 1888
20	22	Sarron	Alphonse	21 9bre 1888
21	7	Thiodas	Maurice Antoine	2 Avril 1888
+ 22	1	Thiodas	Théodorine-Marie	2 Janvier 1888
23	9	Thuaire	Marie Delphine	14 Avril 1888
24	17	Tourdot	Sophie-Marguerite-Françoise	18 Juillet 1888
+ 25	16	Vaisse	Auguste-Adrien	8 Juillet 1888

La présente table alphabétique dressée par nous, maire de la

commune d'Echandelys, ce dix-huit décembre mil huit cent quatre vingt huit
et certifié sincère et véritable.

Jamerin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1889

Le présent Registre, contenant trois *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* C. Bacnot, juge *du Tribunal civil d'* Ambert, *département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-neuf.*

Fait à Ambert, *le* deux *décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.*

C. Bacnot

N° 1
mm
Le 24 janvier 1889

Lafarge Léon-Pierre-Joseph

Masculin légitime

Marié au Vernet-la-Varenne le vingt huit Juin mil neuf cent vingt avec Rougechal Emma Antoinette le trois août mil neuf cent vingt. Le maire Camus

décédé au Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme) le 30 Avril 1960

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-cinq janvier, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Lafarge Jean Marie, âgé de trente-quatre ans, menuisier domicilié au lieu de Coudeyras, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-quatre janvier à une heure du soir, de lui déclarant et de son domicile et de Cavard Marie âgée de vingt-deux ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Coudeyras en cette commune, auquel il a déclaré donner les prénoms de Léon-Pierre-Joseph, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente-cinq ans, et de Courdeix Antoine âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel

Courdeix

Lafarge-Cavard

N° 2

Février

Le 15 Janvier 1887

Bournerie

Jeanne-Marie

féminin — légitime

Par acte reçu à la Mairie de Villepinte (Seine) Bournerie Jeanne-Marie dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Jules Goulier le 11 novembre 1911

Mention faite le 15 février 1911

Mariée à Paris (15e arr.t) le trente un mai mil neuf cent vingt avec Henri Jean Félix Vigier le trois août mil neuf cent vingt

Le Maire

Commr

décédée le 29 Mai 1969 à Aubervilliers (Seine-St-Denis)

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le quinze février, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Bournerie Antoine, âgé de quarante ans, cocher de long, domicilié au lieu de Coudeyras, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né avant hier, treize février à onze heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Chomion Marie, âgée de quarante ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Coudeyras, en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chomion Etienne, âgé de cinquante-cinq ans, garde champêtre et de Dumas Jean âgé de cinquante ans, menuisier tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, le père ayant déclaré ne savoir signer, les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / Et la mention Bournerie

Chomion

Dumas

Vu pour légalisation

N° 3

Le 28 mars 1887

Clavelier

Antoine Marie

Masculin — légitime

Marié à Echandelys le 1er février 1914 avec Ollion Virginie Françoise

Le 1er février 1914-

décédé à Echandelys le 15 Décembre 1960

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-six mars à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Clavelier Annet, âgé de trente quatre ans marchand drapier, domicilié au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-cinq mars, à quatre heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Louise Pourcroux âgée de vingt-neuf ans, sans profession son épouse demeurant avec lui au dit bourg d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Antoine-Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente cinq ans et de Courdias Antoine âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /

Montel

Courdias

Vu pour légalisation

N° 4

Le 27 mars 1889

Coudeyras

Jeanne-Marie Hortance

féminin — légitime

mariée à Cellieu-neuve le 7 Avril 1910 à Planat Maurice

L'an mil huit cent quatre vingt-neuf le vingt huit mars, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dome, est comparu Coudeyras Etienne âgé de cinquante-un ans, cocher de long domicilié au lieu des Deux Frères, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier vingt-sept mars à cinq heures du soir de lui déclarant en son domicil

décédée le 11 mars 1951

N° 5
Le 3 avril 1884
Fougère Toch Paul
Masculin – légitime

et de Bautier Michelle âgé de trente-neuf ans, ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu des Deux Frères en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Marie Hortance les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne âgé de cinquante cinq ans, garde champêtre et de Dumas Jean âgé de cinquante ans, menuisier tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite:

Chonion Coudeyras

Dumas

Fougère

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le quatre avril, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Fougère Antoine, agé de trente-un ans, sieur de long, domicilié au lieu du Buisson commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, trois avril à quatre heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Claveliat Marie âgée de vingt-huit ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Buisson, en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Roch-Paul; les dites déclaration et présentation faites en présence de Bertin Antoine âgé de trente ans, cultivateur demeurant à Vosseiat en cette commune, oncle de l'enfant et de Montel Jean Marie, âgé de trente cinq ans, instituteur domicilié au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite:

Montel Bertin

Fougère

N° 6
Le 7 mai 1884
Fougère Roch Paul
Chometon
Jean Paul
Masculin – légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt neuf, le neuf mai, à trois heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme. Est comparu Chometon Jean Baptiste, âgé de trente quatre ans, sieur de long domicilié à Vospeux, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant hier sept mai à quatre heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Chabrier Marie, âgée de vingt quatre ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Vospeux en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Paul; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chabrier Jean, âgé de soixante cinq ans, cultivateur domicilié à Vospeux commune d'Echandelys, grand père de l'enfant et de Chonion Etienne, âgé de cinquante cinq ans, garde champêtre domicilié au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite:

N° 7
Le 7 mai 1884
Chometon Jean Baptiste
Chometon
Antoine-Françoise
masculin – légitime

Marié à Echandelys
le 7 septembre 1926
à Roux et Augustine
Clotilde Marie
le Mare;
Curé
décédé à Echandelys
le 27 Avril 1946

Chonion Chometon Chabrier

Dumas

N° 8

Le 16 mai 1889

Bourg - Marie Victorie

Féminin - légitime

12 mai

Coerchon Antoine

Francisque

Marié à Echandelys le 2 décembre 1919 à Firandet Alexandrine Marie Cauvy

décédé à Echandelys le 24 février 1958

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le douze mai, à neuf heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu Coerchon Jean Marie, âgé de trente deux ans, forgeron domicilié au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui, douze mai, à cinq heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Perron ~~Antoine~~ Anne-Marie, âgée de vingt-six ans sans profession, son épouse demeurant avec lui au dit bourg d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine Francisque, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chorion Etienne âgé de cinquante-cinq ans, garde champêtre et de Dumas Jean, âgé de cinquante ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture lui en a été faite /. V La rature d'un mot nul est approuvée

Chorion Coerchon Genebrier maire

N° 9

Le 20 mai 1889

Bourg Jean-Barthelmy

masculin - légitime

16 mai

Bourg Marie Mélanie

Par acte reçu en cette mairie le 4 janvier 1911 Bourg Marie-Mélanie dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Roque Henri

Mention faite le 11 janvier 1911

Le Maire,

Cauvy

L'an mil huit cent quatre vingt-neuf, le vingt mai à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Bourg Jean Barthelmy âgé de vingt-cinq ans, chiffonnier domicilié au lieu de Taupiantat commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier vingt mai, à quatre heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Bourg Eugénie, âgée de vingt-trois ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu dit Taupiantat, en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Mélanie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente cinq ans et de Courdias Antoine âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture lui en a été faite /. Bourg Montel Courdias Genebrier maire

N° 10

Le 21 mai 1889

Viallis

Adrienne-Antoinette

féminin - légitime

20 mai

Pulour Victor Jean

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le vingt mai à six heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St. Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Pulour Victor Jean, âgé de trente-quatre ans, cultivateur domicilié au lieu de Parel, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, vingt mai à quatre heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Amblard Anna, âgée de trente-deux ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Parel, en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre-Jean, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chorion Etienne âgé de cinquante-cinq ans, garde champêtre et de Dumas Jean, âgé de

cinquante ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys dont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /. (1) mettre la rature et le renvoi sont approuvés.

Chomion Dutour Dumas

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le vingt un mai, à une heure du soir. par devant nous Antoine Genebrier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme et comparu Viallis, François, âgé de trente un ans sieur de long, domicilié au lieu de Lespeux commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui, vingt un mai, à une heure du matin, de lui déclarant en son domicile et de Anglade Julie. Joséphine, âgé de trente un ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Lespeux en dite commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adrienne-Antoinette; les dites déclaration et présentation faites en présence de Couteyras Antoine, âgé de vingt-cinq ans, cordonnier, cousin de l'enfant et de Montel Jean Marie, âgé de trente cinq ans, cultivateur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Montel

Couteyras Viallis

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-un mai, à une heure et demie du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme et comparu Champroux Jean Marie âgé de trente deux ans, sieur de long, domicilié au Mas, commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né avant hier dix-neuf mai à dix heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Rouget Marie Pétroline âgée de vingt-trois ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Mas en dite commune auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Antoinette-Céline; les dites déclaration et présentation faites en présence de Champroux Barthelmy âgé de soixante ans, cultivateur, aussi domicilié au dit lieu du Mas en cette commune, grand père de l'enfant et de Cumas Jean, âgé de cinquante ans, menuisier domicilié au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Champroux Champroux

Dumas

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le cinq juin à neuf heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm département du Puy de Dôme, est comparu Tournelier Pierre, âgé de quarante deux ans, cultivateur, domicilié au lieu de Chez, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier quatre juin à sept heures soir

---

N° 11
Le 19 mai 1889
Champroux
Marie Antoinette Céline
décédée à Brousse
Puy-de-Dôme, le
14 Mars 1974
féminin - légitime
21 mai
Viallis François
ans cordonnier

N° 12
Le 4 Juin 188
Tournelier
féminin - légitime
19 mai
Champroux Marie
Antoinette Céline
Mariée le 14 février
1920 à Durchet
Vivant à Echandelys
le Maire
Cassy

N° 13 4 juin
Le 1er Juillet 1889
Pointud Tournelier
Marie Adélaïde
féminin - légitime

N° 14
Le 4 juillet 1889
Farge Jean Antoine
Masculin légitime

Courtaud Marie Adélaïde
Mariée le 16 janvier 1919 avec Boyer Louis Joseph à la mairie d'Echandelys
Le 16 janvier 1919
Le Maire
décédée à Echandelys le 20 juillet 1969

N° 15
Le 23 juillet 1889
Chevarin
Marie Thérèse Joséphine
féminin légitime

N° 16
Le 4 juillet 1889
Farge Jean-Antoine
masculin légitime

N° 17
Le 4 juillet 1889
Farge Jean Antoine
Masculin légitime

N° 18
Le 23 juillet 1889
Chevarin
Marie Thérèse Joséphine
Féminin légitime

d. lui déclarant en son domicile et de Mayoux Marie âgé de trente six ans ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Cheyron dite commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Maria ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chonion Etienne, âgé de cinquante cinq ans, garde champêtre et de Dumas Jean, âgé de cinquante ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dumas Chonion Courtaud

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le trois juillet, à six heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Domitud Jean-Joseph, âgé de quarante deux ans, propriétaire, domicilié au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant hier, premier juillet à neuf heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Clavelier Catherine âgé de trente sept ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Adélaïde, les dites déclaration et présentation faites en présence de Clavelier Aimer, âgé de trente cinq ans, marchand Rapier, oncle de l'enfant et de Doliat Antoine, âgé de cinquante ans, rentier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite // la rature d'un mot nul et approuvé // Boyntet

Clavelier Domitud Boyntet

L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le six juillet, à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Farge Jean, âgé de quarante trois ans, sieur de long domicilié à Lespeux commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant hier quatre juillet à sept heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Farge Marie âgé de trente six ans, ménagère son épouse demeurant avec lui au lieu de Lespeux commune d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Antoine, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente cinq ans instituteur et de Dumas Jean âgé de cinquante ans, menuisier, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Farge Dumas

L'an mil huit cent quatre-vingt neuf, le vingt-quatre juillet, à six heures du soir par devant nous Antoine Genebrier maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu [redacted] Jean, âgé de trente-quatre ans métayer domicilié à la Cibaudie commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt-trois juillet, à six heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Vigerie Marguerite, âgé de

Par acte reçu en cette mairie Chevaux Marie-Thérèse-Joséphine dont l'acte est ci-contre a contracté mariage le 2 janvier 1910 avec Pierre-André-Mathieu
Le Maire,

décédée à Coudat les Montboissier (P. de-D) le 25 Janvier 1957.

vingt trois ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de la Chaudée en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Thérèse-Joséphine, les dites présentation et déclaration faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente cinq ans, instituteur, et de Dumas Jean, âgé de cinquante ans monnayeur tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /.

Montel Chevaux Jean Dumas

N° 16

Le 30 Juillet 1887

Coutarel
Marie-Joséphine
féminin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt neuf, le trente juillet à quatre heures du soir par devant nous Antoine Genebrier maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain Lembron, département du Puy-de-Dôme est comparu Coutarel Eugène âgé de trente trois ans, tailleur de pierres domicilié à la Page commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui trente juillet à six heures du matin, de lui déclarant, en son domicile et de Marie Archimbaud âgée de vingt-quatre ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de la Page en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Joséphine les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente cinq ans, instituteur et de Dumas Jean âgé de cinquante ans, monnayeur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /.

Montel Coutarel Dumas

N° 17

Le 16 août 1889

Vernière
Jeanne-Gabrielle
féminin - légitime

Mariée le 2 décembre 1913 à Echandelys avec Pouget Jean-François
Le 2 décembre 1913
Le Maire,

L'an mil huit cent quatre-vingt neuf, le dix huit août à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain Lembron, département du Puy-de-Dôme, est comparu Vernière Benoît, entrepreneur de travaux publics, âgé de trente-sept ans, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né avant-hier seize août, à dix heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Marie-Julie Matthieu sans profession, âgée de vingt-neuf ans, son épouse demeurant avec lui au bourg d'Echandelys auquel il a déclaré donner les prénoms de Jeanne-Gabrielle, les dites déclaration et présentation faites en présence de Matthieu Prosper âgé de vingt-six ans, instituteur à Chabenmier oncle de l'enfant et de Sointud Jean Joseph âgé de quarante-cinq ans, cultivateur à Echandelys non parent. Lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Vernière Matthieu Sointud

N° 18

Le 22 août 1889

Péraudel
Anne-Marie
féminin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-deux août à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-Lembron, département du Puy-de-Dôme, est comparu Péraudel Jean-Baptiste âgé de vingt-quatre ans, boulanger domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a pré-

Marié à Echandelys
le 14 mars 1921
à Barrot Francisque
Louis
Cantal

décédée à Echandelys
le 16 février 1940

un enfant du sexe féminin, né avant hier vingt août à dix heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Jeanne Genestier âgé de vingt trois ans ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Echandelys, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anne Marie Les dites déclaration et présentation faites en présence de Grange Jules âgé de vingt six ans buraliste et de Montel Jean Marie âgé de trente cinq ans instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont, le père les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /

Grandet

Montel

Genestier

N° 19
Le 26 août 1889

Dutour
Marie Antoinette
féminin - légitime

Par acte reçu à la mairie d. Echandelys le 20 août 1911 Dutour Marie-Antoinette dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Vialis Jules-Marie
Mention faite le 20 août 1911
Le maire,

décédée à Cunlhat
(P-de-D) le 14 Mars 1959

l'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt sept août à huit heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Antoine Dutour âgé de quarante trois ans, cultivateur, domicilié au lieu de Chabreyras commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, vingt six août à quatre heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Annette Mayou âgée de trente sept ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Chabreyras en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Antoinette Les dites déclaration et présentation faites en présence de Grange Jules âgé de vingt six ans, buraliste et de Montel Jean-Marie, âgé de trente cinq ans, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /

Annette Mayou

Dutour antoine

N° 20
Le 2 7bre 1889

Barrière
Antoine-Joseph-René
masculin - légitime

l'an mil huit cent quatre-vingt neuf, le deux septembre à six heures du soir par devant nous Champroux Pierre adjoint remplissant par délégation spéciale les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme, est comparu Genebrier Antoine, âgé de cinquante-cinq ans, notaire et maire de la commune d'Echandelys domicilié au chef-lieu, lequel grand père maternel de l'enfant, lequel nous a déclaré que ce jourd'hui deux septembre à cinq heures du soir est né un enfant du sexe masculin en sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys, qu'il nous présente auquel il a déclaré donner les prénoms de Antoine-Joseph-René ; lequel enfant est né de Marie Louise-Jeanne (+) sans profession actuellement domiciliée au bourg d'Echandelys, épouse de Paul André Antoine Barrière, commis des services maritimes domicilié à Bône (Algérie) la dite déclaration faite en présence de Maître Jean, âgé de quatre-vingt deux ans rentier, grand père de l'enfant et de Montel Jean Marie, âgé de trente cinq ans, instituteur tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont, le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /

(+) Genebrier Renvoi approuvé
Maître

Champroux

N° 21
Le 16 7bre 1889
Ponchon
Jean-Marie Eustache
masculin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le (17) septembre, à cinq heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Ponchon Adolphe André, âgé de vingt-cinq ans, journalier, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier seize septembre à cinq heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Marie Champroux âgée de vingt six ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit bourg d'Echandelys, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marie-Eustache, les dites déclaration et présentation faites en présence de Grange Jules, âgé de vingt-six ans, buraliste et de Labran Etienne, âgé de vingt cinq ans, instituteur tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / Il Dix-sept / Renvoi approuvé de deux mots nuls approuvé / Ponchon / Labran / Grange

N° 22
Le 19 7bre 1889
Grange Marie Emma
féminin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt septembre à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Grange Etienne âgé de soixante dix ans, cultivateur domicilié au Moulin de Gery commune d'Echandelys, grand père de l'enfant lequel nous a déclaré que hier dix-neuf septembre à cinq heures du soir est né un enfant du sexe féminin en sa maison sise au dit lieu de Moulin de Gery en dite commune qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie Emma, lequel enfant est né de Grange Catherine sans profession, domiciliée au Moulin de Gery commune d'Echandelys, épouse de Grange Jean Marie, employé au chemin de fer domicilié à Clermont-Ferrand; la dite déclaration faite en présence de Grange Jules, âgé de vingt-six, buraliste, oncle de l'enfant de Courdias Antoine âgé de vingt-quatre ans, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; le déclarant ayant dit ne savoir signer les témoins ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / Grange / Courdias / Genebrier

N° 23
Le 1er 8bre 1889
Chiodas
Eugénie Berthe
féminin légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 14 novembre 1911 Chiodas Eugénie-Berthe dont la naissance est ci-contre a contracté mariage avec Pellegre Ludovic-Benoît
Mention faite le 4 9bre 1911
Le maire,

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf (+), à trois heures du soir, par devant Nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu Chiodas Antoine, âgé de vingt six ans, cultivateur domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui, premier octobre à dix heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Françoise Ravaud âgé de vingt sept ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit bourg d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Eugénie-Berthe, les dites déclaration et présentation faites en présence de Chiodas Joseph, âgé de trente trois ans, maçon oncle de l'enfant et de Ravaud Marc-Antoine âgé de soixante-deux ans, maçon, grand père de l'enfant, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / (+) le premier octobre / Renvoi approuvé / J Chiodas / M Chiodas / Genebrier

N°. 24

23 8bre 1889

Chiodas

Arthur-Antoine

M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-quatre octobre à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Chiodas Joseph, âgé de trente-trois ans, maçon domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-trois octobre, à midi, de lui déclarant, en son domicile et de Anna Ravaud, âgée de trente ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit bourg d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Arthur Antoine; les dites déclaration et présentation faites en présence de Chiodas Antoine, âgé de vingt-six ans, cultivateur, oncle de l'enfant et de Ravaud Marc Antoine, âgé de soixante-deux ans, maçon grand père de l'enfant, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

J. Chiodas A. Chiodas Ravaud

N°. 25

14 9bre 1889

Ravaud

Jeanne-Marie-Gilberte

F. L.

Par acte reçu en cette mairie le 22 novembre 1910 Ravaud Jeanne-Marie-Gilberte dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Dupuie Pierre-Victor

Mention faite le 22 9bre 1910

décédée le 5 Mai 1981 à BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais)

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le quinze novembre à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département de Puy-de-Dôme et comparu Ravaud Marc Antoine, âgé de trente-cinq ans, cultivateur domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier quatorze novembre, à une heure du matin, de lui déclarant en son domicile et de Jeanne Aubert âgée de vingt-sept ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit bourg d'Echandelys, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie-Gilberte; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente-cinq ans, instituteur et de Grange Jules, âgé de vingt-six ans, buraliste tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Ravaud Montel Instituteur Grange

L'An mil huit Cent quatre-vingt-neuf, le vingt-sept décembre à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme, en comparu Chevarin Pierre, âgé de quarante ans métayer, domicilié à la Cibaud Commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin

N°. 2

27 + 6bre

Chevar

Antoine

Ma.

Marié le 7 octob Almédie Bourneu

décédé le 30 Mai Clermo

N°: 36

27 + 6bre 1889

Chevarin Antoine Alfred

Mle L.

Marié à Echandelys le 7 octobre 1919 à Amélie Augustine Bourmarie

Décédé le 30 Mai 1955 à Clermont-Fd

né ce jourd'hui, vingt sept décembre, à une heure du matin de lui déclarant en son Domicile et de Montmeat Antoinette, âgée de trente trois ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au Dit lieu de la Cibaudie en cette Commune auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Antoine Alfred; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente cinq ans, et de Bourdier Antonie âgé de vingt quatre ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, ont les père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Bourdier Chevarin Montel

Jenebrier

Le présent registre contenant vingt-six actes de naissance a été clos et arrêté par nous Genebrier Antoine Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, ce jourd'hui, trente un décembre mil huit cent quatre vingt-neuf.

Le Maire

Genebrier

Voir la table alphabétique d'autre part.

Table alphabétique
des
Naissances

N° d'ordre	N° du registre	Noms et prénoms			Dates
1	20	Barrière	Antoine Joseph René		27 bre 1889
2	8	Bourg	Marie Mélanie		16 mai 1889
3	2	Boutmerie	Jeanne Marie		13 février 1889
4	11	Champroux	Marie Antoinette Céline		19 mai 1889
5	26	Chevarin	Antoine Alfred	+	27 7bre 1889
6	15	Chevarin	Marie Thérèse Joséphine	+	23 juillet 1889
7	6	Chometon	Jean Paul	+	7 mai 1889
8	3	Cavelier	Antoine Marie	+	25 mars 1889
9	7	Coerchon	Antoine Françoise	+	12 mai 1889
10	4	Coudeyras	Jeanne Marie Hortense		29 mars 1889
11	16	Coltard			20 juillet 1889
12	19	Dutour	Marie Antoinette		26 août 1889
13	9	Dutour	Pierre Jean		20 mai 1889
14	14	Farge	Jean Antoine		4 juillet 1889
15	18	Féraudet	Anne Marie		20 août 1889
16	5	Fougère	Roch Paul		3 avril 1889
17	22	Grange	Marie Emma		19 7bre 1889
18	1	Lafarge	Léon Pierre Joseph		24 janvier 1889
19	13	Lobstus	Marie Adélaïde		1er juillet 1889
20	21	Louchon	Jean Marie Eustache		16 7bre 1889
21	25	Ravaud	Jeanne Marie Gilberte		14 9bre 1889
22	24	Chiodas	Arthur Antoine		23 8bre 1889
23	23	Chiodas	Eugénie Berthe		1er 8bre 1889
24	12	Vonnelier	Maria		4 juin 1889
25	17	Verrière	Jeanne Gabrielle		16 août 1889
26	10	Viallis	Adrienne Antoinette		21 mai 1889

La présente table alphabétique dressée par nous, Maire de la Commune d'Echandelys cet trente un décembre mil huit cent quatre vingt neuf, est certifiée sincère et véritable.

Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1890

Le présent Registre, contenant trois feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous, Juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix.

Fait à Ambert le Deux décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Juge

N° 1

Le 4 mars 1890

Fougère Vital Alexis

masculin - légitime

Marié à Echandelys le 11 décembre 1920 à Jacquet Marie Hortense

le maire Cerny.

décédé le 17 janvier 1960 à Echandelys

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le quatre mars, à trois heures du soir, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu : Fougère Blaise âgé de vingt-huit ans, chiffonnier, domicilié au lieu du Cluel commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui quatre mars, à dix heures du matin, de lui déclarant, et de Faye Marie Melina âgée de vingt-deux ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Cluel en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de ~~Pierre~~ - Alexis, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, agé de trente-cinq ans, instituteur et de Grange Jules âgé de vingt-sept ans, buraliste, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /. Vital Renvoi et rature d'un mot nul approuvés /.

Fougère Montel Genebrier

N° 2

Le 4 mars 1890

Farjolle Eugénie-Adélaïde

fém - légitime

décédé le 7 Avril 1979 à Peschadoires (Puy de dome

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le cinq mars, à onze heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu : Farjolle Jean-Marie âgé de trente-un ans, cultivateur, domicilié au lieu dit Cher, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe

féminin né hier quatre mars, à midi, de lui déclarant en son domicile et de Dubour Marie, âgé de vingt-trois ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Cher en cette commune; et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugénie-Adélaïde; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-cinq ans, et de Courdias Antoine, âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs domiciliés ensemble au bourg d'Echandelys: et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Fayolle — Courdias — Montel — Genebrier

N° 3
Le 24 mars 1890
Renaudias
Joséphine-Philomène
féminin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-cinq mars à midi, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dome, est comparu: Renaudias Jean Pierre, âgé de trente-neuf ans, scieur de long, domicilié au lieu des Deux-Frères, commune d'Echandelys: lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, vingt-quatre mars, à six heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Ducoing Antoinette âgé de trente-cinq ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu des Deux-Frères en cette commune; et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joséphine-Philomène; les dites déclaration et présentation faites en présence de Courdias Antoine, âgé de vingt-quatre ans, instituteur et de Grange Jules, âgé de vingt-sept ans, buraliste, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Renaudias — Montel — Courdias — Genebrier

N° 4
Le 4 avril 1890
Désesclade
Jean-Pierre-Antoine
masculin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le cinq avril, à dix heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy de Dome est comparu: Désesclade Alexandre, âgé de trente-un ans, scieur de long demeurant au Moulin de Gery Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier quatre avril, à deux heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Anna Coudoyras âgée de trente ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Moulin de Gery et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Pierre-Antoine, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente cinq ans, de Courdias Antoine, âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Désesclade — Courdias — Montel — Genebrier

N° 5
Le 17 avril 1890

Batisse
Jeanne-Marie-Philomène
féminin - légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le dix-sept avril à six heures 2mes du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Batisse François, âgé de trente-un ans, scieur de long demeurant à Cher Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui dix-sept avril, à une heure du matin, de lui déclarant en son domicile et d'Anne-Victorine Fournier, âgée de vingt-cinq ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Cher en cette Commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie-Philomène les dites déclaration et présentation faites en présence de Courdeix Antoine, âgé de vingt quatre ans, instituteur et de Grange Jules âgé de vingt-sept ans, buraliste, tous deux domiciliés au Bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Batisse Courdeix Grange

N° 6
Le 21 avril 1890
~~Champroux~~ (1)
Marthe-Rosalie
féminin - légitime

(1) Lafarge
Rature par suite d'erreur

décédée à Randan (Puy-de-Dôme) le 21 Janvier 1966

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix. le vingt-cinq avril. à six heures du soir. par devant nous Antoine Genebrier. maire. officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint. Germain l'Herm. département du Puy. de. Dôme. est comparu: Champroux Pierre âgé de cinquante ans. cultivateur domicilié au lieu de Coudeyras. commune d'Echandelys grand père de l'enfant. lequel nous a déclaré que le vingt-quatre avril. à six heures du soir. est né un enfant du sexe féminin. en sa maison sise au dit lieu de Coudeyras. en cette commune qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marthe-Rosalie. lequel enfant est né de Champroux Rosalie-Marie. âgée de vingt-sept ans. ménagère. épouse de Lafarge Jean. âgé de trente ans. cultivateur. tous deux domiciliés au chef-lieu de la commune de Pardines. canton d'Issoire: la dite déclaration faite en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-cinq ans et de Courdeix Antoine âgé de vingt-quatre ans. tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys: et ont. le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Champroux Courdeix Grange

Partie à Paris (15e Arr.) le 17 août 1920 à Robert Eugène Lafarge bellard Lyt le deux septembre mil neuf cent vingt Carré

N° 7
Le 10 mai 1890
Fouyet
Jeanne-Marie
féminin - légitime

Mariée à Echandelys le 31 mai 1913 avec Sargelle Simon Blaise Le 31 mai 1913 Le Maire,

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix. le onze mai. à cinq heures du soir par devant nous Antoine Genebrier. maire. officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint. Germain l'Herm. département du Puy. de. Dôme est comparu Fouyet Jean-Baptiste-Paul. âgé de trente huit ans. cultivateur domicilié au lieu de la Forestrie. commune d'Echandelys. lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin. né hier. dix mai. à une heure du matin de lui déclarant en son domicile et de Saintout Julie. âgée de trente-sept ans. ménagère son épouse. demeurant avec lui au dit lieu de la Forestrie en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie. les

décédé à Echandelys
le 12 Juin 1971

dites déclarations et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de de trente-cinq ans, instituteur et de Grange Jules âgé de vingt-sept ans buraliste, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Grange Jeanne

8

Le 15 mai 1890

Bravard
Léon-Constant

masculin — légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le quinze mai à quatre heures du soir, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Bravard Benoît, âgé de quarante cinq ans, cultivateur, domicilié au lieu dit Cluel commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, quinze mai, à quatre heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Couteur Marie, âgée de trente-neuf ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Cluel en cette commune auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léon-Constant ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-cinq ans et de Courdias Antoine, âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Montel Bravard Courdias Grange

9

Le 16 mai 1890

Farron Philomène

féminin — légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le dix-sept mai, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire, (+) officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Farron Barthelmy, âgé de quarante-cinq ans, cultivateur domicilié au lieu des Deux-Frères, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe ~~masc~~ (+) féminin, né hier, seize mai, à cinq heures du soir, de lui déclarant, en son domicile et Caudeyras Marie, âgée de trente-trois ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu des Deux-Frères en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Philomène ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Courdias Antoine âgé de vingt-quatre ans et de Grange Jules, âgé de vingt-sept ans, buraliste, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite (+)(+) La rature de deux mots nuls est approuvée

A Courdias Grange

10

Le 21 mai 1890

Ducher
Antoine-Jean-Marie

masc. — légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt mai, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Ducher Jean Hippolyte, âgé de vingt huit ans, cultivateur domicilié au lieu de Labas, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant de sexe

masculin, né hier, vingt neuf mai, à deux heures du soir, de lui déclarant, en son domicile et de Chuaire Jeanne âgée de vingt quatre ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Labas, en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine Jean Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente cinq ans, et de Courdias Antoine âgé de vingt quatre ans, tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys: et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Boucher Jeanne
Courdias

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le quatorze juin, à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Echalier Jules, âgé de vingt huit ans, voiturier de long, domicilié à Chabreyras, commune d'Echandelys; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, treize juin, à cinq heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Longechal Philomène, âgée de vingt quatre ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Chabreyras en cette commune, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie-Claudine; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente-cinq ans et de Courdias Antoine âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Echalier Courdias Jeanne

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le quatorze juin, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Coudeyras Benoît, âgé de quarante-un ans, voiturier de long, domicilié aux Deux-Frères, commune d'Echandelys; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, treize juin, à huit heures du matin, de lui déclarant, en son domicile et de Genestier Catherine, âgée de trente-trois ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu des Deux-Frères, en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Etienne; les dites déclaration et présentation faites en présence de Grange Jules, âgé de vingt-sept ans, buraliste et de Montel Jean Marie, âgé de trente-cinq ans, instituteur, tous deux

---

Marié à St Bloy-la-Glacière le trente août mil neuf cent vingt à Chalet Marie Louise le 2 Septembre 1920 Courty

N° 11

Le 13 Juin 1890

Echalier

Jeanne-Marie-Claudine

féminin-légitime

Son acte reçu à la mairie d'Echandelys Echalier Jeanne Marie-Claudine dont l'acte ci-contre a contracté mariage le 1er Juillet 1911 avec Echalier Edouard-Frédéric Mention faite le 29 juillet 1911 Le Maire,

Décédée le 5 Mai 1974 à Beauregard-l'Evêque Puy-de-Dôme

12

Coudeyras Etienne

Le 13 juin 1890

masculin-légitime

~~Légitimé par mariage~~ ~~(2) le 8 Janvier 1910~~

domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite ?

Courdyeas Grange Montel Jeunior

N° 13
Le 26 juillet 1890
Pillegre
Antoine-François
masculin-légitime

L'an mil huit cent quatre vingt-dix, le vingt-cinq juillet à huit heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm. département du Puy de Dôme est comparu Pillegre Antoine, âgé de trente six ans, maçon domicilié à La Sarade commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier, vingt-quatre juillet, à quatre heures du soir, de lui déclarant, en sa maison et de Vaisse Marie, âgée de trente-deux ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de La Sarade en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine-François les dites déclaration et présentation faites en présence de Grange Jules, âgé de vingt-sept ans, buraliste et de Montel Jean-Marie âgé de trente six ans, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite ?

Pillegre Grange Jeunior Montel

N° 14
Le 27 juillet 1890
Dufour
Marcel-Claudius
masculin-légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt dix, le vingt huit juillet à six heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm. département du Puy de Dôme, est comparu Dufour Jean Pierre, âgé de vingt-cinq ans, garde-forestier, domicilié au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt-sept juillet à six heures du soir de lui déclarant en son domicile et de Chanion Jeanne Marie âgée de vingt-deux ans, couturière, son épouse, demeurant avec lui au dit bourg d'Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcel-Claudius les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie âgé de trente six ans, cousin de l'enfant et de Courdyeas Antoine âgé de vingt-cinq ans, tous deux instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite ?

Montel Dufour Courdyeas Jeunior

1

Le 21 7bre 1890

Bargheon
Jean-François

masculin - légitime

décédé à
Neuilly-sur-Marne
(Seine St Denis)
le 11 Avril 1968

L'an mil huit cent quatre vingt dix, le vingt deux septembre à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm Département du Puy-de-Dôme est comparu Bargheon Jean, meunier, âgé de quarante deux ans domicilié au Moulin des Bordes, commune d'Echandelys, lequel nous a ~~déclaré~~ présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt ~~deux~~ une septembre à quatre heures du soir de lui déclarant, en son domicile et de Buisson Marie âgée de trente trois ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu du Moulin des Bordes en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-François; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean Marie, âgé de trente six ans, instituteur et de Grange Jules, âgé de vingt sept ans, buraliste, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite; La rature d'un mot nul est approuvée.

Bargeon Grange Montel

16

Le 14 8bre 1890

Parrot Francisque

masculin - légitime

Marié à Echandelys le 14 mars 1921 à Firaudet Anne Marie. Le beau père décédé à Echandelys le 15 Juillet 1966

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le quatorze octobre à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Parrot Jean-Marie-Joseph, âgé de vingt-huit ans, métayer domicilié à Coupat, commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui, quatorze octobre, à sept heures du matin, de lui déclarant en son domicile & de Chevarin Claudine âgée de trente-trois ans, ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Coupat et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Francisque les dites déclaration et présentation faites en présence de Fabran Etienne âgé de vingt-six ans et de Courdias Antoine âgé de vingt-cinq ans, tous deux instituteurs, domiciliés à Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite;

E. Fabran Parrot Courdias

17

Le 12 9bre 1890

Gidon
Eugénie-Hélène

féminin - légitime

Décédée à Dijon Cote d'Or le 19/10/1984.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le douze novembre à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Gidon Jean-Etienne, âgé de trente-sept ans cultivateur domicilié aux Verts, commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui, douze novembre, à sept heures du matin de lui déclarant en son domicile et de Grenouillet Marguerite-Françoise âgée de trente-trois ans ménagère son épouse demeurant avec lui au dit lieu des Verts en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugénie-Hélène; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-six ans et de Courdias Antoine, âgé de vingt-cinq ans tous deux

instituteurs domiciliés au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Tourtel Gidon

Aurelia Genebrier

Clos et arrêté par nous Antoine Genebrier officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, le présent registre des naissances pour l'année 1890, ce jourd'hui trente un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Table alphabétique

	Nos d'ordre	Nos du Registre	Noms et prénoms	Dates des actes
	1	11	Bargheon Jean François	22 7bre 1890
	2	5	Batisse Jean Marie Philomène	17 avril
	3	8	Bravard Léon-Constant	11 mai
	4	12	Coudegras Etienne	13 juin
	5	4	Déteisclade Jean Pierre Antoine	4 avril
+	6	10	Ducher Antoine-Jean-Marie	29 mai
+	7	14	Dutour Marie Claudius	27 juillet
+	8	11	Echalier Jeanne Marie Claudine	13 juin
+	9	2	Fayolle Eugénie Adélaïde	4 mars
+	10	1	Fougère Vital-Alexis	4 mars
	11	17	Gidon Eugénie Hélène	12 9bre
+	12	16	Lafarge Marthe-Rosalie	24 avril
+	13	16	Parrot Francisque	14 8bre 1890
	14	13	Pillegre Antoine François	24 juillet
+	15	7	Pouyet Jeanne Marie	16 mai
	16	3	Renaudias Joséphine Philomène	24 mars
	17	9	Sarron Philomène	16 mai

La présente table alphabétique est certifiée sincère et véritable par nous officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys.

En Mairie à Echandelys le trente un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

Genebrier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1891

Le présent Registre, contenant Trois — feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous, Louis Vimal — Juge — du Tribunal civil d'Ambert —, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'Echandelys — pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-onze.

Fait à Ambert — le Vingt — novembre mil huit cent quatre-vingt-dix. Vimal

N° 1

22 Janvier 1891

Dutour Louise Marie

Féminin

légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, Le ~~Dix~~ ~~Onze~~ à une heure du soir, par devant nous, Antoine Fontbrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Dutour Jean-Vital âgé de trente-neuf ans cultivateur, domicilié au lieu de Parel, commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, vingt-deux janvier à six heures du matin de lui déclarant en son domicile à Ambert Anna, âgée de trente-quatre ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui au dit lieu de Parel en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise-Marie : les dites déclaration et présentation faites en présence de Monkl Jean-Marie, âgé de trente-six ans, instituteur et de Grange Jules, âgé de vingt-huit ans buraliste, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / Le vingt-trois janvier. Renvoi et ratur de trois mots nuls. Approuvés.

Dutour

Fontbrier

Monkl

Decédée à Chauriat (Puy-de-Dôme) le 20 Janvier 1971

N° 2

Barrière

Louise-Marie

féminin

légitime

31 Janvier 1891.

Mariée à Echandelys le 14 avril 1914 avec Champroux Prosper
Le 14 avril 1914
Le Maire,
Cairey

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le premier février, à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Barrière Pierre, âgé de quarante un ans, cultivateur domicilié au Moulin du Mas, commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier, trente un janvier à six heures du soir, de lui déclarant en son domicile et de Marie Terrasse âgée de quarante ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Moulin du Mas en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise-Marie les dites déclaration et présentation faites en présence de Grange Jules âgé de vingt huit ans, buraliste et de Labran Etienne âgé de vingt ~~cinq~~ ans, instituteur tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture faite

Barrière Labrun Grange Genebrier

N° 3

11 Février 1891

Fioux (Alexis-Joseph)

masculin

légitime

marié à Paris le 14 janvier 1928 avec Suzanne Charlotte Petit

décédé à Paris (17ème) le 5 Octobre 1956

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le douze février à une heure du soir, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Roch-François Tombonne, âgé de quarante-neuf ans, maître d'hôtel domicilié au bourg d'Echandelys grand père de l'enfant, lequel nous a déclaré que hier, onze février à onze heures du soir est né un enfant du sexe masculin en sa maison d'habitation sise au dit bourg d'Echandelys, qu'il nous présente et auquel il déclare vouloir donner les prénoms de Alexis-Joseph, lequel enfant est né de Marie-Benoite-Félicie Tombonne âgé de vingt-six ans, sans profession demeurant actuellement à Echandelys, épouse de Alexis-Léon-Fioux âgé de vingt-cinq ans, pharmacien domicilié en la ville de Thiers (Puy-de-Dôme) la dite déclaration faite en présence de Michel Tombonne âgé de quatre-vingt un ans, propriétaire arrière grand père de l'enfant et de autre Michel Tombonne âgé de vingt-cinq ans aussi propriétaire oncle de l'enfant, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys; et ont, le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Tombonne Tombonne Genebrier

N° 4

23 mars 1891

Bourg Jean

masculin

légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt-trois mars, à midi, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Bourg Benoît, âgé de vingt-cinq ans, scieur de long, demeurant à Eveux Frères commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui, vingt-trois mars à huit heures du matin, de lui déclarant en sa

N° 7.

29 avril 1891

Champroux

Pierre-Jean-Marie

masculin

légitime

L'an mil huit cent quatre vingt onze le trente avril à six heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Marie Champroux âgé de trente-deux ans sieur de long demeurant au Mas en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-neuf avril à neuf heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Mas et de Marie-Péronine Pouget, âgée de vingt-six ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre-Jean-Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-six ans, instituteur et de Jean-Pierre Dutour, âgé de vingt-six ans, garde-forestier, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys; lesquels ainsi que le comparant ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Signé

Champroux Dutour Montel

N° 8

30 avril 1891

Farge

Alexandre-Edouard

masculin

légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze le premier mai à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Fargé âgé de quarante quatre ans sieur de long demeurant à Lospeux en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier trente avril à dix heures du soir de lui déclarant, en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Lospeux et de Marie Grange, âgé de trente huit ans, sans profession son épouse demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre-Edouard; les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-six ans et de Labran Etienne âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys; lesquels ainsi que le comparant ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Signé

Farge Labran Montel

N° 9

23 mai 1891

Bruyère Jeanne-Marie-Alice-Delphine

féminin

légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt-trois mai à six heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Bruyère, âgé de trente-deux ans, sieur de long demeurant à Lospeux en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui vingt-trois mai à deux heures du soir de lui déclarant en son domicile sis au dit lieu de Lospeux et de Anne-Marie Dutour âgée de vingt-huit ans, ménagère son épouse, demeurant

Le maire.

Mariée le 12 février 1918 à Echandelys avec Montagne Antonin-Louis. Le 12 février 1918

Marié à Echandelys, le 11 novembre 1922, avec Chavrier Marthe Marie Renée.
Le 11 novembre 1922
Le Maire

Commu

décédé à Echandelys
le 16 Octobre 1970

domicile et de Redon Anne ou Annette, âgé de vingt-trois ans, ménagère — 2me IV
son épouse demeurant avec lui au dit lieu des Deux-Frères en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Grange Jules, âgé de vingt-huit, buraliste et de Montel Jean Marie, âgé de trente-six ans, instituteur, tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys ; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Bourg Grange Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le seize avril, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire, officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Bourg Jean Barthelmy, âgé de vingt-sept ans, chiffonnier, domicilié au Fauplantat commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe

N° 5

16 avril 1891.

Bourg Jean-Etienne
masculin
légitime

décédé à Paris (20ème)
le 13 Mars 1971

féminin, né aujourd'hui seize avril, à deux heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Bourg Eugénie âgée de vingt-sixans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui au dit lieu du Fauplantat, en cette commune et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de ~~Jean-Etienne~~ (1) (2) les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-six ans et de Courdias Antoine, âgé de vingt-cinq ans. Tous deux instituteurs, domiciliés au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /. + Marie-Victoire. Renvoi et mention de deux noms rayés nuls approuvés

A Courdias Bourg Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le trente avril à quatre heures

N° 6.

30 avril 1891

Coudeyras
Etienne
masculin
légitime

Marié le 17 juin 1915
à Echandelys avec
Chevarin Maria
Le 17 juin 1915
Le Maire,

Commu
décédé à Fournols
le 8 Janvier 1980

du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Coudert Marie-Pauline âgée de trente-trois ans ménagère à Condat en ce canton laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui trente avril, à deux heures du soir est né un enfant du sexe masculin en la maison d'habitation Coudeyras sise aux Deux-Frères en cette commune qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le prénom d'Etienne ; lequel enfant est né d'Antoine Chabrier âgé de trente-quatre ans, sans profession demeurant au dit lieu des Deux-Frères, épouse du dit Antoine Coudeyras cultivateur de long âgé de quarante ans demeurant au dit lieu des Deux-Frères en cette commune. La dite déclaration faite en présence de Jules Grange âgé de vingt-huit ans, buraliste et de Montel Jean-Marie âgé de trente-six ans, instituteur, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys lesquels ainsi que la comparante ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été fait /.

Coudert Montel

Décédée à Issoire
le 10 Mars 1978
(1978)

N° 10
26 mai 1891

avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie-Alix-Joséphine
les dites déclarations et présentation faites en présence de Brugère Louis âgé de
cinquante-neuf ans, cultivateur au dit lieu de Lospeux grand père de l'enfant
et de Jean Pierre Dutour âgé de vingt-six ans, garde forestier demeurant
au bourg d'Echandelys, oncle; lesquels ainsi que le comparant ont signé
avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dutour Brugère Brugère

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le vingt-sept mai, à huit heures du matin,
pardevant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune
d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme
est comparu Ponchon Adolphe André âgé de vingt-huit ans, cultivateur,
demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe
masculin né hier vingt-six mai à onze heures du soir, de lui déclarant en
sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys et de Jeanne-Marie Champeau
âgée de vingt-neuf ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il
a déclaré vouloir donner les prénoms de Marius-Alfred; les dites déclarations
et présentation faites en présence de Jean Ponchon âgé de cinquante-huit ans,
cultivateur, grand-père de l'enfant et de Chouvet Alfred, âgé de vingt-cinq ans,
épicier, cousin, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys; lesquels ainsi que le
père ont signé avec nous le présent acte de naissance après qui leur en a été fait
lecture.

Ponchon Ponchon Chouvet

Ponchon
Marius-Alfred
masculin
légitime

N° 11
2 juin 1891
Pomel Joseph
masculin
légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le deux juin, à midi, pardevant nous Antoine
Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de
Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Joseph Pomel
âgé de vingt-neuf ans, scieur de long, demeurant à Parel en cette commune, lequel
nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce matin deux juin à une heure,
de lui déclarant en sa maison d'habitation et d'Anne Ruyaud âgée de vingt-sept
ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir
donner le prénom de Joseph, les dites déclaration et présentations faites en
présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-six ans, et de Labran Etienne
âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys;
et ont, le père et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance après
que lecture leur en a été faite.

Pomel Labran Montel

N° 12
12 Juin 1891
Pérodet Alexandrine
féminin
légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le quatre juin, à midi
pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune
d'Echandelys, canton de St Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est
comparu Pérodet Jean-Baptiste, âgé de vingt-sept ans, boulanger demeurant au
bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce

matin à une heure en sa maison d'habitation, sise au bourg d'Echandelys et d'Eugénie Genestier, âgé de vingt-cinq ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Alexandrine ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de trente-sixans et de Labran Etienne, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture /.

Ferrandet Labran Genebrier

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le dix-huit juin, à neuf heures du matin, par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de St. Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu Désusclade Alexandre, âgé de trente-deux ans, scieur de long, demeurant au Moulin de Gery en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né hier dix-sept Juin, à onze heures du soir de lui déclarant en son domicile sis au dit lieu du Moulin de Gery et de Anne Coudeyras, âgé de trente un ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jules-Marius ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-six ans et de Labran Etienne âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, et ont, le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture /.

Désusclade Labran Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le premier Juillet à six heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de St. Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Dutour Antoine âgé de vingt-neuf ans cultivateur demeurant au Moulin de Gery en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né hier, dix Juin à onze heures du soir de lui déclarant en son domicile sis audit lieu du Moulin de Gery et de Jeanne Communal âgé de vingt-six ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Alexis ; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Communal, grand père de l'enfant et de Jean-Marie Montel âgé de trente-sept ans, instituteur demeurant au bourg d'Echandelys, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (+) âgé de cinquante-six ans cultivateur au Chaud en cette Commune. Lecture approuvée /.

Dutour Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le dix-huit juillet à midi par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys

---

Marié à Courchon Antoine Francisque en mairie d'Echandelys le 2 décembre 1919 le maire Carry

décédée à Echandelys le 21 Août 1968

N° 13.

15 juin 1891.

Désusclade Jules-Marius masculin légitime

N° 14

30 Juin 1891.

Dutour Jean Alexis masculin légitime

Marié à Echandelys le 2 octobre 1920 à Chadeuc Jeanne Le maire Carry

décédé le 6 Novembre 1970 à Noirétable (Loire)

août à deux heures du soir au domicile d'Antoinette Rafaud, sis au Clud en cette Commune, à lui déclarant et de Victoire-Anna Thérèse Vaudable âgée de vingt-sept ans, institutrice, demeurant avec son mari au dit Lieu d'Espinchal auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna-Ambroisine Les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-sept ans, instituteur et de Ambroise Vaudable âgé de vingt-deux ans, tailleur d'habits, demeurant tous deux au Bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Espinasse Vaudable Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt-quatre août à onze heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Faure Gilbert âgé de trente-six ans, maçon demeurant aux Deux-Frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-trois août à quatre heures du matin de lui déclarant et de Madeleine Berand âgée de trente-cinq ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré donner les prénoms de Jean-Francisque ; Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-sept ans et de Labran Etienne, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys ; lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Faure Labran Montel

N° 19.
23 août 1891
Faure
Jean-Francisque
masculin
légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le quatorze septembre à sept heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Faure Gilbert âgé de vingt-huit ans propriétaire, cultivateur domicilié à Parel en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier treize septembre à midi, de lui déclarant et de Madeleine Berand âgée de vingt-neuf ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré donner les prénoms de Anna-Joséphine ; Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Chalimbaud âgé de cinquante-neuf ans, propriétaire au dit lieu de Parel grand-père de l'enfant et de Jean-Marie Montel âgé de trente-sept ans instituteur demeurant au bourg d'Echandelys lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Chalimbaud Chalimbaud Montel

N° 20.
13 7bre 1891
Chalimbaud
Anna Joséphine
féminin
légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys le 11 mai 1912 Chalimbaud Anna-Joséphine dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Chaloire Jean-Baptiste Mention faite le 11 mai 1912 Le maire,

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt-un octobre à quatre heures du soir

N° 15

17 juillet 1891.

Collange

Jean-Théodore-Alexis

masculin

légitime

canton de St Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Collange Joseph âgé de trente quatre ans, scieur de long, demeurant au Cheil en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier dix-sept juillet à huit heures du soir de lui déclarant en son domicile sis au dit lieu du Cheil et de Jeanne Terrasse âgée de trente-cinq, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Théodore-Alexis. les dites déclaration et présentation faites en présence de Claude Collange âgé de trente-huit ans cultivateur, demeurant au dit lieu du Cheil, oncle de l'enfant et de Jean-Marie Montel, âgé de trente-sept ans instituteur, demeurant au bourg d'Echandelys, non parent. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture /.

Collange Collange

Montel

N° 16

27 juillet 1891

Coutarel Jean

masculin

légitime

décédé le 25 Mai 1971 à Clermont. Fd

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le vingt huit juillet, à trois heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme et Comparu Coutarel Eugène âgé de trente-six ans, tailleur de pierres demeurant à la Faye en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-sept juillet à cinq heures du soir, de lui déclarant en son domicile sis au dit lieu de la Faye et de Marie Archambaud, âgée de vingt-six ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-sept ans et de Labran Etienne, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs au Chef-lieu d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Coutarel Labran Montel

N° 17

29 juillet 1891

Rouvet

Pierre-Gustave

masculin

légitime

Acte reçu à la mairie de Chavaillanges le 19 juillet 1912 Rouvet Pierre-Gustave dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Bonnet Marie-Raymonde

Mention faite le 1er octobre 1912 Le Maire

décédé le 9 Août 1959 à Versonnaz (Haute-Loire)

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le trente juillet, à huit heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme ett Comparu Rouvet Benoît-Ambroise âgé de vingt-six ans, maréchal-ferrand, demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-neuf juillet à une heure du soir, de lui déclarant en son domicile sis au bourg d'Echandelys et de Marie-Antoinette Barthelet, sans profession, âgée de vingt-huit ans, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre-Gustave. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-sept ans et d'Etienne Labran âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Labran Court Montel

N° 11

11 août 1891

Episse

Anne-Ambroisine

féminin

légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-onze le douze août à trois heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Joseph Episse âgé de vingt-sept ans, instituteur à Espinchal canton d'Englancourt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier onze

Ducoing âgée de trente cinq ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Christophe Antoine, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente sept ans, instituteur et de Jules Grange âgé de vingt sept ans, buraliste demeurant au bourg de Echandelys, dont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Montel Renaudias Grange

Le présent registre des naissances a été clos et arrêté ce jourd'hui trente un décembre mil huit cent quatre vingt onze par nous Penebrier Antoine Marie officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys

Penebrier

Voir la Table alphabétique à la page suivante

N°21.

20 8bre 1891.

Echalier (Marie-Antoinette-Octavie)

féminin

légitime

Cet acte reçu à la mairie d'Echandelys le 24 août 1912 Echalier Marie Antoinette-Octavie dans l'acte est dit contre a contracté mariage avec Fauriat Antoine Fauriat acte le 24 août 1912 Le maire,

N°22.

29 8bre 1891.

Chiodas

Léo-Alphonse-Jean

masculin

légitime

Marié à Fournols le quatorze février mil neuf cent vingt à Bland Marie Marguerite Nelly Jeanne baptisée Echandelys le 8 sept. 1920 Le maire Camus

Décédé à Echandelys le 3 octobre 1975

N°23.

3 9bre 1891

Bourrierie

François-Régis

I. M. L.

N°24

30 octobre 1891

Renaudias

Jean-Pierre-Antoine

masculin - légitime

par devant nous Antoine Genebrier maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jules Echalier, âgé de vingt-neuf ans, sieur de bourg demeurant à Chabreyras en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier vingt-octobre à huit heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Chabreyras et de Philomène Langechal âgée de vingt-quatre ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Antoinette-Octavie les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-sept ans instituteur et de Jules Grange âgé de vingt-huit ans buraliste, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Echalier Montel Grange

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le trente octobre à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Chiodas, âgé de vingt-huit ans, journalier demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-neuf octobre à dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit bourg d'Echandelys et de Françoise Ravaud âgée de vingt-neuf ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léo-Alphonse-Jean les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente-sept ans, instituteur et de Antoine Ravaud âgé de vingt-quatre ans, journalier demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, étant le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Chiodas Montel Ravaud

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le quatre novembre à une heure du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu : François Bourrierie, âgé de trente-sept ans, cultivateur demeurant à la Forestrie en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier, trois novembre à neuf heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de la Forestrie et d'Anna-Antoinette Bompeix, âgé de trente-quatre ans, ménagère son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François-Régis, les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de vingt-sept ans et de Dumas Jean âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Bourrierie Dumas Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le trente octobre, à deux heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Renaudias Jean-Pierre, âgé de quarante ans, cultivateur demeurant aux Deux frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui trente octobre à huit heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise audit lieu des Deux frères et de Antoinette

Table Alphabétique

N.os d'ordre	N.os du Registre	Noms et Prénoms	Dates des actes
1	2	Barrière Louise-Marie	31 Janvier 1891
+ 2	4	Bourg Jean	23 mars 1891
3	5	Bourg Jean-Etienne Marie-Victoire	16 avril 1891
4	24	Bournerie François-Régis	3 9bre 1891
5	9	Brugère Jeanne-Marie-Alice-Delphine	23 mai 1891
6	20	Chalimbaud Anna-Joséphine	13 7bre 1891
7	7	Chambroux Pierre-Jean-Marie	29 avril 1891
8	15	Collange Jean-Théodore-Alexis	17 Juillet 1891
+ 9	6	Couderyras Etienne	30 avril 1891
10	16	Coutarel Jean	27 Juillet 1891
11	13	Désusclade Jules-Marius	17 Juin 1891
12	14	Dutour Jean-Alexis	30 Juin 1891
+ 13	1	Dutour Louise-Marie	22 Janvier 1891
14	21	Echalier Marie-Antoinette-Octavie	26 8bre 1891
15	18	Episse Anna-Ambroisine	11 août 1891
16	8	Farge Alexandre-Edouard	30 avril 1891
17	19	Faure Jean-Francisque	23 août 1891
+ 18	12	Férolet Alexandrine	14 Juin 1891
19	3	Fioux Alexis-Joseph	11 février 1891
20	11	Fornel Joseph	2 Juin 1891
21	10	Fouchon Marius-Alfred	26 mai 1891
22	23	Renaudias Christophe-Antoine	30 8bre 1891
23	17	Rouvet Pierre-Gustave	29 Juillet 1891
+ 24	22	Thiodas Léo-Alphonse-Jean	29 8bre 1891
—	—		

La présente table alphabétique dressée par nous Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys est certifiée sincère et véritable.

Fait à la Mairie d'Echandelys le 7 Janvier 1892

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1892

Le présent Registre, contenant trois feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous, juge de paix du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-douze.

Fait à Ambert le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

Dumas

N° 1

24 janvier 1892

Coerchon

Jeanne-Félicie-Eugénie

sexe féminin

légitime

Par acte reçu à la mairie d'Echandelys Coerchon Jeanne Félicie-Eugénie dont l'acte de naissance a contracté mariage le 12 août 1911 avec Gireix Antoine-Louis mention faite le 12 août 1912 Le Maire,

décédée à St-Germain-l'Herm le 14 Mars 1976 Le Maire

L'An mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt-quatre du mois de janvier, à huit heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu: Jean-Marie Coerchon âgé de trente-cinq ans, maréchal-ferrant demeurant au Chef-lieu d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui, vingt-quatre janvier à une heure du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au bourg d'Echandelys et de Anne-Marie Ferron, âgée de vingt-huit ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui. Et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Félicie-Eugénie. les dites Déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de trente-sept ans, et de Jean Dumas, âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs demeurants au Chef-lieu d'Echandelys, A tout le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Coerchon Dumas Montel

N° 2

9 février 1892

L'An mil huit cent quatre-vingt-douze, le neuf février, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu: Jean-Germain Grange, âgé de quarante ans, cultivateur à

Grange
Marie-Célina
f — L.
S. f. 1. L.

marié à Echandelys
le 20 mai 1926 avec
Develay Louis Henri
Décédée à Paray-le-
Monial (Saône-et-Loire)
le 27 janvier 1956.

Bellevue Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe
féminin né ce jourd'hui neuf février à quatre heures du matin, de lui déclarant
en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Bellevue et de Marie Rouvet
âgée de trente-deux ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Célina. Les
dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-
Marie âgé de trente-sept ans, et de Dumas Jean âgé de vingt-trois
ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, et ont le
père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur
en a été fait lecture.

Dumas Montel

Témoins

N° 3

13 février 1892

Marotte
Léon-Jules
S. M. L.

Marié à Echandelys
le 2 avril 1921 à
Bertin Marie Perine
Décédé à Echandelys
le 6 Décembre 1963

L'An mil huit cent quatre-vingt-douze, le treize février, à quatre heures du
soir, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la
Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-
Dôme ont comparu: Jean Marotte, âgé de quarante ans, cultivateur au Buisson
en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce
jourd'hui à dix heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation
sise au dit lieu du Buisson et de Marie Gambonnet, âgée de vingt-un
ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Léon-Jules, les dites déclaration et présentation faites
en présence de Montel Jean-Marie âgé de trente-sept ans, et de Jean Dumas
âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs, demeurant au bourg de
Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte
de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Marotte Dumas Montel

Témoins

N° 4

17 février 1892

Faÿolle
Berthe-Victorine
S. J. L.

Marié à Echandelys
le 10 avril 1920 à
~~Faÿolle Antoine Etienne~~
Pomel Jean le mari
Jacques
décédée à Echandelys
le 31 Janvier 1969

L'An mil huit cent quatre-vingt-douze, le dix-huit février, à trois heures du soir,
par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune
d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme ont
Comparu: Jean-Marie Faÿolle âgé de trente-deux ans, cultivateur à Cher
en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né
hier dix-sept février à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison
d'habitation sise au dit lieu de Cher et de Marie Dutour, âgée
de vingt-cinq ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il
a déclaré vouloir donner les prénoms de Berthe-Victorine, les
dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel
âgé de trente-sept ans, instituteur au bourg d'Echandelys et d'Antoine
Dutour âgé de trente ans, cultivateur au Moulin de Fery en cette
Commune, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent
acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Faÿolle Dutour Montel

Témoins

N° 5

1er mars 1892

Léon Jeanne

S. L. L.

Décédée à Sauxillanges le 27 Août 1952.

Marié à Echandelys le 16 décembre 1919 à Montel Pierre

Le maire

Cauty

N° 6

5 avril 1892

Chuaire

Adrienne-Jeanne-Marie

S. f. L.

Décédée le 27 mars 1941

N° 7

26 avril 1892

L'an mil huit Cent quatre vingt-douze, le Deux mars, à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme en Comparu: Joseph Léon, âgé de vingt-Deux ans, échalassier, demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier premier mars à neuf heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation et de Cécile-Benoîte Viallis, âgée de vingt-sept ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jeanne, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-sept ans et de Jean Dumas âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Léon Dumas Montel

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze le cinq avril à cinq heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Claude Chuaire, âgé de vingt-six ans, sacrier de long demeurant à Labat commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jour d'hui cinq avril à dix heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Labat et de Marie Michy âgée de vingt-deux ans sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Adrienne-Jeanne-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jacques Michy, âgé de cinquante-sept ans et de Jean Fayet, âgé de soixante-deux ans, tous deux cultivateurs demeurant audit lieu de Labat, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Fayet Chuaire Michy

L'an mil huit Cent quatre-vingt-douze, le vingt-six avril à cinq heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est Comparu Jean-Marie Parce, âgé de trente-un ans, sacrier de long, demeurant à Laval Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin

Farel Marie
S. Fr. L.

décédée le 2 janvier 1910.

né ce jourd'hui, vingt-six avril à cinq heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Farel et d'Antoinette Renaudias âgée de trente-un ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-sept ans, et de Jean Dumas âgé de vingt-trois ans tous deux instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Farel Dumas Montel Genebrier

N° 8

30 avril 1892

Sauvadet

Antoine-Alexandre

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le premier mai à huit heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Jean Annet Sauvadet, âgé de vingt-huit ans, cultivateur demeurant à Fossou en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier trente avril à huit heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Fossou et de Jeanne Chorion, âgée de vingt-huit ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine-Alexandre. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-sept ans, et de Jean Dumas, âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Sauvadet Dumas Montel Genebrier

N° 9

12 mai 1892

Chevarin Maria

S. F. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le treize mai à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Pierre Chevarin âgé de quarante deux ans, métayer, demeurant à la Cibaudie en cette Commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, douze mai, à trois heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de la Cibaudie et de Antoinette Montméat âgée de trente-quatre ans ménagère son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Maria. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Chevarin, âgé de trente huit ans, métayer demeurant au dit lieu de la Cibaudie et de Jean Marie Montel, âgé de trente sept ans, instituteur demeurant au bourg d'Echandelys, Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Mariée le 17 juin 1915 à Echandelys avec Condeyras Etienne
Le 14 juin 1915
Le Maire

Montel Chevarin Genebrier

N° 10

22 Mai 1892

Cordeyras Alphonse-Jean

D. M. L.

L'An mil huit Cent quatre-vingt-Douze, le vingt-trois mai à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm Département du Puy-de-Dôme, est Comparu Etienne Cordeyras, âgé de Cinquante trois ans, cultivateur Demeurant aux Deux frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier, vingt deux mai à trois heures du matin, de lui Déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux frères et de Michelle Beautier, âgée de trente trois ans, sans profession, son épouse, Demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alphonse-Jean. Les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Marie Mousset, âgé de trente sept ans, et de Jean Dumas, âgé de vingt trois ans, tous deux Instituteurs Demeurant au Bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Cordeyras Dumas Mousset Genebrier

N° 11

1er juin 1892

Communal Anne Marie

D. J. L.

Mariée à Echandelys le 2 septembre 1913 avec Merle Jean-Marie Le 4 septembre 1913 Le maire,

décédée à Issoire (P.-de-D.) le 4 Avril 1971

L'An mil huit Cent quatre vingt-Douze, le deux juin à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est Comparu: Jean Marie Joseph Communal, âgé de trente ans, sabotier de long, Demeurant au Chel en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, premier juin, à six heures du soir de lui Déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Chel et de Anne Dutour, âgée de trente ans, ménagère, son épouse, Demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anne Marie. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Communal Jean âgé de cinquante sept ans, cultivateur au dit lieu du Chel Grand père de l'enfant et de Antoine Dutour âgé de trente un ans cultivateur au Moulin de Serre en cette Commune, oncle de l'enfant. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Communal Communal Dutour

N° 12

6 Juillet 1892

Fougère Anna-Marie

J. F. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le sept juillet à huit heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Blaise Fougère âgé de trente ans, chiffonnier demeurant au Chel commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier six Juillet à cinq heures du soir, en son domicile de lui déclarant et de Marie Forge, âgée de vingt-quatre ans sans profession, son épouse demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna-Marie

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Montel Jean-Marie, âgé de trente-sept ans, et de Jean Dumas âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys ; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Dumas Fongire

N° 13

21 Juillet 1892

Chouvet

Francine-Marie

S. F. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt-un juillet à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Alfred Chouvet, âgé de vingt-six ans, marchand, demeurant au bourg d'Echandelys ; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui vingt-un juillet à onze heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu d'Echandelys et de Maria Camut, âgée de vingt ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Francine-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Antoine Camut, âgé de soixante-douze ans, propriétaire demeurant au bourg d'Echandelys et de François Camut âgé de quarante-cinq ans, écuyer demeurant à la Maillerie en cette commune. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Par acte reçu à la Mairie d'Echandelys le 9 avril 1912 Chouvet Francine-Marie dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Benet Jean-Joseph-Maurice
Mention faite le 9 avril 1912
Le maire,
décédée à Echandelys le 10 Mars 1975

Chouvet Camut Camut

N° 14

25 Juillet 1892

Barrière

Ambroise-Jean-Claude

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze le vingt-six juillet à neuf heures du matin par devant nous Antoine Genebrier maire et officier de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Claude Barrière âgé de vingt-cinq ans, cultivateur demeurant aux Deux-Frères commune d'Echandelys ; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-cinq juillet à six heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu de Deux-Frères et de Jeanne-Félicie Cerraise âgée de vingt-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Ambroise-Jean-Claude. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jules Courdon âgé de quarante-trois ans, boulanger, et de Jean Dumas âgé de vingt-trois ans, instituteur, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. J. de l'état civil (renvoi approuvé)

Courdon Barrière Dumas

Gaston — Les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de trente-huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt-trois ans, tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, Et nous Epoux et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Montel Dumas

N° 18

30 8bre 1892

Chalimbaud Marceline

Sexe fem. Lég.

Mariée à la mairie d'Echandelys le 11 mai 1912 Chalimbaud Marceline dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Soulhoux Antoine Mention faite le 11 mai 1912 Le maire, Décédé à Vssoire (Puy-de-Dôme) le 27 Mai 1979

L'An mil huit cent quatre-vingt-douze, le trente octobre à quatre heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Joseph Chalimbaud, âgé de vingt-huit ans, Cultivateur à Parel en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui trente octobre à midi, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Parel et de Eugénie Genestier âgée de vingt trois ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marceline. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Chalimbaud, âgé de soixante ans, cultivateur au lieu de Parel grand père de l'enfant et de Jean Marie Montel, âgé de trente-huit ans, Instituteur demeurant au bourg d'Echandelys. Et tout le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Chalimbaud Montel Chalimbaud Dumas

N° 19

20 9bre 1892

Parot

Antoine - Marcel

S. M. L.

Mariée à Fournols le 1er Juin 1922 à Vaugirard Marie Louise - Le Maire décédé à Fournols le 20 Novembre 1971

L'An mil huit cent quatre-vingt-douze le vingt novembre à quatre heures du soir pardevant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Marie Joseph Sarot âgé de vingt huit ans métayer à Coupat en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui vingt novembre à dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu de Coupat et de Claudine Chevarin âgée de trente quatre ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prenoms de Antoine - Marcel Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt trois ans tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et tout le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Parrot Montel Dumas

N° 20

23 9bre 1892

Gidon

Antoine - Gilberte

G. F. L.

L'An mil huit cent quatre-vingt-douze le vingt quatre novembre à dix heures du matin pardevant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Etienne Gidon âgé de quarante ans cultivateur aux Vorts en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe féminin né hier vingt trois novembre à deux heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation

N° 15

Le 2 août 1892

Chometon

Antoine-Marcel

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt douze le trois août à sept heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Baptiste Chometon, âgé de trente sept ans, sieur de long, demeurant à Lospeux, commune d'Echandelys; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier deux août à cinq heures du matin de lui déclarant, en sa maison d'habitation sise audit lieu de Lospeux et de Marie Chabrier âgée de vingt huit ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine-Marcel. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Antoine Coudeyras âgé de quarante deux ans, sieur de long, demeurant aux Deux-Frères et de Jean Dumas âgé de vingt trois ans, Instituteur, demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Coudeyras Chometon Dumas

N° 16

27 août 1892.

Pillegre

Maria-Eugénie

S. M. L.

mariée à Echandelys le 13 septembre 1919 avec Arthur Antoine Pascodas - décédée à Echandelys le 9 janvier 1963

L'an mil huit Cent quatre-vingt-douze, le vingt-huit août à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est Comparu Pillegre Antoine, âgé de trente-huit ans, maçon demeurant à la Sarade Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier Vingt-sept août, à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de la Sarade et de Marie Vaisse, âgée de trente-cinq ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré donner les prénoms de (1) ~~Anne~~ (2) ~~Marie~~. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de trente-huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt-trois ans, tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite (1) Maria-Eugénie (2) Emma, renvoi ne Pillegre mots nuls approuvé /.

Pillegre Montel Dumas

N° 17

12 octobre 1892

Dutour

Gaston

S. M. L.

L'an mil huit Cent quatre-vingt-douze le douze octobre, à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est Comparu; Vital Jean Dutour, âgé de quarante un ans, cultivateur à Parel Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui douze octobre à deux heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Parel et de Anna Amblard, âgée de trente six ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré donner le prénom de

Table Alphabétique

	Nos d'ordre	Nos d'actes	Noms et prénoms	Dates.
-	1	14	Barrière Ambroise-Jean-Claude	25 juillet 1892
+	2	18	Chalimbaud Marceline	30 8bre 1892
	3	9	Chevarin Maria	12 mai 1892
-	4	15	Chometon Antoine-Marcel	2 août 1892
	5	13	Chouvet Francine-Marie +	21 juillet 1892
	6	21	Clavelier Jean-Marius décédé	16 Xbre 1892
	7	1	Coerchon Jeanne-Félicie-Eugénie	24 Janvier 1892
	8	11	Communal Anne-Marie	1er Juin 1892
	9	10	Coudeyras Alphonse-Jean décédé	22 mai 1892
-	10	17	Dufour Gaston	12 9bre 1892
	11	7	Farce Marie	26 avril 1892
+	12	4	Fayolle Berthe-Victorine	17 Février 1892
	13	12	Fougère Anna-Marie	6 juillet 1892
	14	20	Gidon Antonine-Gilberte	23 9bre 1892
	15	2	Grange Marie-Célina	9 Février 1892
+	16	3	Marotte Léon-Jules	13 Février 1892
	17	5	Oléon Jeanne	1er mars 1892
+	18	19	Parot Antoine-Marcel	20 9bre 1892
+	19	16	Pilleyre Maria-Eugénie	27 août 1892
-	20	8	Sauvadet Antoine-Alexandre	30 avril 1892
-	21	6	Thuaire Adrienne-Jeanne-Marie	5 avril 1892

La présente table alphabétique a été dressée par nous Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys.

Le Maire,

Marie à Dijon (Côte d'Or) le 20 août 1921 à Henri Camille Alfred Emperon Le maire Camus

Décédée le 11 Juin 1974 à Dijon. Côte d'Or.

Nº 21

16 Xbre 1892

Clavelier Jean-Marius

S. M. L.

sine audit lieu des Verts et de Marguerite Françoise Grenouillet âgé de trente six ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antonine Gilberte. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt trois ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Fidon Dumas Montel

L'an mil huit cent quatre vingt douze le dix sept decembre à quatre heures du soir pardevant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Annet Clavelier âgé de trente huit ans marchand drapier demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier seize décembre à huit heures du soir de lui déclarant, en sa maison d'habitation et de Louise Souveroux âgée de trente trois ans sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marius. Les dites declaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt trois ans tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Clavelier Montel Dumas

Le présent registre des Naissances contenant vingt et un actes a été clos et arrêté ce jourd'hui trente un decembre mil huit cent quatre-vingt douze par nous Antoine Genebrier maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys.

Genebrier

mariée le 20 janvier 1913 à Estivareilles (Loire) avec Gagnaire Victor. décédée le 9 Juin 1969 à Andrézieux-Bouthéon (Loire) décédée le 7 Juin et

N° 3 né le 9 Juin

Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-huit ans, et de Jean Dumas, tous deux Instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite. (+) Demeurant avec lui (Renvoi approuvé)

Dumas Jean Montel Greffier

---

19 février 1893

Renaudias

Antoinette-Marie

S. J. L.

L'An mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt février, à midi, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Jean-Pierre Renaudias, âgé de quarante deux ans, cultivateur au Deux frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix-neuf février à dix heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux frères et de Antoinette Ducoing âgée de trente-sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoinette-Marie. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de trente-huit ans, et de Jean Dumas âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Renaudias Dumas Montel Greffier

---

mariée le 31 août 1918 à Echandelys avec Jarce Jean Marie Le 31 août 1918 Le Maire,

N° 4

1er Mars 1893

Désusclade

Blaise-Marie-Adolphe

J. M. L.

L'An mil huit cent quatre-vingt-treize, le deux mars, à huit heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Alexandre Désusclade âgé de trente quatre ans, cantonnier demeurant au Moulin-de-Jorz Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, premier mars à dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Moulin-de-Jorz et de Anna Coudegras, âgée de trente trois ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Blaise-Marie-Adolphe. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Désusclade Dumas Montel Greffier

N° 5

9 Mars 1893

L'An mil huit cent quatre-vingt-treize, le neuf mars, à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Victor Courdon âgé de quarante ans, fermier rural, demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1893

Le présent Registre, contenant trois feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous, Louis Dumas, Juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-treize.

Fait à Ambert le trente novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

L. Dumas

1926
1893
33
96/4

N° 1

2 février 1893

Saron Frédéric
S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le trois février à trois heures du soir, en devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme et comparu Barthelemy Saron âgé de quarante-sept ans, cultivateur demeurant aux Deux-frères; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier deux février à deux heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation sise aux Deux-frères, commune d'Echandelys, et de Marie Coudeyras âgée de trente-six ans, ménagère son épouse (+), et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Frédéric; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Mouttet âgé de trente-huit ans et de Jean Dumas âgé vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys; dont le père et les témoins, ont signé avec nous, le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture (+) Demeurant avec lui (Renvoi approuvé)

Saron Dumas Mouttet Genebrier

N° 2

6 février 1893

Sauvadet
Marie-Eulalie-Jeanne
S. F. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le sept février, à cinq heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme et comparu Etienne Sauvadet âgé de quarante-deux ans, cultivateur demeurant au bourg d'Echandelys; lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, six février, à six heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys, et de Anne Béal, âgée de trente-six ans, lingère, son épouse (+) auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Eulalie-Jeanne

Courdot
Marcel Germain
S. M. L.

décédé à Montreuil (Seine St Denis) le 15 Décembre 1969.

enfant du sexe masculin né ce jourd'hui neuf mars à deux heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys, et de Marie-Antoinette Vaisse, âgée de vingt-sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcel-Germain, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jules Courdot âgé de quarante-cinq ans, boulanger et de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans, instituteur, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Courdot Courdot Montel

L'An mil huit cent quatre-vingt-treize, le quatorze mars à quatre heures du soir, pardevant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Barthelemy Bourg, âgé de vingt-huit ans, cultivateur demeurant au Fauplantat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier treize mars à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Fauplantat et d'Eugénie Bourg âgée de vingt-sept ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Olcon-Annet, les dites déclaration et présentation faites en présence de Annet Dutour âgé de cinquante-quatre ans, cultivateur au dit lieu du Fauplantat et de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans, instituteur, demeurant au bourg d'Echandelys, et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Bourg Dutour Montel

Né le 6 13 Mars 1893
Bourg Olcon-Annet
S. M. L.

L'An mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-sept mars à onze heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Annet Bertin, âgé de trente-quatre ans, cultivateur à Lossedat en cette Commune, lequel nous a déclaré que hier vingt-six mars à sept heures du matin est né un enfant du sexe féminin en sa maison sise au dit lieu de Lossedat qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Marie Périne lequel enfant est né de Marie Pétronille Rigoulet âgée de vingt-quatre ans sans profession, demeurant à Lossedat Commune d'Echandelys, veuve de Alexis Bertin de son vivant cultivateur au dit lieu de Lossedat. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans et de Jean Dumas, âgé de vingt-quatre ans, instituteur demeurans au bourg d'Echandelys. Et tous le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Montel Dumas Bertin Montel

N° 7
26 mars 1893
Bertin
Marie Périne
S. M. L.

Marié à Echandelys le 5 avril 1921 à Benoit Léon le maire Canet
décédée à Echandelys le 29 Avril 1973

N° 8

10 avril 1893

Pomel Jean Eugène

J. M. L.

Marié à Collonges-au-Mont-d'or (Rhône) à Dufot Marie Suzanne Joséphine Echandelys le 2 septembre 1924 le maire Camus

décédé le 6 Août 1968 à Collonges au Mont-d'or (Rhône)

L'an mil huit Cent quatre-vingt-treize, le Dix avril à Deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme est comparu Joseph Pomel âgé de trente-trois, serrurier de long Demeurant à Parel en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, Dix avril à cinq heures du matin de lui déclarant en son Domicile sis au dit lieu de Parel et de Anne Rigaud, âgée de trente-un ans, sans profession, son épouse, Demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Eugène. Les dites déclaration et présentation, faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Pomel Dumas Montel Genebrier

N° 9

16 avril 1893

Dutour Jean-Marius

J. M. L.

Marié à Echandelys le 29 octobre 1921 à Fournioux Jeanne le maire Camus

décédé à Echandelys le 8 Mars 1975

L'An mil huit Cent quatre-vingt-treize, le seize avril à midi par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme en Comparu Jean-Pierre Dutour âgé de vingt-sept ans, Garde particulier Demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui seize avril à neuf heures du matin de lui déclarant en son Domicile situé au bourg d'Echandelys et de Jeanne Marie Chonion âgée de vingt-quatre ans, tailleuse d'habit son épouse, Demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marius Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans, et de Jean Dumas âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dutour Dumas Montel Genebrier

N° 10

19 avril 1893

Brugière Marcelle-Jeanne-Marie

S. f. L.

L'An mil huit Cent quatre-vingt-treize, le vingt avril à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme, en Comparu Antoine Brugière, âgé de trente-cinq ans, serrurier de long Demeurant à Loyseau en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier dix-neuf avril à trois heures du soir, de lui déclarant en son Domicile sis au dit lieu de Loyseau et de Anne Marie Dutour, âgée de trente ans, sans profession, son épouse, Demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcelle-Jeanne-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas âgé de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys, et ont les dits témoins signé avec nous le présent acte après lecture en a été faite.

Brugière Dumas Montel Genebrier

N° 11

19 avril 1893

Verdier Jean

S. M. L.

Marié le 23 septembre 1919 à Berthelot Madeleine Angèle Georgette le maire Cauny

N° 12

27 avril 1893

Champroux Jeanne Marie

S. J. L.

Par acte reçu à la Mairie d'Echandelys le 11 novembre 1911 Champroux Jeanne-Marie dont l'acte est ci-contre a contracté mariage avec Aubert Jean-Martin-Antoine
Mention faite le 11 novembre 1911
Le Maire
Cauny

décédée le 4 Décembre 1951 à Pontgibaud

N° 13

28 avril 1893

Berand Etienne-Robert

S. M. L.

Marié à Echandelys le 14 février 1920 à Roux Marcelle le maire Cauny

décédé le 2 Mai 1949 à Echandelys

L'an mil huit Cent quatre vingt treize, le vingt un avril à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Pierre Marius Verdier, âgé de trente trois ans, tailleur de pierres, demeurant à Labat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né avant hier, dix neuf avril, à onze heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Labat et de Jeanne Marguerite Grand âgée de vingt cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Fayet âgé de cinquante huit ans, cultivateur au dit lieu de Labat et de Jean Marie Montel âgé de trente huit ans, instituteur au Caury d'Echandelys, et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Verdier Pierre Montel

L'an mil huit Cent quatre vingt treize, le vingt sept avril à six heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Jean Marie Champroux, âgé de trente cinq ans, secrétaire de Mairie, demeurant au Mas en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce matin (+) à cinq heures, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Mas et de Marie Pétronine Pouget, âgée de vingt huit ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Marie. Les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de trente huit ans, et de Jean Dumas, âgé de vingt quatre ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys, et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. (+) vingt sept avril (heure approuvé).

Champroux Dumas Montel

L'an mil huit Cent quatre vingt treize, ~~le vingt~~ ce vingt huit avril, à huit heures du matin par devant nous Antoine Genebrier Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Claude Berand âgé de trente ans, secrétaire de Mairie, demeurant aux Deux Frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt huit avril à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux Frères et de Jeanne-Victorine Genestier âgée de vingt deux ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Etienne Robert; les dites déclarations et présentations faites en présence de Etienne Georges Berand âgé de cinquante cinq ans, cultivateur au dit lieu des Deux Frères et de Jean Marie Montel âgé de trente huit ans, instituteur au bourg d'Echandelys, et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Berand Berand Montel

N° 14

1er mai 1893

Dutour

Claude Léon Joseph

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le deux mai à onze heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme est comparu: Antoine Dutour, âgé de trente deux ans, cultivateur au Moulin de Gry, en cette Commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier premier mai à cinq heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation, née au dit lieu du Moulin de Gry de Jeanne Communal, âgée de vingt neuf ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Claude-Léon-Joseph, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Communal âgé de cinquante huit ans, et de Jean Marie Joseph Communal, âgé de trente ans, tous deux cultivateurs demeurant au dit en cette Commune. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Communal Dutour Communal

N° 15

1er mai 1893

Ecolle Claudius

S. M. L.

Marié le 12 Juillet 1919 à Fourmis avec Lagarde Maria Emma

Echandelys, le 2 Sept. 1958. Le Maire Cannat

Décédé à Echandelys le 15 Août 1958.

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le trois mai à deux heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme est comparu: Jean Ecolle, âgé de vingt six ans, serrurier de long demeurant aux Deux frères en cette Commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né avant hier premier mai à dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise aux dits lieux des Deux frères et de Marie Barrière, âgée de trente trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Claudius, les dites déclarations et présentation faites en présence de Claude Barrière âgé de soixante dix ans, cultivateur au dit lieu des Deux frères et de Jules Courdon âgé de quarante cinq ans, boulanger au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Courdon Barrière Ecolle

N° 16

8 mai 1893

Condeyras

Antoinette-Adèle-Henriette

S. F. L.

Par acte reçu à la Mairie de Vichy (Allier) Condeyras Antoinette Adèle Henriette, dotée par acte en date du 3 octobre 1913 a contracté mariage le 8 octobre 1913 avec Schüpbach Robert Léon

Mention faite le 30 Sept. 1913 à la Mairie de Vichy

décédée le 23 Septembre 1977 à Cournon-Puy-de-Dôme

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le huit mai à cinq heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme, est comparu: Antoine Condeyras, âgé de vingt neuf ans, cordonnier au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, né hier huit mai à sept heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys et de Marie Antoinette Peyron âgée de vingt trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Antoinette Adèle Henriette, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dissard âgé de trente cinq ans, cultivateur et de Antoine Renaud âgé de vingt six ans, maçon demeurant tous deux à la Barge Commune d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dissard Renaud

N° 17.

1er Juin 1893.

Rouvet
Marthe-Marie-Louise

S. F. L.

L'An mil huit cent quatre vingt-treize, le Deux juin à six heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu: Benoit Ambroise Rouvet, âgé de vingt-huit ans, forgeron demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier premier juin, à neuf heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys et de Marie Antoinette Barthelay, âgée de trente-un ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marthe-Marie-Louise, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Marc Chadue âgé de vingt-cinq ans, cordonnier et de Joseph Barthelay âgé de vingt-six ans, menuisier demeurant tous deux au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'lecture en a été faite.

Rouvet Barthelay Chadue Genebrier

Décédée à Auzelles le 9 Juin 1967

N° 18

15 Juin 1893.

Coudeyras Antoine-Marius

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize le seize juin à onze heures du matin pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu: Antoine Coudeyras âgé de quarante deux ans, sieur de bourg demeurant aux Deux Frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier quinze juin à sept heures du matin, de lui déclarant, en sa maison d'habitation sise audit lieu des Deux-frères et de Anne Chabrier âgée de trente six ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine Marius; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de trente-huit ans et de Jean Dumas, âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Coudeyras Montel Dumas Genebrier

Marié à Fournols le 25 septembre 1920 à Mlle Robert Elisa Virginie
Echandelys 2 octobre 1971
Le Maire
Canuy

N° 19.

Le 2 Août 1893.

Bourneric
Marie-Henriette
S. F. L.

L'an mil huit cent quatre vingt-treize le trois août à sept heures du soir pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys de Saint Germain l'Herm. département du Puy de Dôme est comparu François Bourneric âgé de trente huit ans, cultivateur demeurant à la Forestrie commune d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier deux août à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu de la Forestrie et de Anna Bompeix âgé de trente cinq ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Henriette les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt quatre ans tous deux

Mariée à Echandelys le 9 novembre 1920 à Bouffet Eugénie Maurice Ve Chauvet
Canuy

Décédée le 10 janvier 1987 à Echandelys (Puy de Dôme).

Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys: Etont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Arnaud Dumas Bournerie

N° 20.

Le 6 août 1893

Fougère
Jean-Marie
S. M. L.

L'an mil huit cent quatre vingt treize le sept août à cinq heures du soir par devant nous, Antoine Genebrier, maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dome est comparu Antoine Fougère âgé de trente six ans cultivateur demeurant au Buisson en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier six août à trois heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu du Buisson et de Marie Clavelier âgée de trente ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marie; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente huit ans et de Jean Dumas âgé de vingt quatre ans tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys; Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Fougère Dumas

N° 21

15 août 1893

Lafarge
Maria-Antonin
S. F. L.

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le seize août à huit heures du matin, pardevant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Jean Lafarge âgé de trente un ans, cultivateur demeurant à Coudegras en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier quinze août à midi, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise dudit lieu de Coudegras et de Rosalie Marie Champroux âgée de vingt neuf ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Maria-Antonine Les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Champroux âgé de cinquante quatre ans, cultivateur au dit lieu de Coudegras et de Jean Marie Montel âgé de trente huit ans, Instituteur au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Champroux

Par acte reçu à la mairie du XV^e arrondissement à Paris : Lafarge Maria Antonine a contracté mariage avec Borneau Emile-Joseph mention du 11 septembre 1917 Le Maire Conseiller

Montel Lafarge

N° 22

21 août 1893

Thiodas
Théodore-Marius
S. M. L.

L'an mil huit cent quatre vingt-treize, le vingt deux août à neuf heures du matin pardevant nous Antoine Genebrier maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Joseph Thiodas, âgé de trente sept ans, maçon, demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt un août à quatre heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au bourg d'Echandelys et de Anne Ravaud âgée de trente trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Théodore Marius. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Antoine Thiodas âgé de trente trois ans, maçon et de Théodore Ravaud instituteur demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Thiodas Thiodas Ravaud

N° 23

22 août 1893

Chaduc
Jean-Eugène
L. Mc. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-trois août à quatre heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Marc Chaduc, âgé de vingt-cinq ans, cordonnier, demeurant au bourg d'Echandelys; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-deux août à dix heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys et d'Antoinette Genestier, âgée de vingt-deux ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Eugène. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Verandes Jean Baptiste âgé de vingt-sept ans boulanger et de Joseph Berthelay âgé de vingt-cinq ans, menuisier, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Berthelay Verandes

Chaduc

décédé le 17 7bre 1893

N° 24

23 août 1893

Recoque
Guillaume-Claudius-Alphonse
L. Mc. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-quatre août à neuf heures du matin par devant nous Antoine Genebrier Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme et Comparu Antoine Recoque âgé de vingt-sept ans, marchand de bois demeurant à Fisson en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-trois août à dix heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Fisson et de Jeanne Marie Anglade âgée de vingt-sept ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Guillaume Claudius Alphonse. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Blaise Anglade âgé de cinquante-quatre ans, cultivateur à Fisson et de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans, instituteur au bourg d'Echandelys. Tout le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Recoque Anglade Montel

N° 25

25 août 1893

Serindat
Marthe-Marie
L. F. L.

L'An mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-six août à neuf heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier, maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Jean Serindat âgé de quarante-quatre ans, cultivateur à Jagnerade en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt-cinq août à neuf heures du soir de lui déclarant en son domicile ~~de~~ (2) sis au dit lieu de Jagnerade et de Jeanne Serindat âgée de trente-sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marthe-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans et de Jean Dumas, âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. La nature de deux mots nuls a été approuvé

Montel Dumas Serindat

Marié à Fournols à Jouyade Barthelemy Joseph, le 24 juin 1919 Echandelys le 2 septembre 1919 Le Maire

Décédé le 20 Décembre 1951 à Fournols.

N°. 26

28 août 1893

Dupin
Antonin - Marius
S. Me. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-huit août à dix heures du matin par devant nous Antoine Genebrier, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme en comparu Jacques Louis Dupin âgé de vingt-sept ans, instituteur, demeurant à St Etienne sur Usson canton de Lanaillanges lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui vingt-huit août à une heure du matin, de lui déclarant, en la maison de Damien-Luc Bourneris, sis au Moulin-de-Gerz commune d'Echandelys de Marie Marguerite Bourneris âgée de vingt-quatre ans, sans profession, de son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antonin-Marius Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Damien-Luc Bourneris, âgé de quarante-huit ans cultivateur au Moulin de Gerz et de Jean Marie Montel âgé de trente-huit ans, instituteur au bourg d'Echandelys, ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dupin Bourneris Montel

décédé le 26.10.41 à Eygurande (Corrèze)

N°. 27

2 3 8bre 1893

Chevarin
Jean-Fernand
S. Me. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-trois octobre à quatre heures du soir par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Pierre Chevarin, âgé de quarante-quatre ans, métayer, demeurant à la Cibaudie en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui vingt-trois octobre à une heure du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de la Cibaudie et de Antoinette Montméat, âgée de trente-cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Fernand; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Chevarin, âgé de trente-neuf ans, métayer à la Cibaudie en cette commune et de Jean Marie Montel, âgé de trente-huit ans, instituteur au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Chevarin Chevarin

N°. 28

1er 9bre 1893

Bourg
Jean-Baptiste
S. Me. L.
décédé à Ceilloux (P-de-D) le 1er Octobre 1963

Marié à Ceilloux le 13/11/1920 avec Renaudin Marie Ondine
Echandelys 2 octobre 1941 Le maire Pany

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le premier novembre à quatre heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Benoît Bourg, âgé de vingt-sept ans, scieur de long demeurant aux Deux-Frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui premier novembre, à neuf heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux-Frères et de Anne Redon, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Baptiste; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Baptiste Berand, âgé de trente-six ans, demeurant au lieu des Deux-Frères et de Jean-Marie Montel, âgé de trente-huit ans, instituteur au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture leur en a été faite.

Bourg Benoît

N° 29

Le 9 bre 1893

Barrière

Jean-Marie-Félix

S. Me. L.

L'an mil huit Cent quatre-vingt treize, le vingt un (+) à trois heures du soir, par devant nous Antoine Genebrier, Maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy de Dôme en Comparu Claude Barrière âgé de vingt-six ans, cultivateur demeurant aux Deux frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt novembre, à une heure du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux frères et de Jeanne-Félicie Cerrère âgée de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Marie Félix, lesdites Déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de trente huit ans, de Jean Dumas, âgé de vingt-quatre ans, tous deux cultivateurs demeurant au bourg d'Echandelys, et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (+) novembre. Renvoi et rature d'un mot nul approuvé.

Barrière Dumas Montel

Genebrier

N° 30

11 Xbre 1893

Ponchon

Félix Jean-Marie

L. Me. L.

L'an mil huit Cent quatre-vingt treize, le onze décembre, à dix heures du matin, par devant nous Antoine Genebrier Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy de Dôme en Comparu Adolphe-André Ponchon, âgé de trente ans cultivateur au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, ne hier, onze ~~novembre~~ à onze heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au bourg d'Echandelys, et de Jeanne Marie Champroux, âgée de trente-un ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Félix-Jean-Marie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Ponchon, âgé de cinquante-neuf ans, cultivateur et de Alfred Chouvet âgé de vingt-sept ans, marchand drapier demeurant tous deux au bourg d'Echandelys, le premier grand père et le second cousin de l'enfant. Et tout le père et le témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (V) décembre Ratifié d'un mot nul en renvoi approuvé.

Ponchon

Genebrier

Ponchon

Chouvet

Le présent registre des naissances, contenant trente actes a été clos et arrêté ce jourd'hui trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt treize, par nous Pierre Champroux adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys.

Champroux

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1894

Le présent Registre, contenant trois feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous, Louis Vimal Juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Fait à Ambert le Deux novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Vimal

N° 1

Le 15 février 1894

Dutour Mélanie

S. P. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt quatorze, le seize février à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant en l'absence du maire et par délégation spéciale, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu: Vital Jean Dutour, âgé de quarante-trois ans, cultivateur demeurant à Parel en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier quinze février à trois heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de Parel et de Anna Amblard âgée de trente-huit ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Mélanie. Les dites présentation et déclaration faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-neuf ans et de François Morange âgé de vingt-deux ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Dutour Montel P. Morange Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le vingt-deux février à cinq heures du soir, par devant nous, Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale, en l'absence du maire, les

Marié à Victory le dix février mil neuf cent dix neuf à Gillot Charbon Echandelys 2 septembre Le maire Camus

Table alphabétique

N.os d'ordre	N.os d'actes	Noms et Prénoms		Dates
1	20	Barrière Jean-Marie-Félix		20 9bre 1893
2	13	Berand Etienne-Robert	+	28 avril 1893
3	7	Berlin Marie-Périne	+	26 mars 1893
4	28	Bourg Jean-Baptiste	+	1er 9bre 1893
5	6	Bourg Oléon-Annet		13 mars 1893
6	19	Boubinerie Marie-Henriette	+	2 août 1893
7	10	Brugère Marcelle-Jeanne-Marie		19 avril 1893
8	23	Chaduc Jean-Eugène		22 août 1893
9	12	Champroux Jeanne-Marie	+	27 avril 1893
10	27	Chevrin Jean-Fernand		23 8bre 1893
11	16	Coudeyras Antoinette-Adèle-Henriette		8 mai 1893
12	18	Coudeyras Antoine-Marius		15 Juin 1893
13	4	Désubclade Blaise-Marc-Adolphe		1er mars 1893
14	26	Dupin Antonin-Marius		28 août 1893
15	14	Dutour Claude-Léon-Joseph		1er mai 1893
16	9	Dutour Jean-Marius	+	16 avril 1893
17	15	Ecolle Claudius	+	1er mai 1893
18	20	Fougère Jean-Marie		6 août 1893
19	21	Lafarge Maria-Antonine	+	15 août 1893
20	8	Pomel Jean-Eugène		10 avril 1893
21	30	Pouchon Félix Jean-Marie		11 Xbre 1893
22	24	Recoque Guillaume-Claudius-Alphonse		23 août 1893
23	3	Renaudeas Antoinette-Marie	+	19 février 1893
24	17	Rouyet Marthe-Marie-Louise	+	1er Juin 1893
25	1	Sarron Frédéric		2 février 1893
26	2	Sauvadet Marie-Eulalie-Jeanne		6 février 1893
27	25	Serindat Marthe-Marie	+	25 août 1893
28	22	Thiodas Théodore-Marius		21 août 1893
29	5	Tourdot Marcel-Germain		9 mars 1893
30	11	Verdier Jean	+	19 avril 1893

La présente table alphabétique certifiée exacte a été dressée par nous Adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire, les fonctions d'officier d'Etat civil de la commune d'Echandelys

L'adjoint

Champeaux

N° 2.

Le 22 Février 1894

Chuaire alice-Antoinette

I. P. L.

Mariée le 23 septembre 1918 à Echandelys avec Gardette Jean Le 23 septembre 1918 Le Maire,

décédé à Saint-Jean des Ollières le 5 Septembre 1979.

fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-Lherm, département du Puy-de-Dôme est comparu Claude Chuaire âgé de vingt-neuf ans cultivateur demeurant à Labal en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui vingt-deux février à une heure du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sis au dit lieu de Labal et de Marie Michy âgée de vingt-sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alice-Antoinette Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-neuf ans, et de François Morange âgé de vingt-deux ans tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après quoi lecture en a été faite

Chuaire Morange Montel Champroux

N° 3.

Le 18 Mars 1894

Dutour Antoine-Joseph.

I. N. L.

décédé à clermont-ferrand le 30 Janvier 1970

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le Dix-neuf mars, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Champroux adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain Lherm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Jean Dutour âgé de vingt-sept ans tailleur d'habits demeurant à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier Dix-huit mars, à onze heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au chef-lieu d'Echandelys et de Annette-Julie David, âgée de vingt-un ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine-Joseph. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-neuf ans et de Jean Dumas, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dutour Dumas Montel Champroux

N° 4.

Le 10 Avril 1894

Longechal Julie-Marie

I. P. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le dix avril, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain Lherm, département du Puy-de-Dôme est comparu Laurent Longechal âgé de trente-neuf ans, cultivateur, demeurant à Fioux en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui dix avril à quatre heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de Fioux et de Jeanne

Marie Lafarge, âgée de trente-un ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Julie-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de trente-neuf ans, et de Jean Dumas, âgé de vingt-six ans, tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Longchal Dumas Montel Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le neuf avril à six heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant les délégations spéciales en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain Lherm, département du Puy-de-Dôme est comparu : Pierre Chantard, âgé de trente-cinq ans, scieur de long, demeurant à Chabreyras en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier quinze avril à dix heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de Chabreyras et de Catherine Magaud, âgée de vingt-neuf ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna-Maria-Alphonsine

N° 5

Le 15 avril 1894

Chantard

Anna-Maria-Alphonsine

I. F. L.

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de trente-neuf ans, et de Jean Dumas âgé de vingt-six ans, tous deux Instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chantard Dumas Montel Champroux

Décédée à Echandelys le 20 Août 1894

L'an mil-huit cent quatre-vingt quatorze, le vingt-trois avril à huit heures du matin, par devant nous Pierre Champroux adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire, les fonctions d'Officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain Lherm, département du Puy-de-Dôme est comparu : Claude Berand, âgé de trente-un ans, scieur de long, demeurant aux Deux-Frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier vingt-deux avril à trois heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu des Deux-Frères et de Jeanne Victorine Genestier, âgée de vingt-trois ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui aux Deux-Frères et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Thérèse. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Etienne-Georges Berand âgé de cinquante-six ans et de Damien Goutte âgé de cinquante-six ans, tous deux cultivateurs au dit lieu des Deux-Frères et ont le père et les témoins signé avec nous

N° 6

Le 22 avril 1894

Berand

Marie-Thérèse

I. F. L.

Décédée à Echandelys le 7 septembre 1920 à Simondet Jean le maire Cornu

décédée à Echandelys le 25 Mai 1971

6 présent acte après que lecture lui en a été faite.

Goutte Champroux

Berard Berard

N° 7

Le 6 Mai 1894

Terrasse Marie Marguerite-Antoinette

I. F. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le six mai à quatre heures du soir, par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu: Pierre Terrasse, âgé de trente-quatre ans cultivateur à Fiosson en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jour d'hui six mai, à une heure du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Fiosson et de Marguerite Coudeyras, âgée de trente-six ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Marguerite-Antoinette; les dites déclaration et présentation faites en présence de Blaise Anglade, âgé de cinquante-six ans et de Antoine Recoque, âgé de vingt-huit ans, tous deux cultivateurs demeurant à Fiosson en cette commune. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Recoque Terrasse

Anglade Champroux

Marié à Echandelys le 16 Septembre 1922 avec Chassaing Ferdinand

Le maire Ca[illegible]

Décédée le 27 février 1986 à 63-Clermont-Ferrand.

N° 8

Le 6 Mai 1894

Coudeyras Frédéric-Henri

I. N. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze le sept mai, à cinq heures du soir par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu: Etienne Coudeyras, âgé de cinquante-six ans, cultivateur demeurant aux Deux-frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier six mai, à quatre heures du soir, de lui déclarant, en sa maison d'habitation+ et de Michelle Bautier, âgée de quarante-cinq ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Frédéric-Henri; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-neuf ans, et de Jean Dumas, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys! Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

+ sise au dit lieu de Deux-Frères (renvoi approuvé

Dumas Montel Coudeyras Champroux

N° 9

Le 1er Juin 1894

Bautier Léon-Pierre

I. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le premier juin à sept heures du matin, par devant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Jean-Marie Bautier âgé de vingt-huit ans, cheur de bois, demeurant aux Deux-Frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant

Marié à Echandelys le 17 septembre 1921 à Grégoire Victor Célestin Jolicomte

décédé à Beaumont (P. de-Dôme) le 13 septembre 1972

N° 10

Le 11 Juin 1894

Rouvet

Françoise-Eugénie

S. P. L.

Marié à Condat le 28 mai 1921 à Champroux Eugène Xavier

décédée à Lyon (8e Cne) le 9 Mars 1964

N° 11

Le 16 Juillet 1894

Chambrial

Georges.

S. M. L.

Du sexe masculin né ce jourd'hui à une heure du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux-Frères et de Eugénie Genestier, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léon-Pierre les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Genestier âgé de soixante-un ans et de Etienne Coudeyras âgé de cinquante-six ans, tous deux cultivateurs demeurant aux Deux-Frères en cette commune.

Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite + Adeline (renvoi et rature d'un mot nul approuvés) + premier juin (renvoi approuvé)

Coudeyras

Genestier Bautier Champroux

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quatorze, le douze Juin, à dix heures du matin par devant nous Pierre Champroux adjoint, remplissant par délégation spéciale, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu François Rouvet, âgé de trente-neuf ans, sans particulier, demeurant à la Faye en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier onze Juin à deux heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au dit lieu de la Faye et d'Amélie Morilhat, âgée de trente-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Françoise-Eugénie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-neuf ans et de Jean Dumas, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Rouvet Dumas Montel Champroux

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quatorze, le dix-sept juillet, à huit heures du matin par devant nous Pierre Champroux adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Antoine Chambrial, âgé de vingt-neuf ans, scieur de long, demeurant aux Deux-Frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier seize juillet, à huit heures du matin, de lui déclarant en son domicile sis au dit lieu des Deux-Frères et de Marie Genestier, âgée de vingt-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Georges. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de trente-neuf ans, et de Jean Dumas, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Chambrial

Dumas Montel Champroux

d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Coudeyras Raviaud t Thiodas Champroux

N°. 15

Le 31 août 1894

Marotte

Lucien-Antoine

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze le premier septembre à dix heures du soir pardevant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Marotte âgé de quarante-quatre ans, cultivateur au Buisson, en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier trente-un août à cinq heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu du Buisson et de Marie Gambonnet âgé de vingt-trois ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Lucien Antoine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de trente-neuf ans et de Jean Dumas âgé de vingt-six ans, tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Etant le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Marotte Dumas Montel Champroux

Marié à Brousse (Puy-de-Dôme) le 21 avril 1923 à Bouchet Désiré Louise Antoinette. Le maire décédé le 22 septembre 1962 à Sainte-Colombe (Rhône)

N°. 16

Le 28 8bre 1894.

Brugerex Charles

Marie-Evariste.

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze le vingt-sept octobre à dix heures du matin pardevant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier d'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Antoine Brugère âgé de trente-six ans cultivateur à Vosperux en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-huit Octobre à huit heures du matin. De lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu de Vosperux et de Anne-Marie Dufour âgée de trente-un ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles-Marie-Evariste. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Charles Brugère âgé de trente ans cultivateur au Mas en cette Commune et de Jean Pierre Dufour âgé de vingt-neuf ans garde-forestier au bourg d'Echandelys. Etant le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Brugère Dufour Champroux

décédé à Echandelys le 14 Décembre 1972

N°. 17.

Le 9bre 1894

Rouyer Edouard

Jean-Henri

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le neuf novembre à onze heures du matin pardevant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu: François Antoine Adolphe ROUYER âgé de trente-six ans marchand de beurre demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier huit novembre à dix heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise à Echandelys et de

N° 12

Le 25 Juillet 1894

Chalimbaud Marie

S. P. L.

Marié à Condat le 23 oct. 1919 à Eugène Monéry

Le 11 oct. 1921 à heures Cancel

décédée à Condat-les-Montboissier le 2 septembre 1962

L'an mil huit cent quatre vingt quatorze, le vingt six juillet, à sept heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu: Joseph Chalimbaud, âgé de trente ans, cultivateur à Parel en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt cinq juillet, à dix heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise à Parel et de Eugénie - Marie Genestier âgé de vingt cinq ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Chalimbaud, âgé de soixante un ans et de Jean - Marie Montel, âgé de trente neuf ans le premier cultivateur au dit lieu de Parel et le second Instituteur au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chalimbaud Montel Champroux

N° 13

Le 13 Août 1894

Montel Antoinette-Marie

S. P. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le quinze août, à sept heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu: Jean-Marie Montel, âgé de vingt-huit ans, cultivateur demeurant à Deux-Frères en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin avant-hier treize août, à une heure du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux-Frères et de Jeanne-Marie Blanchard, âgée de trente ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de: Antoinette-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Dumas, âgé de vingt-six ans et de François Morange, âgé de vingt-trois ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite - mé (renvoi approuvé)

Dumas P. Morange Montel Champroux

N° 14

Le 16 Août 1894

Ravaud René-Marc-Antoine

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le dix sept août, à huit heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Ravaud, âgé de vingt-sept ans, maçon, demeurant à la Parade en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier seize août, à cinq heures du matin, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de la Parade et de Marie Coudeyras, âgée de vingt-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de René-Marc-Antoine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Chiodas, âgé de trente-sept ans, maçon et de Antoine Coudeyras, âgé de trente ans, cordonnier, demeurant tous deux au bourg

Par acte reçu à la Mairie de Barr-le-Duc, le 30 mai 1917 Edouard-Jean-Henri Rouyer a contracté mariage avec Eugénie Marie Adeline Rouyer
Le Maire.

Marie Cosson âgé de vingt-une ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Edouard-Jean-Henri Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Mantel âgé de quarante ans instituteur et de Michel Tombonne âgé de vingt-neuf ans maître d'hôtel demeurant tous deux au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Mantel R Rouyer Tombonne Champroux

Casier
décédé à Marseille (Bouche du Rhône) le 1er Décembre 1981

N°18

Le 10 Xbre 1894

Fougère Jeanne-Justine-Henriette
I. F. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le onze décembre à dix heures du matin par devant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm. département du Puy-de-Dôme est comparu: Pierre Genestier âgé de soixante-un ans cultivateur demeurant aux Dan présente cette Commune lequel nous a déclaré que hier dix décembre à onze heures du soir est né un enfant du sexe féminin en la maison de Blaise Fougère sise au Cluel commune d'Echandelys qu'il nous présente et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Justine-Henriette lequel enfant est né de Marie Faye âgée de vingt-sept ans sans profession demeurant audit lieu du Cluel épouse de Blaise Fougère âgé de trente-deux ans cultivateur domicilié audit lieu du Cluel. Ladite déclaration faite en présence de Claude Collange âgé de quarante-deux ans charron demeurant au Cluel et de François Dutour âgé de cinquante-quatre ans cultivateur demeurant aussi audit lieu du Cluel. Et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Collange Dutour Champroux
Genestier

N°19

Le 19 Xbre 1894

Dutour
Angèle-Marie-Antoinette
I. F. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze le vingt décembre à quatre heures du soir par devant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Pierre Dutour âgé de vingt-neuf ans garde forestier demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier dix-neuf décembre à neuf heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au chef-lieu d'Echandelys et de Jeanne-Marie Chonion âgée de vingt-six ans, couturière, son épouse demeurant avec lui à Echandelys et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Angèle-Marie-Antoinette. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Mantel âgé de quarante ans instituteur au bourg d'Echandelys et de Antoine Bruyère âgé de trente-six ans propriétaire, cultivateur demeurant à Espeuze en cette commune. Dont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Marié le 26 Juin 1920 à Echandelys Edouard Urbain Ambroise le maire

Casier
décédée à Beaulieu-Langeac le 11 Novembre 1972

+en l'absence du maire renvoi approuvé
Bruyère Dutour Champroux

13 dentelé

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

Le présent registre des naissances a été clos et arrêté par nous Pierre Champroux adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, ce jourd'hui trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Champroux

Table Alphabétique.

N° d'ordre	N° des actes	Nom et Prénoms		Dates des Naissances
1	9	Bautier Léon-Pierre		1er Juin 1894
2	6	Beraud Marie-Thérèse	+	22 avril 1894
3	16	Brugères Charles-Marie-Evariste	+	28 octobre 1894
4	12	Chalimbaud Marie	+	25 Juillet 1894
5	11	Chambrial Georges		16 Juillet 1894
6	5	Chautard Anna-Maria-Alphonsine		15 avril 1894
7	8	Coudeyras Frédéric-Henri		6 mai 1894
8	19	Dutour Angèle-Marie-Antoinette		19 Xbre 1894
9	3	Dutour Antoine-Joseph		18 Mars 1894
10	1	Dutour Mélanie		15 Février 1894
11	18	Fougère Jeanne-Justine-Henriette		10 Xbre 1894
12	4	Longechal Julie-Marie		10 avril 1894
13	15	Marotte Lucien-Antoine		31 Août 1894
14	13	Montel Antoinette-Marie		13 Août 1894
15	14	Ravaud René-Marc-Antoine	+	16 Août 1894
16	10	Rouvet Françoise-Eugénie		11 Juin 1894
17	17	Rouyer Edouard-Jean-Henri		7 9bre 1894
18	7	Terrasse Marie-Marguerite-Antoinette	+	6 mai 1894
19	2	Thuaire Alice-Antoinette	+	22 février 1894

La présente table alphabétique, dressée par nous Pierre Champroux adjoint au Maire de la Commune d'Echandelys est certifiée véritable.
En mairie à Echandelys le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Champroux

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1895

Le présent Registre, contenant Trois *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* Vimal Louis, juge *du Tribunal civil d'* Ambert *, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissance dans la commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-quinze.*

Fait à Ambert *le* Deux *décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.*

Vimal

N° 1

Le 20 janvier 189

L'an mil huit cent quatre vingt-quinze, le vingt janvier à neuf heures du matin par devant nous Pierre Champroux adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme, est comparu Alexandre Désuselade, âgé de trente six ans, cantonnier, demeurant au Moulin de Gey en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui vingt janvier à trois heures du matin. De lui déclarant, en sa maison sise au dit lieu du Moulin de Gey et de Anna Couderas, âgée de trente cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcel Jean. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante ans et de Jean Jamelon âgé de vingt-trois ans, tous deux cultivateurs demeurant au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Désuselade Marcel Jean
S. M. L.

Jamelon Montel Champroux

N° 2

Le 25 janvier 189

L'an mil huit cent quatre vingt-quinze, le vingt cinq janvier à onze heures du matin par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Antoine Fougère, âgé de trente huit ans cultivateur au Bourg

Fougère
Pauline Marcelle
S. J. L. Teille

N° 5

Le 8 mars 1895

Genestier

Jeanne, Marie

S. f. L.

Décédée le 2 Janvier 1970 à Clermont-Fd (Section de Montferrand)

L'an mil huit Cent quatre-vingt-quinze, le huit mars à six heures du soir par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est Comparu Joseph Genestier, âgé de vingt-six ans, tailleur d'habits demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui huit mars à trois heures du soir de lui déclarant et de Marie Georgette Théodorine Terrasse, âgée de vingt cinq ans, couturière, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante ans instituteur et de Marc Chadde, âgé de vingt six ans, cordonnier tous deux domiciliés au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Genestier Chadde Montel Champroux

N° 6

Le 7 avril 1895

Vernet

Antonin

S. M. L.

L'an mil huit Cent quatre-vingt-quinze, le huit avril à midi, par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, en comparu Laurent Vernet, âgé de vingt cinq ans, cultivateur à Sauvagnat Sainte Marthe arrondissement d'Issoire lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier sept avril à neuf heures du matin, de lui déclarant et de Jeanne Anglade âgée de cinquante huit ans, cultivateur, sise au Cluel Commune d'Echandelys, de lui déclarant et de Jeanne Anglade âgée de vingt six ans, ménagère, demeurant avec son mari à Sauvagnat Sainte Marthe et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Antonin. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante ans et de Jean Gamelon âgé de vingt trois ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. La rature de trois mots nul est approuvée.

Vernet Gamelon Montel Champroux

N° 7

Le 22 avril 1895

Verdier

Marie-Adèle

S. f. L.

Mariée le 2 août 1919 à Echandelys avec Manuel Baptiste Marius Le 2 août 1919 Le Maire:

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt-trois avril à six heures du soir, par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme et Comparu Pierre Marius Verdier, âgé de trente cinq ans, tailleur de pierres demeurant à Labat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt-deux avril à trois heures du matin de lui déclarant et de Jeanne Marguerite Granet, âgée de vingt neuf ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Adèle. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Fayet âgé de soixante deux ans cultivateur à Labat et de Jean

en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui Vingt-cinq janvier à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise au dit lieu du Buisson et de Marie Clavelier, âgée de trente-deux ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pauline-Marcelle. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante ans et de Jean Gamelon âgé de Vingt-trois ans, tous deux Instituteurs, demeurant au Bourg d'Echandelys et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'lecture leur en a été faite.

Rougere Jamelon Montel Champroux

L'an mil huit Cent quatre-vingt-quinze, le dix-huit février, à trois heures du soir par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Jean-Marie Champroux, âgé de trente-cinq ans, cantonnier, demeurant au Mas en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix-sept février à sept heures du matin, de lui déclarant, en sa maison, sise au dit lieu du Mas et de Marie Pétronille Rouget, âgée de vingt-neuf ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Maria-Angèle-Jeanne. Les dites déclaration et présentation, faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante ans et de Jean Gamelon âgé de vingt-trois ans, tous deux Instituteurs, demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'lecture leur en a été faite.

Champroux Jamelon Montel Champroux

L'an mil huit Cent quatre-vingt-quinze, le trois mars à midi par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Pierre Renaudias, âgé de quarante trois ans, cultivateur, demeurant aux Deux frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier deux mars à onze heures du matin de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu des Deux-frères et de Antoinette Ducoing, âgée de trente-sept ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Alfred. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante ans et de Jean Gamelon âgé de vingt-trois ans, tous deux Instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après que lecture leur en a été faite.

Renaudias Jamelon Montel Champroux

N° 3

Le 17 février 189[illegible]

Champroux

Maria-Angèle-Jeanne

J. J. L.

Mariée le 14 septembre 1918 à Echandelys avec Mr Guillaume
Le 14 septembre 1918
Le Maire,
décédée à Cunlhat le 9 Décembre 1962

N° 4

Le 2 mars 189[illegible]

Renaudias

Jean-Alfred

J. M. L.

Né[illegible]
Décédé
1970
(Sectio

décédé le 8 Avril 1969
à Montferrand, Puy-de
Dôme.

N° 11

Le 30 mai 189[illegible]

Pomel

Antoine-Alphonse

S. M. L.

N° 12

Le 22 juin 189[illegible]

Recoque

Blaise-Marius

S. M. L.

Marié le 25 juillet 1921
à Echandelys à
Tibeyrand Eugénie Reine
Clédic le Maire
Canny

décédé à Echandelys
le 9 Mars 1953

demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph-Maurice. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel instituteur à Echandelys, âgé de quarante ans et de Jean Marie Fayolle, âgé de trente cinq ans, cultivateur à Cher en cette Commune. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Champroux

Fayolle Dutour

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le trente un mai à dix heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Joseph Pomel, âgé de trente trois ans, scieur de long demeurant à Parel en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier trente mai à dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Parel et de Anne-Josephine Regaud âgée de trente trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Antoine-Alphonse. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante ans et de Jean Gamelon âgé de vingt trois ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Gamelon Montel Champroux

Pomel

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt trois juin à midi, par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Recoque, âgé de vingt huit ans, marchand de bois demeurant à Fossion en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, vingt deux juin à six heures du soir, de lui déclarant en sa maison, sise au dit lieu de Fossion et de Jeanne-Marie Anglade âgée de vingt huit ans sans profession son épouse, demeurant avec lui auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Blaise-Marius. Les dites déclarations et présentation faites en présence de Blaise Anglade, âgé de cinquante six ans cultivateur demeurant à Fossion et de Jean Marie Montel, âgé de quarante ans instituteur au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Montel Anglade Champroux

Recoque

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt huit juin à onze heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est

Marie Montel, âgé de quarante ans, instituteur demeurant à Echandelys. Le
ou le père et le témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été
faite. Pierre Verdier La ratture d'un mot nul et approuvé
Frayet Montel Champroux

N° 8

Le 23 avril 189

Dupin

Anna-Lucie
Mathilde
S. J. L.

L'an mil huit cent quatre vingt-quinze, le vingt-quatre avril à une heure du soir
pardevant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence
du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton
de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est Comparu Jacques Louis
Dupin, âgé de vingt-neuf ans, instituteur domicilié à Celles canton de Saint-
Remy-sur-Durolle lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier
vingt trois avril à deux heures du matin, de lui déclarant en la maison d'habitation
de Damien Bourrerie sise au moulin de Gerz en cette Commune et de
Marie Bourrerie âgée de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse
demeurant avec lui en Dei lieu de Celles auquel il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Anna-Lucie-Mathilde. Ledite déclaration et présentation
faites en présence de Damien Bourrerie, âgé de cinquante ans cultivateur au
Moulin de Gerz et de Jean Marie Montel âgé de quarante ans, instituteur à
Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte
après que lecture leur en a été faite.

Montel Bourrerie Champroux

Décédée à Lais
15ème le 30 Juin
1992.
Echandelys le
22 Juin 1992.

N° 9

Le 29 avril 189

Mourras

Pierre-Marius
S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le trente avril à deux heures d'après-midi
pardevant nous, Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence
du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de
Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est Comparu Jean Marie
Mourras, âgé de vingt-sept ans, cultivateur à Loupeux en cette Commune, lequel nous
a présenté un enfant du sexe masculin né hier, vingt-neuf avril à une heure du
soir de lui déclarant, en sa maison sise à Loupeux et de Marie Pétronille
Rigoudet, âgée de vingt-sept ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre-Marius Ledite déclaration
et présentation, faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante ans et de
Jean Gamelon, âgé de vingt-trois tous deux instituteurs à Echandelys. Et ont
le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été
faite.

Mourras Gamelon Montel Champroux

N° 10

Le 26 mai 189

Dutour

Joseph-Maurice
S. M. L.

L'an mil ~~huit~~ cent quatre vingt-quinze, le vingt six mai à sept heures du matin,
pardevant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence
du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys canton de
Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est Comparu Antoine Dutour
âgé de trente-quatre ans, cultivateur au Moulin de Gerz en cette Commune, lequel
nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui vingt six mai à deux
heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au Moulin de Gerz et de
Jeanne Communal âgée de trente un ans, sans profession, son épouse,

décédée à M[illegible] Dômes

décédé le 2

N°: 13

Le 27 juin 1895

Grange

Jean-Marie

S. M. L.

Pierre Grange, âgé de vingt-six ans, scieur de long demeurant à la Faye en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-sept juin à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise au dit lieu de la Faye et de Anna-Marie Lemoine âgée de vingt-sept ans sans profession son épouse demeurant avec lui à la Faye et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Etienne Grange, âgé de soixante-trois ans cultivateur à Sarel en cette Commune et de Pierre Lemoine âgé de cinquante-huit ans cultivateur au dit lieu de la Faye ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Lemoine Grange

Grange

Champroux

N°: 14

Le 28 juin 1895

Brugère

Marie-Louise

S. J. L.

Mariée à Echandelys le 11 novembre 1919 à Batiste Emile Claude Le Mauve.

Décédée à Saint-Genès-la-Tourette le 27 Mai 1972

L'an mil huit Cent quatre-vingt-quinze, le vingt-neuf juin à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune de Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est Comparu Charles Brugère, âgé de trente-un ans scieur de long, demeurant au Mas en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt-huit juin, à deux heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu du Mas et de Marie-Elisabeth Barrière âgée de vingt-cinq ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui au Mas auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Louise. Les dites déclaration présentation faites en présence de Antoine Brugère, âgé de trente-six ans cultivateur à Lospeux en cette Commune et de Jean Marie Montel âgé de quarante ans, instituteur au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Brugère Montel Champroux

N°: 15

Le 16 juillet 1895

Chometon

Eugène

S. M. L.

L'an mil huit Cent ~~soixante~~ quatre-vingt-quinze, le dix-sept juillet à trois heures du soir, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est Comparu: Jean-Baptiste Chometon, âgé de quarante ans, scieur de long demeurant à Lospeux en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier ~~cinq~~ seize juillet à cinq heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise à Lospeux et de Marie Chabrier, âgée de trente-deux ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Eugène. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel ~~instituteur~~ âgé de quarante ans, instituteur à Echandelys et d'Antoine Brugère âgé de trente-six ans, cultivateur à Lospeux. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. / La rature de quatre mots nuls est approuvée /.

Montel Chometon Brugère Champroux

N.° 16

Le 27 juillet

Bourg

Marie

J. J. L.

décédée le 17 Juin 1973 à Pontarlier (Doubs)

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt huit juillet à dix heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état c. de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme et Compris Jean-Barthélemy Bourg âgé de trente-un ans cultivateur au Pauplantat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt sept juillet à trois heures du soir de lui déclarant, en sa maison sise au dit lieu du Pauplantat et d'Eugénie Bourg âgée de trente ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence d'Aimé Dutour âgé de cinquante-six ans cultivateur au Pauplantat et de Jean-Marie Montel, âgé de quarante ans instituteur au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite /.

Bourg Dutour Montel Champroux

N.° 17

Le 26 sept 1895

Chalimbaud

Jean-Amédée

J. M. L.

Marié à Usson le treize mars mil neuf cent vingt avec Marie Antoinette Rouset

Le trois août mil neuf cent vingt Le Maire Camus

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le six septembre à neuf heures du matin par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Joseph Chalimbaud, âgé de trente-un ans, cultivateur à Farel en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier cinq septembre à onze heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise à Farel et d'Eugénie Marie Genestier, âgée de vingt-six ans sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Amédée. Les dites déclaration et présentation, faites en présence de Jean Chalimbaud, âgé de soixante-quatre ans cultivateur à Farel et de Jean Marie Montel âgé de quarante ans instituteur au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chalimbaud Chalimbaud Montel Champroux

N.° 18

Le 11 Déc. 1895

Barrière

Joseph-Alexis

J. M. L.

décédé le 13 Juillet 1977 à Clermont-Ferrand.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le douze septembre à sept heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale, en l'absence du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de St Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est Comparu Claude Barrière, âgé de vingt huit ans, cultivateur aux Deux frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, onze septembre à quatre heures du soir de lui déclarant en sa maison sise aux Deux frères et de Jeanne Félicie Cerrière, âgée de vingt six ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph-Alexis. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante ans et de Jean Gamelon, âgé de vingt-trois ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Gamelon Barrière Montel Champroux

N° 19

Le 16 7bre 1895

Fayolle

Joseph-Marius

S. M. L.

Marié à Clermont-Ferrand le douze Juin mil neuf cent vingt avec Veradoux Elisa. Le trois août mil neuf cent vingt. Le maire

Canuel

décédé à Clermont-Ferrand le 13 Mai 1971

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le seize septembre à cinq heures du soir, par-devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Marie Fayolle âgé de trente-six ans, cultivateur à Cher en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, seize septembre à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise à Cher et de Dretour Marie, âgé de vingt-huit ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph-Marius. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante ans et de Jean Gamelon âgé de vingt-trois ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Gamelon Fayolle Montel Champroux

N° 20

Le 19 9bre 1895

Chambrial

Georges-Marius

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le seize novembre, à quatre heures du soir par-devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale, en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Marie-Noël Chambrial, âgé de vingt-six ans, sabotier au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier quinze novembre à neuf heures du soir, de lui déclarant en sa maison, sise à Echandelys et de Antoinette Jouvency, âgée de vingt huit ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Georges-Marius. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante ans et de Jean Gamelon âgé de vingt-trois ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Gamelon Montel Champroux

Chambrial

N° 21

26 x 6bre 1895

Dutour

Louise-Antoinette

S. J. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt-sept décembre à huit heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Vital Dutour âgé de quarante quatre ans, cultivateur à Sarel en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier vingt-six décembre à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Sarel et de Anna Amblard, âgé de quarante un ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise-Antoinette. Les dites déclaration et présentation faites en

Garnier à Echandelys
le 20 Juin 1922 à
Genestier Jean Marie
le maire
Carry

décédée à Echandelys
le 18 Septembre 1961

présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante ans et de Jean Marie ~~Montel~~ Gamelon, âgé de vingt trois ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Lecture faite le père et les témoins signé avec nous le présent acte après quelle leur en a été faite. Il Rature Un mot nul approuvé. /

Gamelon Montel Durbon

Champroux

Le présent registre des naissances a été clos et arrêté ce jour d'hui trente un décembre mil huit cent quatre-vingt quinze par nous Pierre Champroux adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état-civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme.

Champroux

17.

Table Alphabétique.

N°s d'ordre	N°s du registre	Noms et Prénoms	Dates
1	18	Barrière Joseph-Alexis	11 7bre 1895
2	16	Bourg Marie	27 juillet id
3	14	Bulgère Marie-Louise	28 Juin id
4	17	Chalimbaud Jean-Amédée	5 7bre id
5	20	Chambrial Georges-Marius	15 9bre id
6	3	Champroux Maria-Angèle-Jeanne	17 février id
7	15	Chometon Eugène	16 juillet id
8	1	Desusclade Marcel-Jean	20 Janvier id
9	8	Dupin anna-Lucie-Mathilde	23 avril id
10	10	Dutour Joseph-Maurice	26 mai id
11	21	Dutour Louise-Antoinette	26 Xbre id
12	19	Fayolle Joseph-Marius	16 7bre id
13	2	Fougère Pauline-Marcelle	25 Janvier id
14	5	Genestier Jeanne-Marie	8 Mars id
15	13	Grange Jean-Marie	27 juin id
16	9	Mourras Pierre-Marius	29 avril id
17	11	Pomel Antoine-alphonse	30 mai id
18	12	Recoque Blaise-Marius	22 juin id
19	4	Renaudias Jean-alfred	2 Mars id
20	7	Verdier Marie-adèle	22 avril id
21	6	Vernet Antonin	7 avril id

La présente table alphabétique a été dressé par nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale les fonctions de Maire de la Commune d'Echandelys ce jourd'hui trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Champroux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1896

Le présent Registre, contenant trois *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* P. Jeannel, juge *du Tribunal civil d'* Ambert, *département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissance dans la commune d'* Echandelys *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-seize.*

Fait à Ambert *le* cinq *décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.* P. Jeannel

N.° 1

18 janvier 1896.

Sauvadet

Marie Perine

S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le quinze janvier à une heure du soir, par devant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu: Jean-Annet Sauvadet, âgé de trente-un ans, cultivateur, demeurant à Pionon, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui quinze janvier à cinq heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise audit lieu de Pionon, et de Jeanne Chonion, âgée de trente-cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Perine; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Terrasse, âgé de trente-cinq ans, et d'Antoine Recoque, âgé de trente ans, tous deux cultivateurs, demeurant à Pionon. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Terrasse — P. Sauvadet — Recoque — Champroux

Inscrit à Echandelys le 3 septembre 1921 à Rochette Pierre le maire Cassy

N.° 2

Le 10 février 1896.

Monghal

Marie-Louise

S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le onze février à midi, pardevant nous Pierre Champroux, adjoint, remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu: Joseph Monghal, âgé de trente-cinq ans, boucher, demeurant à Saint-Germain-l'Herm, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix février à trois heures du matin, en la

Marié à St Germain-l'Herm le 16 Février 1926 avec Antoine Léon Gabriel Bissay

Le trois août mil neuf cent vingt. Le maire Cannet

Décédé le 17 Juin 1985 à Clermont. Fenaud

maison d'Antoine Fayet ne a Labat commune d'Echandelys. De lui déclarant et de Marie Antonine Fayet âgée de trente ans. sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Fayet âgé de cinquante huit ans et de Jean Lemoine âgé de quarante neuf ans. tous deux cultivateurs demeurant à Labat en cette commune. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture /.

Fayet Monzy Lemoine Champeau

N°. 3

Le 21 février 1896

Bourrerie Amélie Augustine

S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize le vingt-un février à cinq heures du soir pardevant nous Pierre Champeau, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu: Claude-antoine Bourrerie âgé de trente ans, cultivateur au Buisson en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui vingt-un février à trois heures du soir de lui déclarant en sa maison sise audit lieu du Buisson et de Marie-Victorine Poindud âgée de vingt-six ans. sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Amélie Augustine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante-un ans et de Jean Gandelon âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture /.

Mariés à Echandelys le 7 octobre 1919 à Antoine Alfred Chevarin le maire Cannet.

décédée à Echandelys le 28 Octobre 1965

Jeanneau Bourrerie Claude Antoine Poncon Champeau

N°. 4

Le 29 février 1896

Echalier Marie-Pétronie-Julie

S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize le premier mars à huit heures du matin pardevant nous Pierre Champeau, adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu: Jules Echalier âgé de trente-quatre ans, cultivateur à Chabreyras en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier vingt-neuf février à dix heures du matin de lui déclarant en sa maison sise audit lieu de Chabreyras et de Claudine-Antoinette Longechal âgée de vingt-six ans sans profession, de son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Pétronie Julie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jacques-Antoine Conchon âgé de quarante-six ans et de Michel Dutour âgé de quarante-huit ans tous deux cultivateurs audit lieu de Chabreyras. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite /.

Mariés le 25 février 1918 à Echandelys avec Bourrerie Eugène Antonin Le 25 février 1918 Le Maire,

décédée à Echandelys le 24 Avril 1966

Conchon Dutour

Echalier Champeau

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize le cinq mars à deux heures du soir pardevant

N.° 5

Le 4 mars 1896.

nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu: Auguste Michel Vaisse âgé de trente sept ans sans de bourg demeurant au Moulin de Géry en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier quatre mars à midi de lui déclarant, en sa maison sise audit lieu du Moulin de Géry et de Françoise Buisson âgée de quarante deux ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcel-Casimir-Alexis. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-un ans et de Jean Gamelon âgé de vingt-quatre ans tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Vaisse

Marcel-Casimir-Alexis

S. M. L.

décédé à Clermont-Ferrand le 29 Janv 1975

Gamelon Montel Champroux

N.° 6

Le 14 mars 1896

Daillous

Eugène

S. M. L. X

Décédé le 28 mars 1955. à 63 ans Billanges.

L'an mil huit cent quatre vingt seize le quinze mars à huit heures du matin pardevant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Antoine Daillous âgé de trente-cinq ans, métayer demeurant à Roure en cette commune; lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier quatorze mars à sept heures du soir, de lui déclarant, en sa maison sise audit lieu de Roure et de Jeanne Chevarin âgée de vingt-neuf ans sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Eugène. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-un ans et de Alphonse Bressolette âgé de vingt-quatre ans, tous deux instituteurs demeurant au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été fait lecture.

Bressolette Daillous Champroux

N.° 7

Le 20 avril 1896

Recoque

Lucien-Antoine

S. M. L.

décédé à Beaulieu (P.-de-Dôme) le 13 Avril 1967 -

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le vingt avril à trois heures du soir, pardevant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu Jean-Marie Recoque âgé de vingt six ans propriétaire cultivateur demeurant au Moulin de Géry en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui vingt avril à deux heures du matin de lui déclarant, en sa maison sise au dit lieu du Moulin de Géry et de Marthe Mélanie Bourrerie âgée de vingt trois ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Lucien Antoine. Les dites déclaration

et presentation faites en presence de Damien Lucas Bourrerie agé de cinquante deux ans cultivateur au dit lieu du Moulin de Gery et de Antoine Recoque agé de soixante-neuf ans cultivateur a Puy-Haubier commune de Tournoël. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Recoque Bourrerie

Recoque Champroux

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le vingt un avril à huit heures du matin pardevant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par delegation spéciale en l'absence du maire les fonctions de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dome est comparu Jean Pierre Renaudias agé de quarante six ans cultivateur aux Deux Frères en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt avril à midi de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Deux Frères et de Antoinette Ducoing agé de quarante-deux ans sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre François les dites déclarations et présentations faites en présence de Jean Marie Montel agé de quarante un ans, et de Alphonse Bressolette agé de vingt quatre ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. + d'officier - Renvoi approuvé

Bressolette Montel Renaudias

Champroux

N°. 8
Le 20 avril 896.
Renaudias
Pierre - François
S. M. L.
décédé à Clermont-Ferrand le 3 Juillet 1919.

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le quatre mai à neuf heures du matin pardevant nous Pierre Champroux + remplissant par délégation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu Adolphe André Ponchon agé de trente quatre ans cultivateur à Echandelys lequel nous a presenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui quatre mai à quatre heures du matin de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu ~~de~~ Dôme ~~Deux~~ d'Echandelys et de Jeanne Marie Champroux agé de trente cinq ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Adélaïde les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Marie Montel agé de quarante-un an et de Alphonse Bressolette agé de vingt quatre ans tous deux instituteurs au dit lieu d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Rature de trois mots nuls approuvée + adjoints (renvoi approuvé)

N°. 9
Le 4 mai 1896
Ponchon
Marie - Adelaïde
S. J. L.
de décédée à Echandelys le 26 Décembre 1966

Bressolette Montel Ponchon

Champroux

L'an mil huit cent quatre vingt seize le quatre mai à dix heures du matin pardevant nous Pierre Champroux + remplissant par délégation en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm Puy de Dome est comparu Antoine Anglade agé de trente trois ans cultivateur de Teng, aux Deux-frères en cette commune

N°. 10
Le 3 mai 1896
Anglade
Claudius - Eugène

S. M. L.

REPUBLIQUE FRANÇAISE 2 cts 10 ENSUS 1F. 50c.

lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né 3ème et dernière hier trois mai à onze heures du soir le lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Deux-frères et de Jeanne Marie Marcepoil agé de trente quatre ans sans profession, son epouse demeurant avec lui auquel il a declaré vouloir donner les prénoms de Claudius Eugène les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel agé de quarante un ans et de Alphonse Bressolette agé de vingt quatre ans, tous deux instituteurs à Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite + adjoint

renvoi approuvé Bressolette

Anglade Couzel Champroux

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le douze mai à onze heures matin par devant nous Pierre Champroux adjoint remplissant par délegation spéciale en l'absence du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Pierre Bournerie agé de trente quatre ans cultivateur à Cher en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe féminin né hier onze mai à midi le lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Cher et de Victorine Fournet agée de trente deux ans sans profession son epouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Eugenie-Gilberte les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Bournerie agé de trente huit ans, tenieur de bourg au Moulin de Gery en cette commune et de Jean Marie Montel agé de quarante un ans instituteur au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Bournerie Couzel Champroux

N°. 11

Le 11 mai 1896

Bournerie

Eugénie - Gilberte

S. f. L.

décédée à Echandelys le 1er Octobre 1970

Bournerie

L'an mil huit cent quatre vingt seize le vingt huit mai à trois heures du soir pardevant nous Pierre Champroux maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu Barthélemy Sarron agé de cinquante trois ans cultivateur au Deux-frères en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né vingt sept mai à quatre heures du soir le lui déclarant en sa maison sise au dit lieu des Deux frères et de Marie Couderat agée de trente neuf ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Marc les dites déclaration et presentation faites en présence de Jean Marie Montel agé de quarante un ans et de Alphonse Bressolette agé de vingt quatre ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture faite leur en a été faite.

Bressolette Sarron Champroux

N°. 12

Le 27 mai 1896.

Sarron

Jean - Marc

S. M. L.

décédé à "Cellule" Puy-de Dôme le 25 Juin 1958

Décédée à Clermont-Ferrand le 13 Décembre 1970

garonte-un ans et d'Alphonse Bressolette age de trente quatre ans tous deux cultivateurs au bourg d'Orbeandelys ; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Abressolette Jeanne Champroux

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le quinze juin à onze heures du matin pardevant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Orbeandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu Jean Baptiste Fraudet age de trente deux ans boulanger au bourg d'Orbeandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin ne hier quatorze juin à Dix heures du matin de lui déclarant en sa maison de lui déclarant en sa maison sise à Orbeandelys et de Jeanne Genestier agée de trente ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Claudius Joseph Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel age de quarante ans et d'Alphonse Bressolette agé de vingt quatre ans tous deux cultivateurs au bourg d'Orbeandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Abressolette Jeanne Champroux

N° 16
Le 14 juin 1896
Fraudet
Claudius-Joseph
S. M. L.

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le cinq juillet à huit heures du matin pardevant nous Pierre Champroux maire et officier de l'état civil de la commune d'Orbeandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme et comparu Jean Ecole age de trente un ans cultivateur aux Deux frères en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui cinq juillet à deux heures du matin de lui déclarant en sa maison sise aux Deux-frères et de Marie Barrière agée de trente quatre ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Simon-Alcide-Gabriel Les dites déclarations et présentations faites en présence de Claude Barrière age de soixante treize ans cultivateur au dit lieu des Deux frères et de Jules Pierre Courdot age de quarante-six ans boulanger à Orbeandelys Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Courdot Champroux

N° 17.
Le 5 juillet 1896
Ecole
Simon-Alcide-Gabriel
S. M. L.

Ecole Barrière

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le seize juillet à trois heures du soir pardevant nous Pierre Champroux maire et officier de l'état civil de la commune d'Orbeandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Baptiste Dieschamps age de trente deux ans cultivateur à la Messandie commune d'Authost canton et arrondissement d'Issoire lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin

N° 18.
Le 18 juillet 1896.
Dechamp
Jules-Marcel
S. M. L.

N° 13

Le 1er juin 1896.

Viallis

Marie-Celestine

S. f. L.

décédée à Riom Puy-de-Dôme, le 10 Juillet 1969

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le deux juin à sept heures du matin pardevant nous Pierre Champroux maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dome et comparu François Viallis agé de trente huit ans cultivateur à Cotpeux en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe féminin né hier premier juin a quatre heures du matin de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Cotpeux et de Julie Josephine Anglade agée de trente huit ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prenoms de Marie Célestine Les dites déclaration et presentation faites en présence de Jean Marie Montel agé de quarante un ans et d'Alphonse Bressolette agé de vingt quatre ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Bressolette Viallis Champroux

14

Le 2 juin 1896

Communal Joseph-Claude

S. m. l.

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le trois juin à onze heures du matin pardevant nous ~~Jean~~ Pierre Champroux maire et et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm Département du Puy-de-Dôme et comparu Jean Marie Joseph Communal agé de trente-quatre ans cultivateur au Chel en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né hier deux juin a cinq heures du soir de lui déclarant en sa maison sise au Chel et d'Anne Dutour agée de trente-quatre ans sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph-Claude Les dites déclaration et presentation faites en presence de Jean Communal agé de soixante-deux ans cultivateur au dit lieu du Chel et de Claude Dutour agé de trente cinq ans cultivateur au Moulin de Gery en cette commune; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite La rature l'un mot nul est approuvé.

Communal Communal Champroux

Dutour

N° 15

Le 13 juin 1896

Chometon

Anastasie-Théodorine

S. f. L.

Marié à Noyaret Pierre à Echandelys le 2 septembre 1919 - Echandelys 2 septembre 1919 Lemay

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le quatorze juin à six heures du matin pardevant nous Pierre Champroux maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme et comparu Jean Baptiste Chometon agé de quarante ans scieur de long demeurant à Cotpeux en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe féminin né hier treize juin à quatre heures du soir de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Cotpeux et de Marie Chabrier agée de trente-deux ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anastasie-Théodorine. Les dites déclaration et presentation faites en présence de Jean Marie Montel agé de

marié à Paris 17ème arrondt le 18 juin 1927 à Charlotte Koch
Le Marié
décédé à St Hilaire du Harcouet (Manche) Le 7 Décembre 1981

né hier quinze juillet à sept heures du soir de lui déclarant, en la maison de Jean Marie Chevarin métayer à Conpiat commune d'Echandelys et de Marie Chevarin agé de trente-trois ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jules. + Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante-un ans et d'Alphonse Bressolette âgé de vingt-quatre ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. + Marcel

(Renvoi approuvé) Bressolette Dictionnaire Montel Champroux

N°. 19

Le 24 juillet 1896.

Chambrial

Jeanne-Marie

S. f. L.

L'an mil huit cent quatre vingt seize le vingt cinq juillet à huit heures du matin pardevant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Antoine Chambrial âgé de trente-un ans, cultivateur au Mas en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe féminin né hier à onze du soir de lui déclarant en sa maison sise au Mas et de Marie Genestier agée de vingt cinq ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Marie Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante-un an et d'Alphonse Bressolette âgé de vingt-quatre ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Bressolette Chambrial Montel Champroux

N°. 20

Le 6 août 1896

Chevarin

Roch-Félicien

S. M. L.

marié à Echandelys le 12 février 1924 avec Jeanne Marthe Communal

Décédé le 16 mai 1974 à Echandelys.

L'an mil huit cent quatre vingt seize le six août à cinq heures du soir pardevant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu Jean Chevarin âgé de quarante deux ans métayer à la Cibaudie en cette commune lequel nous a presenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui six août à midi de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de la Cibaudie et de Marguerite Vigerie âgé de trente ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Roch-Félicien Les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Chevarin agé de quarante six ans métayer à la Cibaudie et de Roch Chevarin agé de trente-huit ans ouvrier-garnitier Demeurant au Vernet la Varenne. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Chevarin

Chevarin Chevarin Champroux

N°21

Le 8 décembre 1896

Chaduc

Jeanne-Marie

J. J. Lo.

Marié à Echandelys
le 2 octobre 1920
à Dutour Jean
Alexis
Echandelys le
20 octobre 1920
Le maire
Cauvy

décédé le 13 Mai 1961
à Authon du Perche (Eure-et-Loire)

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le neuf décembre, à huit heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Marc Chaduc, âgé de vingt-huit ans, cordonnier, au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier huit décembre, à une heure du matin, de lui déclarant en sa maison, sise à Echandelys et d'Antoinette Genestier, âgée de vingt-huit ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-un ans et de Jean Lamelon âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Genestier Montel Champroux

N° 22

Le 15 décembre 1896.

Ducher

Adrienne

J. J. Lo.

Marié à Chandelys
le 30 Août 1920
à Roux Antoine
Le Maire
Cauvy

décédé le
1er Avril 1979 à
GANNAT (Puy-de-Dôme)

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le seize décembre à midi, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Hippolyte Ducher âgé de trente-quatre ans, cultivateur à Labat en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier quinze décembre à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Labat et d'Eugénie Chuaire, âgée de trente ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom d'Adrienne. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-un ans et de Jean Lamelon âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Lamelon Montel Ducher Champroux

Le présent registre des naissances a été clos et arrêté ce jourd'hui trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-seize par nous Pierre Champroux, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys.

Champroux

Première feuille

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1897

Le présent Registre, contenant trois feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous, Emile Grenier, Juge du Tribunal civil d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Fait à Ambert le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

N°. 1

1er Janvier 1897

Grange Jeanne Marie Louise

S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le deux janvier à dix heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Germain Grange âgé de quarante-cinq ans cultivateur demeurant à Bellevue en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier premier janvier à midi, de lui déclarant en sa maison sise audit lieu de Bellevue et de Marie Rouvet, âgée de trente-sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie-Louise. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-deux ans et de Jean Courtine, âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Grange Rouvet Champroux Courtine

L'an mil huit cent quatrevingt-dix sept, le vingt-cinq janvier à dix heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm

Table alphabétique

	N.os d'ordre	N.os des actes	Noms et prénoms	Date de la naissance
	1	10	Anglade Claudius-Eugène	3 mai 1896.
+	2	3	Bournerie Amélie-Augustine	21 février 1896.
+	3	11	Bournerie Eugénie-Gilberte	11 mai 1896.
	4	21	Chaduc Jeanne-Marie	8 décembre 1896.
	5	19	Chambrial Jeanne-Marie	24 juillet 1896.
+	6	20	Chevarin Roch-Félicien	6 août 1896.
	7	15	Chometon Anastasie Théodorine	13 juin 1896.
	8	14	Communal Joseph-Claude	2 juin 1896.
	9	6	Dailloux Eugène	14 mars 1896.
	10	18	Dichamp Jules-Marcel	15 juillet 1896
	11	22	Ducher Adrienne	13 décembre 1896.
+	12	4	Echalier Marie Pétronie-Julie	29 février 1896.
	13	17	Ecole Simon-Alcide-Gabriel	5 juillet 1896.
	14	16	Fiaudet Claudius-Joseph	14 juin 1896.
	15	2	Monghal Marie-Louise	10 février 1896.
+	16	9	Ponchon Marie-Adélaïde	4 mai 1896.
+	17	12	Sarron Jean Marc	27 mai 1896
	18	1	Sauvadet Marie Pérone	15 janvier 1896
	19	7	Recoque Lucien-Antoine	20 avril 1896.
	20	8	Renaudias Pierre-François	20 avril 1896.
+	21	5	Vaisse Marcel-Casimir-Alexis	4 mars 1896.
+	22	13	Viallis Marie-Célestine	1er juin 1896.

La présente table alphabétique a été dressée par nous Maire de la commune d'Echandelys.

Le Maire, officier de l'état Civil,

Champroux

N°. 2

24 janvier 1897.

Granet Jean-Baptiste

S. M. Enfant naturel.

X

Marié à St. Etienne-s.-Usson le dix avril mil neuf cent vingt avec Guerinon Marie Alix
Le trois août mil neuf cent vingt
Le Maire
Carnus

décédé à St. Etienne-sur-Usson le 14 Mars 1975

département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Pierre Lemoine âgé de cinquante cinq ans cultivateur à la Faye en cette commune, lequel nous a déclaré que le jour d'hier vingt-quatre janvier, à dix heures du matin, la demoiselle Marie Granet, âgée de vingt-sept ans, sans profession demeurant au dit lieu de la Faye est accouchée dans sa maison, sise à la Faye, d'un enfant du sexe masculin qu'il nous présente et auquel il donne les noms et prénoms de Granet Jean-Baptiste. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Fayet âgé de cinquante huit ans cultivateur à Sabat en cette commune et de Jean-Marie Montel âgé de quarante-deux ans, Instituteur au bourg d'Echandelys, et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Lemoine Fayet Montel Champroux

N°. 3

12 février 1897.

Bournerie Eugène-Antonin

S. M. L.

Marié le 2 février 1918 à Echandelys avec Echalier Marie Pétroline Julie
Le 2 février 1918
Le Maire,

décédé à Echandelys le 15 Juin 1959

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le douze février à ~~cinq~~ heures du soir pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Claude-Antoine Bournerie, âgé de trente-un ans cultivateur au Buisson en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui douze février à trois heures du matin de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu du Buisson et de Marie-Victorine Peintud âgée de vingt-sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugène-Antonin. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-deux ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Bournerie Montel Courtine Champroux

N°. 4

27 février 1897

Buisson Marie-Lucie

S. f. L.

DECEDEE à ISSOIRE (Puy-de-Dôme) le 19 Juillet 1997

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-sept février à quatre heures du soir, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Henri Buisson âgé de vingt-six ans, cultivateur demeurant au Moulin de Gery en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui vingt-sept février à sept heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu du Moulin de Gery et de Antoinette-Victoire Douarre âgée de vingt-deux ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Lucie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Charles Buisson âgé de soixante ans cultivateur au Moulin de Gery et de Jean-Marie Montel âgé de quarante-deux ans Instituteur au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Buisson Buisson Champroux

N°5

Le dix mars 1897.
Reconnaissance de l'enfant Granet Jean-Baptiste.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix mars à huit heures du matin pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparue Marie Granet âgée de vingt-sept ans sans profession demeurant à la Faye en cette commune laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin qui nous a été présenté le vingt-cinq janvier dernier et que nous avons inscrit sur les registres de l'Etat civil de la commune d'Echandelys sous les noms et prénoms de Granet Jean-Baptiste. La dite déclaration faite en présence de Jean Fayet, âgé de cinquante huit ans cultivateur à Labat en cette commune et de Jean-Marie Montel âgé de quarante-deux ans Instituteur au bourg d'Echandelys; et ont les déclarants et témoins signé avec nous le présent acte.

Granet — Fayet — Montel — Champroux

N°6.
31 mars 1897.
Bourneric
Félix Joseph.
S. N. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le premier avril à cinq heures du soir pardevant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Pierre Bourneric âgé de trente cinq ans scieur de long demeurant à Cher en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier trente un mars à dix heures du soir de lui déclarant en sa maison sise audit lieu de Cher et de Victorine Fournet âgée de trente trois ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Félix Joseph. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-deux ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Bourneric — Montel — Courtine — Champroux

N°7
Avril 1897
Berthelay
Marie-Francine
S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le six avril à quatre heures du soir pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Joseph Antoine Berthelay âgé de vingt neuf ans, cultivateur demeurant au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui six avril à dix heures du matin de lui déclarant en sa maison d'habitation, sise au dit lieu d'Echandelys et de Antoinette Eugénie Pauline Russias âgé de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Francine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Benoit Berthelay âgé de soixante-quatre ans, menuisier à Echandelys et de Camut François âgé de cinquante ans, fe culier à la Vaillière en cette commune. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. — a refusé de signer pour ne savoir

Camut — Berthelay — Champroux

N° 8

12 avril 1897

Oléon
Raymond-Jean
S. M. L.

décédé à Paris (10ème Arrondissement) le 5 décembre 1963

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le treize avril à six heures du soir pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Mathieu Oléon âgé de trente ans, cultivateur au Moulin de Géry en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier douze avril à midi de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Moulin de Géry et de Marie Josephine Courdias âgée de vingt-six ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de : Raymond-Jean. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante deux ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite

Oléon — Montel — Courtine — Champroux

N° 9

15 avril 1897

Débiton Petrus-Antoine
S. M. L.

marié le 20 décembre 1926 à Aigueilles avec Mlle Badaud
Lavie Antoinette
Le 24 décembre 19[illegible]
Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le seize avril à neuf heures du matin pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu en l'absence du père Etienne Georges Beraud âgé de cinquante-six ans, cultivateur aux Deux-frères en cette commune lequel nous a déclaré que hier quinze avril à sept heures du soir est né un enfant du sexe masculin en la maison d'Antoine Debiton sise aux Deux-frères lieu des Deux frères qu'il nous présente et auquel il a déclaré donner les prénoms de Petrus-Antoine ; lequel enfant est né de Marie Bourguet âgée de vingt-deux ans, sans profession demeurant aux Deux-frères en cette commune, veuve de Antoine Debiton. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante deux ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs à Echandelys. Et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Beraud — Montel — Courtine — Champroux

N° 10

16 avril 1897

Bourg Marie-Hélène
S. F. L.

décédée à Riom (P.-de-D) le 20 février 1960

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le dix-sept avril à onze heures du matin pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Barthelemy Bourg âgé de trente-trois ans, cultivateur au Fauplantat lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier seize avril à trois heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au Fauplantat en cette commune et de Eugénie Bourg âgée de trente deux ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Hélène. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante deux ans et de Jean Courtine

âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs Troisième feuille
à Echandelys. Et ont le père et les témoins Semaine
signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été
faite. Jouvy Morel Champeau

L'an mil huit cent quatre vingt dix sept, le vingt six avril à cinq heures du soir,
pardevant nous Pierre Champeau Maire et officier de l'Etat Civil de la commune
d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme
est comparu Jean Marie Joseph Terrasse âgé de trente quatre ans, cultivateur
demeurant au Mas en cette commune lequel nous a présenté un enfant du
sexe masculin, né hier vingt cinq avril à onze heures du soir de lui déclarant
en sa maison sise au Mas et d'une Dumas, âgée de vingt deux ans sans
profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir
donner le prénom d'Antoine. Les dites déclaration et présentation faites
en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante deux ans et de Jean
Courtine âgé de vingt quatre ans tous deux Instituteurs à Echandelys.
Etant le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite. Montel Courtine Champeau

L'an mil huit cent quatre vingt dix sept le premier mai, à quatre heures du soir,
par devant nous Pierre Champeau, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton
de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Jean Marie Gamelon âgé de vingt cinq
ans Instituteur au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né
ce jourd'hui, premier mai à deux heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation
sise à Echandelys et d'une Argillet âgée de vingt quatre ans Institutrice, son épouse
demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Antoine Joseph
Les dites déclaration et présentation faites en présence de Antoine Argillet âgé de
cinquante deux ans expert géomètre demeurant à Beaumont près Clermont Ferrand
et de Jean Marie Montel âgé de quarante deux ans Instituteurs à Echandelys lesquels
ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Gamelon Argillet Montel Champeau

L'an mil huit cent quatre vingt dix sept le trois mai à deux heures du soir pardevant
nous Pierre Champeau Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys
canton de Saint Germain l'Herm département du Puy de Dôme est comparu
Antoine Brugière, âgé de trente neuf ans scieur de long demeurant à Lospeyre en
cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier deux
mai à onze heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise à Lospeyre
et de Marie Dufour âgée de trente cinq ans sans profession son épouse demeurant
avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne Marie Reine
Ses dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Dufour
âgé de trente six ans garde forestier et de Jean Marie Montel âgé

Nº 11
Le 25 avril 1897
Terrasse Antoine
J. M. L.
décédé à Clermont-Fd
le 25 Août 1963

Nº 12.
1er mai 1897.
Gamelon
Antoine Joseph.
J. M. L.

Nº 13
2 mai 1897.
Brugère
Jeanne Marie Reine
J. f. L.
Décédée le 22 Août 1985 à Les Ancizes.

quarante-deux ans Instituteur demeurant tous deux au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Bruyère Dutour Arcelet Champroux

N° 14.
12 juin 1897.
Ponchon
Jeanne-Marie-Antoinette.
S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le treize juin à sept heures du matin pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Etienne Ponchon, âgé de trente-trois ans sieur de long à Fiasson en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier douze juin à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de Fiasson et de Marie Dutour âgée de vingt-neuf ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie-Antoinette. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-deux ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

décédée à Clermont-Ferrand le 10 Octobre 1967

Montel Courtine Champroux

Ponchon

N° 15.
16 juin 1897
Dutour
Marie-Thérèse.
S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-sept juin à midi par devant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Dutour, âgé de trente-six ans cultivateur au Moulin-de-Gery en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier seize juin à dix heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu du Moulin-de-Gery et de Jeanne Communal âgée de trente-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Thérèse. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Communal âgé de soixante trois ans, et de Jean-Marie-Joseph Communal âgé de trente-cinq ans tous deux cultivateurs au Bluel en cette commune. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Mariée à Echandelys le 16 octobre 1920 à Fayolle Jean Marie Lucien Camus

Décédée à Condat-lès-Montboissier le 14 Octobre 1988.

Communal Dutour Communal Champroux

N° 16.
1er juillet 1897
Dailloux Prosper
A. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le deux juillet à cinq heures du soir pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Dailloux âgé de trente-sept ans métayer à Roure en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier premier

juillet à onze heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise audit lieu de Roure et de Jeanne Chevarin âgée de trente-un ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Prosper. Ses dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Courtine Montel Bailleux Champroux

N.° 17

2 juillet 1897.

Genestier

Jean-Baptiste

T. M. L

Marié le 1.er 7.bre 1922 à Echandelys 6e Arrondt Auvergnat Berthe le Mauve Cavey

Décédé à Gls Aubert le 30 Mars 1985.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le trois juillet à huit heures du matin pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Claudius Genestier âgé de vingt-trois ans cultivateur aux Deux Frères en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier deux juillet à cinq heures du soir de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu des Deux Freres et de Anna Marcepoil âgée de vingt-cinq ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Baptiste. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Courtine Genestier Montel Champroux

N.° 18

13 juillet 1897.

Chometon

Eugène-Marius

T. M. L.

Marié à Echandelys le 7 Septembre 1920 à Chambriat Marie Louise le Mauve Cavey

décédé à Clermont-Ferrand le 20 Août 1969

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le quatorze juillet à midi pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Baptiste Chometon âgé de quarante-deux ans scieur de long demeurant à Lospeux en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier treize juillet à six heures du soir de lui déclarant en sa maison sise à Lospeux et de Marie Chabrier âgée de trente-quatre ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Eugène-Marius. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Chometon

Courtine Montel Champroux

N°: 19

29 juillet 1897

Chalimbaud

Benoît Eugène Joseph

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le vingt-neuf juillet à six heures du soir pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain, l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Joseph Chalimbaud âgé de trente-trois ans cultivateur à Parel en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui vingt-neuf juillet à dix heures du matin de lui déclarant en sa maison sise à Parel et de Eugénie Genestier âgée de vingt-huit ans, sans-profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Benoît-Eugène-Joseph. Ses dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Chalimbaud âgé de soixante six ans cultivateur au dit lieu de Parel et de Jean-Marie Montel âgé de quarante-trois ans Instituteur à Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chalimbaud Chalimbaud Montel

Champroux

N°: 20

11 août 1894.

Redon

Marie-Eugénie-Emilienne

S. J. L.

mariée à Echandelys le 29 octobre 1924 avec Vaganel Pierre Claudius.

Décédée le 7 Novembre 1952 à Gs. Aubert.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le onze août, à deux heures du soir pardevant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Pierre Redon, âgé de quarante-quatre ans, cultivateur aux Vers, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui onze août, à cinq heures du matin, de lui déclarant, en la maison sise aux Vers, et de Jeanne Chantagrel, âgée de quarante-trois ans, sans profession, son épouse demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Eugénie-Emilienne. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de François Camus, âgé de cinquante ans, féculier à la Maillerie, en cette commune et de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-trois ans, Instituteur à Echandelys. Et ont le père et les témoin signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite./.

Redon Camus Montel

Champroux

N°: 21

26 août 1897.

Champroux

Julie-Andrette Eléonore

S. J. L.

X

Décédée à Lyon (6e) le 29 janvier 1962

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-sept août, à deux heures du soir, pardevant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Jean-Marie Champroux, âgé de trente-huit ans, cantonnier, demeurant au Mas, en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt-six août, à dix heures du matin, de lui déclarant, en la maison sise au Mas, et de Marie-~~Pétronille~~ Pouget, ~~âgée~~ ~~de~~ Pétronine Pouget, âgée de trente-deux ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Julie-Andrette-Eléonore. Lesquelles déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-trois ans, Instituteur, et de Jean-Pierre Dutour, âgé de trente-deux ans, garde forestier, demeurant tous deux à Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite./. Approuvé la rature de quatre mots nuls./.

Champroux Dutour Montel

Champroux

N° 24

24 octobre 1897

Verdier Baptiste

S. M. L.

Marié à Châtillon d'Azergues le vingt sept avril mil neuf cent vingt à Duret Rémi

Le trois août mil neuf cent vingt Le Maire Cannac

décédé le 9 Décembre 1964 à St Jean-d'Ardières (Rhône)

Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Pierre Marius Verdier, âgé de trente-sept ans, tailleur de pierres demeurant à Sabat en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier vingt-sept octobre à dix heures du soir de lui déclarant en sa maison sise à Sabat et de Eugénie Granet, âgée de trente ans, ménagère son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Baptiste. Lesquelles déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Courtine — Verdier — Champroux

N° 25

12 9bre 1897

Fayolle

Jeanne-Marie

S. Féminin Légitime

Décédée le 9 Novembre 1980 à Courpière (Puy de Dôme)

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le douze novembre à trois heures du soir pardevant nous Pierre Champroux Maire et Officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Marie Fayolle, âgé de trente-huit ans, cultivateur à Cher en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui douze novembre à onze heures du matin, de lui déclarant en son domicile et de Marie Dutour, âgée de trente-un ans sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie. Lesquelles déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Courtine — Fayolle — Champroux

N° 26

14 9bre 1897

Coerchon

Philomène

S. f. L.

Marié à Echandelys le 1er Juillet 1922 à Barbaille Ernest Louis Joseph. Le Maire Cannac.

Décédée le vingt six octobre deux mil deux à Cerèzuer (Côtes d'Armor).

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le quinze novembre à cinq heures du soir pardevant nous Pierre Champroux Maire et Officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Marie Coerchon âgé de quarante-un ans, maréchal-ferrand, demeurant au bourg d'Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier quatorze novembre à quatre heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise à Echandelys et de Anne Perron, âgée de trente-trois ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Philomène. Lesquelles déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. M. Marié, Renvoi approuvé

Courtine — Coerchon — Champroux

N° 22.

21 septembre 1897.

Ravaud

Hortense. Artemise

S. f. L.

Mariée à Baillicourt C. de C. - le 24 février 1951, avec Cl. Stanislas Cieslack.

Décédée à Echandelys le 30 Décembre 1969

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le vingt septembre à six heures du soir, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Marc-Antoine Ravaud âgé de quarante deux ans maçon, demeurant à la Parade en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui vingt septembre à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise à la Parade et de Jeanne Tubert, âgée de trente-sept ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Hortense-Artémise. Lesquelles déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans, tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Courtine Ravaud Montel Champroux

N° 23.

19 octobre 1897

Dutour

Henriette-Hélène

S. f. L.

Mariée à Echandelys le 14 AVR 1928 à Granger Jean Auburtin Henri. Le Maire X

décédée à CLERMONT-FERRAND le 7 octobre 1981

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt octobre à huit heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Vital Dutour, âgé de quarante-six ans, cultivateur à Parel en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix-neuf octobre à dix heures du soir de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Parel et d'Anna Tubert, âgée de quarante-un ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Henriette-Hélène - Lesquelles déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt-quatre ans tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Courtine Dutour Montel Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-huit octobre à deux heures du soir, pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys canton de

N°. 27

21 9bre 1897

Dutour

François. Gabriel

S. M. L.

Marié à Paris (11e) le 26 avril 1921 à Geneviève Suzanne Marie Terquis.

Le Maire.

Cuny

Décédé à Saint-Malo (Ille et Vilaine) le 21 Mars 1973

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix sept, le vingt-un novembre à midi pardevant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain l'Herm département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Dutour, âgé de vingt-six ans, professeur à l'Ecole d'Agriculture de la Molière en ce département, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui vingt-un novembre à huit heures du matin au domicile d'Antoine Rouret sis à Coudeyras commune d'Echandelys, lequel enfant est né de lui déclarant et de Marie Rouvet, âgée de vingt-trois ans, sans profession son épouse demeurant avec son mari audit lieu de la Molière et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François-Gabriel, les quelles déclaration et présentation faites en présence de François Dutour âgé de cinquante-neuf ans demeurant au Cluel en cette commune et de Antoine Rouret âgé de cinquante-trois ans, demeurant audit lieu de Coudeyras tous deux cultivateurs. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Rouret A. Dutour Champroux

Clos et arrêté par nous Maire de la commune d'Echandelys le présent registre des naissances contenant vingt-sept actes. Fait en mairie à Echandelys le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Champroux

Table Alphabétique des naissances de l'année 1897.

N.os d'ordre	N.os des actes	Noms et Prénoms.	Date de la naissance
1	7	Berthelay Marie-Francine	6 avril 1897
2	10	Bourg Marie-Hélène	16 avril 1897
3	3	Bournerie ~~Félix-Joseph~~ Eugène-Antoine	12 février 1897
4	6	Bournerie Félix-Joseph	31 mars 1897
5	13	Brugère Jeanne-Marie-Reine	2 mai 1897
6	4	Buisson Marie-Lucie	27 février 1897.
7	19	Chalimbaud Benoît-Eugène-Joseph	29 juillet 1897.
8	21	Champroux Julie-Andrette-Eléonore	26 août 1897
9	18	Chometon Eugène-Marius	13 juillet 1897
10	26	Cœrchon Philomène	14 novembre 1897
11	16	Daillous Prosper	1er juillet 1897.
12	9	Débiton Pétrus-Antoine	15 avril 1897.
13	27	Dutour François-Gabriel	21 novembre 1897
14	23	Dutour Henriette-Hélène	13 octobre 1897
15	15	Dutour Marie-Thérèse	16 juin 1897.
16	28	Fayolle Jeanne-Marie	12 novembre 1897
17	12	Gamelon Antoine-Joseph	1er mai 1897.
18	17	Genestier	2 juillet 1897
19	2	Granet Jean-Baptiste	24 janvier 1897
20	8	Reconnaissance de l'enfant Granet Jean-Baptiste.	10 mars 1897
21	1	Grange Jeanne-Marie-Louise	1 janvier 1897.
22	8	Oléon Raymond-Jean	12 avril 1897.
23	14	Ponchon Jeanne-Marie-Antoinette	12 juin 1897
24	22	Ravaud Hortense-Artémise	20 septembre 1897
25	20	Redon Marie-Eugénie-Emilienne	11 août 1897.
26	11	Terrasse Antoine	25 avril 1897
27	24	Verdier	27 octobre 1897.

Certifiée exacte la présente table par nous Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys. Echandelys le neuf janvier 1898.

Champroux

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1898

Le présent Registre, contenant trois *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* Emile Jeanin, Juge *du Tribunal civil* d'Ambert, *département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'*Echandelys *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

Fait à Ambert *le* vingt *décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

Jeanin

N° 1

Le 29 janvier 1898

Chuaire Jean Théodore

J. M. L.

---

marié à Augelles
à Marie Bravard
le 11 juin 1927
à Marie
décédé à Echandelys
le 25 Janvier 1961

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le trente janvier à trois heures du soir, par devant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état Civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Claude Chuaire, âgé de trente deux ans, cultivateur à Labat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-neuf janvier à une heure du matin, de lui déclarant en sa maison sise à Labat et de Marie Michy, âgée de vingt huit ans, sans profession, ~~demeurant~~ ~~avec~~ ~~son mari~~ son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Théodore, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jacques Michy âgé de soixante trois ans et de Hippolyte Ducher âgé de trente quatre ans, tous deux Cultivateurs domiciliés au dit lieu de Labat. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. La rature de quatre mots nuls est approuvée.

Michy Champroux

Chuaire Ducher

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-neuf février à onze heures du matin, par devant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du

N° 2

Le 18 février 1898

Chambrial

Anna-Félicie

S. J. L.

Marié à Tournoël le 2 avril 1921 à Genestine Pierre Echandelys 2/10/1921 à Beaurecueil

N° 3

Le 28 février 1898

Parot

Jean-Emile

S. Gm L.

Marié à St Germain l'Herm le 4 mai 1926 avec Marie Berthe Bonnier Echandelys le 18 septembre 1926 Le Maire

N° 4

Le 21 mars 1898

Tailhandier

Jeanne-Adrienne

S. J. L.

décédée le 25 Mai 1976 à Saint-Gervais-sous-Meymont-P. de-Dôme

L'an de Dôme se comparu Marc-Noël Chambrial, âgé de vingt huit ans, sabotier au bourg d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix-huit février à cinq heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise à Echandelys et d'Antoinette Jouvency, âgée de trente un ans sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna-Félicie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Georges Chambrial âgé de soixante-six ans, sabotier domicilié au Bras en cette Commune et de Jean Marie Montel, âgé de quarante-trois ans instituteur à Echandelys. Et pour le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chambrial Chambrial Montel Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-huit février à huit heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Jean-Marie Parot, âgé de trente-six ans, tisserand à Coupat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, vingt-huit février à quatre heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au Dit lieu de Coupat et de Claudine Chevarin, âgée de quarante ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Emile. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Parot Courtine Montel Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-un mars à deux heures du soir, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Jean-Pierre-Félix Tailhandier âgé de trente deux ans maçon demeurant au Moulin de Gery en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui vingt-un mars à cinq heures du matin de lui déclarant en sa maison sise au Dit lieu du Moulin de Gery et de Jeanne Scholastique Force âgée de vingt-sept ans sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Adrienne. Les dites déclaration et présentation faites en présence de André Force, âgé de soixante-un ans cultivateur au Moulin de Gery et de Jean Marie Montel âgé de quarante trois ans, instituteur à Echandelys tous deux ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Tailhandier Force Montel Champroux

N°5

Le 23 mars 1897

Féraudet
Anna - Berthe

D. f. l.
décédée à Echandelys
le 7 Novembre 1977

Mariée
à Echandelys
le 17 juin 1922 à Genestier
Jean Baptiste

N°6

Le 22 avril 1898

Bourg Marie-Pauline

D. f. l.

L'an mil huit Cent quatre vingt Dix huit, le Vingt Trois mars à midi, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme est Comparu Jean Baptiste Féraudet, âgé de trente trois ans, Boulanger à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui, vingt trois mars, à deux heures du matin, de lui Déclarant en sa maison sise à Echandelys et de Jeanne Genestier, âgée de trente deux ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna - Berthe. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante trois ans et de Jean Gamelon, âgé de vingt quatre ans, tous deux propriétaires au Bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Féraudet Gamelon Montel Champroux

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit, le vingt trois avril à midi par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme est comparu Jean Barthélemy Bourg, âgé de trente quatre ans cultivateur au Fayplantat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier vingt deux avril à huit heures du matin de lui Déclarant en sa maison sise au Fayplantat et de Eugénie Bourg, âgée de trente deux ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie - Pauline. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante trois ans et de Jean Gamelon, âgé de vingt quatre ans, tous deux propriétaires au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. // La rature d'un mot nul et approuvé

Gamelon Montel Champroux

Bourg

N° 7.

Le 7 mai 1898.

Gamelon
Antoinette - Joséphine
L. P. L.

Décédée le 26 Février 1992 à Lezoux 63190

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit le sept mai à huit heures du matin par devant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, Puy de Dôme est comparu Jean Marie Gamelon âgé de vingt six ans, Instituteur à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui sept mai à deux heures du matin de lui déclarant en sa maison sise à Echandelys et de Annie Argillet âgé de vingt cinq ans Institutrice, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoinette - Joséphine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante trois ans et de Jean Courtine âgé de vingt cinq ans tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. //

Gamelon Courtine Montel Champroux

N.° 8

Le 7 juin 1881

Guérinon Alexis Michel

S. m. L.

Marié à St Genest-la-Tourette le 21 septembre 1907 à Guérinon Céline Alice

le 14 octobre 1961 le maire

décédé à St Genès-la-Tourette le 17 Mai 1957.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le huit juin à midi, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu : Claude-Régis Guérinon, âgé de trente-quatre ans, serrurier, demeurant à la Forestrie en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier sept juin à dix heures du soir, de lui déclarant en sa maison d'habitation sise au dit lieu de la Forestrie et de Marie Désuscladas, âgée de trente-trois ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexis-Michel, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-trois ans, et de Jean Courtine, âgé de vingt-cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Guérinon Courtine Montel Champroux

N.° 9

Le 8 juin 1881

Condeyras Alice-Antoinette

S. f. L.

décédée à Saxillanges le 16 Mai 1958

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le huit juin à six heures du soir, par devant nous, Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Guillaume Henri Condeyras, âgé de trente un ans, conducteur de voiture demeurant à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui, huit juin à onze heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise à Echandelys et de Anne-Eugenie Maigne, âgée de vingt-neuf ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alice-Antoinette, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean marie Montel âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine, âgé de vingt-cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite

Condeyras Montel Champroux

N.° 10

Le 1.er juin 1881

Sarron Marie-Hélène

S. f. L.

Mariée à Echandelys le 9 mars 1920 à Noble Marcel le maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-huit juin, à midi, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Barthelemy Sarron, âgé de cinquante-trois ans, cultivateur aux Deux-Freres en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier dix-sept juin à une heure du soir, de lui déclarant en sa maison sise aux Deux-Freres et de Marie Condeyras âgée de quarante-deux ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Hélène. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel

Verdier
Marius-Baptiste
S. M. L.

Pierre Marius Verdier, âgé de trente huit ans, tailleur de pierres à Labat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui vingt deux juin à quatre heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au Pic lieu de Labat et de Jeanne Marguerite Granet, âgée de trente un ans, sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marius-Baptiste. Ledites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante trois ans et de Jean Courtine, âgé de vingt cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Verdier Montel Champroux

N°: 14

Le 24 juin 1898

Buisson
Jean-Edouard-Joseph.
S. M. L.

décédé à Clermont-Ferrand le 19 Avril 1961

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit, le vingt cinq juin, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Henri Buisson, âgé de vingt neuf ans, cultivateur demeurant au Moulin de Jorz en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt quatre juin à onze heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise au Moulin de Jorz et d'Antoinette Douarre, âgée de vingt quatre ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Edouard-Joseph. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante trois ans et de Jean Courtine, âgé de vingt cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Buisson Montel Champroux

N°: 15

Le 13 juillet 1898

Longechal
Eugène-Alphonse
S. M. L.

décédé à Clermont-Ferrand le 24 Octobre 1977

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit le douze juillet à quatre heures du soir par devant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Laurent Longechal, âgé de quarante trois ans, cultivateur demeurant à Fiotson en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui, douze juillet à minuit, de lui déclarant en sa maison sise au Fiotson et de Jeanne Lafarge âgée de trente cinq ans sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugène-Alphonse. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montet âgé de quarante quatre ans et de Jean Courtine, âgé de vingt cinq ans tous deux instituteurs à Echandelys. Tous le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature de deux mots nuls est approuvé /.

Longechal Montel Champroux

décédée à Clermont-Fd
le 8 Décembre 1978

N.° 11

Le 20 juin 1898

Sauvadet
Anaïs - Laurence
S. f. l.

Marié à Echandelys
le 7 Septembre 1921 à
Vivat Joseph Albert
décédé le
14 Avril 1961 à
Echandelys

N.° 12

Le 21 juin 1898

Roux
Marcelle - Jeanne - Antoinette
S. f. l.

Marié à Bérard
Etienne Robert à
Echandelys le 14
février 1920
décédée à Echandelys
le 29 Octobre 1975

N.° 13.

Le 22 juin 1898

Troisième feuille et dernier

âgé de quarante trois ans, et de Jean Courtine âgé de Vingt-cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Courtine — Montel — Champroux

Sauvadet

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit le Vingt-un juin, à huit heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme en Comparu: Jean-Annet Sauvadet, âgé de trente-quatre ans, cultivateur à Fiosson en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier Vingt juin à quatre heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise à Fiosson et de Jeanne Chonion, âgée de trente-quatre ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anaïs-Laurence. Les dites déclaration et présentation, faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-trois ans, et de Jean Courtine, âgé de ~~quarante-cinq~~ Vingt-cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature de deux mots nuls est approuvée.

J. Sauvadet — Courtine — Montel — Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le Vingt-un juin, à midi, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est Comparu Jean-Antoine Roux âgé de vingt-six ans, cultivateur au Buisson en cette Commune, ~~fils~~ lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui, Vingt-un juin, à Dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au Buisson et de Célestine Vaisse, âgée de Dix-huit ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcelle-Jeanne-Antoinette. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-trois ans et de Jean Courtine âgé de Vingt cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (1) La rature d'un mot nul est approuvée.

Courtine — Montel — J. Roux — Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le Vingt-deux juin à Dix heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme en Comparu

N°: 16

Le 17 juillet 1898

Beraud Claude

S. Mn. L.

L'An mil huit Cent quatre Vingt Dix huit, le Dix huit juillet, à six heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy de Dôme est comparu Claude Beraud, âgé de trente cinq ans, scieur de long aux Deux frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, Dix sept juillet à cinq heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu des Deux frères et de Jeanne Victorine Genestier, âgée de vingt huit ans sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Claude. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Etienne Beraud, âgé de soixante ans cultivateur aux Deux frères et de Jean Marie Montel âgé de quarante quatre ans instituteur à Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Beraud Beraud

Champroux

N°: 17

Le 1er août 1898

Ponchon

Narcisse-François

S. Mn. L.

décédé le 5 Octobre 1974
à Saffres (Côte-d'Or)

L'an mil huit cent quatre vingt Dix huit le premier août à midi par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Etienne Ponchon, âgé de trente trois ans, scieur de long à Fossou en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du masculin né ce jourd'hui, premier août à quatre heures du matin de lui déclarant en sa maison, sise au dit lieu de Fossou et de Marie Dutour, âgée de trente ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Narcisse-François. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de ~~vingt~~ deux ans quarante quatre ans, et de Jean Courtine, âgé de vingt cinq ans, ~~sans profession~~ son épouse tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. La rature de sept mots nuls est approuvée /.

Ponchon Courtine Champroux

N°: 18

Le 14 août 1898

Chambrial Marie-Louise

S. f. L.

Marié à Echandelys le 7 septembre 1926 à Chamalon Eugène le Maire Cauny

L'an mil huit cent quatre vingt Dix huit, le quatorze août à midi par devant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Antoine Chambrial, âgé de trente quatre ans, scieur de long au Mas en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui quatorze août à neuf heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu du Mas et de Marie Genestier, âgée de vingt sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Louise Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante quatre ans et de Jean Courtine, âgé de vingt cinq ans tous deux Instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins

Décédée à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)
le 1er Mai 1992.

signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chambrial Chadue Champroux

L'an mil huit cent quatre vingt dix-huit, le dix-neuf septembre à sept heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Marc Chadue, âgé de trente ans, cordonnier à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier dix heure septembre, à dix heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise à Echandelys et d'Antoinette Genestier, âgée de vingt-sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Henri-Antoine. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Jean Lamelon, âgé de vingt-six ans et de Jean Courtine, âgé de vingt-cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Chadue Champroux

Courtine

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit, le quatorze novembre à onze heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Jean-Marie Recoque, âgé de vingt-huit ans, cultivateur au Moulin de Gerz en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, treize novembre, à dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise au Moulin de Gerz et de Marthe-Mélanie Bournerie, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine-Marius. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Damien Leu Bournerie âgé de cinquante-trois ans cultivateur au dit lieu du Moulin de Gerz et de Jean Marie Montel âgé de quarante-quatre ans instituteur à Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

J Recoque Bournerie Montel Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit, le deux décembre à dix heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme, est comparu Louis Dupin, âgé de trente-trois ans, instituteur à Grandes-Rolles canton de Champeix, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier premier décembre, à sept heures du matin, de lui déclarant, en la maison de Damien Leu Bournerie,

---

96 : 19

Le 18 7bre 1898

Chadue Henri-Antoine

S. M. L.

Marié à Echandelys le 29 décembre 1928 à Marie Yvonne Pouchon

Le Meaué décédé à Echandelys le 16 Juin 1960.

N° 20

Le 13 Novembre 1898

Recoque Antoine-Marius

S. M. L.

Décédé à Aurillac (Cantal) le 27 Janvier 1993.

N° 31

Le 1er X bre 1898

Dupin Adèle-Alphonsine

S. M. L.

décédée 1977 à la Chaud[illegible]

96

Le 20

Ba

adèle

S. M.

Marie

le 10

Fombo

Lucien

décédée à Ec

Jugem

Fra

nom et prénoms de cette dernière sont Coudeyras Jeanne Marie. Attendu que le véritable nom de la mère est bien Coudeyras, que ceci résulte de l'acte de naissance de cette dernière et de son acte de mariage avec Ponchon Jacques Antoine. Attendu que l'indigence de Ponchon Jacques Antoine est constatée, et encore ne l'avis du conseil d'État du douze brumaire an onze, les articles quarante-six de la loi du vingt avril mil huit cent dix, cent vingt-un, cent vingt-deux du décret du dix huit juin mil huit cent onze et soixante-quinze de la loi du vingt-cinq mars mil huit cent dix-sept requiert qu'il plaise au tribunal sur le rapport de l'un des Messieurs les Juges à cet effet commis, et après enquête s'il y a lieu, ordonner la rectification de l'acte de naissance de Ponchon Jean dressé le quatre mai mil huit cent soixante dix-sept par l'officier de l'état civil d'Echandelys, dire en conséquence que le nom propre Englade donné dans l'acte de naissance à la mère de l'enfant sera remplacé par celui de Coudeyras, ordonner que le jugement à intervenir sera transcrit sur les registres des naissances de l'année courante de la commune d'Echandelys. Que mention de cette rectification sera faite en marge de l'acte sus-visé dont sur le double resté à la Mairie que sur celui déposé au greffe; qu'expédition n'en pourra désormais être délivrée sans contenir ladite rectification; dire enfin en raison d'indigence régulièrement constatée que la procédure aura lieu sans frais. Au Parquet à Tembert le vingt six octobre mil huit cent quatre vingt dix-huit. — Le Procureur de la République, signé: L'Héritier — Jugements. —

Ouï Monsieur le Président en son rapport à l'audience, et le Ministère Public en ses conclusions, vu le réquisitoire qui précède et les pièces produites; vu les articles quatre-vingt-dix-neuf et suivants du code civil huit cent cinquante-cinq et suivants du code de la procédure civile; l'avis du conseil d'état du douze brumaire an onze, les articles quarante-six de la loi du vingt avril mil huit cent dix, cent vingt-un, cent vingt-deux du décret du dix huit juin mil huit cent onze et soixante-quinze de la loi du vingt-cinq mars mil huit cent dix-sept. Attendu qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction de l'acte de naissance du sieur Jean Ponchon inscrit sur les registres de l'état civil de la commune d'Echandelys le quatre mai mil huit cent soixante dix sept, en ce sens que ledit Jean Ponchon y a été désigné comme étant né de Jeanne Marie Englade, épouse de Jacques Antoine Ponchon, alors que le vrai nom patronymique et les prénoms de sa mère sont Coudeyras Jeanne Marie et non pas Englade; attendu que cette erreur résulte dument de l'acte de naissance de celle-ci inscrit le douze avril mil huit cent cinquante deux sur les registres de l'état civil de la commune d'Echandelys que de son acte de mariage avec ledit Jacques Antoine Ponchon en date à Echandelys du vingt septembre mil huit cent soixante quatorze, que le rapprochement de ces actes seul suffit à démontrer l'existence de l'erreur signalée et qu'il devient inutile de recourir à une enquête, attendu que le ministère public sur la justification de l'indigence de l'impétrant poursuit d'office la rectification de l'erreur et qu'il y a lieu de la prononcer, le Tribunal prononce la rectification de l'acte de naissance du sieur Jean Ponchon inscrit sur les registres de la commune d'Echandelys à la date du quatre mai mil huit cent soixante dix sept, en ce sens qu'au nom patronymique Englade donné à tort à la mère sera substitué celui de Coudeyras seul exact et que partant ledit Jean Ponchon sera déclaré être né du mariage de Jacques Antoine Ponchon avec Jeanne-Marie Coudeyras. Ordonne que le présent jugement sera transcrit sur les registres des actes de naissance de l'année courante de la commune d'Echandelys et que la mention de cette rectification sera faite en marge de l'acte de naissance du quatre mai mil huit cent soixante dix-sept sus visé dont sur le double resté à la Mairie que sur celui déposé au greffe; qu'expédition n'en pourra désormais être délivrée sans contenir ladite rectification

décédée le 9 octobre 1977 à la Celle-Saint-Cloud (Yvelines)

N° 22

Le 20 Xbre 1898

Berthelay

Adèle Jeanne

J. J. L.

Marié à Echandelys le 10 mai 1921 à Tombeur Camille Lucien Fernand

Le Maire Camus

décédée le 23 Août 1979 à Echandelys.

Jugement rectificatif

Transcription

sise au Moulin de Gorp en cette Commune et de Marie Bourneric, âgée de Vingt-sept ans, sans profession, (V) demeurant son épouse, demeurant avec lui au dit lieu de Grandes-rolles et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adèle Alphonsine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Damien Luc Bourneric, âgé de cinquante trois ans cultivateur au Moulin de Gorp et de Jean Marie Montel, âgé de quarante quatre ans, instituteur à Echandelys, tout le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (V) Rature d'un mot nul approuvé /.

Montel Bourneric Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit, le vingt-un décembre à huit heures du matin, Jo Par devant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm Département du Puy-de-Dôme, est comparu Joseph-Antoine Berthelay, âgé de trente ans, aubergiste à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né hier Vingt décembre à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison, sise à Echandelys et de Antoinette-Eugénie Pauline Russias âgée de Vingt-cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Adèle Jeanne Les dites déclaration et présentation faites en présence de Benoit Berthelay, âgé de soixante-six ans, menuisier et de Jean Baptiste Fernandez, âgé de trente-trois ans, boulanger, demeurant tous deux au bourg d'Echandelys. Et ont le père et les témoins, signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. (V) Rature d'un mot nul approuvé /.

Berthelay Fernandez Berthelay Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt dix-huit, le trente-un décembre, nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, avons transcrit le jugement rectificatif dont la teneur suit : ——

République Française. Au nom du peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Ambert chef-lieu d'arrondissement département du Puy-de-Dôme a rendu et prononcé le jugement suivant. — Réquisitoire — Le Procureur de la République près le Tribunal de première instance d'Ambert soussigné, vu les articles quatre-vingt-dix-neuf et suivants du code civil, huit cent cinquante cinq et suivants du code de la procédure civile, vu la demande du sieur Ponchon Jacques Antoine époux de Jeanne Marie Cuidoyras, cultivateur demeurant à Chabreyras, commune d'Echandelys, laquelle demande la rectification d'une erreur qui a été commise dans l'acte de naissance de son fils Jean Ponchon dressé le quatre mai mil huit cent soixante dix-sept en la mairie d'Echandelys. Il résulte en effet que dans cet acte de naissance on a désigné la mère de l'enfant sous les nom et prénoms de Jeanne Marie Angladon tandis que les vraies

Et ce dit l'ordonnance régulièrement constatée, dit que la forclusion sera bien fondée, sera par et prononcé en audience publique par le tribunal de première instance d'Ambert composé de Messieurs Pradeille deuxième juge faisant les fonctions de président par empêchement de ce magistrat et du premier juge, Mazon juge suppléant et Journet greffier appelé par rang d'ancienneté par empêchement des avocats et des avoués par le président, en présence de Monsieur l'Huissier procureur de la République remplissant les fonctions du ministère public et Sauvade commis greffier tenant la plume le mercredi vingt six octobre mil huit cent quatre vingt dix-huit

Signé Pradeille juge et Sauvade commis greffier. En marge est écrite la mention suivante, Visé pour timbre et enregistré gratis à Ambert le trois novembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit folio cinquante trois, case deuxième signé Le Renard Receveur. En conséquence le président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux procureurs généraux et aux procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main à tous commandants et officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis

En foi de quoi la minute du présent jugement a été signée par Messieurs Pradeille juge et Sauvade commis-greffier _____

Pour extrait conforme délivrée par le greffier collationné le Greffier du tribunal signé Journet

Pour copie conforme — Le Maire officier de l'état civil de la commune d'Echandelys.

Champeyroux

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit le trente un décembre nous Pierre Champeyroux maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint-Germain l'Herm, avons transcrit le jugement rectificatif dont la teneur suit _____

République Française. Au nom du peuple français. Le tribunal civil de première instance d'Ambert chef lieu d'arrondissement du département du Puy-de-Dôme a rendu et prononcé le jugement suivant — Réquisitoire — Le Procureur de la République près le tribunal de première instance d'Ambert soussigné. Vu les articles quatre vingt dix neuf et suivant du code civil huit cent vingt cinq suivants du code de procédure civile. Sur la demande du sieur Antoine Eybert cultivateur à Chabrejas commune d'Echandelys lequel demande la rectification de deux erreurs qui ont été commises dans l'acte de naissance de son fils Michel Eybert dressé le trente mars mil huit cent quatre vingt un de la mairie d'Echandelys. Attendu qu'en effet dans cet acte de naissance on a désigné le père de l'enfant sous le nom de Jean Champeyroux et par suite le fils sous le nom de Champeyroux. Attendu que des recherches nous prénoms du père sont Antoine Eybert. Attendu que cet acte de naissance lui-même dans lequel le prénom de cet enfant a été donné est désigné sous le nom de nom Eybert et comme de sexe de naissance d'Antoine Eybert et de sexe de mineur de ce dernier avec timbre Marguerite nées de l'enfant ; attendu que de plus la mère de l'enfant sous le prénom d'Anne Pradeille que la véritable prénom est bien celui

Jugement

Rectification

que le constate l'acte de naissance de cette dernière, attendu que Antoine Dubour est indigent. Et ce
errons l'avis du conseil d'Etat du douze frimaire an onze les articles quarante-six de la loi du vingt ventôse mil huit cent dix cent vingt et un cent vingt deux du décret du dix huit juin mil huit cent onze et soixante quinze de la loi du vingt cinq mars mil huit cent dix-sept. Requiert qu'il plaise au tribunal sur le rapport de l'un des Messieurs les juges à
cet effet commis et après enquête s'il y a lieu ordonner la rectification de l'acte de naissance de Michel Dubour dressé le trente mars
huit cent quatre vingt et la mairie d'Echandelys dire que les nom et prénom Jean Champroux donnés au père de l'enfant seront
remplacés par ceux d'Antoine Dubour. Dire en conséquence que l'enfant s'appelera Dubour Michel au lieu de Champroux Michel et
encore que dans cet acte de naissance que le prénom Anne donné par erreur à la mère sera remplacé par celui d'Annette. Ordonner
que le jugement à intervenir sera transcrit sur les registres des naissances de l'année courante de la commune d'Echandelys, que mention de
cette rectification sera faite en marge de l'acte de naissance susvisé tant sur le double resté à la mairie que sur celui déposé au greffe, que
la dite rectification ne pourra désormais être délivrée sans contenir la dite rectification, déclarer en outre en raison d'indigence régulièrement constatée que
la procédure aura lieu sans frais. Au parquet à Ambert le vingt cinq octobre mil huit cent quatre vingt dix huit. Le Procureur de
la République signé Vialleix. — Jugement — ouï monsieur le Président en son rapport à l'audience et le ministère public en ses
conclusions. Vu le réquisitoire qui précède et les pièces produites, vu les articles quatre vingt dix neuf et suivants du code civil vingt
cent cinquante cinq et suivants du code de procédure civile lus du conseil d'Etat du douze brumaire an onze les articles quarante
six de la loi du vingt ventôse mil huit cent dix cent vingt et un cent vingt deux du décret du dix huit juin mil huit cent onze
et soixante quinze de la loi du vingt cinq mars mil huit cent dix sept, attendu que deux erreurs ont été commises dans la
rédaction de l'acte de naissance de Michel Dubour inscrit sur les registres de l'état civil de la commune d'Echandelys le trente
mars mil huit cent quatre-vingt, la première consistant en ce que l'enfant qui a été présenté à l'officier de l'état civil
lui a été déclaré comme né de Jean Champroux et de Anne ton épouse alors que les véritable noms et prénoms du
père sont sont Dubour Antoine et non pas Champroux Jean et la seconde résultant de ce que le vrai prénom de la mère
est Annette et non pas Anne attendu que ces erreurs sont manifestement démontrés par la production et le rapprochement
d'une part de l'acte de naissance d'Antoine Dubour père de l'enfant inscrit sur les registres de l'état civil de la commune —
d'Echandelys le premier juin mil huit cent quarante six et de son acte de mariage avec ladite Annette Mazoux inscrit aussi à
Cunlhat le neuf octobre mil huit cent soixante quinze dans lequels il est invariablement dénommé Dubour Antoine et d'autre part de
l'acte de naissance de ladite Annette Mazoux en date à Augelles du dix-neuf avril mil huit cent cinquante deux dans lequel on
dans son acte de mariage sus visé elle a toujours été prénommée Annette et non pas Anne, qu'il devient dès lors inutile de
recourir à une enquête, attendu que le ministère public sur la justification de l'indigence de l'impétrant pourvoit d'office la rectification
de ces erreurs et qu'il y a lieu de la prononcer le Tribunal prononce la rectification de l'acte de naissance inscrit sur les registres de
l'état civil de la commune d'Echandelys le trente mars mil huit cent quatre vingt en ce sens : 1° qu'avec nom et prénom de Champroux
Jean donnés à tort au père de l'enfant seront substitués ceux de Dubour Antoine seuls exacts ; 2° et qu'au prénom de Anne donné à
la mère sera substitué celui de Annette qui est le véritable ; dit en conséquence que l'enfant désigné dans les
dits actes s'appelera Dubour Michel et qu'il sera dit être né de Dubour Antoine et de
Mazoux Annette son épouse ; ordonne que le présent jugement sera transcrit sur les registres des naissances de l'année courante
de la commune d'Echandelys et que mention de cette rectification sera faite en marge de l'acte de naissance du trente
mars mil huit cent quatre vingt dont sur le double resté à la mairie que sur celui déposé au greffe, que expédition
n'en pourra désormais être délivrée sans contenir la dite rectification ; et vu l'indigence régulièrement constatée dit que la procédure aura lieu sans frais. Ainsi fait et prononcé en audience
publique par le tribunal de première instance d'Ambert composé de Messieurs Pontille doyen juge faisant
fonction de Président par empêchement de ce magistrat et du premier juge ; Mazon juge-suppléant et
Journet avoué appelé par rang d'ancienneté et par empêchement des avocats et des avoués qui le précèdent en
présence de Monsieur Vialleix Procureur de la République remplissant les fonctions du ministère public et Gandil
commis-Greffier tenant la plume le mercredi vingt six octobre mil huit cent quatre vingt dix huit. A la minute
sont les signatures de Messieurs Pontille premier juge et Gandil commis-greffier. En marge est écrite la mention
d'enregistrement dans la teneur suivante visé pour timbre et enregistré gratis à Ambert le trois novembre mil huit cent
quatre vingt dix-huit folio cinquante-trois case neuf. Suit la signature de Monsieur du Barail Receveur. En
conséquence le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de
mettre le présent jugement à exécution, aux procureurs généraux et aux procureurs
de la République près les tribunaux de première instance d'y
tenir la main, à tous les commandants et officiers de la force
publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi

La minute du présent jugement a été signée par Messieurs Pontieille, premier juge et Sauvade, Commis-greffier.

Expédié et délivré au sieur Antoine Dutour.

Collationné: Le greffier du Tribunal signé Courbeyre

Pour copie conforme le Maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys.

Champroux

1604

Le présent registre des naissance a été clos et arrêté par nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme, ce trente-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix huit.

Champroux

Voir d'autre part la table alphabétique

Table alphabétique

	Nos d'ordre	Nos d'actes	Noms et prénoms	Dates des actes
	1	16	Béraud Claude	17 juillet
+	2	22	Berthelay Adèle-Jeanne	20 7bre
	3	6	Bourg Marie-Pauline	22 avril
	4	14	Buisson Jean Edouard-Joseph	24 juin
+	5	19	Chaduc Henri-Antoine	18 7bre
	6	2	Chambrial Anna Félicie	18 février
	7	18	Chambrial Marie-Louise	14 août
	8	9	Coudeyras Alice-Antoinette	8 juin
	9	21	Dupin Adèle-Alphonsine	1er + 6re
+	10	5	Féraudet Anne-Berthe	23 mars
	11	7	Lamelon Antoinette-Josephine	7 mai
+	12	4	Guérinon Alexis Michel	7 juin
+	13	15	Longechal Eugène Alphonse	12 juillet
	14	3	Parot Jean	28 février
	15	17	Ponchon Marius François	1er août
	16	20	Recoque Antoine Marius	13 9bre
+	17	12	Roux Marcelle Jeanne Antoinette	21 juin
+	18	10	Sarron Marie Hélène	17 juin
+	19	11	Sauvadet Anaïs Laurence	20 juin
+	20	4	Tailhandier Jeanne Adrienne	21 mars
+	21	1	Thuaire Jean Théodore	29 janvier
	22	13	Verdier Marius Baptiste	22 juin
	23	23	Transcription jugement rectificatif.	31 + 8re
	24	24	id id	31 + 8re

La présente table alphabétique a été dressée par nous Pierre Champion maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echabedelp ce trente un décembre mil huit cent quatre vingt dix huit.

Champion

N°2

Le 9 mars 1899

Mongheal Jean
S. M. L.

Marié à Beaulieu (P.D.) le 14 mars 1921 à Dolpuy Marie Lise Jeanne Nicholas
Le maire
Cany

décédé à Marseille Bouches-du-Rhône le 5 Juillet 1971

N°3

Le 18 mars 1899

Dailloux Jeanne Félicie
S. F. L.

Marié à Brousse, le 9 décembre 1928 à Poychon Arthemise Marie Françoise
décédé le 12 Janvier 1978 à Brousse, Puy de Dôme

N°4

Le 16 mars 1899

Rouvet Edouard-Philippe
S. M. L.

Marié à Brousse, le 9 décembre 1928 à Poychon Arthemise Marie Françoise
décédé le 12 Janvier 1978 à Brousse, Puy de Dôme

N°5

Le 2

Bau
S

Gra

Le

Bau

Le

Ron

nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys Canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy de Dôme est Comparu Joseph Mongheal, âgé de trente-huit ans, boucher, demeurant à Saint Germain l'Herm lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, neuf mars à dix heures du matin, en la maison d'Antoine Fayet, âgé de soixante-huit ans, cultivateur à Labat en cette Commune, et de Marie-Alphonsine Fayet, âgée de trente-deux ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Fayet, âgé de soixante-six ans et d'Antoine Fayet, âgé de soixante-huit ans, tous deux cultivateurs au dit lieu de Labat, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Fayet Fayet Champroux

Mongheal

L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix-neuf mars à huit heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy de Dôme est Comparu Antoine Dailloux, âgé de trente-huit ans, métayer à Roure en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier dix-huit mars à sept heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de Roure et de Jeanne Chevarin, âgée de trente-deux ans ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Félicie les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine âgé de vingt-cinq ans, tous deux instituteurs au Cours d'Echandelys. Et tout le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Dailloux Courtine Montel Champroux

L'An mil huit cent quatre-vingt ~~dix~~-neuf, le dix-neuf mars à dix heures du matin, pardevant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy de Dôme, est Comparu Blaise-François Rouvet, âgé de quarante-quatre ans, garde-particulier, demeurant à la Faye en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier Dix-huit mars, à neuf heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu de la Faye et de Antoinette Morilhat, âgée de trente-huit ans, ménagère, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Edouard-Philippe. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans et

Première feuille.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1899

Le présent Registre, contenant trois feuilles *feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous,* C. Mazon juge suppléant *du Tribunal civil* d'Ambert *, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'*Echandelys *pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.*

Fait à Ambert *le* cinq *décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.*

C. Mazon

N°. 1

Les février 1899

Rouvet

Augustine-Clotilde-Marie

1-f-h.

Marié à Echandelys le 2 septembre 1922 à Chomelon Jean Saud le maire Cauny

décédée à Echandelys (Puy de Dôme) le 23 décembre 1980.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le six février à huit heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme et comparu Benoît-Ambroise Antoine Rouvet, âgé de trente-deux ans, forgeron à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier cinq février à onze heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise à Echandelys et de Marie-Antoinette Barthelas, âgée de trente-six ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Augustine-Clotilde-Marie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine, âgé de vingt-cinq ans, tous deux instituteurs à Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le ~~présentation~~ présent acte après que lecture leur en a été faite.

Il) La rature d'un mot nul est approuvée.

Rouvet Courtine Montel Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix mars à midi, par devant

De Jean Courtine, âgé de vingt cinq ans, tous deux Instituteurs de ce bourg d'Echandelys, et tous les père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /.

Bauvet Courtine Montet Champroux

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-cinq mars, à midi, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est Comparu : Jean Marie Bautier, âgé de trente-trois ans, cultivateur de ce bourg au Deux frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier vingt-quatre mars, à trois heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise au dit lieu des Deux-Frères et d'Eugénie Adeline Genestier âgée de vingt-huit ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marcel-Antonin. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Genestier, âgé de soixante-deux ans et d'Etienne Berand, âgé de soixante ans, tous deux cultivateurs au dit lieu des Deux-Frères, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Bautier Berand Champroux

Genestier

N°. 5

Le 24 mars 1899

Bautier Marcel Antonin

S. M. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le premier avril à dix heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est Comparu Pierre Grange, âgé de trente un ans, cultivateur-berger, à la Faye en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jour d'hui premier avril, à trois heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise au dit lieu de la Faye et d'Anna Lemoine, âgée de trente-deux ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Philomène-Victorine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Lemoine, âgé de soixante-trois ans, cultivateur à la Faye et de Jean Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans, Instituteur à Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lemoine Grange Montet Champroux

N°. 6

Le 1er avril 1899

Grange Philomène-Victorine

S. F. L.

Marié à Echandelys le 4 septembre 1920 à Bautier Léon Pierre le maire Cauvy

Décédée à Echandelys le 22 juillet 1991

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf le onze avril, à deux heures du soir, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme en Comparu Adolphe André Ponchon, âgé de trente six ans, cultivateur à Echandelys lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, onze avril à neuf heures du matin, de lui déclarant en son Domicile sis à Echandelys

N°. 7

Le 11 avril 1899

Ponchon Antoine-Gabriel-Ursine

L. N. D.

marié à Tournoël.
à Chamelon baptisé
Eugénie, le 21 juin 1899
6 bale

et de Jeanne Marie Champroux âgée de trente-sept ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine Gabriel Arsène. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante cinq ans et de Jean Courtine âgé de Vingt cinq ans, tous deux instituteurs à Chandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Ponchon Courtine Montel Champroux

N° 8
Le 16 avril 1899.
Blanchard Pauline Gilberte
S. f. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix-sept avril à midi, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm Département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Blanchard, âgé de quarante deux ans, cultivateur leur Deux frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier, seize avril, à Dix heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise au dit lieu des Deux frères et de Catherine Louise Berand, âgée de trente sept ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pauline Gilberte.

Les dites déclaration et présentation, faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante cinq ans, et de Jean Courtine, âgé de Vingt cinq ans, tous deux instituteurs à Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Blanchard Courtine Montel Champroux

N°: 9
Le 27 avril 1899.
Fougère Alcide Marius
S. M. L.

L'an mil huit cent quatre vingt-dix-neuf, le vingt-sept avril à onze heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état Civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm Département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Fougère, âgé de quarante trois ans, cultivateur au Buisson en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui vingt sept avril, à six heures du matin, de lui déclarant en sa maison, sise au dit lieu du Buisson et de Marie Clavelier, âgée de trente six ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alcide Marius. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante cinq ans, et de Jean Courtine, âgé de Vingt cinq ans, tous deux instituteurs, au bourg d'Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

mariée à Echandelys
le 3 février 1923 avec
Brugère Germaine.
décédé à Echandelys
le 18 Avril 1958

Fougère Courtine Montel Champroux

N°. 10
Le 24 mai 1899

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-cinq mai à sept heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier

avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. 4) Jeun
Nature d'un mot nul et renvoi approuvé /.

Barrière Courtet Champroux

N°. 13.
Le 21 7bre 1899

Marquet Marie-Catherine
S. f. l.

marié à Villeparisis (Seine et Marne) le 8 décembre 1928 à Fernand Noël Mercy.

Villeparisis
RC 166/86
le 22 Mai 1986.
Décédée le 22 juillet 1989 à 63. Inscrite.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-deux septembre à Dix heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy de Dôme est comparu Henri-Théodore Marquet, âgé de vingt-huit ans, cultivateur aux Deux-Frères en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe ~~masculin~~ féminin né hier vingt-un septembre à quatre heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu des Deux-Frères et de Jeanne-Marie Bertrix, âgée de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Catherine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine, âgé de vingt-cinq ans, tous deux instituteurs au Bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite (+) La rature d'un mot nul est approuvée /.

Marquet Courtine Montel Champroux

Nb: 14
Le 6 Novembre 1899

Bourg Antoine-Arthure
S. m. l.

marié à Paris (19ème Arrondissement) le 13 Mars 1926 avec Bourg Anna Eugénie Léonie.

Décédé le 23 Novembre 1989 à 63490 Sauxillanges

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le six novembre à quatre heures du soir, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu: Jean-Barthélemy Bourg, âgé de trente-six ans cultivateur au Pamplantat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui, six novembre, à deux heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au Pamplantat, et d'Eugénie Bourg, âgée de trente-quatre ans sans profession, son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine-Arthure. Les dites déclarations et présentation, faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine âgé de vingt-cinq ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Courtine Montel Champroux

Bourg

Redon Antoine-Joseph
1. m. l.

marié à Echandelys le 9 août 1924 à Bauzier
Marie-Antoinette Marie
décédé à Auzelles (Puy-de-Dôme) le 23 Novembre 1977)

N° 11
Le 27 mai 1899.
Fayolle Marie-Victorine
1. f. n.

Décédée le 15 Décembre 1985 à Issoire.

De l'Etat civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Mathieu Redon, âgé de quarante trois ans, cultivateur à Lossedat en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, Vingt-quatre mai à sept heures du matin de lui déclarant en sa maison, sise à Lossedat et de Pétronille Marie Rigoulet, âgé de trente-un ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine Joseph. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante-cinq ans, et de Jean Courtine, âgé de Vingt-cinq ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Redon Courtine Montel Champroux

L'An mil huit cent quatre-vingt-Dix-neuf, le Vingt-huit mai, à onze heures du matin, par devant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Marie Fayolle, âgé de trente-neuf ans, cultivateur à Cher en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier Vingt-sept mai, à deux heures du matin, de lui déclarant en son domicile sis au dit lieu de Cher et de Marie Denise Barrière, âgée de trente-trois ans, sans profession son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Victorine. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine, âgé de Vingt-cinq ans, tous deux instituteurs à Echandelys, et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Fayolle Courtine Montel Champroux

N° 12
Le 27 juin 1899.
Barrière Marius-Ambroise
1. m. l.

marié à Echandelys le 27 avril 1928 à Marius-Ambroise Jeanne Gouttebaron Le Maire

L'An mil huit cent quatre-vingt-Dix-neuf le Vingt-huit (+) mai, à neuf heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Claude Barrière, âgé de trente deux ans cultivateur aux Deux-Frères en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier Vingt-sept juin, à six heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu des Deux-frères et de Jeanne Félicie Cerrière âgée de trente ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marius-Ambroise. Les dites déclaration et présentation, faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans, et de Jean Gandelon, âgé de Vingt-six ans, tous deux instituteurs à Echandelys, et ont le père et les témoins signé

N°. 15

Le 14 novembre 1899

Gamelon Anna-Louise-Emilie

S. f. L.

L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatorze novembre, à huit heures du matin, par devant nous Pierre Champroux Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean-Marie Gamelon, âgé de vingt-sept ans, Instituteur à Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe ~~masculin~~ féminin né ce jourd'hui quatorze novembre à deux heures du matin, de lui déclarant en la maison sise à Echandelys et de Anne Argeliès âgée de vingt-six ans, Institutrice, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anna-Louise-Emilie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtonne, âgé de vingt-cinq ans, tous deux Instituteurs à Echandelys; et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. (1) La rature d'un mot nul est approuvée.

Courtonne Montel Champroux

Le présent registre a été clos et arrêté ce jourd'hui trente-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, par nous Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys.

Champroux

Table alphabétique.

	N.os d'ordre	N.os des actes	Noms et prénoms.	Dates des naissances.
	1	12	Barrière Marius-ambroise	27 juin 1899
+	2	5	Bautier Marcel-Antonin	24 mars 1899
	3	8	Blanchard Pauline-Gilberte	16 avril 1899.
	4	14	Bourg Antoine-Arthure	6 9bre 1899.
	5	3	Daillour Jeanne-Félicie	18 mars 1899.
	6	9	Fougère Alcide-Marius	29 avril 1899.
+	7	11	Fafolle Maria-Victorine	29 mai 1899.
+	8	15	Lamelon Anna-Louise-Emilie	14 9bre 1899.
	9	6	Grange Philomène-Victorine	1er avril 1899.
	10	13	Marguet Marie-Catherine	21 7bre 1899.
	11	2	Mongheal Jean	9 mars 1899.
	12	7	Ponchon Antoine-Gabriel-Arsène	11 avril 1899.
	13	10	Redon Antoine-Joseph	24 mai 1899
	14	1	Rouvet Augustine-Clotilde-Marie	5 février 1899.
+	15	4	Rouvet Edouard-Philippe	18 mars 1899
+	16			

La présente table alphabétique a été dressée par nous Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NAISSANCES

ANNÉE 1900

Le présent Registre, contenant trois feuilles, a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, par nous, Emile Grenier, Juge du Tribunal civil d'Aubert, département du Puy-de-Dôme, conformément à l'article 41 du Code civil, pour servir à l'inscription des actes de naissances dans la commune d'Echandelys pendant l'année mil neuf cent.

Fait à Aubert le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. Grenier

N°. 1

Le 10 janvier 1900.

Champroux Marie-Pauline sexe fem. Légitime

L'an mil neuf cent, le Dix janvier à midi, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparu Jean-Marie Champroux, âgé de quarante-un ans, cantonnier, demeurant au Mas en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui, Dix janvier, à huit heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au dit lieu du Mas, et de Marie-Pétronille Pouget, âgée de trente-six ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie-Paulone; ledite déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys, lesquels père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Champroux Courtine Montel Champroux

Marié le 22 avril 1922 à Echandelys à Roure Antoine Claudius. Le maire Cauvy

N°. 2

Le 25 janvier 1900

Champroux Léa-Julie sexe f. Légitime

L'an mil ~~huit~~ deux cent ~~quatre~~ trois neuf cent, le vingt-six janvier, à onze heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint-Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Baptiste Champroux, âgé de trente ans,

décédée vers la fin Avril 1959 à Paris (XI^ème Arrond^t)

scieur mécanique, demeurant à Vichy Département de l'Allier, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né hier Vingt cinq janvier, à Deux heures du soir, de lui déclarant et de Marie Hélène Viallis, âgée de Vingt neuf ans sans profession son épouse demeurant avec lui à Vichy et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léa-Julie. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante cinq ans et de Jean Courtine âgé de Vingt six ans tous deux instituteurs au bourg d'Echandelys, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. /. La rature de sept mots nuls est approuvée/.

Courtine Montel Champroux

N°. 3

Le 22 Mars 1900

Grenier Jean-Annet
Sexe. M. L.

L'an mil neuf cent, le vingt-trois mars, à huit heures du matin, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Michel Grenier, âgé de trente ans, cultivateur à Parel en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier, Vingt-deux mars, à six heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise à Parel Commune d'Echandelys et de Antoinette Farge, âgée de Vingt-cinq ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean-Annet. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante cinq ans instituteur à Echandelys, non parent et de Etienne Farge âgé de cinquante-six ans, cultivateur à Parel grand-père de l'enfant. Lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Farge Grenier Montel Champroux

Décédé le 5 novembre 1973 à Lyon (Rhône). Mairie de Tolliouay.

N°. 4

Le 24 avril 1900

Buisson ambroise-Joseph.
S. M. L.

L'an mil ~~huit~~ ~~cent~~ ~~soixante~~ neuf cent, le vingt-quatre avril, à cinq heures du soir, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, Département du Puy-de-Dôme est comparu Henri Buisson, âgé de trente-un ans, cultivateur au Moulin de Gery en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui Vingt-quatre avril à cinq heures du matin, de lui déclarant en sa maison sise au Moulin de Gery, et de ~~Antoinette D~~ Antoinette-Victorine Douarre, âgée de Vingt-six ans, sans profession

décédé à Sauxillanges le 28 Octobre 1969

N°. 5

Le 1er

Décédé

Fernand

Juille

Le

Ter

décédé

à Cler

son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Ambroise-Joseph. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine, âgé de vingt-six ans tous deux instituteurs à Echandelys, lesquels père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. La rature de quatre mots nuls est approuvée. Montel

Brisson Courtine Champeroux

L'an mil ~~huit~~ neuf cent, le premier mai à quatre heures du soir par devant nous Pierre Champeroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Jean Marie Chonion, âgé de trente sept ans cultivateur à Fiosson commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui, premier mai à trois heures du matin de lui déclarant en sa maison sise à Fiosson en cette commune et de Rosalie Jeanne Silat, âgée de vingt-cinq ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victorine-Antoinette. Les dites déclaration et présentation, faites en présence de Antoine Chonion, âgé de soixante-six ans, cultivateur à Fiosson et de Jules Courdol boulanger à Echandelys, âgé de cinquante ans. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite. / La rature de deux mots nuls est approuvée /.

Chonion Chonion Courdol Champeroux

L'an mil neuf cent, le dix-neuf mai à dix heures du matin, par devant nous Pierre Champeroux, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparue Marie Anglade, âgée de trente-quatre ans, sans profession, demeurant à Fiosson commune d'Echandelys, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier dix-huit mai à une heure du matin en la maison de Jean Marie Joseph Cerrasse sise au mas Commune d'Echandelys et auquel elle a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph-Marius, lequel enfant est né de Anne Dumas, âgée de vingt-six ans, épouse de Jean Marie Joseph Cerrasse, âgé de trente-six ans cultivateurs demeurant ensemble du dit lieu du Mas. Ladite déclaration et présentation faite en présence de Antoine Recoque, âgé de trente cinq ans marchand de bois à Fiosson et de Jean Marie Montel, âgé de quarante-cinq ans, instituteurs

N.° 5

Le 1er Mai 1900.

Chonion Victorine-Antoinette
S. f. L.

Décédée à Clermont-Ferrand (P.D.D) le 1er Juillet 1984.

N.° 6

Le 18 mai 1900

Cerrasse Joseph-Marius
S. M. V.

décédé le 11 Avril 1965 à Clermont-Ferrand.

36
16
6

à Echandelys, lesquels déclarants et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

M. Onglade

Recoque

Montet

Champroux

N°7

Le 24 mai 1900

Bourmerie

Jeanne-Marie-Gabrielle

S. f. l.

Décédée le 24 juillet 1955 à Echandelys.

L'an mil neuf cent, le vingt-quatre mai, à une heure du soir par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Pierre Bourmerie, âgé de trente-six ans, cultivateur à Cher en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, née ce jourd'hui, vingt-quatre mai à deux heures du matin, de lui déclarant et de Victorine Fournet, âgée de trente-six ans sans profession son épouse demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jeanne-Marie-Gabrielle. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean-Marie Montel âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine âgé de vingt-six ans tous deux instituteurs à Echandelys, les dits père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Bourmerie Courtine Montet Champroux

N°8

Le 30 mai 1900

Chabrier Philomène

S. f.

Enfant naturelle

L'an mil neuf cent, le trente mai, à six heures du soir, par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune de Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme, est comparue Anne Chabrier, âgée de quarante quatre ans, ménagère demeurant aux Deux frères en cette commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui trente mai, à quatre heures du matin, la dame Marie Chabrier, âgée de trente sept ans, ménagère, demeurant à Lospeux en cette Commune, est accouchée dans sa maison sise à Lospeux, d'un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel elle donne les nom et prénom de Chabrier Philomène, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel âgé de quarante-cinq ans et de Jean Courtine, âgé de vingt-six ans, tous deux instituteurs à Echandelys, les dits déclarante et les témoins, signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Courtine Chabrier Montet Champroux

N°9

Le 24 juin 1900

Chambrial Marie Marius

S. M. L.

L'an mil neuf cent, le vingt-neuf juin, à trois heures du soir, par-devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Chambrial, âgé de trente-cinq ans, scieur de long au Mas en cette Commune, lequel nous a

Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Il a été rature d'un mot nul est approuvé.

Recogne Longechal

Anglade Champsaur

N°: 12

Le 5 octobre 1900

Pillegre Léon-Joseph.

S. M. L.

L'an mil neuf cent, le cinq octobre à quatre heures du soir par devant nous Pierre Champsaur, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est comparu Antoine Pillegre, âgé de quarante six ans, maçon demeurant à la Parade Commune d'Echandelys, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui cinq octobre à une heure du matin de lui déclarant en sa maison, sise à la Parade en cette Commune, et de Marie Paisse âgée de quarante deux ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léon-Joseph. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante six ans et de Jean Courtine âgé de vingt-sept ans, tous deux instituteurs demeurant à Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Il a été rature d'un mot nul est approuvé.

Pillegre Montel Champsaur

décédé à Issoire (Puy-de-Dôme) le 30 Août 1956

N°: 13

Le 22 octobre 1900

Brugère

Yvonne-Sidonie-Antoinette

S. f. L.

L'an mil neuf cent le vingt-deux octobre, à midi, par devant nous Pierre Champsaur, maire et officier de l'état civil de la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, département du Puy-de-Dôme est Comparu Charles Brugère, âgé de trente-six ans, cultivateur au Mas en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui vingt-deux octobre à quatre heures du matin de lui déclarant en sa maison sise au Mas commune d'Echandelys, et de Marie Elisabeth Barrière, âgée de trente ans sans profession, son épouse, demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Yvonne-Sidonie-Antoinette Les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Barrière, âgé de trente-cinq ans, instituteur à Ferrier canton d'Issoire et de Jean Marie Montel, âgé de quarante-six ans, instituteur à Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Barrière Montel

Brugère Champsaur

mariée à Echandelys le 31 mai 1930 avec Collay Joseph Antoine

Décédé à: AMBERT (Puy de Dôme), le 15 Août 1994.

* Le présent registre a été clos et arrêté ce jourd'hui trente-un Décembre mil neuf cent par nous

présenté un enfant du sexe masculin, né hier Trois heures du soir
Vingt-huit juin, à huit heures du matin, de lui Déclarant en
sa maison sise au Mas commune d'Echandelys et de Marie Genestier
âgée de Vingt-neuf ans, sans profession, son épouse, demeurant
avec lui et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de
Marc-Marius Les dites déclaration et présentation, faites en
présence de Jean Marie Montel, âgé de quarante-six ans et de
Jean Courtine âgé de Vingt-six ans, tous deux instituteurs à
Echandelys. Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent
acte après que lecture leur en a été faite.

Chambrial Courtine Montel Champroux

L'an mil neuf cent, le ~~treize~~ dix-sept juillet à six heures du matin,
par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'Etat civil de
la commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm, Département
du Puy-de-Dôme est comparu Joseph Chalimbaud, âgé de trente-six
ans, cultivateur à Sarel en cette commune lequel nous a présenté un enfant
du sexe féminin, née hier, seize juillet, à onze heures du soir, de lui
Déclarant, en sa maison, sise à Sarel Commune d'Echandelys et de
Julie Marie Targette, âgée de trente ans, sans profession, son épouse demeurant
avec lui et auquel il a Déclaré Vouloir donner les prénoms de Eugénie-
Marie. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de
Jean Marie Montel, âgé de quarante-six ans et de Jean Courtine,
âgé de Vingt-six ans, tout deux Instituteurs à Echandelys. Et
ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte après que
lecture leur en a été faite. (1) La Nature d'un mot rayé est approuvé.

Chalimbaud Courtine Montel Champroux

L'an mil neuf cent le ~~Vingt~~ cinq juillet à huit heures du
matin par devant nous Pierre Champroux, Maire et officier de l'état
civil de la Commune d'Echandelys, canton de Saint Germain-l'Herm,
Département du Puy-de-Dôme est comparu Laurent Longechal, âgé
de quarante-cinq ans, cultivateur à Fiorson en cette Commune, fils
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né hier Vingt-quatre
juillet, à dix heures du matin, de lui déclarant, en sa maison sise au dit
lieu de Fiorson Commune d'Echandelys et de Jeanne-Marie Lafarge, âgée
de trente-sept ans, ménagère, son épouse, demeurant avec lui et auquel
il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Josephine-Maria-Thérèse. Les
dites Déclaration et présentation faites en présence de Antoine Rocque
âgé de trente-cinq ans et de Blaise Anglade, âgé de soixante-un
ans, tous deux propriétaires cultivateurs Demeurant à Fiorson

---

N° 10

Le 16 juillet 1900

Chalimbaud Eugénie Marie
S. ✝ L.

Mariée le 14 novembre 1922
à Echandelys (Puy de Dôme)
avec Mayoux Antoine Henri.
Le quatorze novembre mil neuf-
cent vingt-deux.
Le Maire

Decédée à Lezoux (P.-de-D.)
le 9 Novembre 1964

N° 11

Le 24 juillet 1900

Longechal Josephine Marie
S. ✝ L. Thérèze

---

mariée à Echandelys
le 20 octobre 1928 avec
Cirot Raymond Amédé

Pierre Champroux Maire et officier de l'Etat Civil
De la Commune d'Echandelys.

Champroux

Table alphabétique

N°s d'ordre	N°s des actes	Noms et prénoms	Dates des actes.
+ 1	7	Bourmerie Jeanne Marie Gabrielle	24 mai 1900.
+ 2	13	Brugère Yvonne Sidonie Antoinette	22 octobre
3	4	Buisson Ambroise Joseph.	24 avril
4	8	Chabrier Philomène	30 mai
5	10	Chalimbaud Eugénie Marie	16 juillet
6	9	Chambrial Marc Marius	28 juin
7	2	Champroux Léa Julie	25 janvier
8	1	Champroux Marie Pauline	10 janvier
+ 9	5	Chonion Victorine Antoinette	1er mai
10	3	Grenier Jean Annet	22 mars
11	11	Longechal Joséphine Marie Thérèse	24 juillet
+ 12	12	Sillère Léon Joseph	5 8bre
13.	6	Terrasse Joseph Marius	18 mai

La présente table alphabétique a été dressée par nous Maire d'Echandelys, ce jourd'hui trente-un Décembre mil neuf cent.

Champroux